

Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15645 – 7 F

MARDI 16 MAI 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le président argentin Carlos Menem est réélu au premier tour

DES MILLIERS de sympathisants du Parti justicialiste (péroniste) ont fêté la victoire du président Carlos Menem dans le centre-ville de Buenos Aires à l'issue du premier tour du scrutin présidentiel, dimanche 14 mai, en scandant : *« Vive la stabilité ! »*. En accordant environ 47 % de leurs suffrages au chef de l'Etat sortant et en l'assurant d'une majorité au Parlement, les Argentins ont voté pour la continuité des réformes néo-libérales entreprises, dont le principal succès reste la disparition de l'hyperinflation. Décidé à placer son second mandat sous le signe de la *« justice sociale »*, M. Menem a annoncé la reconduction de son gouvernement. Elu une première fois en 1989, le président a été réélu pour un mandat de quatre ans aux termes de la nouvelle Constitution.

José Bordon, son principal adversaire de centre-gauche, qui a insisté tout au long de sa campagne sur le coût social des réformes et sur la corruption de l'appareil d'Etat, a obtenu 34 % des suffrages. L'extrême droite enregistre pour sa part un recul spectaculaire.

Lire page 2

Une stratégie médiatique planétaire



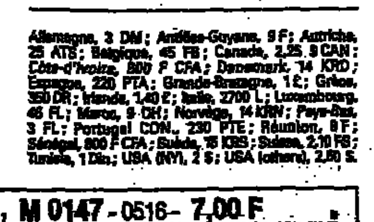
RUPERT MURDOCH

LES DIRIGEANTS de la Fininvest, société holding de Silvio Berlusconi, ont choisi de révéler que le magnat australo-américain Rupert Murdoch envisagerait d'acquérir 51 % de Mediaset, le pôle audiovisuel de l'empire de l'ancien président du conseil italien. En rendant publique cette information, M. Berlusconi semble vouloir alerter une opinion publique peu encline à laisser passer 41 % de la télévision de la péninsule aux mains d'un groupe étranger.

Après son accord avec MCI, le « numéro deux » des télécommunications longue distance américain, M. Murdoch, le patron de News Corporation, qui contrôle plus de cent quotidiens et une dizaine de chaînes de télévision dans le monde, développe une stratégie planétaire de conquête médiatique au travers du satellite, du câble et de l'édition.

Lire page 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

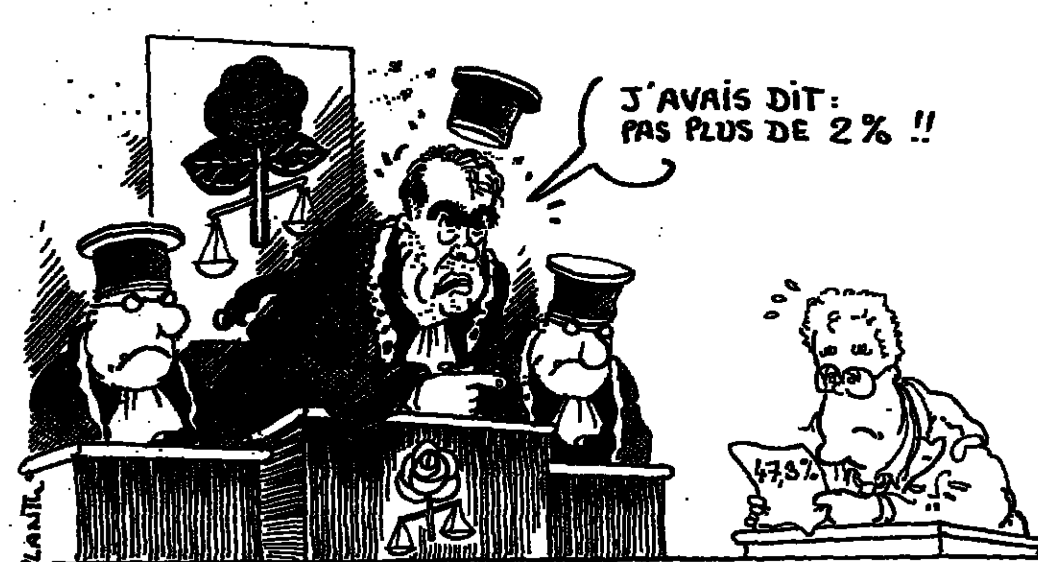


La direction du PS cherche à entraver l'ambition rénovatrice de M. Jospin

Dans une note interne, le porte-parole du parti recommande d'« agir vite » et de « taper fort »

JEAN GLAVANY, porte-parole du PS, encourageait Henri Emmanuelli, dès le 12 avril, dans une note interne que publie *Le Monde*, à préparer une offensive contre le candidat socialiste à l'élection présidentielle pour le lendemain du scrutin. Il recommandait au premier secrétaire d'*« agir vite »* et de *« taper fort »*. Dans un entretien publié par *Libération* lundi 15 mai, M. Emmanuelli montre qu'il a pris bonne note des conseils de M. Glavany : il indique que le PS ne peut pas avoir *« deux premiers secrétaires »* et insiste sur son programme de réforme du parti, passant notamment par des *« conventions thématiques »* destinées à permettre aux militants de s'exprimer.

La direction du Parti socialiste, autour de M. Emmanuelli et de ses alliés, notamment proches de Laurent Fabius, voit en effet d'un mauvais œil le succès remporté par Lionel Jospin à l'élection présidentielle. Le candidat, qui envisageait une cohabitation paisible avec ceux qui ont pris, en juin 1994, le contrôle du PS contre Michel Rocard, a prononcé, samedi 13 mai, devant la convention nationale du parti, un discours qui révèle un changement d'orientation. M. Jospin a énuméré, notamment, les obstacles que les dirigeants du PS ont placés sur sa route au cours de la campagne et affirmé son intention de remplir dans sa plénitude le rôle politique que lui ont attribué les électeurs de gauche par leur vote.



Pour le député des Landes et pour ses amis, il s'agit d'opposer à M. Jospin et à son équipe la légitimité militante – *« il y aura (…) beaucoup de votes dans le PS »*, prévient M. Emmanuelli – et une ligne politique, baptisée *« ligne de Liévin »*, du nom du dernier congrès du PS, qui serait plus « à gauche » que celle qui est prêtée au candidat.

Lire page 8

Manœuvres autour du Berliner Ensemble

QUI HÉRITERA du Berliner Ensemble, ce théâtre indissolublement lié au nom de Bertolt Brecht ? Rolf Hochhuth et Heiner Müller, deux fortes personnalités du monde théâtral allemand, se disputent cet établissement prestigieux, symbole du bouillonnement culturel de la capitale allemande dans les années 20. Situé dans la partie de la ville confiée à l'administration militaire soviétique, qui fut proclamée « capitale de la RDA » en 1949, il fut confié à Bertolt Brecht après son retour d'exil et consacré principalement à la mise en scène des œuvres du maître. Après la mort de Brecht, sa veuve, Helene Waigel, puis des dramaturges reconnus comme Matthias Langhoff ou Peter Zadek reprirent le flambeau.

La chute du mur et l'écroulement du régime communiste est-allemand en 1989 firent ressurgir les épineux problèmes de propriété des lieux. Le terrain appartenait jusqu'en 1938 à une famille juive, les Salsoschin, qui, au nom de *« l'aryanisation »*, fut contrainte de le vendre à moitié prix au propriétaire du bâtiment, Kurt Wertheim. Ce dernier subit aussi les effets de la discrimination nazie en tant que *« demi-juif »* et s'exila à New York. Nationalisé en 1945, le théâtre tomba dans l'escarcelle du Land de Berlin après l'unification, en 1990. La direction en fut alors confiée à Heiner Müller, dramaturge réputé et figure de la dissidence culturelle est-allemande.

Une autre figure du monde théâtral allemand, Rolf Hochhuth, l'auteur du *Vicaire*, dont l'étoile a beaucoup pâli depuis ce succès mondial des années 50 qui mettait en cause l'attitude du pape Pie XII face au nazisme, a monté une opération qui embarrasse les autorités culturelles berlinoises. S'étant vu refuser la direction de toutes les scènes prestigieuses de la capitale, il s'est associé avec Kurt Wertheim et les héritiers de la famille Salsoschin, les dédommageant par avance des droits de restitution de leurs biens. Ainsi, faute d'être nommé par les autorités compétentes, Rolf Hochhuth pourrait revenir au firmament théâtral par le biais de l'immobilier…

La polémique fait rage dans les colonnes de l'hebdomadaire *Die Zeit*. Pour Heiner Müller, Rolf Hochhuth n'est pas un homme de théâtre mais *« un journaliste »*. Il estime que le *« roman policier »* de l'OPA de Hochhuth sur le Berliner Ensemble est beaucoup plus captivant que les pièces dont ce dernier est l'auteur. *« Heiner Müller est un obsédé de l'Etat »*, réplique Hochhuth, qui brandit tout à la fois le fanion du libéralisme, du « philosémitisme » et de la primauté des auteurs sur les metteurs en scène. *« Mon* Vicaire *a été joué plus de trois cents fois à Broadway, financé par les seuls juifs de New York en dépit de l'opposition militante du cardinal Spellmann, et des groupes néonazis qui tentèrent de saccager le théâtre… »*

Les pouvoirs publics ne font aucune confiance à Hochhuth. Ulrich Roloff-Momin, responsable de la culture au Sénat (gouvernement) de Berlin, est excédé par ses sollicitations incessantes. Et dans l'affaire, il dispose de solides arguments : même si la propriété des murs du théâtre devait en définitive revenir à Hochhuth et à ses alliés, c'est lui qui détient les clés de la cassette permettant son fonctionnement : 23 millions de marks par an (environ 80 millions de francs).

Luc Rosenzweig

Des municipales sans précédent

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis que le président de la Vᵉ République est élu au suffrage universel, des élections municipales vont avoir lieu cinq semaines après le second tour de l'élection présidentielle. A l'évidence, cette proximité va peser sur le scrutin : si Charles Pasqua, en tant que ministre de l'intérieur, et la majorité de droite ont souhaité cette succession rapide de consultations, n'est-ce pas, précisément, parce qu'ils anticipaient leur victoire à la présidentielle et voulaient en tirer les fruits pour les municipales ?

Dans le système politique français, les élections municipales sont un rendez-vous très important. C'est d'abord dans une ville qu'un élu se taille un fief ; c'est à partir des municipalités qu'une opposition part à la reconquête du pouvoir central, qu'une majorité conforte sa domination. Sans oublier l'élargissement des pouvoirs des maires apporté par la décentralisation. A priori, et faute d'un précédent de même nature, le déroulement des dernières élections municipales – 1977, 1983, 1989 – semble donner raison à M. Pasqua : dans les trois cas, les électeurs ont suivi le vent dominant.

Au printemps 1977, l'Union de la gauche, qui paraît encore promise à un bel avenir – elle ne se fracassera que plusieurs mois plus tard sur l'écueil de l'actualisation du programme commun –, se matérialise dans les listes municipales et offre à l'opposition de l'époque une très large victoire : socialistes et communistes géreront désormais 159 villes de plus de 30 000 habitants – sur 221 – au lieu des 103 qu'ils détenaient précédemment. En 1983, c'est déjà le reflux pour la gauche au pouvoir, et les élections municipales traduisent ce mouvement. Même si le second tour limite les dégâts, elle perd 31 grandes villes, et le scrutin sonne comme un indiscutable avertissement au pouvoir.

En 1989, le second septennat de François Mitterrand n'a pas encore été obscurci par la désillusion et le discrédit moral. Le président sortant a été confortablement réélu un an plus tôt, et le couple Mitterrand-Rocard du printemps 1988 reste le duo gagnant du printemps 1989 : le PS est le seul parti à gagner plus de grandes villes qu'il n'en perd.

Dès lors, si le succès de M. Chirac le 7 mai peut donner lieu à quelques discrets règlements de comptes locaux entre élus et entre militants de droite, il devrait, globalement, se prolonger dans les urnes municipales. M. Chirac a d'ailleurs été majoritaire dans 8 villes de plus de 100 000 habitants détenues par la gauche (sur 34, hors Paris), en comptant Marseille (ex-Majorité présidentielle), et 33 villes de gauche de 30 000 à 100 000 habitants. M. Jospin, lui, n'est majoritaire que dans 4 villes de plus de 100 000 habitants détenues par la droite et 13, de même couleur politique, de 30 000 à 100 000 habitants. Pour contrarier ce mouvement, il faudrait que les électeurs « corrigent » leur vote de la présidentielle et s'alarment de la trop grande concentration des pouvoirs aux mains de la droite à laquelle conduirait une victoire de la majorité parlementaire aux municipales.

Cette majorité vient de gagner l'Elysée. Elle disposait déjà d'une véritable « Chambre introuvable » à l'Assemblée nationale ; elle détient la majorité du Sénat et domine aussi, très largement, dans les régions et les départements. Avec une victoire supplémentaire dans les municipalités, la droite détiendrait tant de leviers de commande qu'une telle situation ne pourrait que raviver les craintes suscitées par le spectre de l'*« Etat-RPR »*.

Jean-Louis Andréani

Lire la suite page 19

ÉLECTIONS Elu en 1989 pour six ans, le président Carlos Menem, chef du Parti justicialiste (péroniste) a obtenu un second mandat (de quatre ans) à l'issue du premier tour des élections présidentielle et législatives, dimanche 14 mai. Il a recueilli environ 47 % des suffrages, selon les estimations des télévisions et du ministère de l'intérieur, contre 34 % pour son principal adversaire de centre gauche, le sénateur José Bordon. ● LE GRAND PERDANT de ce scrutin est le Parti radical, dont le candidat recueille à peine 15 % des suffrages (contre 37 % en 1989). L'extrême droite enregistre aussi un recul spectaculaire, l'ancien militaire putschiste Aldo Rico (Modim) récoltant moins de 2 % des voix. ● LE CHÔMAGE *« va être pulvérisé »*, comme l'a été l'hyperinflation, a promis M. Menem, qui a reconduit son gouvernement et annoncé la poursuite des privatisations.

Le président argentin Carlos Menem a été réélu au premier tour

Il a réédité l'exploit du général Peron en battant, avec plus de 47 % des voix, son adversaire de centre gauche, José Bordon, crédité de 34 % des suffrages. Les radicaux sont les grands perdants de ce scrutin

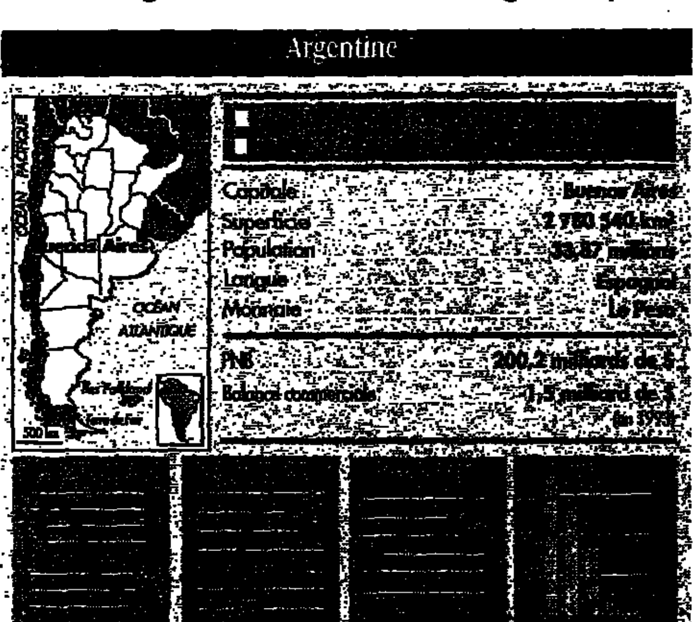
BUENOS AIRES
de nos envoyés spéciaux

Carlos Saul Menem a réussi le même exploit que le général Peron. M. Menem a en effet été réélu, dimanche 14 mai, président de l'Argentine. Seul Juan Peron avait accompli le même tour de force, en 1952, après avoir été élu une première fois en 1946. Peron s'était même payé le luxe de faire un dernier retour au pouvoir, en 1973-1974, après dix-huit années d'exil. M. Menem n'en est pas encore là.

Mais pour cet homme de soixante-quatre ans, fils d'immigrants syriens, qui s'est converti au catholicisme lorsqu'il a décidé de faire une carrière politique nationale, l'heure est à la célébration. Le feu d'artifice qui a éclaté au-dessus de la Casa Rosada, siège du gouvernement, peu avant minuit, dans la nuit de dimanche à lundi, est un bon symbole de ce climat de fête. Au même moment, devant les journalistes, M. Menem, flanqué de sa fille Zulemita et de son frère Eduardo, président du Sénat, attribuait sa victoire à une *« transformation inédite de l'Argentine dans des circonstances difficiles »*. Il a par ailleurs promis d'ouvrir les archives sur les cas des *« disparus »* durant la dictature militaire et a affirmé que l'Argentine continuerait à lutter pacifiquement pour récupérer sa souveraineté sur les îles Malouines.

Chef incontesté du parti justicialiste créé par Peron, M. Menem recueille aujourd'hui les dividendes d'une action de longue haleine. Elu en 1989 pour six ans, M. Menem est assuré, si sa santé le lui permet, d'être président jusqu'en 1999, la Constitution, réécrite en 1994 selon ses voeux, fixant désormais à quatre années reconductibles la durée du mandat présidentiel. M. Menem a obtenu dimanche plus de 47 % des suffrages. La barre avait été fixée à 45 % par la nouvelle Loi fondamentale.

Dissident péroniste, le sénateur José Bordon, qui a fait une excellente campagne, axée sur des valeurs bien bousculées ces six dernières années, telle l'honnêteté supposée des hommes politiques, est vaincu dès le premier tour, comme les instituts de sondages l'avaient prédit. Chef d'une coalition un peu hétéroclite de centre gauche, le Frepaso, qui a surtout attiré les voix de la classe moyenne, M. Bordon a obtenu environ 34 % des voix. Sa défaite est donc plus qu'honorable. *« Nous étions proches du succès, mais nous avons perdu. Nous allons continuer à lutter tous ensemble et personne ne nous divisera »*, a-t-il déclaré.



Le grand perdant de ce dimanche électoral est le Parti radical, dont le candidat, Horacio Massaccesi, a recueilli un peu moins de 15 % des suffrages : cette élection est peut-être pour elle le signe d'un inexorable déclin. Défenseur des valeurs laïques, jadis très proche de la franc-maçonnerie, le Parti radical est centenaire. Le scrutin du 14 mai signifie que la vieille Union civique radicale – nom officiel de cette formation – n'est plus capable d'offrir l'alternative qu'elle a traditionnellement proposée au pays.

Pendant la première moitié du XXe siècle, radicaux et conservateurs ont en effet alterné au pouvoir. Depuis 1946, les radicaux ont été en concurrence avec les péronistes, hormis les périodes de dictature militaire, qui n'ont pas manqué. Si M. Bordon parvient à s'imposer durablement, la concurrence sera désormais entre les péronistes, devenus de fait les nouveaux conservateurs, et la génération « éthique », plus sensible aux valeurs morales de la politique, représentée par ce « jeune » sénateur (il a quarante-neuf ans) un peu austère.

M. Bordon a été le grand bénéficiaire du pacte passé en novembre 1993 entre M. Menem et Raul Alfonsin, chef du Parti radical et ancien président (1983-1989), lequel a permis la réforme de la Constitution. Cet accord, resté d'abord secret entre deux vieux adversaires politiques, avait quelque chose de choquant. Lorsqu'il a été rendu public, les Argentins ont compris que M. Alfonsin avait donné son feu vert à M. Menem pour que celui-ci puisse être candidat à sa propre succession, ce qui était contraire non seulement à la tradition argentine mais aussi à celle de la plupart des pays latino-américains.

LE « PACTE DE OLIVOS »

Le « pacte de Olivos », nom sous lequel ce document est connu ici, avait provoqué la colère de nombreux radicaux. Parmi eux, Dante Caputo, ancien ministre des affaires étrangères de M. Alfonsin, qui a ainsi rejoint le camp du Frepaso. Pour mettre le président sortant en ballottage, M. Bordon espérait aussi séduire les péronistes déçus par les « trahisons » de M. Menem. Il a échoué. Reste à savoir si le Frepaso parviendra à maintenir son unité.

La moitié des sièges était à renouveler à la Chambre. Le parti péroniste a réussi à s'assurer la majorité absolue (avec près de 135 députés sur 257), ce qui donnera une liberté de manoeuvre encore plus grande à M. Menem. Les radicaux conservent davantage de députés que le Frepaso. Ce scrutin, qui portait aussi sur l'élection de quatorze gouverneurs, ne modifie que légèrement l'équilibre politique à l'intérieur du pays. Dans la province de Buenos Aires, qui regroupe près de la moitié de l'électorat argentin, Eduardo Duhalde a été réélu avec 56 % des suffrages, ce qui constitue un tremplin pour ce gouverneur qui aspire à succéder au président Menem en 1999. Le parti au pouvoir garde le contrôle des provinces de Tucuman, Santa Fe et Cordoba, la deuxième du pays par son poids économique et démographique. Dans la province de Mendoza, dont M. Bordon fut le gouverneur, l'alliance entre le Frepaso et les radicaux l'a emporté, semble-t-il, de justesse.

Dans un pays marqué par de nombreux coups d'Etat, ces élections renforcent incontestablement les institutions démocratiques. M. Bordon a contribué à ce climat serein en reconnaissant sa défaite sans laisser planer de doutes sur la régularité du scrutin.

Dominique Dhombres et Christine Legrand

Une stabilisation au coût social élevé

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Quel sera le scénario économique au lendemain de l'élection présidentielle ? Le sentiment général est qu'après les illusions du « miracle argentin » la facture sera lourde. Le gouvernement devra se battre sur plusieurs fronts : la solution de la crise financière, le réajustement budgétaire et une plus grande compétitivité au sein du Mercosur – le marché commun entre l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay – afin d'améliorer la balance commerciale. Le taux de chômage est le plus haut de l'histoire du pays (officiellement 12,3 %).

L'effet « tequila » venu de Mexico a entraîné une fuite des capitaux, argentins comme étrangers. On évalue à plus de 7 milliards de dollars les retraits de dépôts qui ont mis en difficulté plusieurs banques. Une société de placement, Extrader, a dû être fermée et une dizaine de banques ont été suspendues. Des fonds de garantie et d'aide à la restructuration sont mis en place. La privatisation des banques provinciales en faillite bénéficie de prêts de 1,25 milliard de dollars de la Banque interaméricaine de développement (BID) et de la Banque mondiale.

L'Argentine doit aussi payer cette année une dette extérieure importante : 5,2 milliards de dollars de remboursements, sans parler des intérêts. Après le FMI (2,4 milliards), l'Eximbank du Japon a accordé un prêt de 800 millions de dollars pour garantir les réserves monétaires et le paiement des intérêts de la dette extérieure. Mais les nouveaux emprunts accentuent la vertigineuse spirale de l'endettement. Moins de dépenses et plus d'impôts : telle est la potion. Depuis le début de l'année, le gouvernement a réduit de 2 milliards de dollars ses dépenses pour 1995. Il doit accroître ses recettes de 2,5 milliards de dollars. Avec les hausses de taxes, une chasse aux mauvais contribuables a été lancée. Mais faire cesser la fraude implique une réforme fiscale et un vrai changement culturel, dans un pays où l'évasion fiscale est pratiquée par beaucoup de grands industriels et par les grosses fortunes. *« Je vais les écraser comme de la merde... »*, lançait il y a quelques semaines Carlos Tacchi, le secrétaire d'Etat chargé des impôts. Les petits contribuables craignent d'avoir à payer pour les autres.

AMBITIEUX PLAN QUINQUENNAL

Domingo Cavallo, le ministre de l'économie, a promis qu'il n'y aurait pas de modification de la parité peso-dollar, en dépit de la surévaluation de la monnaie argentine dénoncée par certains économistes. Mais il a dû admettre, malgré son optimisme habituel, que l'austérité se traduirait par une réduction de 3 points de la croissance.

Déjà de nombreuses usines ont fermé leurs portes. Avant l'élection, des explosions sociales en série ont secoué la majorité des provinces, même les plus riches comme Cordoba ou Santa Fe, réveillant une rivalité ancestrale entre la capitale et le reste du pays. Aux quatre coins de l'Argentine, chacun s'attend à un réajustement féroce. Plusieurs provinces ont déjà suivi les consignes de M. Cavallo, et réduit leur budget en mettant en retraite anticipée ou en licenciant des milliers de fonctionnaires qu'il faut maintenant reconvertir. M. Menem a annoncé à la veille du scrutin un ambitieux plan quinquennal prévoyant la création de trois cent cinquante mille nouveaux emplois. Le malaise social croissant préoccupe les hommes du président. Un ouvrier a été tué il y a quelques semaines à Ushuaia (Terre de Feu), à la suite d'une répression policière particulièrement dure. En privé, certains gouverneurs disent redouter de nouveaux accès de fièvre.

L'Argentine, pourtant, a changé, comme le répètent inlassablement MM. Menem et Cavallo. Les privatisations massives ont permis d'améliorer les services publics. Le téléphone coûte cher, mais fonctionne ; il y a moins de coupures de courant et d'eau. Après des années de déficit, la balance commerciale se redresse timidement, si l'on en croit les données officielles qui présentent un excédent de 3 millions de dollars en avril et une augmentation prévue de 20 % des exportations sur toute l'année. Les industriels argentins regardent avec convoitise le marché de 200 millions de consommateurs potentiels qu'offre le Mercosur. Gâtés par des décennies de subventions, ces hommes d'affaires qui soutiennent le président Menem devront cependant changer s'ils veulent rivaliser avec leurs concurrents brésiliens, plus dynamiques.

Ch. L.

Une conception érotique du pouvoir

BUENOS AIRES
de notre correspondante

« J'ai horreur de perdre, même aux billes. » Carlos Menem sert souvent cet avertissement à ceux qu'il invite, par exemple, à disputer une partie de tennis, à la résidence présidentielle d'Olivos, dans les beaux quartiers de Buenos Aires. A soixante-quatre ans, le président réélu a une mentalité de gagnant et n'a peur de personne – *« sauf de Dieu »*, précise-t-il. C'est peut-être ce punch qui a le plus manqué à son principal rival, le sénateur Octavio Bordon, soucieux au contraire de projeter une image de citoyen honnête et austère. A deux mois de la mort de son fils unique, tué dans un accident d'hélicoptère, et malgré de sérieux ennuis de santé, Carlos Menem le bon vivant ne dissimule pas sa joie de parvenu comblé. A la télévision, où il a clos sa campagne dans une émission de variétés, il a évoqué, sourire enjôleur aux lèvres, *« l'érotisme du pouvoir »*, juste avant de conseiller aux retraités – qui ne touchent que 1 500 francs par mois de pension – de faire preuve d'*« un peu de patience »*.

M. Menem – qui se définit lui-même comme *« un transgresseur »* – agace et séduit tout à la fois. Ses références à son *« maître »*, le général Peron, et à la légendaire Evita lui valent encore l'appui du peuple. Sa frivolité amuse la grande bourgeoisie. Qui aurait dit pourtant, il y a six ans, que ce fils d'émigré syrien, avec ses rouflaquettes et sa grosse chevalière en or, ce provincial snobé par l'arrogante Buenos Aires, réussirait à liquider l'héritage péroniste pour imposer une politique économique néo-libérale?

« LOYAUTÉ »

Qualifié de *« traître »* par les péronistes dissidents, le chef de l'État estime, pour sa part, que sa principale qualité est *« la loyauté »*. Les hommes de son entourage qui ont été impliqués dans des scandales de corruption n'ont pas été condamnés par la justice. A ceux qui lui reprochent de n'avoir pas tenu ses promesses à l'égard des plus défavorisés, il assure que son second mandat sera placé sous le signe de *« la justice sociale »*.

Personne ne dispute à M. Menem son habileté politique et son talent, un brin machiavélique, qui consiste à diviser pour mieux régner. Cette stratégie a été couronnée de succès avec ses adversaires radicaux. Le chef de l'État déroute souvent. Convaincu que, pour construire le futur, le plus sage est d'oublier le passé, M. Menem, pourtant victime autrefois de la répression militaire, a tout fait pour enterrer *« la sale guerre »* des années 70, sous la dictature. Les récentes confessions en série de militaires sur les horreurs de cette période – qu'il condamne dans un premier temps – l'ont amené à réaliser un virage à 180 degrés.

« C'est moi ou le chaos », tel est le slogan gaullien asséné tout au long de sa campagne électorale. M. Menem a habilement rappelé les cauchemars de l'hyperinflation des années 80 et les pillages des supermarchés qui ont précipité le départ, six mois avant la fin de son mandat, de son prédécesseur.

Ch. L.

Au Pérou, le « miracle » officiel cache mal les fragilités de l'économie

LIMA
de notre envoyée spéciale

Rares sont les responsables gouvernementaux qui contemplent avec satisfaction *« la perte nette de 200 000 emplois dans le secteur industriel au cours des six dernières années »*. C'est pourtant le cas du ministre-adjoint de l'industrie du Pérou, Jaime Garcia Diaz, qui se réjouit de la *« disparition de secteurs non rentables »* (construction automobile ou l'électroménager, par exemple). Il souligne aussitôt *« l'augmentation de la productivité dans les secteurs en expansion »* (pêche, construction, textile surtout) et la *« croissance globale de 17 % du secteur industriel en 1994 »*. Mais le niveau de production record de 1987 n'est pas encore retrouvé, et l'industrie de transformation ne prend pas de véritable essor.

Le bilan officiel du *« miracle péruvien »* est à nuancer à tous ses chapitres, ne serait-ce que parce qu'il ignore le gigantesque secteur informel. Les mesures radicales prises par le président Alberto Fujimori, triomphalement réélu le 9 avril, pour assainir et ouvrir l'économie, ont certes donné de spectaculaires résultats sur le plan macro-économique. L'inflation notamment est passée d'un taux de 2 700 % en 1989 à 15,7 % en 1994 mais risque de remonter cette année. La croissance du PIB a certes battu des records latino-américains en 1994 (12,9 %), mais l'activité économique partait d'un niveau très bas, après une récession de 2,8 % en 1992. Et la balance commerciale affiche un déficit croissant (de 1,1 milliard de dollars en 1994), qui alimente pour moitié celui des comptes courants (2,2 milliards).

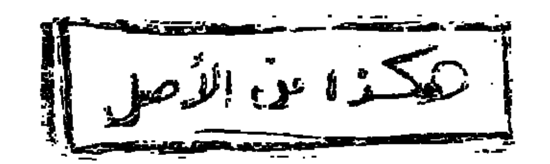
L'accroissement de la production n'a pas entraîné d'augmentation du niveau de l'emploi ni des salaires dans un pays où les trois quarts de la population active est *« sous-employée »* (les Péruviens ont soit une activité dans le secteur informel, sans protection sociale ; soit les revenus d'un travail « légal », mais à temps partiel, sont inférieurs au seuil de pauvreté). Surtout, la croissance ne s'appuie pas sur l'épargne intérieure mais sur des recettes de privatisations ou des capitaux extérieurs, qui menacent, chacun, de faire défaut.

Au 1er janvier 1995, la vente de 59 entreprises publiques a rapporté 3,2 milliards de dollars. Les réserves en devises du Pérou caracolent du coup à 5,7 milliards de dollars. Mais un mouvement de contestation a pris une soudaine ampleur pour empêcher la vente programmée d'entreprises dans les secteurs « stratégiques » du pétrole et des ports notamment.

La crise financière mexicaine a des répercussions négatives partout, y compris au Pérou, moins dépendant cependant des capitaux à court terme très spéculatifs que le Mexique. D'après l'économiste du Centre d'études et de promotion du développement de Lima (DESCO), Humberto Campodonico, le président Fujimori doit faire des choix douloureux : soit freiner la croissance en augmentant la pression fiscale (les impôts représentent maintenant l'équivalent de 13 % du PIB, contre 3 % en 1992, grâce aux efforts faits pour améliorer leur collecte auprès des contribuables récalcitrants), soit dévaluer, soit « panacher » ces mesures.

D'importantes échéances approchent pour le Pérou. Il devra renégocier ses accords avec le FMI et le Club de Paris en 1996 (le service de sa dette de 23 milliards de dollars lui coûte actuellement 1 milliard de dollars, l'équivalent de 20 % de ses exportations). Il devra aussi s'intégrer à un « plan Brady ». Le Pérou ne paie plus le service de sa dette aux banques commerciales depuis 1983. Une réunion avec ces dernières – la première depuis deux ans – devait se tenir à New York lundi 15 mai.

Martine Jacot



Les écologistes supplantent les libéraux comme troisième force politique en Allemagne

Les scrutins régionaux en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et à Brême fragilisent la coalition CDU-FDP

Les libéraux du FDP, alliés de la CDU du chancelier Kohl, n'ont pas atteint les 5 % des voix aux élections régionales, dimanche 14 mai en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et à Brême. L'irrésistible ascension des Verts, qui ont fait perdre la majorité absolue au parti social-démocrate en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, le Land le plus peuplé et le plus industrialisé du pays, rend vraisemblable, à terme, une coalition rouge-vert à Bonn.

BONN
de notre correspondant

Les écologistes ont prouvé, dimanche 14 mai, qu'ils étaient désormais une pièce maîtresse du paysage politique allemand. A l'occasion de deux élections régionales, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et dans la ville-Etat de Brême, le parti des Verts (Bündnis 90/Die Grünen) a obtenu de très bons scores qui lui permettront d'y partager le pouvoir avec le SPD. Ces élections ne modifient pas le rapport des forces au Bundesrat, *chambre de représentation des Länder*, qui restera dominée par une majorité sociale-démocrate.

Ces élections régionales confirment une tendance de fond : après les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates, les Verts sont aujourd'hui la troisième force politique du pays. Leur ascension se fait essentiellement au détriment des libéraux du FDP, alliés de la CDU du chancelier Kohl au sein *de la coalition de Bonn, qui sortent* extrêmement affaiblis de ces deux consultations. Par ailleurs, l'extrême droite disparaît du Parlement de Brême et n'est toujours pas représentée au Parlement de Düsseldorf, capitale de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

Le double échec des libéraux, dimanche, laisse envisager qu'aux prochaines élections générales de 1998 le *FDP pourrait* ne plus être représenté au Bundestag et priver la CDU d'un allié indispensable. Ce scénario rendrait probable l'arrivée au pouvoir, à Bonn, d'une coalition entre les sociaux-démocrates et les Verts.

En ne parvenant pas à atteindre la barre des 5 % qui lui aurait permis de demeurer représenté dans chacun des deux Parlements régionaux, le FDP essuie une nouvelle défaite cuisante. En deux ans, il a perdu onze Länder, et n'est plus présent que dans cinq Parlements régionaux sur seize. Son score *honorable en Hesse, en février dernier*, n'aura été qu'un bref sursis.

Une fois de plus, les libéraux vont être tentés de remettre en cause le leadership de Klaus Kinkel, le ministre des affaires étrangères, qui préside le FDP depuis deux ans, lors du congrès du parti, à la mi-juin à Mayence. Déjà, lors d'un précédent congrès, en décembre 1994, il avait échappé de peu à un putsch, qui avait finalement échoué *faute d'alternative*.

Parallèlement, l'influence des Verts sur l'opinion ne cesse de grandir, grâce à un chef populaire, Joshka Fischer, qui dirige le groupe parlementaire du parti au Bundestag, mais aussi à une participation au pouvoir dans les Länder et des centaines de communes. Les Verts sont associés avec les sociaux-démocrates dans quatre Länder sur seize (depuis quelques semaines, ils occupent pour la première *fois* un ministère « classique », celui de la justice, dans le Land de Hesse).

L'élargissement de la base électorale des Verts s'accompagne d'un *aggiornamento*. Les oripeaux originels du parti (le pacifisme intégral, l'opposition au progrès technique sous toutes ses formes) sont progressivement délaissés au profit d'une approche plus pragmatique et plus « centriste » des choses.

Les « realos » ont consolidé leur pouvoir. Grâce à l'aide de la CDU, une écologiste, Antje Vollmer, s'est hissée au poste prestigieux de vice-présidente du Bundestag en novembre dernier. Quant aux deux nouveaux dirigeants du parti (Krista Sager et Jürgen Trittin), ils incarnent une écologie « moderne ». Certains dirigeants chrétiens-démocrates n'excluent pas, un jour lointain, de partager le pouvoir avec les Verts.

L'arrivée des Verts aux affaires en Rhénanie-du-Nord-Westphalie est un *événement : ce Land, le plus peuplé du* pays (avec près de 18 millions d'habitants), mais aussi le plus industrialisé (avec la Ruhr), était gouverné sans partage par le SPD. En perdant sa majorité absolue, ce dernier essuie une défaite symbolique, de même que le ministre-président Johannes Rau, figure paternelle et rassurante, à la tête du Land depuis dix-sept ans, qui a laissé entendre, à la veille des élections, *qu'il abandonnerait son poste s'il était* obligé de partager le pouvoir avec les écologistes. Son second, Wolfgang Clement, pourrait lui succéder. A Brême, le SPD, affaibli, poursuivra sa coalition avec les écologistes, malgré la scission, à droite, d'une partie des troupes sociales-démocrates qui rejoindrait l'opposition.

Lucas Delattre

La percée des Verts

Les élections régionales en Rhénanie-Westphalie confirment la prééminence du SPD, avec 46 % des voix. Mais les Verts, avec un score de 10 %, deviennent un partenaire indispensable. L'Union chrétienne-démocrate (CDU) du chancelier Kohl obtient 37,7 %. Les libéraux (FDP), avec 4 % des voix, sont éliminés du Parlement de Düsseldorf. Dans la ville-Etat de Brême, le SPD se retrouve, avec 33,4 % des voix, à égalité de sièges avec la CDU, qui recueille 36,2 %. A Brême aussi, les Verts deviennent la troisième force avec 13,1 %. *Le FDP a été éliminé* avec seulement 3,37 %.

M. Clinton s'opposera aux coupes budgétaires des républicains

Ils proposent de combler le déficit d'ici à 2002

WASHINGTON
de notre correspondant

Le congrès aborde, lundi 15 mai, la seconde phase du « Contrat avec l'Amérique ». Après les premiers cent jours un peu euphoriques, pendant lesquels Bill Clinton et les démocrates ont assisté en spectateurs au passage du rouleau-compresseur républicain, la Maison-Blanche espère recueillir, dans les prochains *mois*, quelques bénéfices politiques de l'extrémisme des propositions du Grand Old Party.

Les républicains sont en effet confrontés à une échéance incontournable : il leur faut financer leurs promesses électorales. Pratiquement, il s'agit d'annoncer des économies budgétaires drastiques, qui sont autant de sacrifices pour de nombreuses catégories sociales, et donc d'électeurs potentiels lors du scrutin présidentiel de 1996. Le plus symbolique des engagements électo*raux du « Contrat avec l'Amérique »* tient de la gageure : équilibrer le budget de l'Etat à l'horizon 2002, un budget actuellement déficitaire d'environ 200 milliards de dollars. Ce qui reviendrait à « économiser » l'équivalent de 200 milliards chaque année pendant sept ans, soit 1 400 milliards de dollars ! Nous y sommes : c'est le total du programme d'économies adopté, à la fin de la semaine der*nière, par la commission budgétaire* de la Chambre des représentants.

HARO SUR LE WELFARE

Le Sénat a été, si l'on peut dire, plus modeste : sa commission budgétaire a approuvé un total de 961 milliards de dollars d'économies. *Haro donc sur le welfare* (l'aide sociale) ! Les programmes Medicare (assurance-maladie des personnes âgées), et Medicaid (aide aux plus démunis) sont particulièrement visés : le premier est amputé de quelque 250 milliards de dollars sur sept ans, et le second de 180 milliards de dollars. Ce n'est pas tout : la Chambre veut faire disparaître les ministères du commerce, de l'éducation et de l'énergie. En tout, 61 600 emplois, et environ 54 milliards de dollars d'économies. Le Sénat, quant *à lui*, se contenterait de la suppression du ministère du commerce. Pete Dominici, le président de la commission budgétaire du Sénat, a proposé de mettre le holà aux crédits d'impôt en faveur des plus pauvres, aux subventions en faveur des arts et des sciences humaines, et de supprimer *une centaine d'autres programmes*, agences et commissions fédérales.

M. Dominici, sénateur républicain du Nouveau-Mexique, fait presque figure de modéré par rapport à son homologue de la Chambre des représentants, John Kasich, qui propose *la suppression de 284* programmes et 69 agences fédérales, l'augmentation du budget de la défense de 46 milliards de dollars (sur 7 ans), et plus de 30 % de baisse de l'aide à l'étanger.

Le radicalisme de la Chambre basse s'explique par la personnalité de son *speaker*, Newt Gingrich, véritable inspirateur de la « révolution » républicaine, mais surtout par la nécessité de financer les réductions d'impôts votées, le 7 avril dernier, par les Représentants : la « facture » *s'élève à 340 milliards de dollars sur* sept ans. Ces propositions sont d'autant plus draconiennes que le Congrès républicain exclut d'augmenter les impôts et de réduire les budgets de la sécurité sociale et de la défense.

RÉVEIL DES LOBBIES

Dans l'immédiat, une foule de lobbies, qui risquent de pâtir des propo*sitions républicaines, se mani*festent : anciens combattants, fermiers, élus locaux, personnel hospitalier, enseignants, défenseurs des intérêts des enfants, porte-parole des personnes âgées, etc. Ils vont avoir plusieurs semaines pour plaider leur cause. Une fois que le Sénat et la Chambre des représentants auront approuvé les propositions de leurs commissions budgétaires respectives, *un texte de compromis* devra être élaboré, puis voté, avant d'être soumis à Bill Clinton. La Maison-Blanche a fait savoir que le président ne souscrira pas à un tel budget, jugé foncièrement injuste.

Il s'agit de tailler dans les dépenses de Medicare *« pour donner l'argent aux plus riches »*, a souligné le vice-président Al Gore. Si le projet républicain n'est pas fortement atténué, M. Clinton usera de son droit de veto. Les démocrates estiment que l'opinion commence à prendre conscience des conséquences négatives du « Contrat avec l'Amérique ». Un récent sondage, publié par CNN et *Time*, confirme que les Américains sont majoritairement hostiles à *une diminution* des dépenses de santé en faveur des retraités et des plus démunis, tout en approuvant une réduction des dépenses publiques.

Bill Clinton va utiliser le registre de la « résistance » face aux dangereuses propositions républicaines. Ayant pris successivement à témoin les agriculteurs et les personnes âgées, le président est parti en cam*pagne, s'attirant les foudres de Newt* Gingrich, qui l'accuse de *« démagogie »*. Ce qui confirme que la campagne présidentielle est bien engagée.

Laurent Zecchini

Le ministre italien de la justice fait scandale en attaquant les juges de « Mani pulite »

ROME
de notre correspondante

Le juge Di Pietro, l'ex-grand inquisiteur des affaires de corruption politique, démissionnaire de la magistrature, donne des cours et écrit dans les journaux ; l'ex-président du Conseil Silvio Berlusconi, déjà sous le coup de deux informations judiciaires, au lieu de se présenter l'autre jour devant les juges de Milan pour une petite affaire d'*« irrégularité fiscale »*, a préféré rester chez lui pour ne *« pas perdre son temps »* ; la gauche, devenue cen*triste depuis son succès aux dernières élections ré*gionales, s'occupe moins du passé et beaucoup plus de l'avenir : en un mot, au moment où la lire remonte, la volonté de *« justicialisme »*, et même de justice, semble passée. Pourtant le sort s'acharne à ne pas laisser « Mani pulite », l'interminable enquête milanaise, mourir de sa belle mort.

L'année dernière, Alfredo Biondi, le ministre de la justice du gouvernement Berlusconi, avait déjà lancé de violentes attaques contre les « juges rouges » de *Milan* et de Palerme, au nom d'un *« respect des garanties »*, alors que la situation de son « patron », lui-même sous enquête, rendait la question des plus tendancieuses. Cette fois, c'est le successeur de M. Biondi qui s'acharne sur le « Pool » des magistrats milanais.

Son successeur, le pointilleux Filippo Mancuso, *ex-magistrat lui-même, a en effet prononcé, jeudi* 11 mai au Sénat, un violent réquisitoire en onze points contre l'équipe de « Mani pulite ». Selon *lui, « droit de réserve »* et *« objectivité »* seraient absents des enquêtes, mais en revanche il y aurait abus de l'usage de la détention préventive. Pour alourdir le tout, le ministre, demandant au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) une action disciplinaire contre les juges, a annoncé une seconde enquête administrative à Milan, après celle mandatée par son prédécesseur il y a quelques mois.

INTIMIDATION

Plus ou moins désavoué publiquement par le président du Conseil, Lamberto Dini, qui se dit *« étranger »* à cette initiative, le ministre Mancuso a suscité des réactions très embarrassées : en effet, sous peine de mettre en difficulté le gouvernement – ce qui réjouirait M. Berlusconi qui demande son départ à cor et à cri – la gauche, qui soutient Lamberto Dini, ne peut attaquer trop ouvertement son ministre. Et la droite de rire sous cape. *Alors que faire ? Une motion de défiance* « personnalisée » ? Une mission « bons offices » ?

On en était là samedi, et tout semblait s'apaiser lorsque, nouveau rebondissement, les enquêteurs du ministère naguère envoyés par le ministre Biondi, furieux de savoir que Filippo Mancuso *contestait leur rapport – trop favorable aux juges* milanais, selon lui, et dicté par *« l'intimidation dont les inspecteurs ont été l'objet »* –, lui ont écrit, menaçant de démissionner. Et le ministre les a pris au mot. Cette fois, le centre gauche ne pourra plus faire semblant d'ignorer le problème et devra réagir, déjà les communistes de Rifondazione comunista (PRC) réclament la démission de M. Mancuso. D'où une ultime réunion de conciliation dimanche au palais Chigi, qui semble avoir calmé les esprits.

Reste pourtant une inconnue : qu'est-ce qui fait agir ainsi le ministre ? Simple poussée d'autoritarisme d'un ex-magistrat réputé « vieux jeu » envers des juges qui, profitant des circonstances exceptionnelles de leur enquête, sont parfois sortis de leur rôle ? Désir d'un peu de rigueur dans un climat politique pacifié ? Obscur jeu politique d'un homme à qui, paraît-il, le président de la République n'a rien à refuser et qui cultive des amitiés éclectiques ? Quoi qu'il en soit, au moment où la suite à donner aux enquêtes concernant M. Berlusconi *n'a pas encore été décidée, et où se pro*filent à l'horizon des procès essentiels comme celui de l'ex-président du Conseil Giulio Andreotti, accusé de complicité avec la Mafia, ces nouvelles attaques affaiblissent l'image de la magistrature.

Marie-Claude Decamps

Les élections en Biélorussie entérinent l'indépendance limitée à l'égard de Moscou

MOSCOU
de notre correspondante

Les électeurs biélorusses ont massivement répondu, dimanche *14 mai, à l'appel de leur président*, Alexandre Loukachenko, en participant à un référendum qui doit renforcer encore ses pouvoirs et consacrer son orientation pro-russe. Des élections législatives ont eu lieu le même jour, pour la première fois depuis l'ère soviétique, dans cette République que la perestroïka avait à peine effleurée et qui dé*pend entièrement* de la Russie pour les matières premières et l'énergie. Mais les candidats pour les 260 sièges du Parlement n'ont guère eu le droit de faire campagne, et Alexandre Loukachenko avait annoncé qu'il ne voterait lui-même pour aucun député *« car, de toute façon, ils trahiront leurs promesses »*.

Pratiquement inconnu avant son élection à la présidence en juillet 1994 avec 80 % des voix, cet apparatchik de quarante ans *avait fait campagne contre* la corruption, pour un contrôle des prix et pour l'intégration des pays *slaves de l'ex-URSS*. Depuis, M. Loukachenko a mis les médias sous contrôle et lutté contre le Parlement, principalement contre sa petite minorité démocratique et nationaliste.

A la veille des scrutins, il a été *jusqu'à faire diffuser un* documentaire télévisé, intitulé *La Haine*, où les chefs du Front populaire local (indépendantiste) sont assimilés aux collaborateurs fascistes de la seconde guerre mondiale, durant laquelle un Biélorusse sur quatre avait péri. La campagne du président trouve un écho certain dans une République dont les habitants *parlent russe* à 90 % et restent échaudés par l'effondrement économique ayant suivi l'indépendance. *Mais, pour plus de* précautions, tout a été fait pour que les élections législatives soient occultées par le référendum présidentiel, auquel les députés, majoritairement communistes, avaient tenté en vain de s'opposer. Quatre questions étaient soumises : la première proposait que la langue russe ait un statut égal au biélorusse ; la *seconde*, un retour au drapeau biélorusse du temps de l'URSS, faucille et marteau en moins ; la troisième appelait à approuver *« l'action du président en faveur d'une intégration économique avec la Russie »* ; et la dernière, à donner au président le droit de dissoudre le Parlement.

Afin de lutter contre l'apathie *politique*, les stands électoraux ont été, comme d'ordinaire, assortis de buffets ou installés, en régions rurales, dans les discothèques locales. Mais les candidats n'ont pas eu le droit de dépenser plus de l'équivalent de 250 francs pour leur campagne et sont restés largement méconnus des électeurs. Plus de 50 % d'entre eux se seraient néanmoins rendus aux urnes dimanche, validant ainsi le référendum, dont l'issue ne faisait *guère de doute*.

Il était aussi certain que beaucoup de sièges resteront vacants à l'issue du premier tour des législatives, alors que la date du second n'a même pas été encore fixée. La Biélorussie a pris ainsi le chemin d'être la seule République de l'Europe post-communiste qui n'a pas connu ses *« premières élections législatives libres »*, passant directement à un système de *« régime présidentiel »* qui submerge actuellement toute l'ex-URSS.

Sophie Shihab

La Slovaquie à l'épreuve de la « méthode Meciar »

Depuis son retour au pouvoir à l'automne, le premier ministre peut afficher des résultats économiques honorables, mais des doutes persistent sur la démocratisation du pays, l'un des plus « jeunes » du continent européen

Indépendante depuis le 1er janvier 1993, la *République slovaque*, petit Etat de cinq millions d'habitants coincé entre l'Autriche et l'Ukraine, semblait disposer de bien peu d'atouts. Pourtant, après le choc de la séparation avec le voisin tchèque, Bratislava *a rapidement retrouvé un semblant d'équilibre*. Elle a enregistré en 1994 une croissance de 4,5 %, assortie d'une baisse du chômage et de l'inflation et d'un excédent de la balance des paiements : une performance *pour ce pays lesté de très grosses* entreprises d'industrie lourde, tournées vers les marchés en crise de la Russie. Sur le plan politique, le « modèle slovaque » soulève davantage d'interrogations. L'imprévisible *Vladimir Meciar a surpris – en bien –* la communauté internationale en signant un traité de bon voisinage avec la Hongrie, qui atténue les tensions potentielles liées à la forte minorité magyare de Slovaquie. *Mais il inquiète* par son style autoritaire et son alliance avec des partis nationalistes, présents au gouvernement malgré d'assez faibles scores aux élections.

BRATISLAVA
de notre envoyé spécial

Après la thérapie de choc polonaise et la « transition de velours » tchèque, y aurait-il désormais un « modèle slovaque » de la sortie du communisme ? Force est de constater que, deux ans et demi après sa déclaration d'indépendance le 1er janvier 1993, la République slovaque, l'un des plus petits et des plus jeunes Etats du continent européen, déjoue tous les pronostics alarmistes.

Personne ne pariait bien cher sur les chances de réussite de ce pays mal connu de cinq millions d'habitants, coincé entre l'Autriche et l'Ukraine. Emmenée par Vladimir Meciar, son fougueux et imprévisible premier ministre, la Slovaquie semblait avoir bien peu d'atouts, avec l'omniprésence d'une industrie lourde, notamment celle de l'armement, largement tournée vers l'ex-URSS, et un Etat à bâtir de zéro dans un climat de méfiance, voire d'hostilité, de la part des voisins européens, traumatisés par le morcellement yougoslave. En outre, Bratislava ne pouvait pas présenter au monde le visage rassurant et prestigieux d'un Vaclav Havel.

Or, contrairement à de nombreuses prévisions, la Slovaquie indépendante n'a pas sombré. Même si elle n'a pas échappé, comme d'autres, à la « maladie infantile de la démocratie », à savoir une instabilité politique chronique, avec six gouvernements depuis la chute du communisme en 1989, la Slovaquie a enregistré, depuis, des succès à faire pâlir d'envie bien d'autres anciens pays socialistes. En 1994 la croissance, stimulée par un boom des exportations, a atteint 4,5 % ; les réserves de l'Etat ont été multipliées par quatre ; la balance des paiements a connu un excédent ; on a assisté à un tassement de l'inflation (11,4 %) et du chômage (14 %). Vladimir Meciar prévoit même d'introduire, d'ici la fin de 1995, la convertibilité totale de la couronne slovaque et s'est aussi offert le luxe de refuser, au début de l'année, un crédit de 33 millions de dollars (165 millions de francs) du FMI. Faussement modeste, il affirme qu'« *il n'aurait pas été moralement correct d'accepter cet argent alors que d'autres pays en ont plus* »...

Coutumier des hyperboles, Vladimir Meciar, revenu au pouvoir pour la troisième fois en trois ans après les élections législatives d'octobre 1994, n'hésite pas à dire que la Slovaquie deviendra « *la perle cachée* » du Vieux Continent et se prend même à rêver à l'accueil des jeux Olympiques de 2006.

Vladimir Meciar, tant décrié comme un démagogue irresponsable, n'en finit pas de multiplier les paradoxes. En fait, ce fils d'un tailleur de Slovaquie centrale, exclu du Parti communiste tchécoslovaque après la « normalisation » de 1968, se révèle parfois plus pragmatique qu'il n'en a l'air. Malgré des déclarations intempestives, Vladimir Meciar a, depuis son retour au pouvoir, fait volte-face en imposant deux mesures aux antipodes des attentes de son électorat : le budget de 1995, dans la droite lignée des recommandations du FMI, est encore plus austère que celui du gouvernement précédent. Et, contrairement à toute attente, il a conclu, en mars, un traité de bon voisinage avec la Hongrie, considéré en Occident comme un modèle du genre pour le règlement des contentieux sur les frontières et les minorités dans l'Europe post-communiste. Signe de ce souci de « respectabilité » qui lui fait tant défaut, Vladimir Meciar affirme que la Slovaquie, après la Hongrie et la Pologne, déposera sa demande d'adhésion à l'Union européenne en juin.

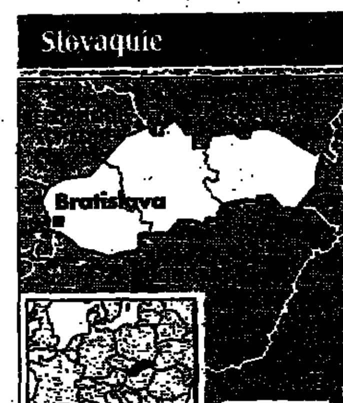
Vladimir Meciar s'est même offert le luxe de refuser un crédit de 33 millions de dollars du FMI. Faussement modeste, il affirme qu'« il n'aurait pas été moralement correct d'accepter cet argent alors que d'autres pays en ont plus besoin »...

Mais là s'arrêtent les limites du « modèle slovaque ». Si Vladimir Meciar, de loin la personnalité la plus imposante dans un paysage politique très fragmenté, est incontestablement l'homme qui détermine les choix stratégiques de la jeune Slovaquie indépendante, il excelle aussi dans le clientélisme et la manière forte de gouverner. Outre ses progrès économiques incontestables, *la Slovaquie détient* la particularité peu enviable d'être le seul pays de la région qui comprenne dans son gouvernement, aux côtés de la formation hétéroclite de M. Meciar, un parti ultra-nationaliste et « ouvriériste » d'un autre âge.

Rien n'illustre mieux les dérapages de la « méthode Meciar » que la première séance du nouveau Parlement, en novembre 1994, baptisée la « nuit des longs couteaux ». D'entrée de jeu, Vladimir Meciar a fait voler en éclats toute perspective de coalition avec l'opposition démocratique en opérant une razzia sur les postes clés de l'Etat. En l'espace de quelques jours, il a nommé ses fidèles à la tête des médias du service public (radio, télévision et l'agence de presse TASR), changé la composition des conseils de l'audiovisuel et de la privatisation, révoqué le procureur et engagé un vaste mouvement de destitution des préfets. Signe des temps, la télévision, qui a supprimé trois émissions satiriques jugées peu favorables au régime, est tellement peu crédible *que dans l'ouest du pays et à Bratislava* c'est la chaîne privée tchèque, TV Nova, qui détient la plus grande audience.

Les adversaires de M. Meciar soupçonnent également son gouvernement de vouloir faire main basse sur la privatisation, pratiquement au point mort depuis plus de six mois. Non seulement plusieurs contrats *conclus* par le *précédent* gouvernement ont été annulés, mais la valeur des sociétés destinées à la deuxième phase de privatisation par coupons, retardée de presque un an, a été diminué de moitié. Le gouvernement affirme vouloir favoriser le rachat des entreprises de l'Etat par les employés, qui constituent précisément le gros des troupes de M. Meciar.

« *Depuis son retour à la tête du gouvernement, Vladimir Meciar n'a qu'une seule idée en tête : concentrer le maximum de pouvoir entre ses mains* », estime Brigita Schmögnerova, la vice-présidente de la principale formation d'opposition, le Parti de la gauche démocratique (ex-communiste). Cette surenchère se traduit, notamment, par la lutte acharnée que mène le premier ministre pour obtenir la destitution du président de la République, Michal Kovac, l'un des principaux artisans de la chute de M. Meciar en mars 1994. Le climat de méfiance est tel que le chef de l'Etat s'est même félicité, dans son discours du Nouvel An, du simple fait que les deux hommes se soient serré la main lors de l'investiture du nouveau gouvernement...



Capitale	Bratislava
Superficie	49 036 km²
Population	5 329 000 hab.

Principales ethnies : Slovaques 85,7 % ; Hongrois 10,8 % ; Tsiganes 1,4 % ; Tchèques 1 %.

Taux de croissance du PIB	4,5 %
Taux d'inflation	11,4 %
Taux de chômage	14 %

Mais le plus préoccupant est que cette surenchère en encourage d'autres, notamment chez les alliés *peu fréquentables de M. Meciar*. Même si le très nationaliste Parti national slovaque (SNS) et l'Association des ouvriers n'ont recueillis respectivement que 5,40 % et 7,34 % des voix aux dernières élections, leur présence au gouvernement leur donne une légitimité et une tribune dont ils ne se privent pas.

Bratislava bruisse de nouveau de rumeurs inquiètes. A intervalles réguliers, la presse s'émeut de déclarations émanant des partis au pouvoir, surtout du SNS, qui entretiennent un climat d'incertitude et de crainte. La récente inauguration, par le ministre de l'éducation, d'une exposition consacrée à la mémoire du régime pro-nazi de Mgr Tiso (1939-1945) a alarmé l'opposition et les milieux intellectuels. Quant à l'importante minorité hongroise du pays (11 % de la population), elle se sent à nouveau sur la défensive après la diminution des subventions dont elle bénéficiait *et les Magyars redoutent* d'être dispersés par le projet, maintes fois agité, d'un redécoupage administratif du pays.

Propagande ou réalité ? Soucieux de ménager ses alliés, Vladimir Meciar garde un silence prudent. Mais ces doutes sur les libertés publiques ont été jugés suffisamment sérieux pour que Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office, n'hésite pas à adresser une mise en garde aussi peu habituelle que directe, lors de sa visite à Bratislava en avril : seuls seront admis au sein de l'Union européenne et de l'OTAN les pays qui sont « *clairement ouverts, tolérants et démocratiques* ».

Yves-Michel Riols

L'excès de pêche épuise les ressources mondiales de poisson

Selon la Banque mondiale, la moitié des grandes zones de prise est en rapide déclin

LES CHIFFRES fournis par la Banque mondiale, qui émanent du Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale *(CGIAR), associé au Programme* des Nations unies pour le développement (PNUD), à la FAO et au Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) sont éloquents : entre 1950 et 1989, le total des prises de pêche (en mer et en eau douce) dans le monde a été multiplié par cinq, atteignant jusqu'à 100 millions de tonnes de poissons, crustacés, coquillages et mollusques divers en 1989, année record. Mais la flotte mondiale de pêche est passée de 585 000 bateaux en 1970 à 1,2 million en 1990, et à 3,5 millions d'unités aujourd'hui, sans compter les millions de barques, pirogues et canots non immatriculés.

Jamais la mer et les fleuves n'ont été autant labourés pour d'aussi faibles prises, ce qui explique d'innombrables conflits sur les bancs de pêche. Guerre de la morue entre la Grande-Bretagne et l'Islande, coups de feu dans le golfe de Gascogne entre chalutiers *français et espagnols, guerre du turbot* (flétan noir) entre l'Espagne et le Canada : on ne compte plus les pays qui défendent bec et ongles le garde-manger naturel de leur plateau continental – et au-delà.

D'autres batailles navales sont moins connues, parce que plus lointaines. L'Islande, qui tire du poisson 80 % de la valeur de ses exportations, en ramenant ses quotas de morue de 400 000 tonnes (1987) à 155 000 tonnes (1994), a obligé ses pêcheurs à sillonner de nouveaux « territoires » : l'an dernier, selon un rapport de Greenpeace, des chalutiers islandais ont affronté les gardes-côtes norvégiens dans le Spitzberg, au cours d'une « guerre du cabillaud » qui a duré une semaine. Et deux pêcheurs chinois ont été tués par balles lorsqu'un navire russe a surpris leur chalutier en train de « braconner » le lieu en mer d'Okhotsk. Les navires-usines russes et japonais ne *se gênent pas non plus pour* écumer les côtes de Mauritanie, du Sénégal, de l'Inde, de l'Indonésie ou des Philippines. Les pêcheurs japonais vont même jusqu'à investir les lointaines îles Galapagos, en plein Pacifique, pour y ramasser en masse les boudins de mer (holothuries), dont ils sont friands. Au mépris des règles internationales, puisque l'archipel est un parc national (équatorien) inscrit au patrimoine mondial de l'humanité. Plus aucune mer n'échappe à la razzia.

Les mailles des filets, toujours plus petites, retiennent des poissons toujours plus jeunes, compromettant ainsi l'avenir

Du moins les zones proches du littoral, où se concentrent les poissons et les hommes. Déjà la moitié de l'humanité vit près des côtes, et l'on pourrait atteindre les trois quarts vers 2020, selon les experts *de la Banque mondiale*. Or les poissons aussi ne prospèrent qu'à proximité des terres, qui leur fournissent des hauts fonds propices à l'alimentation et à la reproduction. Une situation commode pour les pêcheurs, qui peuvent ainsi se rendre en une journée sur leur lieu de travail, mais une source intarissable de conflits, puisque ces mers proches sont de plus en plus appropriées et défendues par les puissances riveraines.

C'est pourquoi certains navires se sont équipés pour exploiter les grands fonds, d'où ils remontent *d'étranges poissons* qui ont nom « empereur » ou « grenadier ». Mais ces prises, rares et chères, ne peuvent approvisionner qu'un marché très haut de gamme et ne remplaceront jamais les bancs de harengs ou de merlans. Il est même à craindre que les poissons de grands fonds disparaissent *avant ceux du plateau continental*, tant leur croissance est lente et leur reproduction difficile dans les profondeurs abyssales...

La surexploitation est telle que, déjà, certaines zones de pêche sont au bord de l'épuisement. *C'est notamment le cas du golfe* de Thaïlande, des mers d'Asie du Sud-Est, de la partie méridionale de la mer du Nord et du littoral nord de la Méditerranée. La Banque mondiale estime que neuf des dix-sept grandes zones de pêche de la planète sont en rapide déclin. Au taux actuel des captures, dans certaines zones côtières, c'est plus d'un tiers de la ressource qui disparaîtra si l'on ne se refrène pas.

La ruée sur les bancs se traduit par un terrible gaspillage. On estime que plus d'un quart des prises (27 millions de tonnes) sont rejetées à *la mer après capture* parce que trop chétives, abîmées ou n'entrant pas dans les catégories recherchées par le navire. Et les mailles des filets, toujours plus petites, retiennent des poissons toujours plus jeunes, gaspillant ainsi la ressource et compromettant l'avenir.

On note en outre un grand déséquilibre dans les captures. Alors que l'homme peut puiser dans quelque 5 000 espèces de poisson, des centaines de crustacés, mollusques ou échinodermes, la pêche se concentre sur quelques dizaines seulement. *Il a été calculé que*, en 1991, 40 % des prises provenaient de seulement vingt-quatre espèces. En 1993, *cinq espèces de* poisson fournissent l'essentiel de la pêche mondiale : anchois (8,3 millions de tonnes), lieu d'Alaska (4,6 millions), maquereau du Chili (3,4 millions), pilchard ou sardine du Japon (2,3 millions) et capelan (1,7 million).

Le résultat, c'est que le produit global de la pêche connaît un inquiétant tassement. De 86 millions de tonnes tirées de la mer en 1989, on est passé à 84 millions en 1993, *y compris la production aquacole*, c'est-à-dire d'élevage. Seule en effet l'aquaculture permet de compenser *la disparition du poisson* « *sauvage* ». Il y a dix ans, cette activité fournissait 12 % des *étals de poissonnerie*. Elle a dépassé aujourd'hui 22 %. Les grands pays d'élevage sont la Chine (8,6 millions de tonnes en 1992), l'Inde (1,4 million), le Japon (800 000), l'Indonésie (600 000) et les Etats-Unis (400 000). Les pays *asiatiques concentrent 80 % de la* production d'élevage (poisson, coquillages et algues). En Europe, seule la Norvège émerge du lot avec ses fermes à saumons blotties au fond des fjords. Dans certaines productions très spécialisées, des pays réussissent à rivaliser avec la nature, comme le Japon, la Nouvelle-Zélande ou la France pour la coquille *Saint-Jacques, ou les îles* Salomon pour le tridacne ou bénitier, un bivalve géant que les gourmets japonais apprécient.

L'aquaculture se développe aussi en eau douce, souvent en association avec l'agriculture, comme pour le tilapia (un poisson du Nil) aux Philippines, au Bangladesh, au Ghana et au Malawi, les « *chevrettes* » *en Guyane. Le tilapia, que* l'on surnomme « poulet d'eau » tant son élevage est facile et peu exigeant, est aujourd'hui *exploité* dans quatre-vingt-cinq pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et jusqu'aux Etats-Unis.

L'agriculture, jadis, avait remplacé la cueillette, et l'élevage la chasse. En ce deuxième millénaire finissant, l'aquaculture prend peu à peu la place de la pêche, dernière exploitation « minière » d'une ressource naturelle – avec la forêt tropicale. D'activité économique de première importance, qui fournit 28 % des protéines consommées en Asie (10 % en Europe), la pêche risque de devenir elle aussi une activité *de loisir*, comme la cueillette des champignons, la chasse aux perdrix... et la pêche au gros en mer des Caraïbes. *A moins* que la profession se discipline elle-même ou que la communauté internationale se mobilise pour préserver son patrimoine halieutique, comme elle l'a fait par exemple, pour les baleines et l'éléphant.

Roger Cans

Le Zaïre est totalement démuni face au virus Ebola

Le dernier bilan de l'épidémie de fièvre hémorragique est de 64 morts. Outre Kikwit, deux villes, Mosango et Yassa Banga, sont touchées

Les équipes internationales arrivées dans la ville de Kikwit, premier foyer de l'épidémie de fièvre hémorragique provoquée par le virus Ebola, continuaient, dimanche 14 mai, de recenser de nouveaux cas. Une quatrième religieuse italienne travaillant à l'hôpital de cette ville est morte dimanche. Un cas a été signalé à Kenge, à 170 kilomètres à l'est de Kinshasa. Le président zaïrois, le maréchal Mobutu, a annoncé qu'il annulait un voyage en France en raison de l'épidémie et qu'il faisait don de 10 tonnes de médicaments. Au Zaïre, la désorganisation de l'appareil d'État et le dénuement du système de santé rendent incertaines les mesures de prévention prises par le gouvernement.

KINSHASA
de notre envoyé spécial

L'épidémie de fièvre due au virus Ebola continue de sévir dans la province de Bandundu, à l'est de Kinshasa. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le virus incriminé est bien de même souche que celui qui avait frappé dans le nord du Zaïre en 1976. Sur 76 cas déclarés, 64 personnes sont décédées. Onze nouveaux cas ont été recensés samedi 13 mai et 3 autres dimanche 14 mai.

L'intendante de l'hôpital général de Kikwit, une religieuse italienne de la congrégation des sœurs des pauvres de Bergame, Dina-Rosa Benneri, a succombé dimanche matin. Elle a aussitôt été inhumée dans le cimetière proche de l'hôpital et du couvent, au cours d'une cérémonie organisée dans la précipitation, en présence de plusieurs dizaines de personnes dont certaines se protégeaient la bouche et le nez avec un pan de chemise ou de pagne. Le cercueil, couvert de papier crépon, a été mis en terre par des hommes portant des casques, des masques, des gants et des lunettes de motocycliste, près de tombes fraîchement recouvertes. Les corps sont contagieux et les conseils de prudence sont stricts. Trois autres religieuses italiennes sont mortes depuis le début de l'épidémie.

Le principal foyer infectieux se trouve à Kikwit. Les personnes contaminées sont dirigées sur le « pavillon numéro 3 » de l'hôpital où, en dépit de l'attention et du dévouement du personnel médical et paramédical, il n'existe aucun espoir de traitement. Des équipes de médecins ont commencé à parcourir la ville à la recherche de malades ou de corps : plusieurs personnes contaminées avaient quitté l'hôpital pour finir leurs jours en famille, sans savoir qu'elles traînaient la mort derrière elles. La prospection et la campagne de sensibilisation lancées par les autorités, la semaine dernière, devraient drainer vers l'hôpital un grand nombre de malades. Deux autres villes, Mosango et Yassa Banga, sont également touchées depuis quelques jours et l'OMS craint maintenant que Kenge, une localité équidistante de Kinshasa et de Kikwit, soit atteinte à son tour. La mise en quarantaine de Kikwit reste symbolique : les avions continuent à desservir la ville et des camions de fruits et légumes remontent quotidiennement sur la capitale qui n'est protégée par aucun contrôle sanitaire.

La fièvre hémorragique n'a, pour l'instant, pas été signalée à Kinshasa, mais les services de santé recherchent une aide-soignante soupçonnée d'être contaminée, qui a quitté la clinique où elle était en observation. Quatre autres cas initialement diagnostiqués la semaine dernière ont été « déclassés » au cours du week-end en simples cas « suspects », placés sous surveillance. Ces quatre personnes – des parents de malades décédés à Kikwit – seraient gardées dans un lieu tenu secret afin de ne pas déclencher une vague de panique. Les hôpitaux de la ville ne sont pas armés pour faire face à l'épidémie. Ils ne sont pas non plus en mesure d'accueillir des malades d'autres régions. Au cœur de la capitale, le grand centre hospitalier Maman Yemo, qui devait recevoir quelque 2 500 malades il y a trois ans, est à l'abandon, à l'image de la ville, qui n'a pas été entretenue : plus de matériel ni de médicaments et le personnel n'est quasiment plus payé. Les autres hôpitaux et cliniques ne sont pas mieux lotis. En proie à une grave crise de santé, le Zaïre n'a pas les moyens pour faire face à la moindre épidémie sans l'aide de la communauté internationale.

Frédéric Fritscher

L'Europe constate qu'elle n'a pas de frontière sanitaire

QUELQUES MOIS après l'alerte de l'épidémie indienne de peste, la fièvre hémorragique zaïroise due au virus Ebola vient, une nouvelle fois, rappeler l'absence de politique préventive européenne face aux menaces infectieuses. Les représentants des autorités sanitaires de l'Union européenne doivent se retrouver aujourd'hui à Bruxelles pour tenter d'harmoniser leurs recommandations vis-à-vis de l'épidémie zaïroise. Y parviendront-ils ?

En dépit des informations inquiétantes en provenance d'Afrique, et malgré la fréquence des échanges aériens quotidiens entre le Zaïre et les différents pays d'Europe, aucun réflexe commun de vigilance sanitaire ne s'est déclenché ces derniers jours. Pour leur part, les autorités françaises regrettent cette situation. « *Nous avons demandé, non sans rencontrer quelques difficultés matérielles, la tenue à Bruxelles d'une réunion sur ce thème avec quelques pays de la Communauté, parmi lesquels la Belgique et le Portugal* », nous a expliqué le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé.

Les autorités sanitaires françaises ont, par ailleurs, adressé des informations à l'ensemble des établissements hospitaliers nationaux. Le caractère très contagieux de l'infection par le virus Ebola impose des mesures draconiennes afin de prévenir toute transmission aux membres de l'équipe soignante ou aux autres malades hospitalisés. Le patient doit être pris en charge dans un service spécialisé pourvu d'un circuit d'air indépendant, de sas de communication, d'autoclaves à doubles portes, d'un four incinérateur et d'un dispositif de traitement des effluents. Le personnel soignant doit porter des masques, des vêtements à usage unique et disposer d'installations de douches.

DISPOSITIFS CONTESTÉS

Les spécialistes ont instauré trois catégories d'isolement. Dès la première, les malades sont hospitalisés dans des salles standard et le personnel est pourvu de vêtements protecteurs. Ceux de la seconde catégorie sont isolés dans des salles de haute sécurité à ventilation séparée. Enfin, les malades à très haut risque doivent être placés sous des tentes en plastique de configuration spécifique. Les personnes ayant été en contact avec les malades doivent elles aussi être isolées. La surveillance des suspects et le traitement des malades entraînent par ailleurs une série d'examens de laboratoires à partir de prélèvements biologiques qui doivent être manipulés avec le maximum de précautions. Dispose-t-on en France de telles infrastructures ? Selon certains responsables sanitaires, tous les services des malades infectieux des centres hospitalo-universitaires français disposent de telles chambres d'isolement. Cette affirmation est contestée par les spécialistes civils ou militaires que nous avons contactés. « *Il n'existe pas en France d'infrastructures permettant la prise en charge rapide et adaptée de malades potentiellement infectés par le virus Ebola. Une telle situation n'est pas normale* », nous a ainsi déclaré le professeur Jacques Drucker, directeur du réseau national de santé publique.

Dans ce contexte, certains infectiologues, qui souhaitent garder l'anonymat, ne cachent pas leur inquiétude à l'idée de devoir accueillir des malades suspects ou victimes de fièvres hémorragiques. Selon eux, les quelques mesures prises par les autorités sanitaires françaises ne peuvent être d'aucune efficacité ! « *L'exemple de l'épidémie indienne de peste n'a servi à rien*, expliquent-ils. *On se borne aujourd'hui à donner aux voyageurs aériens un papier qu'ils remplissent, correctement ou pas. Il ne s'agit là que de poudre aux yeux.* »

Jean-Yves Nau

Le gouvernement israélien entérine les saisies de terres à Jérusalem-Est

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Par 9 voix « pour », 4 « contre » et 4 abstentions, le gouvernement israélien a entériné, dimanche 14 mai, la décision prise fin avril par Itzhak Rabin de confisquer 53 hectares de terres dans la partie arabe annexée de Jérusalem. D'abord opposé à tout débat sur la question, le premier ministre, dont « *l'exercice personnel du pouvoir* » a été critiqué par tous les journaux, y compris ceux qui soutiennent les confiscations, s'y est résolu, sous la pression des « colombes » de son gouvernement.

Aucune des voix dissidentes qui se sont exprimées n'a remis en cause le principe de la confiscation, mais le mode de décision, ainsi que son opportunité. En substance, l'argumentation tient en ceci : au moment où le processus de négociation avec les Palestiniens est dans l'impasse, nous n'avions pas besoin de cela. Les quatre ministres du parti Meretz qui ont voté « contre » et les quatre travaillistes qui se sont abstenus auraient souhaité qu'il soit mieux tenu compte de la protestation internationale sur ce sujet. Ils demandaient non pas l'annulation de la saisie mais son « *gel* », mesure notamment soutenue par trois écrivains israéliens célèbres venus manifester à la porte du conseil des ministres : Shoulamit Har Even, Meïr Shalev et David Grossman. « *Cette décision*, a dit ce dernier, *est contraire à la paix et va éterniser l'état de guerre.* »

Les « colombes » n'ont finalement obtenu qu'une petite phrase du premier ministre, aussitôt présentée par Yossi Sarid, chef de file du Meretz, comme une grande victoire pour son parti et « *un engagement extrêmement important* » de la part de M. Rabin. Cette phrase, que le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, Adnane Omrane, a comparée à « *une petite piqûre de morphine visant à calmer l'indignation arabe* », est la suivante : « *Ce gouvernement n'a pas d'autres projets de saisies de terres pour construire des logements à Jérusalem.* »

Les Palestiniens, qui n'ont pas oublié les promesses précédentes de M. Rabin concernant le « *gel* » des colonies juives en Cisjordanie occupée – des milliers de logements ont été ajoutés aux colonies existantes – n'ont pas été convaincus. Ils rappellent en premier lieu que le tiers environ des 53 hectares récemment saisis n'était pas « *le projet* » de « *ce* » gouvernement, mais du précédent. « *Qui nous dit combien de projets anciens vont ressortir des tiroirs pour être simplement entérinés par* « ce » *gouvernement ?* », demande un notable arabe de Jérusalem-Est.

Ensuite, le gouvernement ne s'interdit pas de saisir des terres à d'autres fins que la construction de logements (routes, bâtiments publics, etc.). Enfin, le texte ne concerne que Jérusalem au sens israélien du terme, c'est-à-dire la municipalité actuelle, élargie après l'annexion de 1967 et qui peut l'être encore, puisque les dizaines de milliers d'habitants juifs des cités-dortoirs édifiées à l'extérieur immédiat de la Ville sainte – le « Grand Jérusalem » – réclament, de nouveaux agrandissements de leurs quartiers et leur rattachement à la cité.

Bref, pour les Palestiniens, la lutte pour l'annulation pure et simple des dernières confiscations continue. « *Ce n'est pas seulement une violation des résolutions des Nations* unies, a dit Marouane Kanafani, conseiller de Yasser Arafat, *c'est aussi une violation grossière de notre accord de paix, puisque le sort de Jérusalem doit être négocié au plus tard l'an prochain.* »

Patrice Claude

Le « chef des renseignements » de la secte japonaise Aum est arrêté

TOKYO
de notre correspondant

Annoncée depuis plusieurs jours comme imminente, l'inculpation pour homicide du gourou de la secte Aum Shinri-kyo, Shoko Asahara, a été confirmée. L'arrestation pourrait être immédiate : le gourou serait dans le bâtiment « Satian 6 » du siège de la secte à Kamikuishiki, au pied du Fuji, dont l'accès est, depuis le dimanche 14 mai interdit.

A partir de documents et d'aveux de membres de la secte, la police a établi que l'attentat dans le métro de Tokyo du 20 mars, qui a causé la mort de 12 personnes et l'intoxication de 5 500 autres, a été perpétré sur les instructions du chef de la secte. Avec Asahara, une trentaine de membres de Aum feront l'objet de mandats d'arrêt, dont une vingtaine pourraient être inculpés d'homicide et de complicité d'homicide. Les enquêteurs ont, semble-t-il, préféré jusqu'à présent ne pas arrêter Asahara sous le simple soupçon de préparation à homicide tout en le tenant sous haute surveillance. Officiellement il était en fuite.

Un développement semble confirmer que les enquêteurs ont décidé de porter l'« estocade» : dans la soirée du 14 mai, un membre de la secte considéré comme l'un des plus dangereux a été arrêté à Tokyo. Il s'agit de Yoshihiro Inoue, « directeur des services de renseignements » dans la terminologie de l'organisation, calquée sur celle d'un Etat, et à ce titre responsable des opérations de « commandos ». Inoue est soupçonné d'avoir dirigé l'attentat du 20 mars. Takeshi Matsumoto, un de ses agents, responsable d'enlèvements, demeure en fuite.

La grande inconnue reste la réaction des membres de la secte à l'arrestation du gourou. Des « psychologues estiment qu'elle suscitera la confusion parmi les fidèles, voire des actes désespérés. Elle risque aussi de provoquer des représailles de la part des plus fanatisés. Cette première inconnue se double d'une autre : les activistes de la secte ont-ils été neutralisés, ou disposent-ils encore de gaz ou d'autres armes ? Le déploiement de 60 000 policiers durant le week-end indique que la police n'écarte pas cette hypothèse. En revanche l'explosion, samedi, d'une bombe dans l'aéroport de Narita, ne semble pas liée.

Les conclusions de l'enquête reposent sur un faisceau d'indices et d'aveux. Après le chef de l'« équipe des chimistes » Masami Tsuchiya, qui a reconnu avoir fabriqué du sarin (employé dans l'attentat), un autre suspect, également arrêté, Seiichi Endo (« ministre de la santé») vient lui aussi de révéler avoir participé à la fabrication du gaz. Docteur en médecine et chercheur au département des maladies virales à l'université de Kyoto, Endo aurait agi sur instructions de Shoko Asahara tant pour l'achat des substances nécessaires à la fabrication du sarin que pour les expériences. Il est soupçonné d'avoir aussi travaillé au développement d'armes bactériologiques.

Un autre membre de la secte a, en outre, avoué avoir déposé des sacs en plastique contenant du sarin le 20 mars dans un wagon du métro. Ses aveux, corroborés par ceux d'un autre fidèle, constituent la première preuve directe de l'implication de la secte. La police dispose également de deux indices : les tonnes de substances, dont celles nécessaires à la fabrication du sarin, trouvées au siège de la secte à Kamikuishiki, et les sacs qui contenaient le gaz, semblant avoir été fabriqués grâce à une machine découverte sur le site.

Philippe Pons

Algérie : prochaine unification entre le GIA et l'AIS

ALGER : le président de la délégation parlementaire de l'ex-Front islamique du salut (FIS) à l'étranger a annoncé une prochaine unification « *entre le Groupe islamique armé (GIA) et l'Armée islamique du salut (AIS), la branche armée du FIS* ». Par ailleurs, une délégation d'experts de la « troïka » européenne est arrivée samedi 13 mai à Alger pour une visite au cours de laquelle elle devait être reçue par le ministre des affaires étrangères. – *(AFP.)*

Somalie : l'explosion d'un obus fait neuf morts dans une école

MOGADISCIO : huit enfants et une femme ont été tués, samedi 13 mai, par un obus tombé sur une école coranique du quartier de Bermuda, au sud de Mogadiscio. Les combats opposent les partisans du « président par intérim » Ali Mahdi et ceux du « général » Mohamed Farah Aïdid. L'organisation islamiste Jihad el-Islam a juré, dans un communiqué, de prendre les armes contre les factions si celles-ci ne parvenaient pas à un accord. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE :

■ **ALGÉRIE : le doublement du gazoduc transméditerranéen** sera achevé comme prévu en juin, a indiqué dimanche 14 mai la société nationale Sonatrach. Ce gazoduc relie le champ de Hassi R'mel, dans le sud, à l'Italie, *via* la Tunisie. En revanche, le gazoduc Algérie-Maroc-Espagne, en cours de construction, connaîtrait du retard du fait des affrontements en Algérie. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN : mille enfants ont été libérés** par l'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA, opposition armée sudiste), après une négociation menée par l'Unicef, a annoncé dimanche 14 mai une source gouvernementale à Khartoum. La SPLA détiendrait environ 20 000 enfants enlevés à leurs familles, selon des témoignages recueillis par la Commission des droits de l'homme de l'ONU. – *(AFP.)*

■ **ZIMBABWE : le directeur et deux rédacteurs de l'hebdomadaire** indépendant *Financial Gazette* ont été arrêtés samedi 13 mai et inculpés de diffamation criminelle, pour avoir publié une série d'articles sur le mariage supposé du président Mugabe et de sa maîtresse Grace Marufu. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : le pays envisage de construire dix centrales** nucléaires au cours des vingt prochaines années, mais l'arme atomique ne fait pas partie de ses projets, a déclaré le directeur de l'Agence iranienne de l'énergie atomique, dans un entretien publié, dimanche 14 mai, par le *New York Times*. – *(Reuter.)*

■ **GAZA : les intégristes islamistes** palestiniens du Hamas et du Djihad islamique ont rejeté, dimanche 14 mai, l'injonction de l'Autorité de Yasser Arafat de déposer les armes, alors qu'expirait le délai d'un mois qu'elle leur avait accordé pour s'y soumettre. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **TCHÉTCHÉNIE : le village de Bamout**, une des dernières poches de résistance, a de nouveau été la cible de l'artillerie russe, dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 mai, a indiqué l'agence Interfax. Le ministre de la défense, Pavel Gratchev, a déclaré que l'intervention russe en Tché[redacted] *aussi longtemps que nécessaire pour que les bandits prennent conscience de l'état désespéré de leur situation* ». – *(AFP.)* [redacted]

■ **BOSNIE : un prêtre et une religieuse** ont été retrouvés morts, samedi 12 mai, à Banja Luka, au lendemain du dynamitage d'une église catholique de cette ville sous contrôle serbe. Par ailleurs, les Serbes de Bosnie ont décidé de restreindre de plus de la moitié la fourniture en gaz de Sarajevo, obligeant les autorités à en priver tous les abonnés non prioritaires. – *(AFP, Reuter.)*

■ **AZERBAÏDJAN : l'ex-ministre de la défense, Raguim Gassiev**, a été condamné à mort le 12 mai, a indiqué l'agence Touran. M. Gassiev était accusé d'avoir mal défendu les villes de Choucha et Latchine, prises en 1992 par les indépendantistes arméniens du Haut-Karabakh. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : Aleksander Kwasniewski a été désigné**, samedi 13 mai, pour être candidat à l'élection présidentielle de l'automne, par son parti, l'Alliance de la gauche démocratique (ex-communiste), actuellement au pouvoir. – *(Reuter, AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **MEXIQUE : les rebelles zapatistes**, qui ont repris le dialogue avec le gouvernement vendredi 12 mai, ont rejeté les propositions visant à concentrer la guérilla en trois zones et à la transformer en « *organisation légale* ». Les zapatistes insistent sur le retrait des troupes gouvernementales de la zone du conflit au Chiapas. – *(AFP.)*

■ **CUBA : vingt-trois « boat people »** ont été interceptés, dimanche 14 mai, par les garde-côtes américains près de la côte de la Floride. Une grève générale de la communauté cubaine est prévue mardi 16 à Miami pour protester contre la nouvelle politique de refoulement adoptée par les Etats-Unis. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CHINE : Pékin a procédé, lundi 15 mai, à un essai nucléaire**, a annoncé le ministère japonais des affaires étrangères. Cet essai intervient peu après la visite à Pékin du premier ministre japonais, M. Murayama, dont le gouvernement insiste pour que Pékin mette fin à ces expérimentations. – *(AFP.)*

■ **NÉPAL : le gouvernement de Katmandou a remis** aux autorités chinoises 53 Tibétains qui avaient fui leur pays, a assuré, dimanche 14 mai, l'organisation Tibet Information Network. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

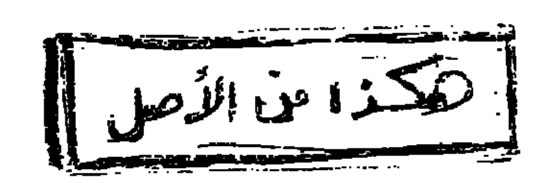
■ **UNION EUROPÉENNE : la mise en place de la phase finale de l'union monétaire européenne** en 1997 est « *extrêmement improbable* », a déclaré le ministre allemand des finances, Theo Waigel, dans une interview à l'hebdomadaire *BZ am Sonntag*. M. Waigel estime que la mise en place d'une union monétaire n'est pas fondamentalement remise en cause par les récents désordres monétaires.

■ **ÉTATS-UNIS : les prix de détail** ont augmenté de 0,4 % en avril par rapport à mars. Ils avaient crû de 0,2 % en mars par rapport à février. En un an (avril 1995 comparé à avril 1994), la hausse est de 3,1 %. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : la hausse des prix à la consommation** a atteint 8 % en avril, selon la Banque centrale – soit davantage que sur l'ensemble de 1994 (7,4 %). Le relèvement du taux de la TVA à partir du 1er avril est responsable de près de 1,5 point de hausse. Les prix des biens de consommation ont augmenté de 10 % à 15 % en avril. Sur les quatre premiers mois de l'année, l'inflation a été de 23,66 %. – *(AFP.)*

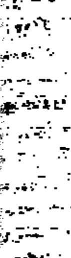
■ **VENEZUELA : le pays a enregistré en 1994** un retard de paiement de 900 millions de dollars sur le service de sa dette extérieure et de 600 millions sur sa dette non restructurée, a reconnu le 12 mai le président de la Banque centrale. Avec ce retard, le service de la dette va augmenter de 23,9 % en 1995. Le budget vénézuélien y consacrera 5,274 milliards de dollars (32,13 % des dépenses courantes). – *(AFP.)*

■ **CHILI : un projet de loi privatisant** les sociétés de distribution d'eau potable et les services d'assainissement a été signé par le président Eduardo Frei. L'Etat gardera 35 % des parts. Le produit de la vente doit permettre de lancer un programme de développement de 1,85 milliard de dollars sur six ans. – *(AFP.)*



: prochaine unification GIA et l'AIS

: l'explosion d'un obus … morts dans une école



GAUCHE Lionel Jospin a tiré les leçons de sa campagne présidentielle devant la convention nationale du Parti socialiste, samedi 13 mai, en ne minimisant pas les écueils disposés sur son chemin par la direction de son parti. Ses proches redoutent que celle-ci ne veuille le transformer en « *icône* ». ● DOCUMENT. Dans une note adressée le 12 avril à Henri Emmanuelli, Jean Glavany, porte-parole du PS, proche du premier secrétaire, suggère à ce dernier une stratégie pour faire obstacle à une éventuelle tentative de mainmise de M. Jospin et de ses alliés sur le parti. ● MUNICIPALES. La convention convoquée le 13 mai pour préparer les élections municipales n'est pas parvenue à trancher tous les cas litigieux, qui seront soumis au bureau national le 17 mai. Outre des conflits internes, comme à Niort, dans les Deux-Sèvres, le PS doit résoudre des difficultés avec le PCF.

Lionel Jospin se prépare à faire face à la direction du PS

Conscient des difficultés qui l'attendent dans son nouveau rôle de chef de l'opposition, le candidat socialiste à l'élection présidentielle mesure l'hostilité dont il est l'objet de la part du premier secrétaire, Henri Emmanuelli, et des alliés de celui-ci

LIONEL JOSPIN s'est beaucoup flatté, au cours de la campagne présidentielle, d'« *apprendre vite* ». Depuis le 7 mai, il semble toujours dans les mêmes dispositions. En trois jours, son discours a radicalement changé. Le PS s'était promis de ne toucher à rien jusqu'aux élections municipales. Il n'est pas dit que ce petit scénario de convivialité soit respecté.

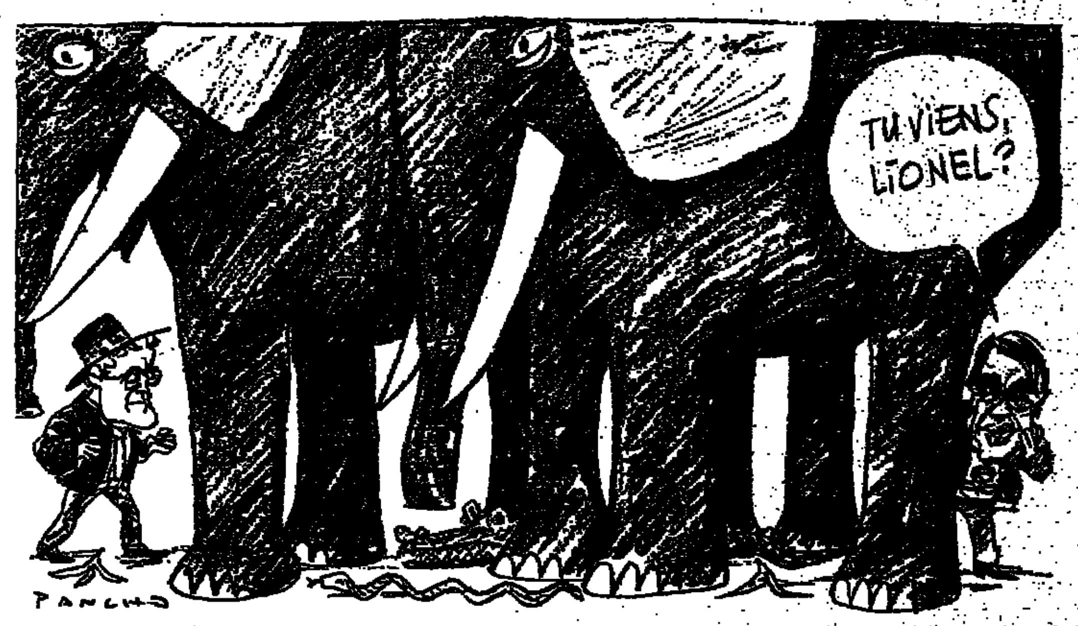
En trois jours, donc, M. Jospin s'est singulièrement raidi. Mercredi 10 mai, jour symbolique pour toute la Mitterrandie, la première réunion du bureau national du PS après le « *succès* » du second tour baigne dans un esprit de concorde rarement vu rue de Solférino. « *Nul ne sera de trop* », promet, la main sur le cœur, Henri Emmanuelli, prêt même à faire le don de sa personne. « *Lionel nous dira ce qu'il souhaite, je suis ouvert à toutes les possibilités* », conclut-il. La photo est belle. Le discours est beau comme l'antique. M. Jospin est lui-même parfait dans ce décor tout rose, faisant acte de disponibilité pour tous ses camarades et exprimant son peu de passion pour « *les positions protocolaires* ».

Samedi 13 mai, convention nationale du PS. Changement de cadre et d'ambiance. Devant les élus du parti pressés de boucler les négociations sur les élections municipales, M. Jospin fixe le cap, donne la leçon et tire, pour la première fois en public, les leçons de la campagne présidentielle.

Il se pose comme l'interlocuteur privilégié de Jacques Chirac, en précisant les limites de la victoire et du pouvoir du nouveau président. « *Cette élection*, juge-t-il, *n'est pas la naissance de quelque chose de politiquement important, et ce nouveau pouvoir ne bénéficiera pas de la même force initiale que nous en 1981 (...). Ce nouveau pouvoir, né de très fortes contradictions, ne sera pas capable de répondre aux attentes de ce pays.* » Pour les élections municipales, il confirme sa volonté de s'engager pleinement dans la campagne et en profite pour assurer de « *sa disponibilité pour la suite des combats politiques auxquels, naturellement,* [il prendra] *part* ».

ÉCUEILS

A la tribune, où se tiennent côte à côte M. Emmanuelli et Jean Glavany, chargé de la communication au secrétariat national et principal lieutenant du premier secrétaire du PS, un ange passe. Leur malaise sera encore plus grand lorsque, retraçant les différents épisodes de la campagne présidentielle, M. Jospin a relevé, un par un, tous les écueils mis sur sa route : une campagne engagée beaucoup trop tard par un parti incapable de se retourner dès la non-candidature de Jacques Delors ; la candidature du président de Radical, Jean-François Hory, et les négociations qu'on voulut lui imposer avec ce parti. « *J'ai refusé cette rencontre ; si je ne n'avais pas pris cette décision, je n'aurais pas été au second tour* », affirmera-t-il. Enfin et surtout, cet « *écart public* » du PS, cette « *façon de traiter la question du bilan* » et de réclamer plus de révérence à l'égard de François Mitterrand, toutes choses qui, selon M. Jospin, consistaient à mettre en doute « *sa capacité à vraiment "présidentialiser" cette campagne* ».



Sans être cité, M. Glavany était cette fois directement visé. C'est lui qui, précisément, le 12 avril, rendant compte à sa manière du bureau national du PS, faisait état d'une démarche consistant à aller prier M. Mitterrand de s'impliquer davantage aux côtés de M. Jospin.

Démentis, psychodrame, colère contenue du candidat, plates excuses de M. Emmanuelli. Cette interprétation mérite aujourd'hui d'être reconsidérée à la lecture de la note confidentielle que *Le Monde* publie ci-dessous, datée du même jour du 12 avril, adressée à M. Emmanuelli et signée Jean Glavany.

Sa lecture est confondante, car elle révèle que la direction actuelle du parti n'a, quoi qu'elle en dise sur les estrades, qu'un souci en tête : la préservation de ses intérêts et de ses positions ; qu'elle n'a jamais cru au « *souffle* » de la campagne de M. Jospin ; et que son seul objectif était de « *relégitimer* » M. Emmanuelli et de maintenir « *la ligne de Liévin* ». Pour ce faire, une seule technique, que l'on peut résumer d'une formule : « le passage de la main dans le dos ». Etre, comme le dit M. Glavany, « *irréprochable* ». « *Un rapport de forces est un rapport de forces*, écrit M. Glavany, *et celui, le croyant favorable, qui ne cherche pas à en profiter est un naïf.* »

Un mois après, il paraît évident que M. Emmanuelli et ses proches misent beaucoup sur la « *naïveté* » de M. Jospin. Cette note serait presque caricaturale si, depuis le 7 mai, le « *dispositif* » préconisé par M. Glavany ne semblait pas respecté presque à la lettre par son destinataire. « *Rendre hommage chaleureusement au candidat* » : M. Emmanuelli n'a fait que cela. « *Lionel, merci !* » écrit-il encore cette semaine à la « une » de l'hebdomadaire du parti, *Vendredi*. Eviter le piège de « *l'archaïsme* » et « *prendre la main* » : dès le 7 au soir, M. Emmanuelli annoncait son vif désir d'ouvrir le grand chantier de la rénovation. Grande campagne d'adhésion : elle a été confirmée samedi dernier.

En résumé, cette note secrète montre bien que M. Jospin est face à une véritable stratégie, au mieux de contournement, au pire d'étouffement, de la part de la direction du parti, pour laquelle, fondamentalement, l'aventure de M. Jospin ne peut être qu'une parenthèse. Ses proches redoutent déjà que cette direction n'arrive à le transformer en « *icône* ». Lundi matin les mêmes s'interrogaient sur « *les bons sentiments* » de M. Emmanuelli qui rappelle dans *Libération* que, s'agissant de la direction du parti, « *tout est possible* ». M. Jospin, dans un tel contexte de duperies, va devoir rapidement se déterminer. Schiller avait sans doute le mot juste : « *Le zèle des amis est parfois plus néfaste que la haine des ennemis.* »

Daniel Carton

Contentieux avec les communistes pour les municipales

La situation de Saint-Etienne constitue le principal point de litige

OUVRANT, samedi 13 mai, la convention nationale du PS consacrée à la préparation des élections municipales, Henri Emmanuelli s'est voulu optimiste. « *Tous ensemble*, s'est-il enthousiasmé, *avec les communistes, avec les radicaux, avec les écologistes, avec les syndicalistes, avec les militants associatifs, avec tous ceux qui nous ont quittés, avec ces femmes et ces hommes qui, chaque jour, dans leurs organisations, dans leurs associations, agissent sur le terrain contre l'immobilisme et contre les inégalités, nous amplifierons le processus de reconquête que nous venons d'entamer, nous remporterons les élections municipales de juin et préparerons, pour 1998, une nouvelle alternance !* »

Ce rassemblement général de la gauche, cette volonté, comme l'a dit Claude Bartolone, chargé des élections au secrétariat national, d'« *embellir la dynamique* » de l'élection présidentielle, n'est pas encore satisfaite. Si la situation est beaucoup moins confuse qu'en 1989, la convention nationale n'a pas permis de tout régler. Selon les pointages de M. Bartolone, sur 452 villes de plus de vingt mille habitants, 399 têtes de liste PS ont été ratifiées, ce qui laisse pendants 53 autres cas, dont 21 rien que dans les DOM-TOM.

Il existe deux sortes de difficultés : les contentieux internes au PS, que M. Emmanuelli a jugés, samedi, « *inacceptables* », et les problèmes d'ajustement avec les partenaires communistes. Dans le premier cas de figure s'inscrivent les villes de Niort *(lire ci-dessous)*, Marseille, Béziers et Clichy. Pour Marseille, que les socialistes pensent encore pouvoir sauver, M. Emmanuelli comptait s'entremettre personnellement pour engager Michel Pezet et le député des Bouches-du-Rhône, Marius Masse, à se ranger derrière le président du conseil général de ce département, Lucien Weygand.

A Béziers, le maire socialiste sortant, Alain Barrau, est menacé par une liste qui pourrait être conduite par Eliane Bauduin, conseillère générale de l'Hérault, qui fut l'une de ses proches collaboratrices. A Clichy, à la demande du maire sortant, Gilles Catoire, a été examinée, sans pour l'instant trouver de solution, la situation d'une liste dissidente socialiste, qui pourrait être emmenée par une conseillère régionale, Catherine Alfarabo.

Avec les communistes, la situation de Saint-Etienne constitue le principal point de litige, susceptible d'entraîner d'autres conflits dans d'autres villes. Selon l'un des négociateurs socialistes, participant aux dernières tractations avec la direction du PCF, le 11 mai, « *le ton a nettement changé* » à partir du moment où le cas stéphanois a été mis sur la table. Bien que battu en 1983 et 1989, bien qu'âgé de soixante-seize ans, l'ancien maire, Joseph Sanguedolce, entend mener la bataille de la gauche dans cette ville apparemment « récupérable ». Les socialistes veulent imposer une liste commune conduite par Gérard Lindeperg. Le PCF, souhaitant visiblement briser le postulat selon lequel une ancienne ville communiste gagnée par la droite finit par se donner aux socialistes, semble intraitable sur ce sujet. Dès lors pourrait s'ensuivre, de la part du PS, une reconsidération de ses positions à Amiens et à Nîmes.

Dans la banlieue parisienne, des difficultés proviennent du fait qu'au lendemain de l'élection présidentielle les socialistes, se fondant sur les scores de Lionel Jospin, relèvent la tête face à la pression municipale des communistes. La convention a d'ores et déjà donné son accord pour des « primaires » à Ris-Orangis, dans l'Essonne, et à Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis.

Enfin au chapitre des questions, il faut relever qu'après avoir reçu l'ordre, en 1989, de s'inscrire dans le sillage de Jean-Pierre Soisson, les socialistes d'Auxerre ont eu le contre-ordre de mener, cette fois, la bataille contre l'ancien ministre d'« ouverture », qui a soutenu Jacques Chirac à l'élection présidentielle.

D. C.

La stratégie du « professeur » Glavany

ON NE POURRA PAS dire que la direction du Parti socialiste ne s'était pas préparée à toutes les éventualités. Dans une « *note* » de six pages, adressée le 12 avril à Henri Emmanuelli, premier secrétaire, Jean Glavany, chargé de la communication au secrétariat national, exposait de façon précise le « *dispositif d'après élection présidentielle* » qu'il conseillait à la direction du PS de préparer.

Cette stratégie reposait, tout d'abord, sur un « *constat* » : « *Le parti risque d'être soumis, après l'élection, à une nouvelle crise ou, en tout cas, à une nouvelle entreprise de déstabilisation, (...) visant à contester une ligne politique, celle de Liévin, qu'on pourrait appeler plus positivement "l'ancrage à gauche", en tentant de s'appuyer sur un nouveau rapport de forces, celui de l'élection présidentielle.* »

« AGIR VITE » et « TAPER FORT »

Selon M. Glavany, « *il ne faut pas surestimer ce risque* », pour trois raisons. *Primo*, parce que « *les municipales vont exercer, en mai et juin, leur effet de glaciation* » ; *secundo*, « *parce qu'il eût fallu que le candidat et sa campagne lèvent un souffle qui emporte tout sur son passage (ce qui n'est pas encore le cas à ce jour...), que le parti et son premier secrétaire soient déloyaux ou "reprochables" (ce qui n'est pas le cas non plus)* » ; *tertio*, « *parce qu'il faudrait trouver un homme (ou une femme...) en situation et en légitimité, une explication politique qui tienne la route (la ligne du parti, à l'inverse de la campagne, serait-elle trop à gauche ?) et une occasion concrète* ».

M. Glavany estime toutefois qu'il ne faut pas non plus « *sous-estimer* » le risque d'une opération de déstabilisation : « *Pourquoi voudrait-on que certains ne cherchent pas à refaire avril 1993* [la prise de la direction du PS par Michel Rocard] *ou juin 1994* [le remplacement de M. Rocard par M. Emmanuelli à la tête du PS] *à leur profit ? D'autant que quelque sentiment de revanche traîne çà et là...* » Pour parer à toute éventualité, note M. Glavany, « *la meilleure défense, c'est l'attaque* ».

« *Il faut donc agir vite (...) et taper fort. (...) C'est dès le soir même des résultats électoraux définitifs que le débat doit être lancé* », grâce à la déclaration du premier secrétaire lors de cette soirée électorale, indique-t-il. Il conseille au premier secrétaire de « *rendre hommage chaleureusement au candidat, le remercier, le féliciter (loyauté jusqu'au bout !)* », puis de « *prendre la main* », sur le mode : « *Il me revient d'entamer, dès ce jour, la reconstruction, la rénovation, la refondation du parti, qui doit, dans les années qui viennent, faire renaître l'espérance à gauche.* »

Pour lancer ce travail de refondation, M. Glavany propose que M. Emmanuelli ouvre « *trois grands débats* ». Le premier porterait sur le « *projet politique* ». « *L'échec de la gauche*, écrit-il, *est un échec économique et social, c'est la redistribution en panne, les inégalités croissantes. D'où le coup de barre à gauche (...). Confirmer Liévin et reparler à la gauche sans ambiguïté.* » Deuxième débat : « *La stratégie d'alliance : il n'y a pas d'autre solution que la stratégie de rassemblement des forces populaires, mais la société a changé, les partis aussi. Il faut donc une traduction politique aux Assises de la transformation sociale. (Pourquoi pas, là, le contre-gouvernement pour commencer ? A moins que ne se situe, là, le Conseil national de l'opposition ?)* ». Enfin, « *pour ce projet politique, il faut un parti moderne, rénové, refondé* ».

Une fois le débat ainsi lancé, M. Glavany envisage la manière de le « *trancher* », non pas à l'occasion d'un congrès, mais lors de « *trois grandes conventions* » sur les thèmes évoqués. « *L'idée est de relégitimer le premier secrétaire* », écrit-il. Pour mener à bien cette manœuvre de grande envergure, il insiste sur la nécessité de mettre la direction du parti « *au travail* » et d'en faire une « *machine efficace* ». En attendant, et pour remobiliser les énergies, M. Glavany évoque l'idée « *formidable* » d'une « *fête du Parti socialiste autour de François Mitterrand* », dont « *Julien* » (Dray) serait chargé.

Les socialistes sont toujours divisés à Niort

NIORT
de notre correspondant

Le score de Lionel Jospin (54 %) au second tour de l'élection présidentielle a plutôt constitué une bonne nouvelle pour la gauche niortaise. Cette nouvelle serait meilleure encore si les socialistes ne s'apprêtaient à engager la bataille des municipales en ordre dispersé. Car la guerre continue de faire rage entre Bernard Bellec, le maire socialiste sortant, et Ségolène Royal, le député du sud des Deux-Sèvres, tous deux prétendants à la mairie (*Le Monde* du 18 février). Le premier appuie sa candidature sur la section locale du PS, qui lui est majoritairement favorable. Le second, ex-ministre de l'environnement, se prévaut de l'investiture des instances nationales du parti.

Les deux camps sont conscients du risque qu'ils courent face à une droite unie. Ce danger motive, de part et d'autre, des appels à l'unité qui restent lettre morte car chacun des deux dirigeants prétend faire l'union autour de son nom. Les communistes, alliés traditionnels des socialistes à Niort, ont donné leur préférence au maire sortant, tout en invitant les parties en présence à se réunir autour d'une table ronde. Des amis de Ségolène Royal ont honoré cette invitation, à laquelle ont également répondu les partisans du maire, des représentants des Verts, de Génération Écologie et de Radical.

L'union n'y a pas gagné grand-chose ; la clarté non plus. Certes, Bernard Bellec peut se prévaloir du soutien des Verts, de Génération Écologie et du président départemental de Radical, mais son adversaire, pressentant une manœuvre visant à l'isoler politiquement, a répondu par la mobilisation de la fédération du PS, dont elle est le premier secrétaire. Le conseil départemental du parti lui a renouvelé sa confiance « *pour garder Niort à gauche* », tout en ironisant sur le « *pseudo ralliement* » au maire « *des forces de progrès non représentatives* ».

LE PLAFONNEMENT DES DÉPENSES

Les retrouvailles des frères ennemis socialistes supposent des compromis. Ségolène Royal déplore que ses propositions n'aient été suivies de la part du maire « *d'aucune réponse constructive* ». Bernard Bellec, qui dévoilera sa liste prochainement, considère que l'on ne peut, à la fois, réclamer une liste d'union et critiquer le bilan de l'équipe sortante. Il n'apprécie pas du tout la présence aux côtés de son adversaire de conseillers municipaux d'opposition hostiles depuis six ans à sa politique. Pour faire bonne mesure, on estime dans l'entourage du maire que l'éventuelle fusion des deux listes socialistes avant le premier tour présente un risque juridique : « *Nous dépasserions sans doute le plafond autorisé en matière de dépenses électorales avec, comme sanction, l'inéligibilité de la tête de liste* », dit Claude Pagès, président de l'association de soutien au maire de Niort.

A droite, on observe ; pas fâché de cette lutte fratricide et, on l'espère, suicidaire. Les libéraux rêvent de confirmer et de prolonger la victoire de l'UDF Jacques Brossard sur le maire aux élections législatives de 1993. Hélas pour eux, le tombeur de Bernard Bellec, considéré comme le « *candidat naturel* » de la droite, a préféré, après de très longues hésitations, renoncer à la bataille. Il laisse la place à Jean Pillet, un socio-professionnel qui effectue ses premiers pas en politique. Ce directeur de banque, bientôt à la retraite, conduira une droite unie. Il tentera de préserver, sinon de retrouver, la dynamique dont Jacques Brossard semblait porteur.

Alain Tissot

M. Séguin entend jouer son rôle au Palais Bourbon

Le président de l'Assemblée nationale a relevé que sous les précédents septennats il n'y avait jamais eu « un seul premier ministre »

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, a déclaré, dimanche 14 mai, au cours de l'émission « 7 sur 7 », sur TF 1, qu'il n'est candidat à aucun des postes qu'on avait pu imaginer pour lui. *« Présider l'une des deux Assemblées est une responsabilité tout à fait éminente et utile »*, a-t-il observé, avant de rappeler à plusieurs reprises qu'*« il n'y a qu'un mot d'ordre : réussir le septennat de Jacques Chirac »*. Encore a-t-il observé que, *« pour tous les septennats qui ont précédé celui-ci, il n'y avait pas eu un seul premier ministre »*. Pour le moment donc, M. Séguin n'abandonnera ni l'hôtel de Lassay, ni sa mairie d'Epinal, et il ne sera pas candidat, à l'automne, à la direction du RPR.

« Il me semble qu'il est contraire à l'esprit des institutions de cumuler les fonctions de président d'un mouvement politique et de président de l'Assemblée nationale. Si j'avais à choisir entre ces deux fonctions, je choisirais celle pour laquelle j'ai à achever un mandat de cinq ans », a affirmé M. Séguin. *« Dans le contexte qui s'annonce,* a-t-il précisé, *il s'agit de faire en sorte que le Parlement retrouve ses prérogatives, apporte une solution à l'un des problèmes qui a été signalé tout au long de sa campagne par Jacques Chirac, à savoir cette distance qui s'est instaurée entre les élus et ceux qui les ont désignés. »*

UNE MÊME FAMILLE

Pour le président de l'Assemblée nationale, cela passe, notamment, par la création d'un office d'évaluation des choix budgétaires, dont *« le principe est admis »*, par une instance de coordination des activités des deux Assemblées, et par une session unique de neuf mois. A ce propos, le député des Vosges a précisé que ce serait au nouveau président de dire lui-même, dans un message au Parlement, ce qu'il adviendra de cette réforme éventuelle qui supposerait une modification de la Constitution. Pour M. Séguin, une telle réforme constitutionnelle pourrait être menée par la voie parlementaire et jumelée avec l'extension du champ du référendum.

A propos de la composition actuelle de l'Assemblée nationale, M. Séguin a assuré que celle-ci n'est pas *« conservatrice »*. *« Chaque fois que j'ai senti cette Assemblée réticente ou rétive, c'était précisément lorsqu'elle voulait aller plus loin,* a-t-il affirmé. *Je l'ai sentie rétive, par exemple, lorsqu'on a parlé de loi quinquennale sur l'emploi, où elle voulait rapprocher l'ANPE des Assedic. Je l'ai sentie rétive encore, en d'autres circonstances, sur la loi d'aménagement du territoire. Elle voulait aller beaucoup plus loin, et elle a d'ailleurs souvent forcé la main au gouvernement. »* Désormais, pour M. Séguin, *« il n'y a plus de chiraquiens ou de balladuriens, il y a des gens qui font partie de la famille, qui ont eu des engagements différents »*, et l'on devrait le constater *« dès l'annonce de la constitution du gouvernement »*.

Sur le plan économique, M. Séguin a expliqué en ces termes la *« notion d'inversion des priorités »* : *« Jusqu'à présent, on se disait : il faut d'abord une monnaie forte et, d'autre part, une réduction des déficits drastique, de manière à arriver à une situation qui permettra, éventuellement, de faire baisser le chômage. Aujourd'hui, Jacques Chirac dit : l'objectif prioritaire, c'est la lutte contre le chômage. Et alors, des victoires contre le chômage, on pourra attendre automatiquement une réduction des déficits et une monnaie forte. »*

Faisant référence au président de Mercedes qui *« s'en est pris à la politique du mark fort »*, M. Séguin a souligné qu'il n'était pas *« isolé »* et a souhaité *« une entente franco-allemande faisant, plus que par le passé, pour le moins, de la lutte contre le chômage l'objectif prioritaire »*. *« Il demeure un problème que Maastricht n'a pas réglé,* a-t-il ajouté. *La part de ce qui revient aux gouvernements [...] et de ce qui revient aux banques centrales n'a pas été tranchée. »*

Enfin, le président de l'Assemblée nationale, qui doit être reçu mardi par François Mitterrand, a rendu hommage à ce dernier en assurant que *« c'est incontestablement un des grands de ce siècle qui s'en va »*. *« Le bilan sera beaucoup plus controversé,* a-t-il ajouté. *Ce que j'en retiendrai de positif, c'est une démocratie apaisée, mais ce n'était peut-être pas forcément son objectif, et, au débit, ce que je retiendrai, c'est peut-être la perte d'influence, la perte de la primauté du politique. »*

Jean-Louis Saux

Le Parlement est à la traîne sur la durée des sessions

LE CONSTAT est aussi vieux que la Constitution de la Ve République : de toutes les démocraties comparables, c'est la France qui limite le plus strictement la durée des sessions parlementaires. Par comparaison avec les deux sessions du Parlement français, à l'automne et au printemps, députés ou sénateurs américains, britanniques, allemands, italiens ou espagnols paraissent beaucoup mieux lotis. A la fois parce que leurs Assemblées peuvent se réunir pendant neuf à dix mois par an en moyenne, mais aussi parce que cet étalement permet une meilleure organisation des travaux des parlementaires, en séance publique, en commission ou dans leur circonscription.

Aux Etats-Unis, la durée des sessions est, en pratique, fixée librement par les responsables politiques de la majorité du Sénat ou de la chambre des représentants. La session dure généralement dix mois les années d'élections et onze mois les autres années, entrecoupée de quelques jours de suspension à l'occasion des fêtes ou des conventions des partis. Au Royaume-Uni et en Italie, à quelques nuances près, la session dure d'octobre à juillet, avec des interruptions d'une dizaine de jours à Noël, à Pâques, voire à la Toussaint. En Espagne, les Chambres se réunissent en deux sessions, l'une de septembre à décembre, l'autre de février à juin, soit trois mois de plus qu'en France. En Allemagne, en dehors des interruptions d'été (deux mois en général), de Noël (un mois) et de Pâques (deux semaines), les activités du Bundestag sont organisées en continu, suivant le rythme de deux semaines de travail en séance publique alternant avec une ou deux semaines sans séances, pendant lesquelles ont lieu les travaux en commissions.

Cette répartition plus équilibrée des travaux au long de l'année ne modifie pas le temps effectivement consacré par les parlementaires à l'activité législative ou au contrôle de l'exécutif. En 1994, l'Assemblée nationale a siégé 836 heures en séance publique durant les deux sessions ordinaires et 161 heures en session extraordinaire, soit au total à peine un millier d'heures. Aux Etats-Unis, pour les années 1989-1990, le Congrès a siégé, en séance publique, un peu plus de 2 200 heures, soit une moyenne de 1 100 heures par an. La durée moyenne est de 1 300 heures par an au Royaume-Uni et de 700 à 800 heures par an en Italie. Aux Etats-Unis, au Royaume-Uni ou en Allemagne, ce calendrier de l'activité parlementaire sur neuf à dix mois permet de consacrer plus de temps au travail en commissions, en amont ou en accompagnement de l'examen des textes en séance publique.

G. C.

M. Giscard d'Estaing juge terminée « la phase active » de son action politique

L'ancien chef de l'Etat prône « l'urgence et l'audace »

Valéry Giscard d'Estaing a prôné *« l'urgence et l'audace »* pour Jacques Chirac et le futur gouvernement, dimanche 14 mai à « L'Heure de vérité » sur France 2. *« Je souhaite que le futur gouvernement réussisse »*, a affirmé l'ancien président de la République, soulignant que *« l'emploi était la priorité absolue »*. *« Il faut une action simple et massive contre le chômage en évitant le saupoudrage »*, a-t-il ajouté.

QUE FAIRE de Valéry Giscard d'Estaing ? L'ancien président de la République vit une drôle de victoire, celle de Jacques Chirac. Il a pris sa part dans le succès de son ancien premier ministre, auquel il a apporté les cautions, notamment européennes, qui lui faisaient défaut. Vainqueur, M. Giscard d'Estaing l'est donc, même si c'est par procuration. Et pourtant, le voici contraint aujourd'hui de se résoudre à mettre un terme à *« la phase active »* de son action politique, comme il l'a indiqué, dimanche 15 mai, au cours de « L'Heure de vérité » de France 2. *« J'espère avoir une utilité au plan de l'Auvergne, de l'UDF et de l'Europe »*, a-t-il dit, faisant mine de se consoler.

Si la question de sa participation à l'exécutif *« ne se pose pas »*, c'est surtout parce que personne ne la lui a posée, en dépit des visites ostensibles de Jacques Chirac au domicile parisien de M. Giscard d'Estaing, et de celle d'Alain Juppé, adoubé premier ministre dès le mois de mars par l'ancien président de la République. Tenu à la lisière du gouvernement, même si ses amis y seront bien représentés, M. Giscard d'Estaing est-il prêt à se satisfaire des habits étriqués de feu Antoine Pinay et de se contenter du rôle de sage de la majorité ?

Ni son passé, ni son envergure, ni son énergie ne le prédestinent à cette semi-retraite qui se dessine sous ses yeux. Sur l'Europe et l'emploi, l'ancien président de la République a condamné M. Chirac et son équipe future à *« l'urgence »* et à *« l'audace »*. Il a tout d'abord réitéré sa proposition de baisse massive de charges sur les bas salaires. *« Il faut une action simple et massive contre le chômage en évitant le saupoudrage »*, a-t-il indiqué, en assurant que tout autre mode d'action sera voué à l'échec.

A propos de la construction européenne, M. Giscard d'Estaing a estimé que la France devra donner une impulsion au sommet de Cannes, en juin. Il a rappelé que son *« projet européen »* reste celui d'une *« Europe quasi fédérale à l'ouest, constituant un ensemble politique, diplomatique, et militaire fort »*, et qui *« ne peut se faire à trente »*, ouverte sur l'Europe centrale et orientale pour constituer un *« espace économique homogène qui développe un certain nombre de politiques communes, raisonnables »*.

Si les mots ont un sens, on imagine mal M. Chirac rallier sans difficulté un projet *« fédéral »*, alors que les centristes eux-mêmes ne se risquent plus depuis longtemps à évoquer un terme honni par une bonne partie de la majorité en dépit des mécanismes fédéraux qu'implique la mise en place de la monnaie unique. M. Giscard d'Estaing n'a pas caché ses réticences à la perspective d'un référendum sur le nouveau traité européen qui sera rédigé dans les mois qui viennent et dont M. Chirac avait fait la proposition dans sa campagne. Les sujets *« techniques et compliqués »*, a-t-il assuré, ne sont pas propices aux référendums.

Reste, enfin, l'UDF. M. Giscard d'Estaing ne manque pas d'idées à son sujet. *« Nous sommes une confédération. Les confédérations, ça ne marche pas, parce que les gens se battent, il n'y a pas de structure commune »*, a-t-il constaté dimanche, tout comme Hervé de Charette, invité le même jour au « Grand Jury RTL-*Le Monde* ». *« Il faut que l'UDF passe d'un stade confédéral à un stade raisonnablement fédéral, que l'UDF mette en commun celles des fonctions qui peuvent être exercées en commun »*, a expliqué le président de la région Auvergne, qui a benoîtement proposé, pour illustrer sa démonstration, que la charge de désigner un candidat à l'élection présidentielle revienne à l'UDF, et non à ses composantes. La fédération de l'UDF risque pourtant d'être aussi délicate que la fédération européenne à laquelle aspire le président de la confédération libérale.

Coincé entre une UDF difficile à manier, comme l'a montré l'âpre négociation financière conduite lors du bureau politique du 9 mai, et un avenir régional tout aussi incertain – les élections municipales de Clermont-Ferrand sont loin d'être gagnées d'avance –, M. Giscard d'Estaing n'est pas sûr de trouver un rôle à sa mesure.

Gilles Paris

D'UN PRÉSIDENT À L'AUTRE

Le lapsus de M. Séguin

« Mon élection..., son élection me plonge dans le ravissement »

POURQUOI VOUS NE M'AVEZ PAS DIT PLUS TÔT QUE VOUS AIMIEZ LE FOOTBALL ?

PESSIN

LE LAPSUS est un animal familier, de joyeuse compagnie, pas toujours facile à domestiquer. Philippe Séguin nous a fait bien rire, dimanche 14 mai à « 7 sur 7 », en lâchant, pour un tour de piste, le sien préféré : le lapsus présidentiel, une sorte de labrador manqué. *« Mon élection... »*, a-t-il dit en parlant de celle d'un autre. Puis il s'est repris : *« Son élection me plonge dans le ravissement le plus total. »*

La contribution de Philippe Séguin à la campagne de Jacques Chirac, donc à son élection, a été déterminante. Il estime d'ailleurs, avec bon sens, que s'il avait suffi de faire confiance au simple rapport de forces droite-gauche, Jacques Chirac et ses amis auraient pu aller au second tour *« en fumant la pipe »*. Donc, Philippe Séguin est content, souriant, ravi. Tout ce que l'on a pu dire ou écrire sur un personnage grognon, amer d'être laissé à l'abandon quelques jours après la victoire, était faux. Philippe Séguin n'est pas premier ministre, mais un septennat dure sept ans et l'on n'a jamais vu qu'un président de la Vᵉ République, pendant cette période, n'use qu'un seul chef de gouvernement. Il ne sera pas président du RPR, non merci. On lui a offert la mairie de Paris, mais il a dit qu'il préférait la sienne : *« C'est Epinal ou rien ! »* Charles Pasqua, son vieil ami, assure qu'il est seul capable de lui succéder au ministère de l'intérieur, mais lui ne veut pas. Philippe Séguin s'accorde le temps qui lui est donné. Il caressera son lapsus à loisir, avec en tête cette question rêveuse dont Alain Souchon aurait pu tricoter une chanson : *« En 2002, est-ce que j'existerai encore ? »*

Samedi 13 mai, à l'Assemblée nationale, dont il est président et entend le rester, il a présidé le Parlement des jeunes, cinq cent soixante-dix-sept écoliers installés dans l'hémicycle du palais Bourbon. Ils sont petits, mais pas nés de la dernière pluie. En 2002, ils voteront. L'un d'entre eux a avoué qu'il se verrait bien vrai député, puis vrai ministre et, pourquoi pas ? vrai président de la République, bien qu'il sache que *« ce sera dur »*. On n'a pas retenu son nom. Ce n'était pas Philippe, en tout cas. Un autre a dit du président Séguin : *« Je le croyais sévère. Il est sympa. »* Le président Séguin leur a parlé de quelques-uns de leurs prédécesseurs, Victor Hugo, Jean Jaurès, Maurice Thorez, de Gaulle...

Les réserves de la République sont inépuisables. Valéry Giscard d'Estaing affirme que la période *« active »* de son action politique s'est achevée avec l'élection de Jacques Chirac. Car Jacques Chirac ne lui a rien proposé à sa mesure dans l'appareil d'Etat. Mais le président d'Auvergne donne tous les signes d'une intention contraire. Il continue de piloter l'UDF, reçoit à domicile le nouveau président, comme il l'a fait samedi13 mai pendant plus d'une heure – visite qui n'était sûrement pas que protocolaire, comme il était de coutume, à droite, avec le président Pinay –, trace à usage du président Chirac les lignes directrices d'une politique européenne. Ainsi invite-t-il ses amis à *« reprendre à quelques-uns le grand rêve politique de construction d'un Etat* [européen] *quasi-fédéral »*. C'est le président Séguin, l'anti-Maastricht, qui va être content !

> Philippe Séguin n'est pas premier ministre, mais un septennat dure sept ans et l'on n'a jamais vu qu'un président de la Vᵉ République, pendant cette période, n'use qu'un seul chef de gouvernement...

Pendant le week-end, Jacques Chirac a publié sa *« déclaration de situation patrimoniale »*, dont un appartement à Paris, un château en Corrèze, une 205 Peugeot de 1984 et une 304 Peugeot de 1970, ce qui fait tout de même plus rangé des voitures que la R 19 décapotable de Lionel Jospin. En tout, 8,3 millions de francs, ce qui permet de voir venir.

Le président proclamé a aussi continué ses consultations. Il a reçu Dominique de Villepin, actuel directeur de cabinet d'Alain Juppé au Quai d'Orsay, promis, semble-t-il, au poste de secrétaire général de l'Elysée. Ce n'était pas la première fois. Il s'est entretenu dimanche 14 mai, pendant trois heures, avec son probable premier ministre, Alain Juppé. Ce n'est pas la dernière fois. La réforme des structures gouvernementales avance (*Le Monde* daté 14-15 mai). La mise en place de l'équipe aussi. Mais là, botus et mouche cousue, comme diraient les Dupond(t) de Tintin, allez savoir ce qui est fiable dans la masse des informations-rumeurs qui vibrionnent à Paris ! Il est certain que la justice pose problème. C'est une patate chaude, et Jacques Toubon est audacieux de vouloir la manger. Pour la coopération, Jean-Louis Debré aurait sa chance. Il remplacerait son frère Bernard, ce qui permettrait de réaliser une économie de lettres à en-tête. Le petit PSD (Parti social-démocrate) aurait droit à un poste, mais il y a trois candidats. Jacques Chirac continue à plaider pour l'entrée de son ami Bernard Stasi, centriste anti-Front national. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, cherche à obtenir une parité effective UDF-RPR, au profit des UDF chiraquiens qu'il souhaite doter de grands ministères régaliens, à choisir parmi la justice, l'intérieur, les affaires étrangères, la défense.

Samedi soir, Philippe Séguin a emmené Jacques Chirac, dans sa voiture, au Parc des Princes, pour la finale de la Coupe de France de football. Le matin, le président Séguin avait appelé Thierry Roland pour lui signaler, au cas où cela lui aurait échappé, qu'Epinal allait monter en seconde division et que cela mériterait d'être signalé. Tout à fait, Philippe, tout à fait. Dès 20 h 10, en direct, Thierry Roland a relevé l'événement.

Au Parc des Princes, Jacques Chirac, président proclamé, et François Mitterrand, président partant, étaient assis côte à côte. Ils en ont pris l'habitude et se retrouveront, mercredi 17 mai, pour la passation des pouvoirs. Jacques Chirac, joyeux, a réussi à faire rire son prédécesseur. A la fin du match, les joueurs du PSG, vainqueurs, sont venus saluer les deux présidents. Quelques-uns se sont attardés un instant devant François Mitterrand. Il y avait quelque émotion à les voir prendre, à deux mains, la main droite du vieux président. Ce fut le cas du Libérien Georges Weah. Mentalement, Philippe Séguin en a fait autant. A « 7 sur 7 », il a salué en François Mitterrand *« une personnalité immense, complexe »*. *« C'est un Grand de ce siècle qui s'en va »*, a-t-il dit, en évitant, pour ne pas gâcher, d'ajouter un commentaire sur la manière dont le président a salué, à Berlin, le courage des soldats allemands de la dernière guerre mondiale. François Mitterrand le recevra mardi 16 mai, juste avant de prendre congé. Et Nicolas Sarkozy, dans tout ça ? Il a emmené ses enfants jouer au foot, dimanche 14 mai à Bagatelle.

Au Parti socialiste, on estime qu'il y a urgence à reprendre le combat contre Jacques Chirac. Lionel Jospin se pose en chef de l'opposition à un pouvoir dont il suppute les *« contradictions »*. Ses lieutenants font semblant de trembler d'effroi face à la menace d'une *« restauration de l'Etat RPR »*.

Les affaires reprennent. Mais, sous cette façade radieuse, les embrouilles continuent aussi. Samedi 13 mai, lors de la convention nationale, Lionel Jospin a administré quelques claques à ceux des socialistes qui n'ont pas été les plus constants dans le soutien. La correction s'adressait à une tête à claques principale, Jean Glavany, porte-parole, qui fut un de ses amis. Sans doute le distributeur de baffes avait-il pris connaissance de la note du 12 avril signée Jean Glavany, adressée à Henri Emmanuelli, premier secrétaire. Six pages d'une stratégie destinée à remettre le candidat Jospin à sa place, pas trop grosse, dès le soir du second tour, voire du premier. Les affaires reprennent. Pour 2002, le président Séguin a sa chance.

Récit de la séquence France

هكذا من الأصل

Le patrimoine de M. Chirac : 8,3 millions de francs

Le « Journal officiel » a publié la liste des biens détenus par le chef de l'Etat élu

LE PATRIMOINE de Jacques Chirac, président de la République proclamé, se monte à 8 320 442 francs et quelques dizaines de centimes. Dans une déclaration de situation patrimoniale datée du 3 avril et publiée au *Journal officiel* dimanche 14 mai, comme en fait obligation la loi organique du 11 mars 1988 relative à la transparence de la vie politique, M. Chirac détaille le montant de ses biens propres et celui des biens qu'il détient en commun avec sa femme, Bernadette Chirac, avec laquelle il est marié sous le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Député de la Corrèze, M. Chirac déclare posséder dans ce département *« une résidence secondaire sise au lieu-dit Bity »*, plus connue sous l'appellation de château de Bity, composée de dix pièces, de dépendances, cour, jardin et terrain de 10 hectares, qui est évaluée 1,2 million de francs. Cette belle demeure avait été achetée par le couple Chirac pour le prix de 200 000 francs en 1969. S'y ajoute *« une maison rurale de quatre pièces »* située à Sainte-Féréole. Il s'agit d'un bien propre provenant d'une succession, dont la valeur déclarée, en 1973, atteignait 100 000 francs et qui est estimé, aujourd'hui, à 385 000 francs.

DEUX AUTOS

M. Chirac, qui est également maire de Paris depuis 1977, indique posséder un appartement de 114 mètres carrés dans la capitale. Bien propre acquis en 1982 en échange d'une propriété au Vésinet (Yvelines) estimée, à l'époque, 700 000 francs, il est évalué maintenant à 2,2 millions.

A côté de ces biens immobiliers, M. Chirac détient des valeurs cotées en Bourse pour un montant de 1 675 francs. Son épouse possède quatre comptes-titres pour un montant total de 2 693 552 francs. En outre, l'ancien président du RPR déclare des *« placements divers »* : bons de caisse (560 000 francs) et parts sociales d'un groupement foncier agricole (estimation 50 000 francs).

S'agissant de comptes bancaires courants ou d'épargne, M. et Mme Chirac déclarent posséder cinq comptes dépôts, dont quatre sont ouverts au nom de Mme Chirac, sur lesquels une somme totale de 480 215 francs est comptabilisée, dont 294 823 reviennent à M. Chirac. Le président proclamé déclare, enfin, du *« mobilier meublant et objets d'art et de collection »* pour une valeur d'assurance de 750 000 francs, ainsi que deux *« véhicules terrestres à moteur »* : une 205 Peugeot de 1984 et une 304 Peugeot de 1970.

Bien que la loi ne l'y contraignait pas, M. Chirac avait indiqué dans un communiqué du 13 mars qu'il détenait, avec sa femme, un patrimoine se composant d'un appartement à Paris, d'une maison rurale en Corrèze, d'une propriété à Sarran, c'est-à-dire le château de Bity, et *« d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe et liquidités s'élevant à 3,5 millions de francs, constitué, pour l'essentiel, sur les produits de la vente de terrains reçus en héritage de la famille de* [son] *épouse »* et de *« la nue propriété de droits indivis (1/24e) de* [son] *épouse sur le solde de terrains de famille situés à Vigneux, dans l'Essonne »* (*Le Monde* du 22 mars).

Le maire de Paris indiquait qu'il avait payé 13 707 francs au titre de l'impôt sur la fortune (ISF) en 1994. Ce chiffre avait permis au *Monde*, selon le barème d'imposition applicable cette année-là, de calculer qu'une telle contribution correspondait à un patrimoine de 7 211 400 francs. La différence avec le patrimoine légèrement supérieur – 8,3 millions de francs – qui figure dans la déclaration officielle s'explique par le fait que certains éléments ne sont pas assujettis à l'ISF.

Olivier Biffaud

Le Conseil constitutionnel a proclamé les résultats officiels de l'élection présidentielle

Les Français de l'étranger ont voté massivement pour le maire de Paris

Roland Dumas, président du Conseil constitutionel, a proclamé, samedi 13 mai, l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République. M. Chirac a obtenu 52,64 % des suffrages exprimés contre 47,36 % à Lionel Jospin. La passation de pouvoirs aura lieu mercredi 17 mai à 11 heures. François Mitterrand et Jacques Chirac auront à cette occasion un entretien en tête-à-tête.

LES RÉSULTATS OFFICIELS de l'élection présidentielle, proclamés samedi 13 mai par le président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, ont été publiés au *Journal officiel* daté du dimanche 14 mai (*Le Monde* daté 14 et 15 mai). *« Le Conseil constitutionnel proclame M. Jacques Chirac président de la République française à compter de la cessation des fonctions de M. François Mitterrand »*, a déclaré Roland Dumas. Selon l'article 6 de la Constitution, les fonctions de M. Mitterrand doivent cesser au plus tard le 21 mai à 0 h, mais la passation de pouvoirs aura lieu mercredi 17 mai, ainsi que l'a confirmé le président du Conseil constitutionnel, en précisant qu'il avait rencontré le nouveau chef de l'Etat à l'Hôtel de Ville samedi matin 13 mai.

Dans le tableau que nous publions ci-dessous apparaissent les résultats officiels de l'élection présidentielle en métropole et dans les départements et territoires d'Outre-mer.

TREIZE ANNULATIONS

Les résultats totaux intègrent également les résultats du scrutin pour les Français vivant hors de France. Selon les chiffres définitifs publiés par le *Journal officiel*, la différence de score entre M. Chirac, 52,64 %, et M. Jospin, 47,36 %, s'établit donc à 5,28 points. Le *JO* fait également état de treize annulations (représentant environ 11 000 suffrages) prononcées par le Conseil constitutionnel et donne les résultats du premier et du second tour, département par département pour les électeurs inscrits, les votants et les suffrages exprimés.

ABSTENTION ÉLEVÉE

Sur les 245 317 Français établis hors de France, inscrits sur les listes électorales, 130 036 ont voté, soit un taux d'abstention de 47 %. Leurs voix se sont massivement portées sur Jacques Chirac, qui recueille 58,56 % des suffrages (74 596 voix), contre 41,44 % à Lionel Jospin. Ces résultats font apparaître un taux exceptionnellement élevé d'abstention pour un second tour d'élection présidentielle (l'élection de 1969 mise à part), ainsi qu'un très fort pourcentage de bulletins blancs et nuls.

Le *Journal officiel* du dimanche 14 mai fait également état de la situation patrimoniale du nouveau chef de l'Etat, Jacques Chirac (*lire ci-contre*).

LES RÉSULTATS OFFICIELS DU SECOND TOUR

	MÉTROPOLE		OUTRE-MER		TOTAL	
Inscrits	38 539 457		1 192 170		39 976 944	
Votants	31 027 522		688 261		31 845 819	
Abstentions	19,49 %		42,26 %		20,33 %	
Blancs ou nuls	6,02 %		4,18 %		5,97 %	
Exprimés	29 156 857		659 427		29 943 671	
CANDIDATS	Nombre de voix obtenues	Suffr. expr. (%)	Nombre de voix obtenues	Suffr. expr. (%)	Nombre de voix obtenues	Suffr. expr. (%)
Jacques Chirac	15 363 865	52,69	324 526	49,21	15 763 027	52,64
Lionel Jospin	13 792 952	47,31	334 901	50,79	14 180 644	47,36

M. Durr (RPR) est déchu de son mandat de député

STRASBOURG
de notre correspondant

André Durr (RPR), condamné pour concussion, a été déchu, par décision du Conseil constitutionnel publiée au *Journal officiel* du 14 mai, de son mandat de député du Bas-Rhin, qui lui avait été constamment renouvelé par les électeurs depuis 1978. Une élection législative partielle doit être organisée d'ici cinq semaines à trois mois pour pourvoir à son remplacement. Le préfet doit, en outre, notifier à M. Durr sa déchéance du mandat de maire d'Illkirch-Graffenstaden, commune de l'agglomération strasbourgeoise. Le premier adjoint devrait assumer la présidence de la municipalité jusqu'au scrutin de juin. Le 16 septembre 1993, le tribunal correctionnel de Strasbourg avait infligé à M. Durr une peine de prison d'un an avec sursis, assortie d'une privation de ses droits civiques pour une durée de cinq années. La cour d'appel de Colmar, en décembre de la même année, avait réduit ces sanctions à six mois de prison avec sursis et deux ans de privation des droits civiques. M. Durr avait alors formé un pourvoi en cassation, rejeté en février 1995.

Le député avait été poursuivi en justice pour avoir indûment encaissé 120 000 francs entre février 1990 et mars 1992. Aux termes de la loi alors en vigueur sur le cumul des mandats, un maire qui était aussi député ou sénateur devait concéder la moitié de son indemnité de premier magistrat de la commune à un membre du conseil municipal assumant une partie de ses fonctions. M. Durr avait contraint son premier adjoint à lui restituer, chaque mois, l'indemnité en question. Ce dernier avait adressé une lettre au procureur de la République pour dénoncer les pratiques du maire, avant de se suicider, pour des raisons familiales, en décembre 1992.

En réalité, M. Durr avait perçu au total, sur dix ans, 470 000 francs. L'amnistie du 15 janvier 1990 explique que sa mise en accusation pour concussion n'ait porté que sur deux années. Devant le tribunal correctionnel, la défense du prévenu avait fait valoir que ce délit ne portait que sur la perception indue de salaires ou de traitements. Elle avait affirmé que ces versements résultaient d'une *« convention »* passée entre des *« amis qui conduisaient le même combat politique depuis vingt ans »*.

Marcel Scotto

مكبر من الاصل

Nice : M. Stefanini (RPR) tente de mettre fin aux divisions de la droite

Le danger d'une victoire de l'extrême droite plane sur une majorité déchirée

A moins d'un mois des élections municipales, les dissensions persistent au sein de la droite niçoise, en dépit de la menace que fait peser la candidature de l'ancien député Front national Jacques Peyrat. Pressenti pour être second de liste derrière Jean-Paul Barety, député (RPR) et maire sortant, Patrick Stefanini, directeur du cabinet d'Alain Juppé au RPR, vient de tenter une ultime conciliation.

NICE
de notre correspondant régional

Comment sortir du « guêpier » niçois ? Au cours de consultations-marathon, Patrick Stefanini, accompagné du délégué général du RPR chargé des élections, Yves Lessard, a tenté, vendredi 12 mai à Nice, une ultime conciliation pour *constituer une liste de « rassemblement et de renouveau »* conduite par le député (RPR) et maire sortant balladurien, Jean-Paul Barety (officiellement investi par son parti la veille). Pressenti pour figurer en seconde position sur cette liste, le directeur du cabinet de M. Juppé au RPR – qui devrait suivre l'ancien ministre des affaires étrangères s'il est appelé à Matignon – avait clairement posé ses conditions. En cas d'échec de sa mission, il renoncerait à sa candidature. Commencées en fin de journée, les consultations avec huit responsables niçois de la majorité – dont un seul UDF – se sont terminées à l'aube.

Il semblait alors qu'un accord était à portée de main. Un compromis avait été trouvé : huit adjoints au RPR, six à l'UDF, un au CNI et cinq aux représentants de la « société civile », avec, seulement, une douzaine d'élus sortants sur quarante-cinq. Les dirigeants nationaux du RPR avaient, en l'occurrence, pratiqué un large *« pardon des offenses »*. Ils avaient offert, notamment, une place de choix à l'ancien député et ancien président départemental du RPR Christian Estrosi, un balladurien hostile à M. Barety, qui avait projeté de conduire une liste concurrente. La participation de M. Stefanini à la liste Barety a été plébiscitée. Comme l'explique sans fard Dominique André, chargé de mission et futur secrétaire départemental du RPR, *« il nous faut un homme comme lui, capable de nous ouvrir les portes des ministères pour que nous puissions réaliser les grands projets de la ville »*.

UN SONDAGE DÉVASTATEUR

Mais durant le week-end, la situation s'est détériorée. Le député (UDF-PR) Ruddy a tout d'abord confirmé qu'il présenterait, samedi 19 mai, sa propre liste, exclusivement composée *« d'hommes et de femmes de terrain »*. Dès l'élection de M. Barety, en novembre 1993, en remplacement du sénateur (RPR) Honoré Bailet, démissionnaire, M. Salles était entré dans l'opposition. En dépit des sondages d'opinion qui ne lui accordent qu'un score très médiocre (de 3 à 6 % des voix, dans le meilleur des cas), il a décidé, *« en toute cohérence »*, d'aller jusqu'au bout de sa démarche. *« Même avec une investiture officielle, accordée d'ailleurs du bout des lèvres, une mauvaise tête de liste*, affirme-t-il, *reste une mauvaise tête de liste. Je veux offrir aux Niçois une alternative entre l'immobilisme* [Barety] *et l'extrémisme* [Peyrat]. »

Autre « cactus » : Jean-Auguste Icart, fils de l'ancien ministre giscardien Fernand Icart et conseiller général (RPR), lui aussi détracteur virulent du maire de Nice. Candidat déclaré à la mairie depuis plusieurs mois, il a fait connaître ses exigences à M. Stefanini : le poste de premier adjoint pour lui-même et la désignation, par ses soins, de la moitié des candidats. *« Assez de vieilleries*, lance-t-il. *Nous ne pouvons pas perdre et nous couvrir, en plus, de ridicule. Il faut une rupture totale avec le passé, sinon je ne pars pas. »* Au cas où sa demande ne serait pas satisfaite, il *« avisera »* avec ses amis. Il pourrait, toutefois, tenter sa chance en entraînant d'autres candidats pressentis mais insatisfaits, comme lui, par la configuration de la liste Barety, tel le conseiller régional RPR Bruno Miraglia, ardent défenseur de son propre *« projet pour Nice »*.

Au-delà des rivalités de personnes, ces jeux de la droite niçoise pourraient cacher d'autres calculs. Certains membres de la majorité locale ne semblent plus exclure, désormais, une alliance avec Jacques Peyrat qu'un récent sondage BVA a fait apparaître comme un vainqueur possible du scrutin : d'après ce sondage, effectué du 18 au 22 avril, auprès d'un échantillon de 814 personnes, l'ancien député FN obtiendrait 44 % des suffrages exprimés contre 32 % à la liste Barety et 24 % à la liste de la gauche et des écologistes. Un cauchemar pour les dirigeants du RPR qui ont, de toute évidence, beaucoup trop temporisé pour régler la crise niçoise.

Guy Porte

Poitiers : les ambitions contrariées de M. Chamard

POITIERS
de notre correspondant

Jean-Yves Chamard, député RPR de la Vienne et candidat à la mairie de Poitiers, « taguait » déjà des croix de Lorraine à quinze ans sur les murs de son lycée. Certains le disent *« arriviste »*, mais cet agrégé de maths assure, lui, qu'*« il ne l'est plus »*... En revanche, peu contestent à ce balladurien de la première heure un penchant pour les questions sociales qui le place à l'aile gauche du mouvement néogaulliste. Cet *« humaniste qui ne supporte pas l'injustice »* est monté au front sur presque tous les dossiers de cette fin de septennat : le RMI, la protection sociale, la semaine de 32 heures. Ce qui lui vaut la considération de quelques-uns, mais l'agacement de beaucoup, irrités par ses excès médiatiques. *Exit* sa semaine expérimentale de 32 heures ? Qu'à cela ne tienne, il dit avoir d'autres *« amendements Chamard » sous le coude*. Il en faut plus pour troubler ce feu follet de la politique que l'on retrouve sur toutes les photos de manifestations couvertes par la presse locale.

Adjoint de 1971 à 1977 à l'ancien maire de Poitiers Pierre Vertadier, Jean-Yves Chamard siège depuis plusieurs années dans l'opposition, rêvant de ravir la mairie au socialiste Jacques Santrot, à coups d'*« assises locales »* et de réunions « Tupperware ». Mais les chiraquiens du département ne sont *pas tous disposés à lui pardonner* son balladurisme primesautier, et René Monory, président du conseil général (UDF-CDS) de la Vienne, paraît un un peu contraint en posant pour un récent bulletin de campagne du candidat : si le président du Sénat soutient l'équipe de M. Chamard, d'où s'est discrètement retiré Jean-Pierre Raffarin en quête d'ancrage municipal dans un village proche, René Monory est surtout soucieux de contenir l'appétit du RPR sur « son » département.

COLÈRE

Au soir du premier tour de la présidentielle, Jean-Yves Chamard ne décolérait pas contre *« les états-majors parisiens »*. A ses yeux, les résultats ont confirmé *a posteriori* la nécessités des primaires que, dit-il, *« j'avais toujours souhaitées »*. Il est d'autant plus fâché que le 7 mai, Lionel Jospin s'est nettement imposé à Poitiers avec 53,14 %, tandis que le département se donnait de justesse à Jacques Chirac (50,28 %). La performance a ragaillardi la gauche, ravie de voir là *« une bonne base de départ pour les municipales »* : Lionel Jospin, qui l'a emporté à Poitiers dans 31 bureaux sur 43, a rassemblé bien au-delà des voix réunies par les candidats de la gauche au premier tour (plus de 3 000 bulletins supplémentaires).

Pour les scrutins des 11 et 18 juin, la tête de liste d'opposition UDF-RPR a choisi de miser sur la parité des sexes et l'ouverture à la société civile. La liste, baptisée « Poitiers avec vous », accueille 25 femmes et 24 hommes, dont les trois quarts *affirment ne pas être membres* d'un parti, ce qui lui fait dire qu'il *« n'a jamais eu à négocier avec tel ou tel état-major politique »*.

De son côté, le maire sortant socialiste, Jacques Santrot, présente une formation intitulée « Une équipe nouvelle pour une ville en mouvement » (31 hommes et 18 femmes), marquée, notamment, par l'apparition de 33 nouveaux *noms sur 49 et l'arrivée des Verts* (7, dont 5 en position éligible) qui avaient coutume, jusqu'alors, de faire liste à part. A noter la présence symbolique, en dernière position, d'Alain Claeys, trésorier national du PS et directeur de cabinet de Jacques Santrot. Quant au Front national, qui n'a obtenu, le 23 avril, que 8,20 % des voix, il n'exclut pas de constituer sa propre liste. Rien, décidément, n'est joué, à Poitiers, pour Jean-Yves Chamard le contrarié.

Alain Blanchard

Alsace : la « honte » d'un maire après le score de M. Le Pen

LE MAIRE DE JUNGHOLTZ (Haut-Rhin) vient d'exprimer *« la honte »* qu'il a ressentie après le résultat obtenu par M. Le Pen dans son village lors de l'élection présidentielle (31 % des suffrages exprimés). Après avoir un moment songé à démissionner, Roland Schmitt a informé ses administrés qu'il refusait de préparer, pour septembre, la fête rappelant celle que Jungholtz (680 habitants) avait organisée il y a cinquante ans pour célébrer sa libération. *« Je ne me sens pas le droit d'organiser cette fête qui est en contradiction avec ce vote incompréhensible qui marque l'oubli des atrocités commises »*, estime-t-il. Le maire, qui a reçu quelques appels anonymes, ne veut pas en tenir compte. *« Les encouragements que j'ai reçus me confortent au contraire dans ma décision »*, explique-t-il. Si la fête se fait quand même – le conseil municipal doit en décider cette semaine –, *« cela sera sans moi »*. Roland Schmitt compte bien retrouver sa mairie le mois prochain.– *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **JEANNE D'ARC : plusieurs centaines de royalistes et traditionalistes** répondant à l'appel de différents mouvements, notamment l'Action française, la Contre-réforme catholique ou Restauration nationale, ont manifesté dimanche 14 mai, à Paris, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, de la place Saint-Augustin à la place des Pyramides. Jeanne d'Arc, explique l'Action française dans un communiqué, est le *« symbole de la France des traditions, d'autant plus vif que la récente élection présidentielle laisse craindre le retour à un Etat partisan »*.

■ **FRONT NATIONAL : des manifestants de plusieurs associations de gauche** se sont opposés à des militants et sympathisants du Front national qui célébraient la fête de Jeanne d'Arc, dimanche 14 mai, à Montpellier. Répondant à un mot d'ordre émanant de l'UNEF, de l'Union des étudiants communistes, de Ras l'Front et du collectif libertaire, environ cent cinquante personnes ont longuement conspué une trentaine de frontistes, parmi lesquels se trouvait Alain Jamet, conseiller régional, membre du bureau politique du FN, et tête de liste FN aux prochaines élections municipales. Séparés par un important cordon policier, les protagonistes se sont dispersés sans incident.

■ **ASSEMBLÉE NATIONALE : Antoine Pouillieute, suppléant de Robert-André Vivien**, décédé le 8 mai (*Le Monde* daté 10 mai), a renoncé à exercer son mandat de député de la sixième circonscription du Val-de-Marne. Ancien directeur de cabinet de Michel Roussin, ministre de la coopération, il a été nommé il y a quelques semaines directeur général de la Caisse française de développement (CFD).

■ **ENQUÊTE : le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, a décidé de** *« faire diligenter une enquête administrative »* pour connaître l'origine des fuites ayant conduit à la publication par *Le Monde* (daté 13 et 14 mai) d'une *« lettre confidentielle »* qu'il avait adressée au premier ministre, Edouard Balladur, en janvier 1994. *« M. Alphandéry a fait part à M. Balladur de son indignation et l'a informé qu'il demandait une enquête administrative. Il lui a suggéré d'en faire de même de son côté »*, a indiqué le porte-parole du ministère.

■ **MITTERRAND : à quelques jours de son départ de l'Elysée**, le président de la République enregistre une baisse de sa cote de popularité. Selon un sondage de l'IFOP publié par *Le Journal du dimanche*, François Mitterrand perd un point par rapport au mois de mars. 46 % des personnes interrogées se disent satisfaites de son action et 49 % mécontentes. De son côté, Edouard Balladur quitte Matignon avec une cote en hausse : 48 % (+3 points) se disent *« satisfaits ou très satisfaits »* de son action, contre 47 % (– 4 points) de *« mécontents ou plutôt mécontents »*.

■ **ADMINISTRATION : l'inspection générale de l'administration** a, pour la première fois, jeudi 11 mai, rendu public son rapport d'activité, avec l'accord du ministre de l'intérieur. Jusqu'à présent, le travail de ce corps de contrôle, qui porte un regard critique sur l'administration, restait confidentiel. Pour 1993 et 1994, l'IGA dénonce notamment l'insuffisante démocratie des relations avec les usagers, les résistances du centralisme face à la déconcentration et les lacunes du contrôle de légalité.

■ **SALAIRES : le taux de salaire horaire ouvrier a progressé de** 0,7 % au premier trimestre de cette année, ce qui porte son augmentation à 2,2 % depuis avril 1994, selon l'enquête trimestrielle de l'INSEE publiée lundi 15 mai. Les effectifs salariés ont, dans la même période, augmenté de 0,4 % dans les secteurs marchands non agricoles, soit un accroissement d'environ 50 000 emplois. Sur les douze derniers mois, les effectifs ont progressé de 1,7 %, précise l'INSEE.

■ **CADRES : 1994 est l'« année de la reprise », avec un arrêt de la** baisse des effectifs de cadres occupés et *« un solde de l'emploi qui redevient positif »* (0,5 %), selon l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). Avec une haussse de 30 % sur l'année 1993, l'emploi des cadres a connu *« une nette amélioration »*. Globalement, l'APEC a proposé 35 260 postes aux cadres en 1994, contre 27 133 en 1993. Le nombre de postes de cadres pourvus a atteint au total 112 000 contre 104 900 en 1993, les recrutements externes jouant *« un rôle moteur »* dans cette hausse avec une progression de 13 %. Autre signe de l'amélioration, *« les inscriptions de cadres en recherche d'emploi ont reculé de 17 % »*.

Deux élections cantonales partielles

GUADELOUPE
Canton des Saintes (1er tour)
I., 2 999 ; V., 2 063 ; A., 31,23 % ; E., 2 041
Prosper Petit, div.d., 1 175 (57,57 %), élu ; Alex Faléme, div. g., 866 (42,43 %).

[Cette élection faisait suite à l'invalidation de Robert Joyeux (RPR), maire de Terre-de-Haut, qui l'avait emporté, au premier tour, en mars 1994, en devançant de 14 voix M. Faléme (div.d.), maire de Terre-de-Bas. Le canton est constitué par ces deux communes, deux îles situées au large des côtes de la Guadeloupe et qu'opposent d'antiques rivalités. M. Joyeux avait décidé de ne pas se représenter et de soutenir M. Petit, un gendarme nouvellement à la retraite originaire de Terre-de-Bas, qui a prévu de briguer la mairie de sa commune natale aux prochaines municipales.

Rappel des résultats de mars 1994 (premier tour) : I., 2 775 ; V., 1 923 ; A., 30,70 % ; E., 1 894 ; Robert Joyeux, RPR, 954 (50,37 %), élu ; Alex Faléme, div. g., 940 (49,63 %). Rappel des résultats d'octobre 1988 (premier tour) : I., 2 520 ; V., 1 075 ; A., 57,34 %, E., 1 062 ; Eugène L'Etang, div.d., 545 (51,32 %), élu ; Suger Petit, PS, 517 (48,68 %).]

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Canton de Bayonne-Est (2e tour)
I., 6 614 ; V., 3 031 ; A., 54,17 % % ; E., 2 953.
Jean-Michel Barnetche, UDF-CDS, 1 684 (57,03 %) élu ; Pierre-Claude Duprat, PS, 1 269 (42,97 %).

[Au premier tour de cette cantonale partielle, qui coïncidait avec l'élection présidentielle, la participation avait été de 71 %. Elle chute à 46 % au second tour, phénomène constaté dans tous les bureaux de vote. Tout en perdant des voix par rapport au dimanche précédent, le candidat de la majorité l'emporte, tandis que son adversaire n'a pu rassembler la totalité des voix de gauche, pas plus que celles du candidat sans étiquette, M. Duhau. Le vainqueur va occuper le siège que détenait le député apparenté RPR Jean Grenet, contraint de laisser l'un de ses mandats après son élection, en février, comme maire de Bayonne.

7 mai 1995 : I., 6 613 ; V., 4 751 ; A., 28,15 % ; E., 4 589 ; Jean-Michel Barnetche, UDF-CDS, 1 948 (42,44 %) ; Pierre-Claude Duprat, PS, 1 123 (24,47 %) ; Claude Duhau, s.e., 580 (12,63 %) ; Gilbert Desez, PC, 376, (8,19 %) ; Pascal Lafont, MDC, 303 (6,60 %) ; Denis Grelin, FN, 259 (5,64 %).

29 mars 1992 : I., 6 248 ; V., 3 749 ; A., 39,99 % ; E., 3 481 ; Jean Grenet, UDF, 2 219 (63,74 %) ; Pierre Duprat, PS, 1 262 (36,25 %).]

هكذا من الأصل

Le Port autonome de Paris veut rendre 12 km de quais aux piétons

Seul un accord avec la mairie permettra de mener ce projet à bien

La restauration du site de la Seine était l'un des grands chantiers de Jacques Chirac. Sera-t-il repris par son successeur ? Le Port autonome de Paris propose en ce sens d'aménager une traversée piétonne de la capitale par les quais, qui passerait alternativement d'une rive à l'autre en empruntant exclusivement des passerelles.

UNE GUÉRILLA urbaine vieille d'un quart de siècle est en train de s'éteindre. Depuis sa création en 1970, le Port autonome de Paris (PAP) et la Ville se disputent les rives de la Seine dans la traversée de la capitale. Cette fois, un armistice et même une paix définitive sont en vue. Il est vrai que les ingénieurs de la navigation et les édiles avaient une conception sensiblement différente de l'utilisation du fleuve et de ses berges. Les premiers devaient accomplir la mission qui leur a été confiée : gérer la Seine comme une voie navigable, un axe de transport permettant d'approvisionner l'agglomération parisienne en matériaux pondéreux et d'en évacuer les déblais encombrants. Corollaire : les berges sont autant de zones portuaires potentielles, où l'on s'efforce d'installer, avec profit, embarcadaires, entrepôts et usines.

Dans l'ensemble de l'Ile-de-France le PAP règne ainsi sur 60 ports, dont les terre-pleins couvrent 900 hectares. On y traite, selon les années, de 20 à 25 millions de tonnes de marchandises diverses. Dans Paris intra-muros, on trouve encore une quinzaine de « ports » linéaires, qui occupent 20 hectares et par lesquels transitent 4 millions de tonnes de matériaux de construction et de démolition. Exemple : tous les déblais extraits des tunnels du métro Météor, de la ligne D du RER, des sous-sols de la Bibliothèque de France et du nouveau siège de la RATP ont été, ou sont encore, évacués par péniches. En retour, *elles apportent de lourds éléments* de béton préfabriqué comme les voussoirs destinés au revêtement intérieur des galeries. La voie d'eau reste un mode de transport aussi économique qu'écologique. Un convoi de trois chalands, qui ne dérange personne, équivaut à une colonne de 100 camions.

En outre, le Port autonome de Paris loue ses quais à 130 péniches-logements, 16 bateaux-restaurants et une douzaine de compagnies de navigation qui, dans leurs 30 navires, embarquent 4 millions de touristes par an. Bien que ces activités-là ne représentent que moins de 10 % de ses 275 millions de chiffre d'affaires annuel, l'établissement public y tient mordicus.

Déjà, lors de sa création, il avait déploré que les quais de la capitale, qui s'étendent sur 30 790 mètres (y compris ceux des îles) aient été stérilisés par des voies sur berge sur 7 500 mètres environ, soit le quart de leur parcours. Une aberration pour les gens de la navigation. Mais, à l'époque, le fleuve, ses rives et ses ponts étaient dans un tel état d'abandon *que les ingénieurs de la voirie* rêvaient de construire une autoroute au-dessus du canal Saint-Martin et un tunnel routier dans le lit de la Seine. Les édiles eux-mêmes, pourtant plus raisonnables, lorgnaient sur les quais défoncés et à demi-déserts pour y faire passer des voitures. Jacques Chirac ne s'est jamais consolé de n'avoir pu tracer sur la rive gauche l'équivalent de la voie Pompidou. Encore aujourd'hui, il baptise les opposants à cet ouvrage *« la gauche caviardo-écologiste »*.

Pourtant, grâce à l'urbaniste de talent que fut Pierre-Yves Ligen, il a fini par s'apercevoir que la Seine est l'élément majeur, non seulement de l'histoire de Paris, mais de son aménagement général et même de son charme. D'où l'apparition dans le nouveau pan d'occupation des sols (POS) de 1989 d'une « zone portuaire » couvrant l'ensemble des quais et *subdivisée en trois secteurs.* Dans le secteur central, long de 13 700 mètres, allant en gros du pont d'Austerlitz au pont Alexandre III en passant par l'île Saint-Louis et l'île de la Cité, toute installation fixe est désormais interdite. Priorité aux promeneurs. De part et d'autre de ce coeur historique classé récemment par l'Unesco dans le patrimoine mondial, s'étendent deux secteurs totalisant environ 14 000 mètres de quais, où seuls sont autorisés les embarcadères des bateaux-promenades, les restaurants et les équipements de loisirs. Puis, aux extrémités, à l'est comme à l'ouest, restent deux portions d'environ 3 000 mètres de quais où seront concentrés les dépôts de matériaux, les décharges et les centrales à béton.

Non contente d'avoir imposé ces restrictions au Port autonome, la Ville a sollicité de l'Etat et obtenu *par un protocole signé* en mars 1988, la gestion des quais du secteur central. Leur réfection, immédiatement entreprise a coûté 73 millions de francs, dont près des deux tiers ont été payés par la municipalité. Par le même accord, Jacques Chirac s'était fait attribuer les 28 ponts et les 3 passerelles enjambant le fleuve dans les limites de Paris. Un programme de grosses réparations de quinze ans (il s'achèvera en 2003) a été mis en *route* pour *un total de 427 mil*lions de francs payés à 50 % par la Ville. Une dizaine d'ouvrages de la zone centrale ont déjà été consolidés, décapés et remis à neuf. Du coup, on a décidé de les mettre en valeur grâce à une nouvelle technique d'éclairage qui renonce aux projecteurs pour recourir à des bandes lumineuses d'intensité décroissante, des berges vers le milieu, et soulignant le modelé de l'architecture. A raison d'environ 2 millions de francs par pont, ce programme-là s'étendra jusqu'en 1998.

Grâce à l'urbaniste de talent que fut Pierre-Yves Ligen, Jacques Chirac a fini par s'apercevoir que la Seine est l'élément majeur, non seulement de l'histoire, mais de l'aménagement général et même du charme de Paris

La philosophie de ces travaux a été tirée tout récemment par Jacques Chirac, qui indiquait à la revue *Le Débat* ses priorités en matière d'urbanisme : *« Beaucoup a été fait pour la restauration du site de la Seine*, dit-il, *Il faut la poursuivre sur toute la traversée de Paris. C'est un grand projet. »* Le maire a d'ailleurs confié à l'un de ses fidèles, Georges Pérol, ex-directeur des HLM de Paris, une mission d'études sur l'aménagement des berges. Un rapport a été rédigé, qui, on ne sait pourquoi, est classé « top secret ».

Inquiets, les gens du Port autonome ont éprouvé le besoin de réagir. Bernard Chenevez, le polytechnicien de quarante-sept ans qui dirige l'établissement public, propose à la municipalité d'aménager les quais en promenade piétonne, du nouveau parc de Bercy (12ᵉ arrondissement) au parc Citroën (15ᵉ arrondissement). Une traversée de Paris de 12 kilomètres, qui passerait alternativement de la rive droite à la rive gauche en empruntant exclusivement des passerelles : celle de la Bibliothèque de France, celle des Arts, et celle de Debilly. Désireux de conserver le maximum d'activi*tés portuaires dans la capitale*, le Port autonome veut montrer qu'elles peuvent cohabiter avec la promenade. C'est affaire d'aménagement. Mais son projet, bien accueilli par la Ville, nécessite beaucoup de déménagements et de travaux.

Dans la mise en conformité de ses installations avec le POS, le Port a deux ans de retard et les dépôts de matériaux continuent d'encombrer indûment certains quais. Pour assurer le passage des promeneurs il faudra repousser de quelques mètres nombre de concessionnaires envahissants. Mais aussi construire la passerelle de la Bibliothèque de France, lancer plusieurs encorbellements là où le quai bas n'existe pas (sous le pont de l'Alma) ou bien se trouve encombré par d'autres ouvrages (sous le pont d'Austerlitz et la future passerelle Solferino). Et encore accrocher des escaliers d'accès *aux passerelles Debilly et des* Arts. La promenade devra être enfin éclairée, balisée et, par endroit, végétalisée. Bref, quelques dizaines de millions de francs de dépenses à partager entre le PAP et la municipalité.

Rendre à Paris et à ses visiteurs ce qui, après les amputations des voies sur berges, reste des quais de Seine, est un projet salvateur mais ambitieux. Il ne pourra être mené à bien que si le successeur *de Jacques Chirac le fait sien.* Voilà un beau thème pour sa campagne municipale.

Marc Ambroise-Rendu

La décharge de Villeparisis est devenue la plus grande usine d'Europe de stabilisation de déchets industriels

Cette activité a remplacé le traitement des ordures ménagères

OUVERTE en 1977 dans une ancienne carrière des plâtres Lambert, la décharge de Villeparisis (Seine-et-Marne) a d'abord servi à accueillir les ordures ménagères de la région parisienne sur un site propice à l'enfouissement des déchets : il repose sur une couche d'argile de 15 mètres d'épaisseur, donc rigoureusement étanche. Mais les ordures ménagères attirent une faune parasite et leur fermentation dégage des gaz malodorants. Si bien *que les plaintes se sont multipliées* et qu'il a fallu modifier l'exploitation de la décharge.

Repris en 1986 par la société France-Déchets (filiale de la SITA, du groupe Lyonnaise des eaux), le site a été équipé de drains pour recueillir, les gaz de fermentation, brûlés et convertis en énergie à usage local. Une station d'épuration est construite pour traiter les lixiviats (jus de décharge), et, peu à peu, l'ancienne décharge d'ordures *ménagères a été convertie en* « centre d'enfouissement technique » pour déchets industriels de classe 1 (n'acceptant que les déchets ultimes, impossibles à recycler). Aujourd'hui, la carrière n'accueille plus que les ordures ménagères de quatre communes riveraines, *« par courtoisie »*, et elle a été transformée en « centre de stockage » de déchets industriels stabilisés.

En quelques mois, une usine flambant neuve est sortie de terre pour procéder à cette fameuse « stabilisation », qui consiste à rendre les déchets insolubles dans l'eau. L'usine accueille, depuis le *mois d'avril, les premiers colis ré*guliers de cendres d'incinération que l'on appelle aujourd'hui « refiom » (résidus d'épuration des fumées des incinérateurs d'ordures ménagères) pour les distinguer des résidus solides. Les sacs de cendres vont être vidés dans des malaxeurs où ils seront mélangés à des réactifs et des liants liquides, afin d'en faire une pâte qui, en séchant, donnera une sorte de béton.

Tous les sels, métaux lourds et *matières minérales diverses se re*trouvent ainsi définitivement piégés dans des cubes de béton. Les cubes, empilés dans les alvéoles d'argile sur deux épaisseurs, seront ensuite recouverts d'une couche de terre, sur laquelle seront placés d'autres cubes. De la sorte, le Syctom (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères), qui traite les ordures de Paris et de 82 communes d'Ile-de-France, pourra envoyer en toute sécurité ses 40 000 tonnes annuelles de « refiom ». Villeparisis, qui recevra aussi les déchets ultimes de la sidérurgie et de la chimie, a une capacité de traitement de 100 000 tonnes *par an, ce qui en fait « la plus grande usine d'Europe de sa spécialité »*, comme l'indique fièrement le PDG de la SITA.

A la fin de l'exploitation du site, dans une quinzaine d'années, la carrière sera redevenue une colline de 43 hectares réaménagés, dissimulant 70 mètres d'épaisseur de « refiom » cimentés. *« Nous travaillons autant le site que le déchet lui-même »*, précise le PDG de France-Déchets, qui sait qu'aucune faute *n'est pardonnée aux exploitants de* décharges, même rebaptisées centres de stockage.

Roger Cans

UNIVERSITÉ C'est le principal casse-tête du système universitaire : la multiplication des échecs durant les années de premier cycle, un phénomène qui s'amplifie avec la forte augmentation du nombre d'étudiants. En 1993, un quart seulement des étudiants obtenaient leur DEUG en deux ans, les bacheliers des séries technologiques ayant les plus grandes difficultés à poursuivre un deuxième cycle. ● A UNE VASTE réforme, annoncée par Jacques Chirac, *la commission dirigée par Dimitri La*vroff préfère des aménagementss progressifs du système actuel, sans remise en cause du *« droit d'accès à l'enseignement supérieur »*. ● A L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS, *éclatée sur* plusieurs sites à Arras, Lens, Béthune et Douai, des entretiens individuels avec les étudiants dès les premiers partiels et des réorientations en cours d'année tentent de limiter les échecs.

La réforme annoncée des premiers cycles devra réduire les taux d'échec

Un étudiant sur trois – voire un sur deux – ne parvient pas à décrocher un DEUG et quitte l'enseignement supérieur sans diplôme. Alors que Jacques Chirac veut organiser un référendum, une commission présidée par l'universitaire Dimitri Lavroff suggère plusieurs aménagements

TEL UN SERPENT DE MER, la réforme des premiers cycles universitaires a resurgi au cours de la campagne pour l'élection présidentielle. Symboles de l'évolution d'une « université de masse », qui a accueilli 50 % d'étudiants supplémentaires *en moins de dix ans,* les premiers cycles en sont aussi la pierre d'achoppement. Avec un taux d'échec qui mène à l'impasse près d'un étudiant sur trois dans le meilleur des cas, voire un sur deux dans certaines disciplines, la réorganisation des filières générales du diplôme d'études universitaires générales (DEUG) sera l'un des chantiers que devra ouvrir en priorité le prochain ministre chargé de l'enseignement supérieur *(lire ci-dessous).*

Le constat n'est pas nouveau, mais le sujet reste sensible. En 1986, *le projet de loi Devaquet ins*taurant une dose de sélection à l'entrée de l'université avait tourné court. En janvier 1988, la proposition de Jacques Valade de créer des *« collèges universitaires »* n'avait pas résisté au changement de gouvernement. Quant à la rénovation des DEUG instaurée par Lionel Jospin en 1992, sa mise en œuvre progressive – à l'exception des études de droit – est encore trop récente pour que ses effets soient totalement perceptibles.

« VERS UN MEILLEUR RENDEMENT »

Dans un rapport d'étape rédigé en mars, l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (IGAEN), qui suit de près ce dispositif, relevait d'ailleurs que *« la rénovation n'est pas en soi une recette permettant de résoudre des questions aussi délicates que les taux de succès insuffisants. (...) Elle devrait être l'occasion de mettre en œuvre des méthodes et des modes d'action permettant de progresser vers un meilleur rendement du système universitaire ».*

Dès son arrivée, le successeur de François Fillon disposera sur son bureau d'un rapport – un de plus – sur « l'évolution du premier cycle universitaire » commandé, en octobre 1994, à Dimitri Lavroff, professeur de droit public et ancien président de l'université Bordeaux-I. Ce document a été remis au ministre de l'enseignement supérieur mercredi 10 mai, le jour de son départ et de la démission du gouvernement. A l'inverse des re*commandations de la commission* constituée autour de Daniel Laurent (*Le Monde* du 25 janvier) qui ont conduit des milliers d'étudiants dans la rue, le résultat de ce groupe de travail composé essentiellement d'universitaires est nettement plus prudent et nuancé. Il s'achève même par une mise en garde à l'intention des futurs responsables qui seraient tentés par un bouleversement général du dispositif actuel.

« Il serait absurde et dangereux de croire qu'une seule grande réforme prise par une autorité résoudrait les problèmes qui sont posés, écrit ainsi M. Lavroff, qui précise : *« Il convient donc de réformer progressivement, de mesurer les résultats obtenus par chacune des expériences, et les bonnes solutions s'imposeront. »* A l'issue de son travail, l'auteur du rapport est d'ailleurs convaincu qu' *« il n'existe pas une crise du premier cycle, mais une pluralité de défauts qui résultent principalement de l'entrée d'étudiants qui ne peuvent pas s'adapter au système d'enseignement qui y est donné ».*

Cette « crise » existe bel et bien. Elle se mesure à l'aune du taux d'échecs enregistrés à l'issue du premier cycle universitaire normalement prévu sur deux ans et qui a tendance à s'échelonner sur trois, voire quatre ans. Ce phénomène s'est amplifié avec l'augmentation des effectifs de premier cycle. Malgré un léger tassement à la rentrée de 1994 (– 0,9 %), ils représentent encore près de la moitié des 1 437 300 étudiants inscrits à l'université, avec des augmentations toujours très fortes dans les nouvelles universités et les antennes implantées dans les villes moyennes. Outre la volonté d'élévation du niveau des diplômes, il est clair, estiment un certain nombre de présidents d'université, que le chômage fait jouer aux premiers cycles un rôle *« social »* d'attente, de *« formation parking »*, fort éloigné de leur vocation d'origine.

39 % des étudiants ont quitté l'université sans diplôme en 1992

Probabilités d'accès en second cycle (licence) des entrants à l'université

ORIGINE SCOLAIRE (en %)	1987	1992
A	46,1	56,6
B	49,8	59,2
C	63,2	65,8
D+D'	50,6	59,9
E	45	54,5
F	19,9	26,7
G	19,6	22,1
ENSEMBLE TOUTES ORIGINES	45,9	54,6

Source : ministère de l'ens. supérieur

en % – 175 000 sorties – DROIT-ÉCO, LETTRES, SCIENCES – 49 – 39

Niveaux I et II : 3e cycle, licence, maîtrise
Niveau III : DEUG, DUT, BTS
Niveau IV : BAC

Source : MEN-DEP

Alors que le taux d'échec a diminué pour les bacheliers des séries générales, la sélection reste impitoyable pour les bacheliers des séries technologiques et professionnelles, pour la plupart refusés en IUT ou BTS.

DES ÉCARTS CONSIDÉRABLES

Jusqu'en 1990, il était admis que deux étudiants sur trois ne franchissaient pas la barre du DEUG. Alors qu'un étudiant sur cinq (22,3 %) abandonne au cours de la première année, seuls 26 % des étudiants obtiennent encore leur DEUG en deux ans, selon les chiffres fournis par la direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale pour l'année 1993. Ces résultats bénéficient d'une amélioration significative avec 55,3 % de réussite sur trois ou quatre ans, malgré des écarts considérables entre les sciences (63,5 %), le droit et les sciences économiques (50,4 %) et... la médecine (37,8 %).

La différence est plus nette encore selon l'origine du baccalauréat. Dans les séries C, 65,8 % des bacheliers sont assurés de poursuivre des études longues. Mais cette possibilité est limitée pour 23,1 % des bacheliers des séries technologiques (F et G), dont la plupart s'inscrivent à l'université après avoir été refusés dans les filières sélectives des IUT et des BTS où les taux de réussite se situent entre 75 et 80 %.

Pour M. Lavroff, il ne faut pas chercher plus loin les causes de l'*« inadaptation »* des premiers cyles conçus à l'origine, dans leur enseignement comme dans leurs méthodes, pour préparer aux études longues. Pourtant, le rapport rejette d'emblée toute remise en cause du *« droit d'accès à l'enseignement supérieur »*, inscrit dans la loi et confirmé par une de*mande sociale forte. Plutôt* partisan d'une adaptation du système actuel, la commission privilégie d'abord une amélioration des dispositifs d'orientation pour instaurer une réelle coordination entre les lycées, les classes préparatoires aux grandes écoles, les BTS, IUT et les universités. Des procédures de réorientation devraient aussi être encouragées à l'issue du premier semestre, selon un système de passerelles entre les disciplines générales mais aussi vers les filières professionnalisées (BTS ou IUT).

LA COMPÉTENCE DE L'ÉTAT

La création d'un palier *« d'adaptation »* à l'issue d'une première année avait été timidement *suggérée par la Conférence* des présidents d'université (CPU) lors de sa dernière rencontre annuelle. Cette idée, comme celle du retour à la « propédeutique » en deux ans, sans spécialisation, n'est pas retenue par M. Lavroff. Ce dernier considère en effet que le premier cycle, dans sa configuration actuelle, doit pouvoir offrir une palette diversifiée de parcours mieux adaptés au rythme et aux compétences de chaque étudiant. *« Il est souhaitable,* précise-t-il, *que les étudiants en difficulté puissent être soutenus le plus tôt possible dans l'année. »*

La création de nouvelles formations à finalités professionnelles non sélectives, par l'alternance et l'apprentissage, est également avancée pour les bacheliers des séries technologiques essentiellement dans le secteur tertiaire. Le rapport Laurent proposait la mise en place d'instituts universitaires régionaux sous la responsabilité des collectivités territoriales. *Réaffirmant la compétence de* l'Etat en matière d'enseignement supérieur, la commission Lavroff se contente de suggérer que ces nouvelles filières pourraient bénéficier du soutien financier des régions et des « partenaires économiques ». A l'évidence cette commission, qui, selon son président, *« a travaillé en dehors de toute pression idéologique et politique »,* a évité toute proposition susceptible de provoquer de nouveaux remous dans la communauté universitaire. Elle s'est aussi bien gardée d'évoquer la question des moyens et des financements nécessaires pour la mise en œuvre de ses propositions.

En ce sens, il n'est pas sûr qu'elle ait répondu à la question *de l'un de ses membres,* Jean-Claude Roynette, professeur à l'université Paris-Sud (Orsay) : *« La société donne l'impression de subir le premier cycle comme on subit une invasion de sauterelles. N'est-il pas temps d'avoir, pour lui, d'autres ambitions ? »*

M. D.

Le référendum proposé par M. Chirac laisse les universitaires perplexes

LA PROPOSITION, formulée par *Jacques Chirac au cours de la campagne de* l'élection présidentielle, d'intégrer la *« refonte des premiers cycles universitaires »* parmi les thèmes du référendum sur l'éducation a provoqué une certaine perplexité dans la communauté universitaire. Pour l'heure, cette dernière est plus attentive à la formation du nouveau gouvernement et au schéma qui sera retenu dans les attributions des différents ministères.

De toute évidence, le découpage adopté en 1993, qui a rapproché l'enseignement supérieur de la recherche, satisfait une majorité de présidents d'université, même si le bilan des deux années écoulées n'a guère fait la preuve de son efficacité. Au moins symboliquement, il réaffirme la vocation des établissements d'enseignement supérieur à *« produire »* de la recherche aux cô*tés des grands organismes et surtout* à former le vivier des futurs chercheurs.

Pour autant, le rattachement de l'enseignement supérieur à un grand ministère de l'éducation, comme sous l'ère Jospin, ne semblait pas totalement exclue. La formule présenterait l'avantage d'assurer la continuité des parcours de formation entre l'enseignement secondaire et le supérieur. Sous l'égide d'un même ministre, elle favoriserait en outre une réforme des premiers *cycles tenant mieux compte de la diversité* d'origines des nouveaux bacheliers.

Le choix retenu sera, de toute évidence, interprété au regard des projets du nouveau président de la République en matière d'enseignement supérieur qui devraient être proposés lors de la consultation nationale en préalable au référendum sur l'éducation. Au cours de sa campagne, M. Chirac avait dégagé trois priorités : la lutte contre l'échec en premier cycle avec une amélioration des procédures d'information et d'orientation, un nouveau statut de l'étudiant *« plus généreux que le système actuel des bourses »*, la diversification et la revalorisation des filières professionnelles ainsi que l'établissement de nouvelles relations entre les universités, les entreprises et les collectivités locales.

LA LOI DE DÉCENTRALISATION DE 1986

Sur ce dernier point, M. Chirac devrait s'appuyer sur le rapport rédigé par le député (RPR) des Yvelines, Jean de Boishue, qui préconise la prise en charge du financement des premiers cycles en *« coresponsabilité »* entre l'Etat et les régions. A l'inverse du *« co-financement »* adopté pour la mise en œuvre du schéma Université 2000, cette disposition pourrait se traduire par une extension de la loi de décentralisation de 1986 aux premiers cycles des établissements d'enseignement supérieur.

Selon M. de Boishue, elle serait de nature à associer, sur des bases nouvelles, les régions et les établissements à l'élaboration des schémas régionaux universitaires prévus par la loi d'aménagement du territoire. Elle permettrait surtout de procurer aux universités de nouvelles ressources de financement, sans que pour autant soit remis en cause le caractère national des diplômes.

M. D.

A Arras, Lens ou Béthune, les espoirs en suspens d'étudiants pour la plupart boursiers

ARRAS
de notre envoyé spécial

« Je voulais être fleuriste. Mais j'ai été poussée par mes professeurs et mes parents. » Myriam réprime un soupir de déception. Sa deuxième année en lettres modernes à Arras (Pas-de-Calais) lui laisse un goût amer. Trop de travail, un programme difficile à absorber et un avenir programmé de documentaliste qui est loin d'être assuré malgré un parcours jusque-là sans faute. Tous les soirs, Myriam regagne le domicile familial, près de Cambrai, où ses parents ont récemment emménagé. Pas de copains au village, pas de loisirs à la ville pendant le week-end : Myriam promène son vague à l'âme dans l'attente de rejoindre son frère qui *« s'éclate en philo »* à Lille. A condition que la bourse suffise à payer les études.

L'une est blonde, l'autre brune. Sinon rien ne semble distinguer Myriam de Stéphanie, inséparables copines de lycée, vêtues d'une identique veste et d'un pantalon de jean. La seconde est, elle, *« condamnée à réussir »*. Son apparente timidité cache une détermination résignée. Son père n'a qu'un contrat emploi-solidarité (CES) pour faire vivre une famille de trois enfants dont elle est l'aînée. *« Depuis le collège, je veux devenir instit ou prof. Mes parents m'ont laissé le choix. »* Grâce à sa bourse, le coût des études n'est guère plus élevé qu'au lycée puisque les frais de transports sont pris en charge par le conseil général pour le bus et le conseil régional pour le train.

« PROMOTION PAR LES ÉTUDES »

Féru d'histoire et de généalogie depuis l'école primaire, Paul-André, lui non plus, ne se pose même pas la question : il sera professeur. Avec des allures de Grand Duduche qui a grandi trop vite, le regard dissimulé derrière des lunettes cerclées de noir, il avoue un caractère casanier qui lui fait rejoindre avec plaisir le foyer familial à Saint-Pol-sur-Ternoise. *« Aller à Lille où c'est l'usine ? J'aurai eu trop peur de ne pas m'habituer et cela aurait posé de sérieux problèmes financiers. »*

Instituteur, professeur ou documentaliste: combien parmi les 3 745 étudiants du « pôle » d'Arras de l'université d'Artois, spécialisé dans les séries littéraires, réussiront ce projet qui représente le premier pas dans l'ascension sociale? *« La promotion par les études est ici restée une idée profondément ancrée chez les ouvriers »*, note Alain Lottin, président de cet établissement créé en 1991, qui compte 44 % de boursiers parmi ses 8 103 étudiants répartis, dans les filières générales, les deux IUT et un IUP, sur quatre sites à Arras, Béthune, Douai et Lens. Avec la fermeture des mines et le chômage des jeunes qui atteint des sommets, y a-t-il d'autre alternative? A Douai, le nouveau département de droit a recruté 46 % de ses étudiants dans les séries du bac G. Pour M. Lottin, *« dès l'ouverture d'une antenne, les bacheliers commencent par s'inscrire dans la formation la plus proche de leur domicile »*. L'explication serait convaincante s'il ne finissait par avouer : *« Plutôt que de pointer au chômage, un jeune étudiant est au moins assuré de toucher une bourse pendant un an. »*

A Lens, l'implantation du pôle scientifique dans les locaux de l'ancienne direction des Houillères achève de tourner une page d'histoire. Racheté par la ville, ce bâtiment des années 30, aux allures de château anglais, avec sa façade crénelée de briques noircies protégée par un jardin classé, est un symbole. *« Pour la première fois,* raconte Yvonne Barbaux, directrice du pôle, *les mineurs ont découvert un lieu, pour eux mythique, où leurs enfants vont pouvoir devenir ingénieurs, comme ceux qui les dirigeaient autrefois. »*

« LE RÔLE DE VOITURE-BALAI »

Le rêve est loin d'être devenu réalité. Sur les 1 100 étudiants, 982 sont inscrits en premier cycle. Et parmi eux, un certain nombre de bacheliers technologiques des séries F, recalés des BTS et des IUT. *« Le pire,* note Mme Barbaux, *serait de décourager un jeune de dix-huit ans. Mais nous n'avons pas le droit de laisser un quelconque espoir à un titulaire de bac pro qui veut devenir ingénieur par la voie traditionnelle. Personne d'autre que l'université n'accepte de jouer le rôle de voiture-balai. »*

Bien qu'elle soit loin d'être au complet, l'équipe de trente-quatre enseignants ne semble ménager ni sa peine ni ses efforts pour assurer un suivi quasi individualisé des étudiants. Chaque inscription a donné lieu à un examen attentif du dossier scolaire qui précède un entretien *préalable de confirmation*. En janvier, dès les premiers partiels, les étudiants en difficultés sont convoqués pour un bilan, tandis qu'une semaine d'information et de réorientation est organisée au printemps. *« Une première année d'université,* note Mme Barbaux, *peut servir de remise à niveau avant l'intégration en IUT ou BTS. »*

Malgré la croissance rapide des effectifs qui devraient passer de 3 554 en 1992 à plus de 9 800 à la prochaine rentrée (dont plus de 75 % en premier cycle), M. Lottin s'efforce d'entretenir la motivation des étudiants et des enseignants. La rénovation des DEUG est la règle, le tutorat de rigueur et les travaux dirigés se déroulent en petits groupes. Son souci est aussi de renforcer toutes les composantes de l'université d'Artois en la dotant de deuxième, de troisième cycle mais surtout d'unités de recherche. Cette volonté d'innovation reste solidement encadrée. Récemment, la création d'un IUP « patrimoine et tourisme » dans un département qui s'ouvre à l'Angleterre et à l'Europe lui a été refusée pour cause de débouchés incertains. En contrepartie, le ministère lui a accordé l'ouverture d'une filière traditionnelle d'administration économique et sociale (AES) peu réputée pour ses débouchés professionnels.

Associé aux travaux de la commission Lavroff *(lire ci-dessus)*, M. Lottin, fort de son expérience d'ancien président de l'université littéraire Lille-III, n'attend plus de solutions miracles des *« réformes théoriques venues d'en haut »*. Il prêche le pragmatisme et le bon sens. *« Qu'on nous aide à trouver les solutions, sans nous imposer de nouveaux carcans »*, plaide-t-il, en réclamant avec insistance des postes et des moyens pour réaliser son ambition. Arnaud, étudiant en histoire, n'est pas loin de partager cette méfiance: *« Avec le nouveau président de la République, on espère que ça va changer. Mais il ne faudrait pas que le référendum soit une occasion de faire passer des coups en douce. »*

Michel Delberghe



Une perquisition a été effectuée au siège de « L'Humanité »

Les recherches s'orientent vers la régie publicitaire du quotidien communiste

La section de recherches de la gendarmerie de Paris s'est rendue, lundi 15 mai à 9 h 30 à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), au siège de *L'Humanité*, afin de perquisitionner les locaux de la régie publicitaire du quotidien. Le juge Jacqueline Meyson s'interroge sur une série de factures réglée par la Générale des eaux à l'occasion du Salon « *Espace-Collectivités* », organisé chaque année durant la Fête de *L'Humanité*.

LES HOMMES de la section de recherches de la gendarmerie de Paris ont effectué, lundi matin 15 mai, une perquisition au siège du quotidien *L'Humanité*, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Décidée par le juge d'instruction parisien Jacqueline Meyson, qui enquête depuis le mois d'octobre 1994 sur les liens financiers entre la Compagnie générale des eaux (CGE) et un bureau d'études – la Société d'ingénierie commerciale pour l'aménagement des régions (Sicopar) – situé, selon les termes utilisés par les dirigeants de la CGE, *« dans la mouvance communiste »*, cette perquisition matinale marque d'ores et déjà un tournant : alors que se profile, derrière les activités de ce bureau d'études, l'ombre d'un financement occulte du PCF, c'est en effet la première fois, depuis l'ouverture de cette information judiciaire, que les enquêteurs pénètrent à l'intérieur de la « planète » communiste.

Ce déplacement des gendarmes au siège de *L'Humanité* ne visait pas, en l'occurrence, le *« journal du Parti communiste français »* lui-même, mais l'Agence centrale de publicité (ACP), régie publicitaire du quotidien, dont l'immeuble de Saint-Denis abrite également le siège. Société anonyme fondée en 1964, l'ACP, dont l'objet social vise *« toutes opérations relatives à la publicité, sous quelque forme que ce soit »*, semble avoir obtenu de la Générale des eaux le règlement de plusieurs factures – en 1990, 1991 et 1992 – concernant l'implantation d'un stand au salon « Espace-Collectivités », organisé dans le cadre de la Fête de *L'Humanité*. Cette manifestation, organisée depuis de nombreuses années par le Groupement d'intérêts économiques pour l'équipement et la fourniture des collectivités (Gifco), galaxie de bureaux d'études notoirement proche du PCF et dont Sicopar est une filiale, avait pour but de présenter aux élus locaux les entreprises et les prestataires de services auxquels une municipalité peut avoir recours.

L'enquête concerne une centaine de communes

Le juge d'instruction Jacqueline Meyson pourrait en réalité chercher à établir si ces factures adressées par l'ACP à la CGE correspondaient bien à une prestation réelle, ou si elles ne dissimulaient pas plutôt une sorte de cotisation obligatoire exigée par les sociétés liées au PC à toute entreprise désireuse de présenter ses activités. Interrogé par les gendarmes le 30 mars, le directeur général-adjoint de la CGE, Jean-Dominique Deschamps, mis en examen pour *« trafic d'influence, faux et usage de faux et corruption »*, ne s'était-il pas estimé victime d'*« une certaine forme de racket de la part des sociétés composant le groupe Gifco »* ? (*Le Monde* du 15 avril)A ces déclarations, confirmées devant le juge d'instruction et corroborées par plusieurs autres hauts dirigeants du groupe industriel, ni le Parti communiste ni les dirigeants de Sicopar, sollicités par *Le Monde*, n'ont souhaité apporter la moindre réponse. Tout au plus l'avocat de Sicopar, Me Olivier Metzner, a-t-il démenti avec constance l'existence de liens formels, et *a fortiori* financiers, entre ce bureau d'études et le PCF.

L'enquête de Mme Meyson ne vise pourtant pas moins d'une centaine de communes, dans lesquelles la Sicopar est soupçonnée de s'être entremise auprès des élus proches du PCF, de manière plus ou moins officielle. Au magistrat, Jean-Dominique Deschamps a expliqué qu'en 1989, lors de la privatisation du service des eaux et de l'assainissement de la ville de Toulouse, la Sicopar était intervenue pour apaiser les opposants à ce projet, tant il est vrai que, selon les propres déclarations de M. Deschamps, la mission des hommes de la Sicopar consistait, entre autres, à se rapprocher des représentants de la CGT et du PCF au conseil municipal *« en tentant sinon de les convaincre, du moins d'obtenir d'eux de ne pas s'opposer violemment à la l'action de la compagnie. »* La filiale du Gifco ayant par la suite réclamé 1 million de francs d'honoraires, les dirigeants de la CGE étaient parvenus à ne verser que le quart de cette somme. Et ils avaient demandé à Jacques Grosman, alors PDG du Gifco – et ancien conseiller général communiste – de rédiger ces factures en évoquant des prestations... à Montpellier.

M. Grosman étant décédé en 1993, les enquêteurs ont dû se contenter de questionner, le 18 avril, le dirigeant de la CGE qui avait, à l'époque, supervisé les projets de la Générale des eaux à Montpellier : alors directeur du groupe pour la région Languedoc-Roussillon, Bernard Franck a raconté aux enquêteurs les dessous de la négociation ayant précédé la signature du contrat d'affermage de l'eau potable dans cette ville, toujours en 1989. En contrepartie de l'intervention de Sicopar, 4,4 millions de francs furent payés. La CGE versa en outre 3,6 millions à une autre filiale du Gifco, Languedoc-Roussillon-Equipement (LRE). *« La mission de LRE consistait à débloquer les oppositions des élus et représentants syndicaux afin d'éviter les manifestations violentes d'hostilité à l'égard du projet de la Compagnie »* a simplement expliqué Jean-Dominique Deschamps sur procès-verbal.

Soucieuse d'éclaircir les coulisses de cette double tractation, Mme Meyson a dépêché les gendarmes le 4 mai à la mairie de Montpellier (*Le Monde* du 6 mai), et le 5 mai à l'hôtel de ville de Toulouse, où ils étaient manifestement attendus : parvenus sur place, ils n'ont pu questionner le maire (CDS), Dominique Baudis, absent ce jour-là pour cause de campagne présidentielle, mais se sont fait remettre un lot de documents préparés à l'avance, dans la perspective de leur visite.

Hervé Gattegno

Un observatoire de la sécurité pour les bâtiments scolaires

ATTENDU depuis son adoption par le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) le 26 janvier, le décret de création de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires a été publié au *Journal officiel* du 9 mai. Pour démarrer ses travaux, il ne manque plus que les arrêtés de nomination de ses quarante-huit membres : des parlementaires, élus locaux, départementaux et régionaux, gestionnaires des établissements privés, délégués des organisations syndicales et des associations de parents d'élèves et représentants des ministères.

La création de cet observatoire, chargé d'étudier *« les conditions d'application des règles de sécurité, l'état des immeubles et des équipements des établissements publics et privés, du premier et du second degré »*, était la principale recommandation de la commission présidée par Jean-Marie Schléret, député (UDF) de Meurthe-et-Moselle. Mis en place en janvier 1994, après la tempête provoquée par la réforme avortée de la loi Falloux, ce groupe de travail avait, dans un rapport publié le 19 avril, conclu que 7 % des collèges et des lycées présentaient des risques importants pour la sécurité des élèves et des personnels.

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : Les gitans de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne)** ont quitté, dimanche 14 mai, comme ils s'y étaient engagés et sans recours aux forces de l'ordre, le terrain de sport qu'ils occupaient près des lycée et collège Guillaume-Budé et ont pris la direction du département voisin de la Seine-et-Marne. La centaine de caravanes de nomades, des *« prêcheurs évangéliques »* affiliés à la Fédération protestante de France, étaient arrivées, lundi 8 mai, sur les locaux sportifs des deux établissements. Deux jours plus tard, les enseignants s'étaient mis en grève pour protester contre la présence de cette *« secte »*. Le lycée et le collège avaient été fermés. Vendredi, le tribunal de Créteil avait ordonné l'expulsion des nomades.

■ **AFFAIRES : La société GEC-Alsthom** a démenti, vendredi 12 mai, dans un communiqué les déclarations faites au conseiller rennais Renaud Van Ruymbeke par un ancien responsable socialiste, Richard Moatti. Identifié comme étant le mystérieux *« M. X... »* auquel GEC-Alsthom avait remis, en 1989-1990, 7,5 millions de francs destinés au Parti socialiste, M. Moatti a expliqué au magistrat rennais que cette somme correspondait au paiement à des intermédiaires chinois d'une commission liée à l'obtention d'un contrat de centrale nucléaire (*Le Monde* du 11 mai). GEC-Alsthom *« dément formellement »* ces *« allégations »*. Elle précise qu'*« elle n'a jamais eu recours à M. Moatti »* pour des prestations commerciales en Chine ou en Extrême-Orient.

■ **MANIFESTATION : Deux mille personnes**, avec plusieurs élus à leur tête, ont défilé, samedi 13 mai, à Grenoble, contre l'autoroute A 51 Grenoble-Sisteron. Les associations locales, les conseillers généraux et les maires de villes proches de Grenoble ont demandé sans succès à être reçus par le préfet. Les manifestants ont déposé un cercueil devant la préfecture et jeté des poignées de terre sur la bière, pour procéder à l'*« enterrement »* du projet autoroutier.

■ **SANG CONTAMINÉ : Le docteur Michel Garretta** est sorti de la prison de la Santé à Paris, *« tôt ce matin »*, a annoncé lundi 15 mai la direction de la maison d'arrêt. L'ancien patron du Centre national de transfusion sanguine purgeait une peine de quatre ans de prison ferme pour *« tromperie »* sur les produits sanguins contaminés par le virus du sida, vendus aux hémophiles. Il a bénéficié des remises de peine habituelles et prévues par le code de procédure pénale, pour *« bonne conduite »* et *« gages sérieux de réadaptation sociale »*.

Les femmes des banlieues défavorisées ont un moindre accès à la contraception

CONSTATANT la faible utilisation des moyens contraceptifs dans les grands ensembles qui abritent une population socialement défavorisée, les spécialistes français de la contraception sont inquiets. Une étude de l'Institut national d'études démographiques (INED), publiée dans le dernier numéro de la revue *Population*, montre que si le « retard » des zones rurales en matière de contraception a pratiquement disparu, les femmes des cités HLM des grandes agglomérations ont, quelle que soit la pratique considérée, une très faible propension à utiliser une technique contraceptive.

« De nos jours, en France, écrit Brigitte Baccaïni (INED), auteur de l'article, les *« retards » en matière de pratique contraceptive moderne ne s'observent pas dans le milieu rural (seule la consultation pour la contraception y est encore significativement moins fréquente qu'ailleurs), mais dans les HLM des grandes agglomérations urbaines. Les obstacles à la diffusion des comportements contraceptifs modernes sont donc plus forts dans ce type d'habitat qu'ailleurs, et les handicaps et les problèmes multiples souvent dénoncés se répercutent également sur les comportements contraceptifs »*. Les plus touchées par ce phénomène sont, dans les cités HLM des grandes villes, les femmes les plus défavorisées et les moins diplômées. Ce qui confirme ce que l'on savait déjà, à savoir que la propension à prendre la pilule augmente avec le niveau de diplôme.

LE CUMUL DES MARGINALITÉS

Cette constatation est partagée par les professionnels qui œuvrent sur le terrain. Ainsi, au Mouvement français pour le planning familial, on confirme, dans les banlieues défavorisées, une fréquentation accrue des centres qui offrent des consultations gratuites. Les femmes qui s'y rendent sont de plus en plus souvent en situation d'urgence : enceintes, elles réclament un suivi pour leur grossesse ou, au contraire, un avortement. *« Nous avons observé que l'aggravation des conditions de vie entraîne une difficulté plus grande à prendre sa vie en charge »*, explique Colette Galard, présidente du MFPF.Les chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) aboutissent aux mêmes conclusions : *« Toute interrogation des femmes sur la contraception est liée à un projet de vie,* constate Hélène Bretin, une sociologue qui travaille sur les inégalités sociales en matière de santé. *Planifier un enfant, ne pas ou ne plus en vouloir, revient à faire un choix et la contraception est un outil pour le réaliser. Or les femmes ne sont pas égales devant cette possibilité de décider. »*

De même, les conditions socio-économiques déterminent fortement le degré de protection par rapport au risque du sida et des maladies sexuellement transmissibles : *« Plus les personnes cumulent de marginalités sociales, économiques ou culturelles, moins elles se protègent »*, explique Nathalie Bajos, spécialiste de la sexualité.

Les médecins s'accordent pour considérer que le coût de la contraception est l'un des problèmes majeurs rencontrés dans les banlieues. *« Certes, il peut y avoir des obstacles culturels à l'utilisation de méthode contraceptive, comme l'origine ethnique de la femme*, considère Claude Deblock, médecin généraliste installé dans la Cité des 3 000 à Aulnay-sous-bois (Seine-Saint-Denis), *mais il y a aussi un problème financier. Je ne peux prescrire des pilules dites de la troisième génération, car mes patientes ont besoin d'une pilule remboursée. Dans le même ordre d'idées, il me semble que le prix du préservatif est dissuasif pour une partie de la population. »*

Confirmant ces propos, le docteur Paul Cesbron, qui exerce à l'hôpital de Creil (Oise) et préside l'Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception (Ancic), estime que la question financière est un obstacle majeur à l'utilisation d'un contraceptif dans les zones défavorisées. Il déplore en outre que toutes les campagnes d'information soient exclusivement consacrées à la prévention du sida et non, aussi, à la contraception.

Michèle Aulagnon

Les bouilleurs de cru attendent le XXIe siècle

ÉPINAL
de notre envoyée spéciale

L'an dernier, le congrès annuel du syndicat des bouilleurs de cru s'est tenu à Auxerre. Cette année, c'est à Epinal. *« Comme ça, on visite la France »*, a dit Monique, qui fait de l'eau-de-vie de cidre dans la Sarthe. Dans l'enceinte du Parc des expositions, ils sont environ un millier, bouilleurs à privilège ou sans, bouilleurs ambulants, propriétaires d'alambics, distillateurs, venus des différents vergers de France pour plaider la cause de leurs produits alcoolisés.

Les nouveaux font connaissance. *« Vous êtes dans le calva ? »* Non, répond l'interpellé : *« Je suis de l'Yonne, je fais de la prune. »* On échange des tarifs dans une langue inaccessible. *« 21 francs la mirabelle, mais avec deux passes »*, annonce Geneviève la Vosgienne. Monique, elle, facture à 10 francs, mais le cidre ne demande qu'une passe. Dans les couloirs, on compare aussi les méandres administratifs de la législation. Ici, le contrôle ne peut être effectué que sur ordre du procureur. Là, les douaniers peuvent perquisitionner à l'atelier mais pas dans la maison s'il y a la voie publique à traverser. Tout transport de fruits et de bouteilles suppose l'autorisation de la recette buraliste. Pas un nez rouge à l'horizon, mais beaucoup de visages bronzés. Les agriculteurs ont déjà commencé la saison.

En marge des débats, on goûte les produits dont les récoltants ont apporté des échantillons dans de petits flacons sans étiquette. Geneviève Pierrot, de Balléville, et Monique la Sarthoise échangent des nouvelles de leur vie de privilégiées. Geneviève est partie de rien. Quant à son mari, il fabriquait des bouteilles chez BSN, puis il a été licencié. Elle a perdu un fils de vingt-trois ans qui a été retrouvé sous le tracteur à la suite d'un malaise cardiaque, et depuis elle poursuit une activité acharnée dans le jus de fruit, la confiture et la mirabelle. Sans se vanter, sa mirabelle est la meilleure de la région et elle a remporté la médaille d'argent au Salon de l'agriculture l'an dernier. Monique répond qu'elle a été abandonnée par sa mère à l'âge de quatre ans, et qu'à quatorze elle était déjà ouvrière agricole. Avec son mari, elle passe dans les fermes pendant la saison de distillation et l'alambic est ficelé sur le tracteur. Ils sont bouilleurs ambulants. A Balléville, reprend Geneviève, il n'y a plus que quatre bouilleurs de cru sur quatre-vingt-quinze habitants, le cinquième a été enterré vendredi, la veille du congrès. *« Faut pas exagérer,* dit-elle, *c'est pas avec de la mirabelle qu'on se saoûle. »* D'après le syndicat, la production des bouilleurs de cru ne représente que 2 % de la consommation française d'alcools purs.

Hors dégustation, les bouilleurs réclament un *« véritable statut du XXIe siècle »*, autrement dit un allégement d'impôt. Sans placer de grands espoirs dans l'élection de M. Chirac, dont les *« promesses »* de 1986 ont été suivies d'une totale surdité du côté de M. Juppé, alors ministre délégué au budget, ils se proposent de continuer à *« harceler »* le prochain responsable des finances. Notamment sur le thème de l'harmonisation européenne, les Allemands étant autorisés à distiller *« 500 litres sur dix ans sans taxes »*, selon M. Jean-Marie André, soixante et onze ans, président du syndicat.

De deux millions et demi au début des années 50, le nombre des bouilleurs français titulaires du privilège (distillation non taxée de 10 litres d'alcool pur) est tombé à quatre cent mille. *« Chaque jour qui passe rapproche les bouilleurs de cru de l'extermination »*, lance M. André. Enquête faite, ce n'est tout de même pas le goulag. Rien n'empêche les propriétaires de vergers de distiller à condition de payer. Ils sont d'ailleurs trois cent mille à le faire en s'acquittant de la taxe de 93 francs par litre d'alcool. D'après les bouilleurs, la distillation sauvage est moins facile qu'il n'y paraît. Le fraudeur est rapidement repéré à l'odeur enivrante qui se dégage de l'alambic. *« Sauf à brûler des pneus à proximité »*, conseille un expert.

Corine Lesnes

هكذا من الاصل

DISPARITIONS

David Avidan

Poète, peintre et cinéaste

LE POÈTE ISRAÉLIEN David Avidan est mort jeudi 11 mai dans sa maison de Tel Aviv, à l'âge de soixante et un ans. Très dépressif, il vivait isolé, persuadé de ne pas être reconnu à sa juste valeur. Né en 1934, également peintre et cinéaste, David Avidan, qui avait été l'un des fondateurs de l'Association des écrivains israéliens et arabes, faisait figure de provocateur sur la scène littéraire israélienne. *« Il a ajouté des muscles à la poésie et à la langue hébraïque, et de façon détournée à l'expression hébraïque »*, a estimé dans la presse israélienne l'écrivain Nathan Zach, qui a avancé, pour décrire Avidan, les adjectifs suivants : *« Sarcastique »*, *« cynique »*, *« nihiliste »*, *« agressif »*, *« intelligent »*, *« sophistiqué »*, *« parodique »*...

David Avidan avait collaboré dans les années 50 à la revue *Likrat* et avait mis sa virtuosité au service d'une poésie marquée par la fascination de la technologie. Les titres de ses recueils reflètent ce goût pour les objets de la modernité ; ils témoignent aussi de son culte du moi : *Problèmes personnels* (1957), *Poèmes pression* (1962), *Mon psychiatre électronique* (1974), *Cryptogramme d'un télestar* (1978), *Avidanium 20* (1987)... Outre l'avant-dernier livre cité, traduit en français par Michel Eckhard et épuisé, signalons l'anthologie *Onze poètes israéliens contemporains*, traduite et présentée par Emmanuel Moses, qui comporte une notice sur Avidan et quelques poèmes en bilingue (Obsidiane, 1990).

P. K.

■ **RAY BUCKTON**, ancien dirigeant syndical britannique, est mort, le 7 mai, des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-treize ans. Il avait joué un rôle important dans la vie syndicale du Royaume-Uni en tant que président de l'ASLEF (Association des ingénieurs de locomotive et des pompiers) et dirigeant du TUC (Trade Union Congress), qu'il présida en 1984. Ayant commencé à travailler à l'âge de seize ans, lié à la gauche travailliste, il organisa plusieurs des grandes grèves des années 70 et soutint celles des mineurs en 1972 et 1974. Il représentait ce syndicalisme militant si puissant outre-Manche jusqu'aux réformes brutales de Mme Thatcher dans les années 80 et dont il fut l'un des derniers « barons ». Dénonçant la *« férocité »* de la « Dame de fer », profondément attaché à la défense des conquêtes sociales, il fut surnommé par les banlieusards victimes des grèves des transports l'*« ennemi numéro un »* ou la *« honte du pays »*. Mais son caractère le poussa aussi à s'opposer à d'autres syndicats et il perdit ainsi son siège à la direction du TUC en 1986. Spécialiste du transport des matières fissiles, il siégea au conseil d'administration de l'organisme chargé des déchets nucléaires, Nirex, ce qui lui valut aussi les critiques des militants antinucléaires.

■ **MARIA LUISA BEMBERG**, cinéaste argentine, est morte le 7 mai à Buenos Aires. Elle était âgée de soixante-treize ans.
Maria Luisa Bemberg devait sa notoriété autant à ses activités en faveur des droits de la femme qu'à ses films. A l'origine de la création de plusieurs groupes et associations féministes, notamment l'Union féministe argentine, ainsi que de l'Association argentine des metteurs en scène de cinéma, elle était née à Buenos Aires après que sa famille eut quitté l'Allemagne, au début des années 20. D'abord scénariste (*Cronica de una senora*, de Raoul de la Torre, en 1970, *Triangula de cuatra*, de Ferna Ayala), elle devient réalisatrice en 1981, avec *Momentos*, puis, l'année suivante, porte à l'écran son propre roman, *Senora de nadie*, qui décrit la révolte d'une femme contre sa condition. Avec *Camila* (1984), elle évoque les amours tragiques d'une jeune femme et d'un Père jésuite en 1847. Le film est cité pour l'Oscar du meilleur film étranger. En 1986, elle réalise *Miss Mary*, tableau sans concessions de la bourgeoise argentine des années 30 et vibrant portrait de femme servi par une belle composition de Julie Christie. Elle était également scénariste et productrice de ses films.

■ **PATRICE BACHELARD**, fondateur de la revue *Beaux-Arts*, est mort des suites du sida mercredi 10 mai 1995 à Paris. Né en 1952 dans une famille d'arboriculteurs et d'hôteliers-restaurateurs de la région de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), Patrice Bachelard a consacré sa vie aux arts plastiques. En 1975, il entre comme stagiaire au Musée d'art moderne de la Ville de Paris où il devient conservateur en 1977, poste qu'il occupera jusqu'en 1982. Là, il participe au montage de nombreuses manifestations comme celles consacrées à l'œuvre gravé de Kupka, à Henry Hayden et à André Derain. En 1983, il crée la revue *Beaux-Arts*, dont il est rédacteur en chef jusqu'en 1988, le temps pour ce mensuel de connaître un réel succès auprès du grand public. En 1990, il lance un nouveau titre, *Muséart*, qui lui permet d'élargir encore le cercle des amateurs d'art. Commissaire de nombreuses expositions d'art contemporain pour différents musées, en France et à l'étranger, il enseignait à l'université Paris-VIII à Saint-Denis. Chevalier de l'ordre des Arts et des lettres, il venait de publier, chez Gallimard (« Découvertes », 1995) une biographie du peintre André Derain.

NOMINATIONS

UNIVERSITÉS

François Peccoud a été nommé directeur de l'université de technologie de Compiègne, en remplacement de Michel Lavalou, qui était en place depuis le mois de janvier 1987. Doté de statuts particuliers, cet établissement, assimilé aux écoles d'ingénieurs, est dirigé par un directeur nommé pour cinq ans par le ministre de l'enseignement supérieur.

[Né le 3 juillet 1941 à Chambéry (Savoie), François Peccoud, ancien élève de l'Ecole polytechnique, est titulaire d'un doctorat d'Etat ès sciences en informatique et mathématique. En 1966, il participe à la création du premier IUT d'informatique à Grenoble, rattaché à l'université Pierre Mendès-France (Grenoble-II), en même temps que d'un laboratoire de recherche en informatique appliquée à la gestion. A ce titre, il a participé à l'installation d'instituts de formation en informatique à Libreville (Gabon) en 1972, à Tunis en 1982 puis à Ryad (Arabie Saoudite) en 1983. Depuis 1985, il anime le groupe d'étude pour la traduction automatique (GETA), un laboratoire associé au CNRS spécialisé dans la conception de logiciels bureautiques multilingues et les nouvelles technologies d'enseignement.]

Jacques Le Bas, professeur de génie mécanique, a été élu président de l'université du Havre au second tour de scrutin, en remplacement de Michel Leduc, démissionnaire.

[Né le 26 septembre 1946 à Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), Jacques Le Bas, ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Cachan, est docteur ès-sciences physiques. Professeur de mécanique au lycée Robert-Schuman du Havre en 1973, il enseigne à l'université depuis 1983. Directeur du laboratoire de génie mécanique et de technologie en 1990, il est nommé l'année suivante directeur de l'Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie de Haute-Normandie. Depuis 1986, il assure les fonctions de doyen de la faculté des sciences et techniques.]

ENVIRONNEMENT

Pierre Chemillier a été nommé président de la mission interministérielle de l'effet de serre, mercredi 10 mai, en remplacement d'Yves Martin, qui prend sa retraite. Ingénieur général des Ponts et Chaussées et ancien président du Conseil scientifique et technique du bâtiment, Pierre Chemillier sera rattaché directement au premier ministre. Il devra conduire les négociations sur la réduction des émissions de gaz soupçonnées de provoquer un changement climatique.

CNES

Christian Béchon vient d'être nommé secrétaire général du Centre national d'études spatiales (CNES), en remplacement de Maurice Robin qui occupait ce poste depuis 1991 et a été nommé directeur de l'administration du CERN, le laboratoire européen de physique des particules, à Genève.

[Né le 9 décembre 1959 à Toulouse, Christian Béchon est diplômé de l'Ecole centrale, de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Il a commencé sa carrière comme ingénieur au Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises (CEPME) de 1983 à 1985. Auditeur (1988-1992), puis conseiller référendaire (depuis 1992), à la Cour des comptes, il a été aussi secrétaire général de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) (1992-1994). Depuis un an, il était directeur adjoint du cabinet du ministre de la fonction publique, André Rossinot.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 13 mai sont publiés :

● *Mérite* : un décret du président de la République, François Mitterrand, portant élévation de personnalités à la dignité de grand-croix et de grand officier de l'ordre national du Mérite.

● **Déchéance** : une décision du Conseil constitutionnel prononçant la déchéance d'André Durr de sa qualité de membre de l'Assemblée nationale. Maire d'Illkirch-Graffenstaden, député (RPR) du Bas-Rhin, M. Durr avait, en 1993, été condamné pour concussion à la peine de six mois d'emprisonnement assortie du sursis simple, à une amende de 20 000 francs et à une interdiction de l'exercice des droits civiques, notamment d'éligibilité, pour une durée de deux ans. Cette décision était devenue définitive à la suite de l'arrêt de la Cour de cassation en date du 14 février 1995 (*Le Monde* du 17 février).

CARNET DU MONDE

Naissances

M. Stéphane MOULLE-BERTEAUX
et Mme, née Christine POLONCEAU,
Laure et Charles,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre.

Paris, le 10 mai 1995.

Ninon

est née le 1er mai 1995.

Tom et Margot
n'ont pas dit non !

Françoise GALLAND et
Daniel ANNEQUIN,
96, boulevard Diderot,
75012 Paris.

Marie-Anne et Franck MONTCHAMP,
Brice, Pierre-Henri et Edouard,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Jean-Guillaume,

le 11 mai 1995.

2, rue du Général-Faidherbe,
94130 Nogent-sur-Marne.

Anniversaires de naissance

Marion SANCHEZ
et Thierry COUTELEAU

sont très heureux de se souhaiter un bon anniversaire en ce lundi 15 mai.

Mariages

Nathalie BOUWMAN
et Philippe TERRIÈRE

fêtent joyeusement leur mariage le 26 mai 1995, à Marseille.

M. et Mme Yves PERRICHON,
M. et Mme Georges CHALARD,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants

Véronique et Gilles.

La cérémonie civile aura lieu le samedi 27 mai 1995, à 14 h 45, à la mairie d'Ermont (Val-d'Oise).

Décès

Pierre-Yves BAUDRILLART

nous a quitté, à vingt-six ans, le 2 mai 1995.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Wenceslas Baudrillart et Sylvie,
Marie-Pierre Regnier et Charles,
Ludmila et Tom, Judith, Alexandre, Mathias, Hugues.

12, impasse Dombasle,
75015 Paris.
5, rue de la Prairie,
91410 Saint-Cyr-sous-Dourdan.

– Une messe sera célébrée en l'église Saint-Ambroise, boulevard Voltaire, 75011 Paris, le vendredi 19 mai 1995, à 12 heures, à l'intention de

Mme Michèle BOISVIEUX,
née Ferry,

décédée le 1er mai 1995.

– Catherine et Robert Jandelle,
Marianne et Didier Stéphant,
Béatrice et Charles Luyt,
ses enfants,
Constance, Guillaume, Léa, Marjolaine et Thibaud, Charles-Edouard et Ségolène, Thomas, Timothée,
ses petits-enfants,
Domitille,
son arrière petite-fille,
M. Michel Duché,
son frère,
et toute sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André BUSNEL,
née Françoise Duché,
ingénieur ESPCI,

survenu le 11 mai 1995, à soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 mai, à 15 h 30, en l'église Saint-Marc, rue des Bruyères, à Asnières-sur-Seine, sa paroisse.

– Mme Esther Chandelier,
M. et Mme Alain Bugeja,
Mme Marie-Catherine Chandelier,
M. Michel Urvoy de Clos Madeuc,
Mme Sylvie Carrère,
Karine, Mark, Fanny, Marion et Yann,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger CHANDELIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
président du groupe Seribo,

leur époux, père, grand-père et parent,

survenu le 13 mai 1995, à l'âge de soixante-douze ans, à Rueil-Malmaison.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 mai, à 15 heures, en l'église Saint-Joseph de Buzenval, 1, passage Saint-Antoine, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Rueil-Malmaison.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16 *bis*, rue de la Vallée-Hudrée,
92500 Rueil-Malmaison.

– Le conseil de surveillance et le directoire du

Groupe SERIBO,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger CHANDELIER,
président du conseil de surveillance,
chevalier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 mai 1995, à 15 heures, en l'église Saint-Joseph de Buzenval, 1, passage Saint-Antoine, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Rueil-Malmaison.

– Le conseil d'administration de la

société Gautier France

a la douleur de faire part du décès de

M. Roger CHANDELIER.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 mai 1995, à 15 heures, en l'église Saint-Joseph de Buzenval, 1, passage Saint-Antoine, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Rueil-Malmaison.

– Les fondateurs
Et tout le personnel de

SISIE,

Le président et les membres de son directoire,
Le président, les vice-présidents et les membres du conseil de surveillance,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Roger CHANDELIER,
membre du conseil
de surveillance de SISIE.

– La présidente,
Le conseil d'administration,
Le comité de soutien de l'association

Mémoire des déportés
et résistants d'Europe,

ont la profonde douleur de faire part du décès de leur camarade déporté,

M. Roger CHANDELIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
membre de leur comité de soutien.

– Le docteur Alain Deboise,
Laurence Deboise,
sa fille,
Mme Georges Roumanie,
sa mère,
Le docteur et Mme Jean Deboise,
Les familles Basset, Deboise,
Roumanie,
Alliées, et amis,
ont la douleur de faire part du décès, à la suite d'une longue et douloureuse maladie, de

Rose-Marie DEBOISE,

survenu le 9 mai 1995, dans sa quarante-cinquième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale le 12 mai, à Périgueux.

59, boulevard Raspail,
75006 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Louise (Maïse)
HOLLIER-LAROUSSE,

survenu le 8 mai 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 17 mai, à 11 heures, en l'église réformée de l'Oratoire, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

On se réunira au temple.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

« Post tenebras lux. »

– Mme Simone Houziaux,
Alain Houziaux et Agnès Schloesing,
Guy et Claire Vincent-Houziaux,
Claude et Cécile Dilet-Houziaux,
Et leurs familles,
ont le regret d'annoncer le décès de

Fernand HOUZIAUX,
ancien élève de l'Ecole normale
supérieure de Saint-Cloud,
ancien directeur
de l'école William-Ponty (Sénégal),
ancien directeur
d'école normale d'instituteurs,

survenu le 30 avril 1995.

Il a été incinéré dans la plus stricte intimité.

22, rue des Jardins,
64200 Biarritz.
1, rue Denis-Poisson,
75017 Paris.

– Lully.

Nicole Dalinet et son époux,
Paulette Camporota,
Graziella Parenti,
Marie-Jo Pougnet et son époux,
Paul Camporota et son épouse,
Pierre Camporota et son épouse,
Monique Di Fiore et son époux,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Moynat, Camporota, Zagarese,
Tous les parents, alliés et amis,
ont le grand chagrin de vous apprendre que

Mme Yvonne MOYNAT,
ancien professeur d'italien
au lycée de Carthage, en Tunisie,
décorée des palmes académiques,

veuve de

Scipion-Marie CAMPOROTA,

s'est endormie pour toujours le 12 mai 1995, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 mai, en la chapelle de Lully, où l'on se réunira à 17 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Moulin Blanc,
74890 Lully.

– Mme Lorraine Michel,
Patricia, Christophe, Sophie et Joanna,
Sophie, Joséphine, Alice, Héloïse,
ses enfants,
Mme Rose-France Michel,
Et Jean-François, Dominique, Nicolas et Frédéric,
ses frères et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Pascal MICHEL,

survenu le 11 mai 1995.

– Mme Alain Sayag,
son épouse,
Emmanuelle, Marie-Pierre
et Bénédicte,
ses filles,
Et toute la famille,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Alain SAYAG,

professeur à la faculté de droit
de l'université René-Descartes (Paris-V),
directeur scientifique
du centre de recherche
sur le droit des affaires
de la chambre de commerce et d'industrie
de Paris,

survenu le 10 mai 1995, à l'âge de cinquante-neuf ans, *muni des sacrements de* l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 18 mai, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-des-Otages, 81, rue Haxo, Paris-20e.

L'incinération aura lieu dans l'après-midi au cimetière du Père-Lachaise dans l'intimité.

Quelques fleurs blanches seulement pour l'autel.

– Le président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris,
Les membres, le directeur général et les collaborateurs de la CCIP,
Le président, le secrétaire général et les collaborateurs du Centre de recherche sur le droit des affaires (Creda),
ont la grande tristesse de faire part du décès du

professeur Alain SAYAG,
directeur scientifique du Creda,

survenu à Paris, le mercredi 10 mai 1995.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 18 mai, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-des-Otages, 81, rue Haxo, Paris-20e.

Messes anniversaires

– Tous ceux qui ont connu et aimé

Cino del DUCA

sont priés d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée pour le vingt-huitième anniversaire de son décès, le mardi 23 mai 1995, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris-8e.

Anniversaires

– *Il y a deux ans, le 15 mai 1993, disparaissait*

Gina ALESSANDRI.

Ses fils, François, Philippe, Dominique, Patrick Bott,
Et sa famille,
demandent une pensée à tous ceux qui l'ont aimée et connue.

Michel COTTÉ

nous a quittés il y a sept ans, le 16 mai 1988.

Manifestations du souvenir

– *La manifestation annuelle à la*

mémoire des étudiants résistants

aura lieu le 16 mai 1995, à 18 heures, devant le monument qui leur est dédié, jardin du Luxembourg, entrée place Paul-Claudel (Odéon), avant la fontaine Médicis.

Communications diverses

– La Maison de l'hébreu : 47-97-30-22. Stages-express (moderne/biblique). Préparation d'examens. Livres, cassettes.

Séminaires

● **Séminaires** : T. Boni-Kone : Métamorphoses et inventions : la ville africaine et ses représentations, 15, 16, 17, 18 mai, 18 heures-20 heures.
D. Cohen-Lévinas : De la représentation musicale, 16 mai et 13 juin, 18 heures-20 heures.

● **Colloques** : Leroi-Gourhan, 17 au 19 mai : CNRS Meudon. L'écriture des philosophes II, 19 et 20 mai, Carré des sciences.

● **Débat autour du livre de** R. Gasche : *Le Tain du miroir*, 20 mai, 9 h 30, Carré des sciences.
Renseignements : CIPh, 44-41-46-80.

PORTRAIT

L'enfant terrible des intellectuels allemands poursuit, à soixante-cinq ans, son parcours littéraire et politique sans se soucier des anathèmes de gauche ou de droite

Hans Magnus Enzensberger, l'Européen volant



DEPUIS plus de trente ans, il agace. Inclassable, inlassable, incontournable aussi, Hans Magnus, le ludion ludique, ce vacciné ès-illusions et désillusions, s'est impliqué dans tous les débats intellectuels de cette Allemagne qu'il ne cesse d'ausculter, de titiller et de rudoyer. Pour son bien.

Le gauchiste des années 60 est aujourd'hui voué aux gémonies par ses anciens camarades d'une gauche désorientée dont il a été l'enfant terrible, le dandy, le procommuniste, le barde de Fidel, le contempteur de Cuba, l'anticommuniste. Il ne s'emporte même pas lorsqu'on lui demande quel effet cela fait d'être traité de renégat. « *C'est l'affaire de journalistes paléoprogressistes*, ricane-t-il. *Même en 1968, il y avait dans la gauche une paranoïa : l'idée de la pureté, de la ligne. C'est une vieille habitude. Si on lit la correspondance entre Marx et Engels, la plus grande partie traite de cela : qui est de notre côté et qui ne l'est pas ? Qui est un renégat ? etc. Moi, je n'y suis pour rien. Mais quel intérêt a-t-on à se faire la guerre dans un milieu de plus en plus restreint !* »

On l'a un peu oublié Hans Magnus Enzensberger, le dérangeur, l'impertinent, le poète. Surtout en France, semble-t-il, où on ne trouve ses livres, avec un peu de chance, que chez les bouquinistes, enterré avec les illusions soixante-huitardes. Epuisés chez l'éditeur... « *Je n'ai jamais été un croyant. Même en 68, il y avait des méfiances, des soupçons envers moi. L'hétérodoxe, c'est lui qui gêne le plus.* » Il n'est pas cynique, mais revendique sa différence. « *Il y avait, en ce qui me concerne, quelque chose qu'on pourrait nommer la mauvaise foi. Une espèce de distance, aussi par le fait que j'avais dix ans de trop par rapport à ces étudiants* [il rit]. *Par exemple, je ne pouvais pas appeler n'importe quel policier un fasciste, alors que moi je savais parfaitement ce que c'était que le fascisme. Il y avait même, si on veut moraliser la chose, un manque de sincérité de ma part, parce que je n'ai pas dit : est-ce que vous êtes fous ? C'était la politique. J'ai joué le jeu.* » Il se reprend, vite, comme pour dire l'essentiel. « *N'empêche que dans la partie littéraire de mon travail je ne pense pas que j'ai fait des compromis de cette espèce. Même dans ces années-là, il y a des choses qui parlent clair. La mauvaise foi, ce n'est pas pour le travail littéraire.* »

Né dans un village de Bavière du Sud un 11 novembre (qui n'était pas un jour férié), en 1929, sa jeunesse a été le nazisme, la guerre, l'après-guerre, l'Allemagne en ruines. « *Quarante-cinq années nous séparent de conditions que nous sommes accoutumés à tenir pour propres à l'Afrique, à l'Asie ou à l'Amérique latine. Si quelqu'un, à l'époque avait prédit aux troglodytes de Dresde ou de Varsovie un avenir comme celui de 1990, on l'aurait assurément pris pour un fou. Inversement, les hommes d'aujourd'hui ne parviennent plus à concevoir leur propre passé. Ceux qui en furent les acteurs l'ont depuis longtemps occulté et oublié. Et leurs descendants n'ont ni l'imagination ni les connaissances nécessaires pour se représenter ces temps reculés.* » En rassemblant des reportages, des « choses vues » au lendemain de la deuxième guerre mondiale par des témoins allemands (Alfred Döblin, Robert Thompson Pell) et non allemands (Stig Dagerman, Janet Flanner, Max Frisch, Martha Gellhorn, Norman Lewis, Edmund Wilson), il a voulu faire réfléchir ses contemporains avec ce volume instructif intitulé *L'Europe en ruines*. Comme un contrepoint à l'imposant *Mausolée* des années 70 (Alinéa, 1987), ce grand poème-monument « *en trente-sept ballades tirées de l'histoire du progrès* », de Gutenberg à Ernesto Guevara.

« *J'avais dix-sept ans en 1946. Heiner Muller m'a dit une fois :* « Je plains les jeunes d'aujourd'hui parce qu'ils n'ont pas de grands maîtres en littérature : je dois tout à Hitler et à Staline. » *Moi, je ne dirais pas une chose semblable. Mais il y a du vrai : il était un temps où l'indifférence était impossible. D'une manière ou d'une autre, il fallait se battre, agir. Selon les individus, cela a pris des formes différentes. Oui, j'ai appartenu à la Jeunesse hitlérienne... On m'a chassé pour des absences non autorisées. Ils ont pensé que c'était une punition et j'avais du mal à ne pas montrer ma satisfaction. Non pas pour des motifs politiques, mais il m'était insupportable d'obéir à un ordre presque militaire. Je détestais... Sans savoir si c'était de l'antifascisme. Il y avait aussi des enfants qui étaient très enthousiastes. Je ne sais pas pourquoi je ne l'étais pas. Bien sûr, je dois quelque chose à l'attitude de mes parents. Qui n'ont jamais été nazis. Qui ne pouvaient pas accepter quelqu'un qu'ils* « n'auraient jamais invité à la maison » *! Ce n'était pas de l'antifascisme non plus.* »

Que signifiait la fin de la guerre pour un adolescent ? « *L'anarchie. L'absence d'autorité. Les nazis étaient partis. La seule autorité qui existait, c'était le gouvernement militaire des Américains. Nous étions dans une petite ville de Franconie, repliés à cause des bombardements, et personne ne parlait l'anglais. J'ai fait l'interprète. Il y avait des réfugiés allemands qui arrivaient de ce qui est aujourd'hui la Pologne. Des nazis qui avaient changé d'identité. Des gens perdus, qui ne savaient pas où ils se trouvaient. On ne savait pas à qui on parlait ! Cela a duré deux ans environ. Les écoles étaient fermées. Il n'y avait pas de professeurs, on avait écarté les nazis, on a recruté des octogénaires. Quelqu'un comme moi était très ironique. Parce que, après tout ça, faire l'écolier était impossible. J'étais très riche. Je faisais du marché noir. La monnaie, c'étaient les cigarettes : les cartouches de 200 dans des grands cartons de 10 000 cigarettes. J'en avais en stock et j'étais un capitaliste. Je dois ma connaissance du capitalisme à cette époque-là. Du capitalisme sauvage qui présente une certaine ressemblance avec ce qui se passe aujourd'hui à Moscou... Après 1946, je suis allé à l'université. A Francfort, à Fribourg-en-Brisgau, à Hambourg, à Paris. J'ai participé à quelques séminaires d'Adorno et je l'ai mieux connu plus tard parce j'ai vécu à Francfort quand j'ai travaillé aux éditions Suhrkamp, à la fin des années 50. Et puis je suis allé en Amérique, en Russie, à Paris. Théoriquement j'avais une bourse pour la Sorbonne. J'y suis entré une fois.* »

Il y avait le refoulement du passé, de la culpabilité. Comment vivre l'amnésie collective ? A l'époque, il publie ses premiers recueils de poèmes aux titres révélateurs : *Défense des loups, Parler allemand, Ecriture Braille...*

« *C'était la période la plus lourde du rejet de la mémoire. Dans les familles, on ne parlait pas. J'étais marié à une femme qui ne savait pas que son père était peut-être dans la Waffen SS, et qui était sans cesse préoccupée par la question : qu'est-ce qu'il a fait ? Ce blocage, cette impossibilité d'affronter le passé, nous rendait fous. Après mes études, en 1955, je suis allé vivre à l'étranger, en Norvège, dans une île, parce que j'en avais un peu assez de l'Allemagne. C'était de l'hygiène mentale. Le fait d'être allemand, ce n'est pas un métier. Il fallait s'échapper. Je suffoquais. La Scandinavie, c'était un peu une utopie, un espace libre, démocratique, écologique, ça me plaisait beaucoup. Cela correspondait à mon goût pour la périphérie et l'anachronisme. La campagne française est anachronique. Et est-ce qu'il y a une figure plus anachronique que le poète ?* »

N'importe quel wagon de métro peut devenir une Bosnie en miniature. Le pogrome n'a plus besoin de juifs ni la purge de contre-révolutionnaires

Aujourd'hui, Enzensberger vit à Munich, la ville d'Allemagne qui, justement, s'est attachée à faire oublier les ruines de 1945 et à reconstituer à l'identique les bâtiments anciens. A Schwabing, l'immeuble moderne qu'il habite domine le « petit Château de Suresnes » (Suresnes Schlösschen) édifié au XVIIIe siècle par un prince électeur qui avait la nostalgie de Paris. Au dernier étage, un grand espace lumineux coupé par des grands murs de livres qui offrent leur tranche au visiteur indiscret. Cette bibliothèque-là, c'est le domaine de la littérature dans quelques-unes des langues qu'il connaît : *L'Espoir* de Malraux, *Les Faux-Monnayeurs* de Gide, *Passages* de Michaux, *Le Grand Recueil* de Ponge, *Histoire d'O*, mais aussi Proust, Valéry, Mallarmé, Apollinaire dans la collection de « La Pléiade » ; *Orlando furioso* en italien ; Lorca, Gongora, Cervantès en espagnol ; *Sexus* en anglais. Mais aussi Casanova, Pouchkine, Tchekhov en allemand...

Derrière le bureau, la « famille », pour ainsi dire : à gauche, tout Diderot, l'écrivain français qu'il admire le plus. « *Comme homme, comme intellectuel. Une formidable intelligence. J'ai tout un rayon avec la grande édition de Diderot, avec la grande correspondance, j'ai même l'édition princeps de* Jacques le fataliste. *Je suis vraiment un* aficionado. *C'est quelqu'un qui n'admet par les bornes d'un dogme, ni même les dogmes des Lumières. C'est quelqu'un qui casse le cadre de l'idéologie de son temps. C'est formidable. J'aime.* »

A droite, la collection complète de ses « enfants » de *Die andere Bibliotek*, « L'Autre bibliothèque », la collection qu'il a créée il y a dix ans chez Eichborn Verlag, où vient de sortir le volume 121, la traduction de *David Golder* d'Irène Nemirovsky. « *Je publie là chaque mois les livres que j'avais envie de lire. Composés en typographie, comme avant, dans une des dernières grandes imprimeries de typographie, à Nördlingen. J'aime le plomb !* » Le dernier titre, dont il est lui-même l'auteur, est une compilation des « *pires voyages du monde* » : *Nie Wieder !* [plus jamais !]. « *C'est une anthologie du masochisme d'écrivains qui ont voyagé : Paul Nizan à Aden, Joseph Roth à Vienne, Veniamine Erofeev de Moscou à Pétouchki... c'est un livre à lire pour rester chez soi.* »

Ce voyageur impénitent et curieux des ailleurs, qui avait démissionné en 1968 d'une université américaine pour aller s'installer à Cuba, avant d'être traité par Castro d'agent de la CIA et d'envoyer, littéralement, une bouteille à la mer avec le manuscrit du poème de sa déception, *Le Naufrage du* Titanic (Gallimard, 1981), ce grand connaisseur de l'Europe (*Europe, Europe*, 1988), veut-il nous faire savoir qu'il est temps de rentrer à la maison ? Qu'il y a le feu à sa porte ? C'est ce qui transparaît dans *La Grande Migration* et dans *Vues sur la guerre civile*, deux essais récents pleins de logique et d'impertinence qui lui avaient valu en Allemagne une nouvelle levée de boucliers pour avoir mis dans le même sac des images de guerre civile, qu'elle soit « *moléculaire* » comme à Rostock ou « *macroscopique* » comme à Beyrouth ou à Mogadiscio. « *N'importe quel wagon de métro peut devenir une Bosnie en miniature*, écrit-il. *Le pogrom n'a plus besoin de juifs, ni la purge de contre-révolutionnaires. Il suffit que quelqu'un préfère un autre club de football, que son épicerie marche mieux que celle d'à côté, qu'il soit habillé autrement, qu'il parle une autre langue, qu'il ait besoin d'un fauteuil roulant, ou qu'elle porte un foulard. Toute différence devient un risque mortel. Mais l'agression ne vise pas seulement les autres, elle vise la vie de l'agresseur lui-même, qui hait cette vie.* »

Il est revenu chez lui, le fils prodigue, l'Européen volant, pour répéter qu'il n'y a pas d'innocents, que la xénophobie est un « *phénomène universel* ». Pas seulement allemand. « *On devient sans le vouloir un historien de l'époque. Ce n'est pas un rôle que je m'arroge, mais à force de ne pas mourir, on a fini par se résigner à ma présence. Il y a des gens qui n'ont rien vu, qui ne veulent pas savoir, qui ont tout oublié, qui deviennent des références. Le cas le plus monstrueux est le centenaire Ernst Jünger.*

Il est « L'Allemand ». Qu'on l'aime ou qu'on le déteste, il est devenu un témoin de ce siècle. Il faut le respecter. »

Jünger, pourtant, au grand dam des Allemands, est très considéré en France. Comment expliquer ce véritable « divorce » entre la France et l'Allemagne ? « *C'est très facile à comprendre. Dans l'intérêt qu'un pays peut avoir pour la littérature d'un autre pays, il y a toujours un élément de projection. Les Français n'ont pas besoin d'écrivains qui soient cosmopolites, qui soient cartésiens, qui leur ressemblent ; ils ont besoin du démoniaque, de toute une mythologie de l'Allemagne : ces choses héroïques, inquiétantes, prussiennes, mais en même temps esthétiques, le roi des Aulnes, la Forêt-Noire, etc. Cela correspond au songe français de l'Allemagne...* »

POUR Enzensberger, s'il y a un péché, c'est celui de se taire. « *Il faut d'abord regarder chez nous. Le christianisme lui-même a toujours parlé du prochain, non du lointain. Et avant d'aller nous interposer en Bosnie, il nous faut maintenant mettre fin à la guerre civile dans notre propre pays. Pour les Allemands, cela signifie que notre priorité n'est pas la Somalie, mais les débordements xénophobes meurtriers de Hoyerswerda et Rostock, de Mölln et Solingen. Et ces énormes discussions chez nous sur le 8 mai 1945. La gauche dit qu'il faut l'appeler « libération » ; la droite dit qu'il faut l'appeler la « défaite ». C'est un faux débat, car il n'est possible de nier ni l'un ni l'autre.* »

Il n'appelle plus à la révolte mais continue à faire entendre, sans chauvinisme, une voix discordante contre les conformismes, les nationalismes. Il compare Saddam Hussein à Hitler, « *les Irakiens sont les Allemands de 39-45* » ; il écrit des chansons pour Ingrid Caven, traduit *Le Misanthrope*, écrit une pièce intitulée *Le Philanthrope*, s'engage pour la publication en Allemagne des *Versets sataniques*, publie un essai, *A l'ombre de Diderot*.

L'ironie est toujours aussi mordante, l'indignation a passé. « *Le désespoir n'est pas mon style. Plus je vieillis, plus m'apparaît clairement que la vie est une comédie et qu'il faut beaucoup d'humour noir pour la supporter.* »

Nicole Zand

Plus qu'une crise, une révolution !

par Michèle Debonneuil, Gilles Le Gendre et Michel Volle

LA crise étonne par son ampleur. Priorité affichée par Jacques Chirac, le chômage en est le symptôme le plus visible. Mais il n'est pas le seul. Retraites, enseignement, police, justice, il n'est pas une institution fondamentale qui ne souffre de la définition ambiguë de sa mission. On est toutefois *frappé par le classicisme des* propositions qui ont été celles des divers candidats, y compris de la part du nouveau chef de l'Etat, au cours de la récente campagne. Celles-ci constituent le plus souvent une réponse conjoncturelle, un réglage à la marge, à des défis que chacun qualifie pourtant de structurels.

Si l'on dit qu'il s'agit de questions structurelles, quel est le mécanisme qui les suscite ? Pour notre part, nous pensons que tous ces maux ne découlent pas d'une de ces crises cycliques banales, mais d'une rupture comme il s'en produit au plus une ou deux par siècle. Cette rupture a pour cause principale l'automatisation de la production. *L'automatisation* opère une cassure encore plus radicale que l'instauration de la société mécanisée à l'aube du XIXe siècle. Il s'agissait alors de soulager, grâce à la machine, l'effort physique de l'homme. Les automates permettent de supprimer l'effort mental de production.

Cette *révolution* s'accompagne d'un enrichissement collectif : produire abondamment sans travailler, c'est le rêve millénaire de l'humanité. Mais dans l'immédiat, le malaise de nos sociétés est profond, parce que le choc est trop brutal. Les conditions économiques et pratiques de la production (que les spécialistes appellent *« la fonction de production »*) sont chamboulées. Auparavant, les coûts de production étaient liés aux quantités produites, parce que le travail et les matières premières y occupaient une part prépondérante. Aujourd'hui, le coût de la mise en œuvre d'un produit est négligeable par rapport à celui de sa conception. Exemple : les logiciels. Ecrire un programme coûte cher, le copier sur une disquette ne coûte rien.

Les conséquences de cette rupture ne se limitent pas à la sphère économique. L'économie automatisée est une économie *sans* emploi productif au sens étroit du terme, c'est-à-dire dédié à la quantité produite. Les emplois qui subsistent sont qualifiés : conception de nouveaux produits, développement de nouvelles techniques, élaboration de plans, programmes, emplois commerciaux... Ils mettent en œuvre une compétence acquise au prix d'une longue formation.

Le chômage est massif. Les nouveaux emplois qualifiés n'absorbent pas toute l'offre de travail *tandis que les emplois traditionnels* disparaissent. Ce chômage est un chômage d'adaptation, non un chômage de pénurie : il va de pair avec une production maintenue ou en croissance, ce qui le distingue, par exemple, du chômage des années 30.

Le rôle de l'Etat est transformé. Dans la phase d'industrialisation du début du XXe siècle, il avait œuvré à élever le niveau de santé et d'éducation de la population, garantissant ce que l'on pourrait appeler un niveau de base. *Mais il* est mal armé pour fournir les services différenciés dont les ménages ont désormais besoin. Il doit laisser la place au marché, tout en assurant la protection des citoyens contre les injustices que peut susciter le libre fonctionnement de celui-ci.

La conception même de la richesse est modifiée. La quantité des biens ne représentant plus une richesse – puisqu'ils sont reproductibles indéfiniment pour un coût négligeable –, le pays le plus évolué sera non celui qui produit la plus grande quantité de biens, mais celui qui propose la plus grande variété de produits.

La répartition de la richesse est perturbée. Dans la société mécanisée, toute la population était occupée *à la production. L'institution* du salariat permettait une distribution simple de la richesse produite. Et le travail constituait le principal lien social. Dans l'économie automatisée, cet édifice a perdu son sens.

> **L'adaptation à l'économie automatisée supposé des bouleversements dans nos modes de pensée. Si Jacques Chirac ne peut relever ces nouveaux défis, il échouera**

Pour mesurer l'ampleur de cette rupture, il faut la situer dans son cadre mondial. La concurrence des pays en développement complique la transition dans les pays anciennement industrialisés. Les activités traditionnelles sont attirées par les pays en développement où la main- d'œuvre *est moins* chère. Les pays riches se trouvent donc submergés sous une force de travail considérable privée d'emplois et non encore adaptée aux exigences nouvelles de l'économie automatisée. Ainsi s'explique le profond malaise qui touche toutes les composantes de la population et les institutions. Une crise d'adaptation, de distribution, c'est tout de même moins grave qu'une crise de pénurie. L'excès de pessimisme n'est pas de mise. Mais c'est souvent lorsque l'on a des richesses à se partager que les disputes sont les plus violentes. L'économie automatisée engendre une concurrence exacerbée et une maximisation des risques. Elle est donc porteuse de violence et sus*cite la montée de comportements* maffieux (allégeance, protection, etc.). Il faudra beaucoup de raison pour surmonter cette crise d'adaptation.

La transition semble plus pénible dans notre pays que chez la plupart de nos voisins, car la France ne brille sur aucun des points-clefs de la compétitivité en économie automatisée :

● **La qualité de l'appareil de formation et de recherche.** Elle est cruciale pour une économie dont le capital est essentiellement *constitué par l'accumulation* des compétences.

● **La qualité de l'appareil financier.** Lorsque la conception absorbe l'essentiel des coûts, toute la dépense est réalisée dès le début d'un cycle de production. Les industries doivent pouvoir compter sur l'appui d'un système bancaire compétent dans l'évaluation et la comparaison des risques.

● **La qualité de l'appareil juridique.** Les activités économiques nouvelles vont requérir une contractualisation intense entre partenaires ayant des compétences complémentaires. Le droit et le corps judiciaire devront être à la hauteur de cette évolution.

L'effort doit porter en priorité dans ces trois domaines. Cependant, *nous ne pourrons pas faire* l'économie de révisions déchirantes. Quelques exemples :

1. **Le débat sur le libre-échange et le protectionnisme.** L'efficacité économique du libre-échange est l'un des résultats les plus clairs de la théorie économique, et nous n'entendons pas la mettre en doute. Cependant, les difficultés de la transition sont accrues par la concurrence mondiale. L'émergence de l'automatisation a pour effet de déclasser le stock de capital *accumulé* lors de la phase de mécanisation. Ce déclassement est accéléré par la migration des activités traditionnelles vers les pays à bas salaires. Nous ne pourrons tirer pleinement parti des avantages du libre-échange que lorsque la transition vers la nouvelle organisation économique aura été accomplie.

2. **La distribution des richesses.** La réduction de la durée du travail, avec ou sans compensation salariale, peut offrir une réponse partielle *aux chocs que subit l'emploi* salarié si elle s'accompagne d'une conception nouvelle du salariat (et des devoirs et protections qui lui sont associés).

3. **Les emplois de services.** Ils peuvent constituer des débouchés *à la main-d'œuvre privée d'emploi* par l'automatisation. Mais créer un secteur des services suppose de donner du sens à des emplois auparavant jugés subalternes, de les professionnaliser dans le cadre d'entreprises spécialisées et, bien sûr, d'en payer le prix.

4. **La démographie.** Nous abordons ici une question délicate. L'économie automatisée s'accommode en effet d'une démographie maîtrisée. Dans une économie où la qualification de la force de *travail a plus de valeur que sa* quantité, mieux vaut bien former un petit nombre de personnes que de multiplier le nombre de personnes inadaptées au système de production.

L'adaptation à l'économie automatisée suppose de nombreux bouleversements dans nos modes de penser, de produire, de vivre en communauté. Il se peut que nous n'y arrivions jamais, ou à l'issue de violences intolérables. Mais on peut aussi espérer y parvenir de façon *raisonnable. Il existe des solu*tions rationnelles. Celles-ci exigent des politiques structurelles, lucides et patientes. En se limitant, comme le font trop souvent nos politiques, à une panoplie de mesures conjoncturelles combinée à l'appel aux bons sentiments, on se noie. A comprendre, ou non, la réalité de ces nouveaux défis, et à les faire accepter par ses concitoyens, Jacques Chirac jouera en grande partie son succès ou son échec.

Michèle Debonneuil, Gilles Le Gendre et Michel Volle *sont membres de l'Observatoire de l'élection présidentielle.*

Pour éviter un automne morose

par Jean-Pierre Davant

LE sondage publié par *Le Monde* du 11 mai sur l'attente des Français, dont on peut penser qu'elle correspond au domaine prioritaire des changements à mettre en œuvre rapidement, vient opportunément éclairer les commentaires qui suivent l'élection présidentielle. Il rappelle la classe politique à un certain nombre de devoirs de vacances auxquels elle devra se consacrer si nous ne voulons pas connaître un automne morose.

Il est de bon ton de se féliciter de l'excellente tenue du débat présidentiel, d'écrire que la France entre dans une ère politique pacifiée, de constater qu'à gauche comme à droite le raisonnable a prévalu, ou encore de s'autoproclamer, pour certains, champions de la novation. Tout cela est fort sympathique, mais les problèmes demeurent. 92 % des Français considèrent la lutte contre le chômage comme prioritaire et, tout de suite après, 55 % marquent leur préoccupation quant à l'avenir de la protection sociale. *Si l'on conserve celle-ci en* l'état, son devenir dépendra exclusivement du succès ou de l'échec de la lutte contre le chômage.

On peut rêver un instant. Une situation de plein emploi apporterait à la protection sociale les recettes nécessaires à son équilibre financier. Mais pour autant, et là nous ne *sommes plus dans l'utopie*, devrait-on continuer à payer collectivement des dépenses médicales inutiles, parfois même dangereuses ?

Plus sérieusement, si la bataille pour l'emploi est nécessairement longue et complexe, d'une certaine manière la rénovation de la protection sociale, et plus particulièrement de l'assurance-maladie, relève d'une démarche plus simple à mettre en œuvre. Au-delà d'une volonté politique affirmée et désireuse de prendre en compte l'intérêt général, elle demande une série de réformes profondes. La question de la protection sociale a été peu abordée lors de la confrontation des programmes. *Est-ce* dû aux aléas de la campagne, à la faiblesse des analyses ou encore à la crainte de déplaire à tel ou tel groupe de pression ? Cela reste à démontrer, nous verrons bien. Ce qui vaut pour la majorité vaut pour l'opposition.

Depuis deux ans, la Mutualité française, avec le concours de professionnels de santé choisis uniquement pour leurs compétences, a analysé, débattu, puis proposé des mesures de nature à moderniser notre système de santé, à assurer un égal droit d'accès aux soins et

> **La Sécurité sociale demeure le plus extraordinaire instrument de progrès et de cohésion sociale dont nous disposons**

enfin à gérer plus intelligemment *notre Sécurité sociale. Celle-ci* demeure le plus extraordinaire instrument de progrès et de cohésion sociale dont nous disposons. Mais, après cinquante ans de pratiques inchangées, il n'est guère révolutionnaire d'affirmer que nous devons nous interroger sur la façon d'en tirer le meilleur parti tant l'exclusion *et les difficultés pour faire face à la* maladie grandissent dans notre pays.

La Mutualité française demeure disponible pour prendre toute et rien que sa place dans ce débat devenu indispensable. C'est ce qu'elle avait déjà proposé au premier ministre en 1993, en souhaitant la réunion *d'un Grenelle de la santé*. Nous disposons aujourd'hui de tous les éléments pour décider (rapports et Livres blancs abondent). Que personne ne s'en chagrine, l'appellation importe peu, le contenant n'a jamais la valeur du contenu quand il s'agit d'une bonne cuvée.

Jean-Pierre Davant *est président de la Mutualité française.*

Mondialisation de l'économie et cohésion sociale

par Jean Arthuis

S'IL est un thème dont on peut regretter qu'il n'ait pas été plus présent dans la campagne présidentielle, c'est celui des conséquences à tirer de la récente et fulgurante mondialisation de l'économie. Tout fatalisme en cette matière met en péril notre cohésion sociale. Il est vrai que tous ceux qui s'efforcent d'alerter l'opinion publique à ce sujet sont immédiatement classés parmi les disciples de Malthus. La polémique qui suivit la publication, au printemps 1993, du rapport sénatorial sur les délocalisations d'activités et d'emplois vers les pays à bas salaires en porte témoignage. Les services officiels, ceux du ministère de l'économie, ont alors exprimé un message implicite : puisqu'il n'y a pas de solutions, il n'y a pas de problèmes, et ce qui s'accomplit est nécessairement vertueux.

Nous connaissons cela : Air France, Crédit lyonnais... Il faut être au bord du gouffre pour agir et rebondir. Soyons donc résolument optimistes. Cela étant, observons que, depuis quelques se*maines, le débat semble pouvoir*, enfin, devenir plus serein et constructif. Trois apports doivent être mis en exergue.

D'abord, les experts du commerce extérieur ont prix acte du fait que les investissements directs à l'étranger (IDE) n'étaient pas une référence significative. Les *IDE avaient été jusque-là la ligne* Maginot de la guerre commerciale : pourquoi s'inquiéter des délocalisations puisque la France investit très peu dans les pays à bas salaires ? Soit.

Juste mais inopérant, puisque IDE et délocalisations obéissent à des logiques opposées : les pre*miers servent* à pénétrer un marché extérieur alors que les seconds – qui n'impliquent pas nécessairement un investissement, une simple sous-traitance suffit – consistent à profiter d'un avantage de coût et à réimporter dans la zone de marché où l'on produisait à l'origine.

Les publications officielles témoignent sur ce point d'un revirement de bord de la direction des relations économiques extérieures, tardif, puisqu'il a fallu attendre novembre 1994, mais appréciable.

Deuxième signe prometteur : les représentants du ministère de l'économie commencent à admettre que l'excédent du commerce extérieur n'est pas une assurance contre le chômage. Après avoir dénoncé l'idée selon laquelle les flux commerciaux pourraient s'avérer contradictoires suivant que l'on considérait leur valeur en nombre de francs ou en nombre d'emplois, les voix officielles ont révisé le contenu de leurs propos anesthésiants. Autrement dit, dans nos structures actuelles, l'équilibre de la balance commerciale peut paradoxalement masquer une altération profonde du marché de l'emploi.

Le troisième rapport encourageant nous est livré par l'Insee, qui vient à son tour éclairer le débat en se demandant si les importations en provenance des pays à *bas salaires sont coûteuses en* termes d'emplois. La réponse est positive. L'impact serait faible – mais réel : 330 000 emplois en 1991, soit 12 % du nombre des chômeurs de l'époque.

> **Est-ce être protectionniste et ringard que de souhaiter un minimum d'harmonie entre nos quinze douanes nationales ?**

Seul étonnement, les calculs de l'Insee portent sur des statistiques de l'année 1991 et ne concernent que les marchandises. Presque la préhistoire au rythme où vont les choses : progression rapide des importations depuis deux ans, percée phénoménale de la Chine, concurrences nouvelles dans les services. Décidément, le tableau de bord de l'Etat ne fonctionne pas en temps réel.

Au vu de ces résultats, toute tentation protectionniste est actuellement condamnée. D'ailleurs, il n'en fut jamais question, sauf à lui donner un cadre européen. La *croissance des nouveaux* partenaires est une évolution attendue et positive, pour eux comme pour nous : l'objectif n'est pas de bloquer quelque développement que ce soit, mais d'assurer les transitions au mieux, dans l'attente d'un rééquilibre des conditions de concurrence.

Mais est-ce faire preuve de protectionnisme que de revendiquer un renforcement des instruments commerciaux, défendre nos intérêts et faire respecter nos droits ? Est-ce être protectionniste et stupide que de proposer à l'Organisation mondiale du commerce ou à la Banque mondiale d'étudier un système de contributions prélevées aux frontières et réservées aux pays d'origine ? Est-ce être protectionniste et ringard que de souhaiter un minimum d'harmonie entre nos quinze douanes nationales pour éviter la course au moins-disant qui saura fermer les *yeux sur les importations déloyales* ? Est-ce être protectionniste et naïf que de croire que l'Europe pourrait être autre chose qu'une grande zone de libre-*échange ?* Est-ce enfin être protectionniste et inconscient que de demander la création d'une monnaie unique qui nous mettra à l'abri des turbulences monétaires dévastatrices ?

Nous avons formulé toutes ces propositions ; l'image de notre pays en aurait, paraît-il, pâti, notamment auprès de nos partenaires, qui auraient jugé les Français *« décidément incorrigibles »*. En ce qui me concerne, j'accepte d'ailleurs volontiers d'être cet *« Européen incorrigible »*, et j'attends des Européens *« plus corrects »* qu'ils me démontrent que j'avais tort.

A défaut de convaincre nos partenaires, il nous faut mobiliser nos compatriotes. Par une campagne d'information soutenue. De toute évidence, les concurrences nouvelles agissent comme des révélateurs de nos propres faiblesses et handicaps. Au premier rang desquels une structure de prélèvements obligatoires aussi absurde que désuète.

Les salaires forment l'assiette principale de ceux-ci. Conçu en période de plein emploi, de frontières étanches et de croissance soutenue, ce système force les entreprises, déstabilisées par une concurrence exacerbée, à exclure l'homme des actes de production accomplis jusqu'à maintenant au sein de l'espace de consommation. Les entreprises *semblent en effet* condamnées à avoir recours à la robotisation ou à la délocalisation.

Une réforme radicale est, sur ce point, nécessaire et urgente. Il me *paraît vital* de procéder à un allègement massif des charges sociales, patronales et salariales, et de basculer ces prélèvements sur l'impôt de consommation et les impôts sur le revenu – notamment la CSG, qui devra s'appliquer à tous les revenus sans exception. La croissance engendrera, certes, les plus-values fiscales. Leur montant restera très inférieur aux besoins : n'oublions pas le niveau des seuls déficits.

Cette réforme ne sera certes pas suffisante pour rattraper notre handicap, mais au moins nous ne courrons plus les chaînes au pied. La mondialisation impose notre adaptation. C'est une question de *survie* du pays et du lien social. Le dogme n'a plus sa place dans une telle problématique.

Acculée à la compétition, notre marine marchande *s'est dotée du* pavillon Kerguelen, qui permet de faire coexister sur un même bateau un équipage français, au statut hérité de Colbert, et un équipage cosmopolite, aux conditions internationales, selon le modèle philippin. Toujours en retard d'une adaptation, la marine a perdu sa cohésion, ses marins, ses bateaux.

A l'image de notre flotte, la mondialisation doit-elle nous entraîner vers une société à deux vitesses ? Je ne peux, pour ma part, me résoudre à voir le pavillon Kerguelen flotter sur l'Hexagone.

Jean Arthuis *est vice-président du CDS, sénateur de la Mayenne, rapporteur général du budget.*

Le Monde

Les Verts, arbitres outre-Rhin

L'Allemagne s'ancre dans un libéralisme de centre gauche, méfiant à l'égard de toute aventure, qu'il s'agisse des rêves de puissance, du nucléaire, des excès de la modernité. Telle est la confirmation qu'apportent les deux élections régionales qui avaient lieu dimanche 14 mai en Rhénanie du Nord-Westphalie et dans la ville-Etat de Brême, où les Verts se voient couronnés dans leur rôle charnière de la scène politique allemande.

Avec 18 millions d'habitants, la Rhénanie du Nord-Westphalie est plus peuplée que toute l'ancienne RDA. Son PIB la situerait vers la dixième place des puissances économiques de la planète. Vieille terre d'élection du parti social-démocrate, avec la Ruhr en son cœur, elle a réussi sous la houlette de Johannes Rau une reconversion économique exemplaire en Europe. Le succès des Verts, qui, avec 10 % des voix, contraignent le parti social-démocrate à partager le pouvoir avec eux, sonne pourtant là aussi l'heure de la relève.

La réunification, qu'ils avaient boudée par peur d'un retour aux rêveries pangermaniques, avait valu aux Verts quatre ans de traversée du désert. Cinq ans après, avec un message qui s'est modéré, ils reviennent partout en force. Ayant retrouvé leur place au Bundestag avec 7,3 % des suffrages en octobre 1994, ils y obtenaient pour la première fois plus de députés que le parti libéral, qui sert aujourd'hui d'appoint aux chrétiens-démocrates comme naguère ils furent alliés aux sociaux-démocrates. Les Verts participent aux gouvernements de Saxe-Anhalt et de Hesse. Ils vont rentrer dans ceux de Düsseldorf et de Brême. Devenus respectables, ils sont courtisés par les chrétiens-démocrates eux-mêmes.

« le visage de la République fédérale change », commente le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, le grand quotidien conservateur allemand. Le parti libéral, sauvé de justesse aux dernières législatives, assure encore, au niveau fédéral, l'appoint dont a besoin le chancelier Kohl pour parachever son quatrième mandat. Eliminé dimanche de deux nouveaux *Länder*, son influence se rétrécit cependant comme peau de chagrin, comme celle de son président, le ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel. Un mouvement qui va de pair avec la confirmation du refus par l'électorat allemand des extrêmes. Le vote protestataire d'extrême droite, qui a eu son heure dans les régions de l'ouest, disparaît du paysage de la nouvelle Allemagne. Conscients de la puissance qu'ils représentent de nouveau en Europe, des regards qui les scrutent, les Allemands prennent pour arbitre un parti vert ancré à gauche, mais qui est là surtout pour veiller à ce que cette puissance ne soit pas mal utilisée. Les partenaires européens de l'Allemagne, la France en tête, devront en tenir compte dans leurs propres projets pour l'Europe, notamment en matière de défense et d'environnement.

Ecueils européens

Si Jacques Chirac cherche un *vade-mecum* pour sa politique européenne, le week-end a comblé ses attentes. Tour à tour Valéry Giscard d'Estaing et Philippe Séguin ont tracé ce que devrait être, à leurs yeux, la position française au conseil européen de Cannes à la fin du mois de juin, puis dans les discussions préparatoires à la Conférence intergouvernementale de 1996. La situation du nouveau président de la République n'en est pas simplifiée pour autant. Bien au contraire. Car ce n'est pas un mode d'emploi de l'Europe que M. Chirac s'est vu offrir dimanche, mais deux, largement incompatibles.

La bataille de Maastricht a beau appartenir au passé, les divergences qui s'étaient exprimées à droite lors du référendum de 1992 continuent à faire sentir leurs effets. Les pro-Européens, nombreux au sein de l'UDF, ont trouvé en M. Giscard d'Estaing un porte-parole convaincu. L'ancien président de la République n'hésite pas à bousculer les frileux en parlant d'Europe « fédérale » ; il brise un tabou en soulignant qu'il ne saurait y avoir d'union monétaire sans union politique ; il se résigne à l'élargissement de l'Europe, mais doute, avec un certain bon sens, qu'une Union européenne avec vingt-cinq membres sera hors d'état d'avoir une politique étrangère commune.

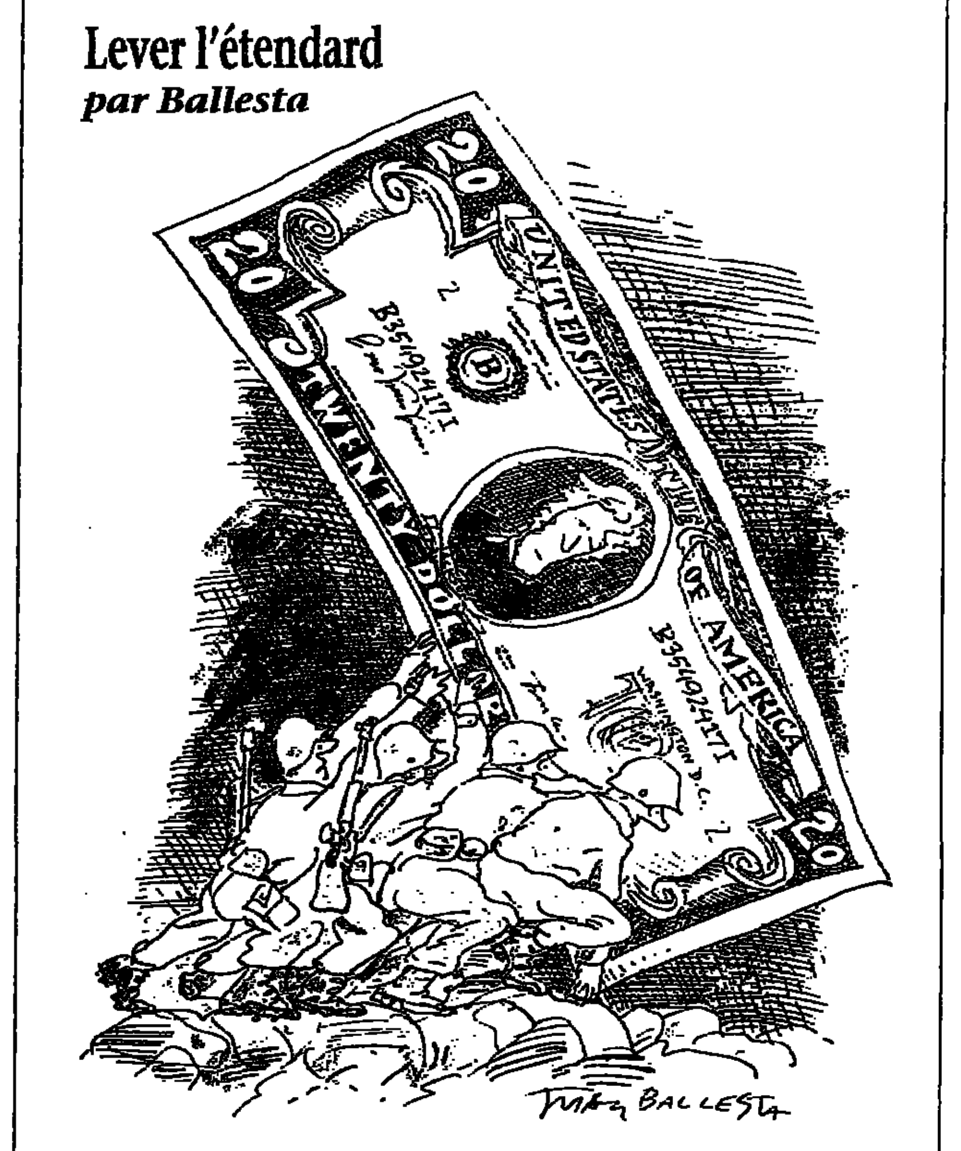
Conclusion : cette *« Europe-espace »* doit être complétée par une *« Europe-puissance »*, composée d'un petit nombre de participants qui exprimeront une volonté politique. C'est l'idée du *« noyau dur »* proposé par les Allemands, poussée dans ses conséquences extrêmes puisqu'il s'agit, pour M. Giscard d'Estaing, d'une organisation durable, stable et à vocation fédérale. Le cœur de *« l'Europe-puissance »* sera évidemment la monnaie unique ; et sur un ton faussement bonhomme, le président de l'UDF lance un avertissement au nouveau pouvoir : entre le respect des critères de Maastricht et la lutte contre le chômage, la marge de manœuvre est étroite, contrairement à ce que certains propos de campagne pourraient laisser croire.

Sur la difficulté de la tâche, l'ancien président de la République et l'actuel président de l'Assemblée nationale se rejoignent. C'est bien leur seul point commun. Puisque les Français, contrairement à ses conseils, ont ratifié l'union monétaire, M. Séguin veut se donner jusqu'en 1999 pour réussir cette gageure : convaincre les dirigeants allemands de prêter au moins autant d'attention au taux de chômage qu'au taux de change, en insistant sur les dangers du mark fort pour l'économie de leur pays. Il n'a pas dit ce qu'il préconisera si les responsables français échouent dans cette entreprise osée, mais il est clair que les mesures antichômage lui importent plus que la stabilité monétaire.

Voilà M. Chirac prévenu des écueils entre lesquels il devra naviguer. Pendant la campagne, il avait promis de faire la synthèse entre les diverses conceptions de l'Europe existant... en Europe. Le chantier commence à l'intérieur de sa majorité.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directeur : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Lever l'étendard
par Ballesta



Des municipales sans précédent

Suite de la première page

Il est logique que le PS – qui veut mettre à profit la dynamique créée à gauche par la candidature de M. Jospin – mette en avant cet argument, car une partie de l'électorat, en dehors même de la gauche, est sans doute sensible à cet aspect de la question.

L'incertitude sur le découplage éventuel du vote présidentiel et du vote municipal tient aussi à la poussée du Front national – autre singularité des scrutins des 23 avril et 7 mai. Si le score national de Jean-Marie Le Pen n'a que peu progressé, la diffusion de son influence dans le pays est impressionnante. A s'en tenir aux strictes données chiffrées fournies par l'élection présidentielle, le FN serait en situation d'arbitre. Dans le cas où il s'ancrerait *« dans l'opposition »*, comme il l'a annoncé, il pourrait se maintenir au second tour dans plusieurs dizaines de villes grandes et moyennes. La gauche, comme la droite, pâtirait de cette situation : c'est aussi grâce au report sur son nom d'une partie des voix du FN que M. Jospin a pu arriver en tête, le 7 mai, dans une soixantaine de villes où la droite et l'extrême droite étaient majoritaires au premier tour.

Certes, aux élections municipales, l'équation personnelle du maire et le jugement porté sur sa gestion de la cité peuvent rendre inopérante la simple transposition des rapports de force politiques. Sans doute l'électorat potentiel du FN se mobilise-t-il plus sur le nom de M. Le Pen que sur des candidats locaux du FN qui n'ont pas son charisme. Ainsi, au premier tour de l'élection présidentielle de 1988, M. Le Pen recueillait-il sur son nom 28,34 % des suffrages marseillais, devançant tous les autres candidats. Moins d'un an plus tard, aux municipales, la liste du FN à Marseille, menée par Gabriel Domenech, ne se classait qu'en quatrième position avec 13,58 % des voix. Au demeurant, le FN éprouve des difficultés à « boucler » certaines listes : dans la France profonde, il n'est pas encore de bon ton partout d'afficher l'étiquette FN. Il n'en reste pas moins que si les électeurs du FN confirment leur vote de la présidentielle, le paysage municipal français peut se trouver bouleversé.

D'autres facteurs renforcent la particularité de ces élections. Jusqu'à une période récente, les élus cumulant plusieurs casquettes avaient coutume de dire que celui de maire était leur *« plus beau mandat »*. De fait, le premier magistrat d'une ville est le maître chez lui, y compris en matière d'urbanisme depuis la mise en œuvre de la décentralisation. Il peut modeler le visage de sa cité, la façonner comme il l'entend ou presque. Mais le maire est aussi en première ligne pour recevoir de plein fouet l'impact de la crise, côtoyer les victimes de l'exclusion, croiser sur les marchés les regards anxieux de ses concitoyens frappés par le chômage. L'alourdissement des charges, notamment sociales, des villes se traduit dans la hausse de la pression fiscale, lancinante difficulté de la plupart des collectivités locales.

Dans les petites communes, la tâche du maire est maintenant d'une lourdeur et d'une technicité disproportionnées par rapport à la maigreur de l'indemnité et des moyens matériels qui lui sont alloués. Les maires sont aussi en butte, de plus en plus souvent, à l'irruption de la justice dans la vie politique municipale. Leurs administrés, à titre individuel ou associatif, n'hésitent plus à multiplier les recours devant les tribunaux administratifs pour contrer les projets des élus, notamment en matière d'urbanisme.

UNE CERTAINE LASSITUDE

Ces recours sont parfois justifiés par la maladresse, l'inconscience, l'électoralisme abusif, voire la mégalomanie de certains maires. Mais, derrière la facade honorable de la défense de l'intérêt général, peut aussi se dissimuler le « chacun pour soi », la prise en compte de son seul intérêt particulier. L'Etat lui-même en appelle maintenant à la justice d'une façon qui choque les premiers magistrats municipaux : la mise en cause de la responsabilité pénale personnelle des maires dans l'exercice de leur mandat n'est plus exceptionnelle. Ce qui signifie qu'un élu peut être condamné, à titre personnel, à une lourde amende, pour une erreur commise en tant que maire.

Tous ces facteurs additionnés ont fini par déboucher sur une évidente lassitude de bon nombre de maires. Certes, beaucoup menacent aujourd'hui de ne pas « pas y aller », mais se dévoueront au dernier moment. Malgré tout, le nombre des maires qui s'apprêtent à « raccrocher » paraît assez important pour que le phénomène – qui agite depuis plusieurs mois le milieu des élus locaux – ait eu droit, par exemple, vendredi 12 mai, à la une du grand quotidien *Ouest-France*.

A l'échelle du pays, la victoire de Jacques Chirac à l'élection présidentielle a interrompu un cycle socialiste à la tête de l'Etat. Au niveau municipal, avec un probable renouvellement plus important que de coutume des élus municipaux, et un FN en position de brouiller les cartes, les élections de juin pourraient, elles aussi, marquer la fin d'une époque.

Jean-Louis Andréani

AU FIL DES PAGES/Economie

Noblesse brisée

Au moment où les Français viennent d'élire un nouveau président de la République, le dernier livre de François Bloch-Lainé apporte quelques saines réflexions sur ce que devrait être la haute fonction publique. A deux reprises, voici vingt ans, puis près de dix ans, il publiait déjà des mémoires. A quatre-vingt-trois ans, il reprend la plume pour nous livrer un captivant *Ce que je crois*.

« Quelle peut être l'utilité sociale des survivants ? », demande-t-il d'emblée, se considérant lui-même en sursis. Rassurons-le. Ces *« survivants »* sont très précieux quand ils racontent l'histoire vivante, celle qui n'est pas encore figée dans les manuels, les théories, les doctrines. Une histoire proche, et pourtant déjà lointaine, celle de la génération marquée par la débâcle de 1940 et qui aura pour idée fixe que ça ne se reproduise jamais plus.

Directeur du Trésor à trente-cinq ans, patron pendant quatorze ans de la Caisse des dépôts, il préside le Crédit lyonnais de 1967 à 1974 sans savoir ce que l'Etat propriétaire attendait de lui ! En vrai aristocrate, il admet que d'heureux hasards ont servi sa carrière. Il ne se reconnaît qu'une seule malchance – mais de taille ! –, l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée, *« par très peu de voix d'avance »*, note-t-il. En effet, à peine élu, Giscard le chasse du Lyonnais, *« sans compensation »*. Une vieille antipathie réciproque opposait les deux hommes. Pourtant, ce renvoi n'a pas scandalisé Bloch-Lainé. *« Un inspecteur général des finances est à la disposition de son ministre,* écrit-il. *Celui-ci peut le favoriser ou le défavoriser en dehors de son corps, sans porter atteinte à des droits fondamentaux qui font sa liberté. »* En quelques mots, tout est dit.

Les jeunes hauts fonctionnaires ont perdu l'indépendance qu'ils pouvaient tirer de leur savoir

Bloch-Lainé, qui aurait pu être ministre, faire de la politique, a préféré rester fonctionnaire pour garder sa liberté. Il n'a adhéré à aucun parti, tout en ayant un *« penchant à gauche »*. Il n'a été l'homme lige d'aucun haut personnage, pas même de Mendès France, qu'il vénérait. Il n'a pantouflé dans aucune affaire, il ne se jugeait pas *« bon à tout faire »*, comme tant d'autres énarques qui ont *« abjuré »*, comme il dit. Abnégation ? *« Par chance et par tempérament,* confesse-t-il, *je n'ai éprouvé, quant à l'argent, ni fort appétit ni manque grave. »*

A de Gaulle qui, en 1962, lui propose le ministère des finances, Bloch-Lainé suggère de nommer plutôt Pompidou, lequel, à l'époque, avait regagné la banque Rothschild. Et de Gaulle de rétorquer : *« Pompidou ? Que voulez-vous, il veut gagner de l'argent. »* Les grandes fortunes sont, pour notre auteur, des *« anomalies »* dont il se tient à distance. Il méprise les *« falbalas de nos potentats »*, dont le luxe *« a beaucoup progressé »*. La gauche gouvernante a eu trop de sympathie pour les parvenus. *« Le danger des nouveaux riches* (pour la gauche) *s'est avéré plus grand que le danger des anciens riches »*, remarque-t-il avec sagacité.

Qu'est-ce qui fait donc courir notre auteur ? Tout simplement le goût de l'indépendance. Et c'est justement la perte d'indépendance qui l'inquiète le plus chez ces jeunes hauts fonctionnaires qui entrent dans l'intimité de leurs aînés devenus politiciens, qui prennent leurs couleurs, qui adhèrent à leurs partis... *« Attendant du dehors chances et malchances »*, ils ont perdu l'indépendance qu'ils pouvaient tirer de leur savoir. L'Etat leur a servi de tremplin alors qu'ils n'avaient pas vraiment envie d'y servir et que, cependant, ils ne se préparaient pas à être efficaces ailleurs.

L'auteur avoue son angoisse : *« Avec le décor, c'est la noblesse de mon propre statut qui se brise, celui dont j'ai hérité. »* Cette angoisse est renforcée par une certaine désespérance que l'auteur perçoit chez ceux qui veulent encore aujourd'hui devenir et rester fonctionnaires, et qui se sentent *« dévalorisés, désorientés »*.

L'ouvrage se termine par de belles pages où l'auteur raconte simplement ses origines juives et sa foi chrétienne, révélant le plus intime de lui-même, et peut-être le secret de sa liberté.

Philippe Simonnot

★**François Bloch-Lainé, *Ce que je crois*, Grasset, 280 p., 115 F.**

RECTIFICATIFS

JORGE SEMPRUN

Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française, nous a fait parvenir les précisions suivantes :

Le rectificatif publié par *Le Monde* (10 mai, p. 24), à propos de la candidature de M. Jorge Semprun à l'Académie française, est lui-même sujet à rectification.

M. Semprun n'est pas le premier écrivain français de nationalité étrangère qui se soit présenté aux suffrages de la Compagnie. Il y a un précédent d'importance, établi par le cas de M. Julien Green. Celui-ci est de nationalité américaine, et n'y a jamais renoncé ni n'en a marqué l'intention.

Certains esprits, dans l'ignorance de nos règlements, s'en étaient émus alors. Ils ont été apaisés lorsqu'on leur a fait valoir que M. Green s'étant engagé en France en 1918, et ayant servi dans la Croix-Rouge, il aurait pu, s'il l'avait souhaité, bénéficier d'une naturalisation.

M. Semprun, durant la seconde guerre mondiale, a combattu en France, les armes à la main, dans les maquis de la Résistance, et a subi de ce fait la déportation, ce qui constitue un titre au moins équivalent.

Les règlements de l'Académie, si loin qu'on remonte, sont totalement muets sur la question de nationalité. C'est donc sur le critère d'une œuvre écrite en notre langue que les académiciens ont à se déterminer pour attribuer l'honneur, trois fois et demi centenaire, de participer à veiller sur elle.

GHARDAÏA

Jean-Marc Dumond, le rescapé de la tuerie de Ghardaïa (*Le Monde* du 10 mai), entend souligner le comportement exemplaire de la société Bechtel, qui a *« accueilli, soigné, hébergé dans son camp de Méchéria et accompagné juqu'à* [leur] *arrivée sur le territoire français »* les otages. M. Dumond tient par ailleurs à *« remercier le délégué français qui nous a accueillis à notre descente d'avion, qui je suis sûr se tient à notre disposition pour soutenir et apaiser le deuil des cinq familles et aider les survivants à surmonter ces épreuves »*.

GHANA

Il n'y a pas eu de nouvelle manifestation de l'opposition au président Rawlings, vendredi 12 mai à Accra, contrairement à ce que nous avions écrit sur la foi d'une dépêche d'agence dans nos éditions datées des 14 et 15 mai.

هكذا من الأصل

ENTREPRISES

LE MONDE / MARDI 16 MAI 1995

SOCIAL **Alors que les grands magasins multiplient les ouvertures nocturnes jusqu'à 22 heures, voire minuit, les syndicats s'opposent à cette pratique et dénoncent l'amplitude des horaires de travail. ● LA FLEXIBILITÉ est d'autant plus mal vécue par les salariés que ceux-ci sont peu payés et habitent loin de leur lieu de travail. Dans ce secteur, qui emploie de nombreux contrats à temps partiel, la flexibilité n'est plus seulement une question sociale, mais un véritable enjeu de société. ● LE COMMERCE ALIMENTAIRE de centre-ville peut-il retrouver une nouvelle jeunesse ? C'est le pari que lance le groupe Promodès, qui vient de se doter d'une stratégie ambitieuse sur ce créneau commercial. ● IKEA, la grande surface d'ameublement, a récemment conclu un accord sur le temps de travail qui pourrait servir d'exemple.**

Le commerce de centre-ville découvre la flexibilité des horaires

Les salariés dénoncent l'amplitude des horaires de travail et la précarité de l'emploi. Comme l'ouverture dominicale, la flexibilité et les problèmes qu'elle soulève constituent un phénomène de société

LES MAGASINS du Printemps et des Galeries Lafayette, qui étaient ouverts jusqu'à 18 heures 30, le sont désormais jusqu'à 19 heures. Des Prisunic qui fermaient à 19 heures sont aujourd'hui ouverts jusqu'à 21 heures... une heure plus tôt que certains Monoprix parisiens. La Fnac, boulevard des Italiens, est ouverte jusqu'à minuit et la Fnac Bastille devrait un jour suivre cet exemple. Pour attirer le chaland, le commerce n'en finit plus d'élargir l'amplitude des horaires d'ouverture des magasins. Et, par là, d'étendre les plages de travail de ses salariés. Les manifestations contre ce phénomène se multiplient, à l'image du mouvement revendicatif organisé le jeudi 11 mai à Paris.

Il s'agit d'un vrai défi économique et social. Depuis des années, des décennies même, le commerce de centre-ville décline au profit des hypermarchés ou des grandes surfaces spécialisées de périphérie. Des Grands Magasins du Louvre aux Dames de France, de la Belle Jardinière aux Trois Quartiers, nombre d'enseignes ont disparu. Les grands magasins, aujourd'hui, ne représentent plus que 1,5 % des ventes du commerce de détail en France. La déconfiture récente des Félix Potin parisiens est également là pour rappeler les difficultés persistantes des petites surfaces alimentaires de proximité.

Dans sa bataille pour survivre, le commerce de centre-ville a tout tenté : le haut de gamme pour Le Bon Marché ; le recentrage sur la mode pour l'ensemble des grands magasins ; le développement des chaînes spécialisées au détriment des indépendants pour le petit commerce. Et, surtout, l'extension des horaires d'ouverture... pour tous !

CLIENTÈLE NOUVELLE

« Cette extension des horaires d'ouverture est bien perçue par nos clients, souligne Etienne Hubert, directeur des ventes de Monoprix. *Elle nous a fait gagner un public nouveau de gens actifs, satisfaits de ce service de proximité. »* Les jeunes ménages, les étudiants, les célibataires particulièrement nombreux à Paris, par exemple, ont retrouvé le chemin des magasins populaires pour leurs achats de dépannage.

Mais entre des consommateurs souhaitant disposer de magasins ouverts de plus en plus tard, et des employés mal payés habitant loin de leur lieu de travail – les femmes vivent particulièrement mal d'avoir à rentrer tard dans des banlieues peu sûres – la divergence d'intérêts est réelle. L'extension des horaires des magasins de centre-ville est ainsi devenue un enjeu de société considérable.

Michel Lemaire, directeur des ressources humaines du groupe Pinault-Printemps-Redoute, se veut toutefois rassurant : *« Nous sommes opposés à la déréglementation sauvage. Il n'y a pas aujourd'hui de demande pour l'ouverture des magasins de centre-ville le dimanche. Ce serait une provocation de bousculer la vie et le budget de nos salariés, venant souvent de banlieue. »*

Mais pour les syndicats, les directions sont allées trop loin : *« En 1985, les grands magasins avaient déjà la possibilité d'ouvrir cinq dimanches par an et ne l'utilisaient pas. Ce n'est qu'après les attentats de l'automne 1986 qu'ils ont ouvert leurs portes les dimanches de décembre, pour compenser la baisse d'affluence des mois précédents. Mais ce qui devait n'être qu'exceptionnel perdure. Même chose pour les nocturnes : en 1993, le travail le jeudi soir ne devait s'appliquer qu'avant les fêtes de fin d'année. Depuis, le Printemps et les Galeries Lafayette ouvrent tous les jeudis soirs jusqu'à 21 ou 22 heures. Nous en avons assez de l'exceptionnel qui dure »*, résume Joël Lefèbvre, du syndicat CGT du commerce parisien.

DAVANTAGE D'EMPLOIS ?

Toutes les conditions sont donc réunies, alors que le commerce après l'industrie découvre la flexibilité, pour que le conflit s'installe et s'amplifie. Contrairement aux Pays-Bas, où les syndicats du secteur ont, dès 1993, lancé une campagne de promotion du temps partiel et réussi à imposer la semaine de quatre jours, les partenaires sociaux du commerce français se montrent incapables de négocier dans un esprit constructif. Les syndicats restent arc-boutés sur la prééminence du contrat à durée indéterminée à temps plein, les directions n'hésitent pas à proposer des contrats précaires de façon abusive. Depuis la suppression de 121 emplois fin 1993, la Samaritaine a ainsi eu recours à un millier de contrats à durée déterminée.

Directions et syndicats brandissent des arguments économiques et sociaux. *« Les magasins de centre-ville non alimentaires ont un handicap historique face aux grandes surfaces situées à la périphérie. Nous ne sommes autorisés à ouvrir que 11 heures par jour quand elles ont droit à 13 heures »*, argue Michel Lemaire, qui ajoute : *« Qu'on le veuille ou non, davantage d'horaires, c'est davantage d'heures travaillées et donc davantage d'emplois. »* Les syndicats nient le raisonnement. Pour eux, le chiffre d'affaires dépend bien davantage du pouvoir d'achat des consommateurs que du nombre d'heures travaillées. En témoignent les profits du commerce allemand, soumis à des horaires très stricts. L'argument de l'emploi les fait également bondir. *« Quand Monoprix a décidé d'ouvrir jusqu'à 22 heures, il a créé deux équipes mais en réduisant autoritairement le temps de travail des salariés en place qui, du jour au lendemain, sont passés de 39 heures à 24 heures »*, dénonce Patrick Brody (CFDT). L'accusation est rejetée par la direction de Monoprix, arguments à l'appui. Fondée ou non, elle est symbolique de la méfiance et de l'incompréhension existantes.

Le dialogue, quand il existe, est de sourds. Le développement des contrats de travail à temps partiel *« atypiques »* semble pourtant irréversible. Soucieux d'accroître la flexibilité mais pas la précarité, Michel Lemaire, directeur des ressources humaines de PPR, préconise de recourir aux contrats à durée indéterminée à temps partiel... tout en reconnaissant qu'on ne peut pas vivre à Paris avec un salaire de caissière travaillant 30 heures hebdomadaires. Après intervention de la justice, le groupe, qui a longtemps employé des « extras » sans contrat pour couvrir les nocturnes, s'est engagé à en titulariser près de 500 qui travailleront donc les samedis, les lundis et les jeudis soirs. Un test grandeur nature.

Pierre-Angel Gay et Frédéric Lemaître

L'exemple Ikea

L'exemple est venu de Suède. A la fin de décembre 1994, la direction d'Ikea-France, filiale du distributeur scandinave de meubles, signait un accord avec les organisations syndicales FEC-CGT-FO et CFE-CGC dont les dispositions les plus originales portaient sur la durée et l'aménagement du temps de travail.

Afin de permettre l'ouverture les dimanches et jours fériés et en nocturne, tout en accordant des contreparties aux salariés, l'accord ouvre la voie pour les employés affectés à la vente (20 % des 1 700 salariés), à une modulation du temps de travail autour d'une moyenne hebdomadaire de 36 heures 50 minutes, calculée entre le 1er septembre et le 31 août de l'année suivante, avec une amplitude de 28 à 44 heures hebdomadaires. Le travail du dimanche et des jours fériés s'effectue sur la base du volontariat, mais la direction peut appeler, « en fonction des nécessités », les salariés dont l'ancienneté est la moins importante. Ikea s'engage, en revanche, à ne pas faire travailler plus de 40 % des salariés à temps partiel.

Promodès reste fidèle au service de proximité

SÉVILLE
de notre envoyé spécial

Le commerce alimentaire de proximité revient de loin. C'est ce message d'espoir que le millier de franchisés « 8 à Huit » du groupe Promodès ont pu entendre dimanche 14 et lundi 15 mai à Séville (Espagne). De 1990 à 1994, les ventes en France de ce type de commerce ont reculé de 17 % en moyenne, avec une part de marché inférieure à 10 % (60 % pour les hyper et les supermarchés). Aujourd'hui, le niveau de ces ventes s'est stabilisé. *« Nous avons touché le fond,* assure le président du groupe Promodès, Paul-Louis Halley. *Le commerce alimentaire de proximité continuera à exister sous une forme résiduelle mais significative. »* Promodès, qui demeure dans cette activité *« par conviction et par tradition »*, fixe à sa filiale spécialisée Prodim (17 milliards de francs TTC de chiffre d'affaires, 12 % de l'activité globale du groupe) l'ambition de reprendre des parts de marché aux grandes et moyennes surfaces et *« d'assurer sa pérennité par sa rentabilité »*.

Pour affronter cette *« problématique aiguë »*, selon l'expression de son directeur général Jean Halley, Prodim a choisi de segmenter les offres en autant d'enseignes franchisées (Codec, Shopi, 8 à Huit, AMI...) qu'il existe de types et de tailles de magasins alimentaires de proximité, avec des logiques commerciales différentes, mais adossées à une logistique commune. *« Chaque enseigne doit se positionner comme une marque »*, explique Yvon Binet, directeur marketing et stratégie de Prodim. Les 165 magasins Codec se veulent ainsi supermarchés de luxe pour banlieues résidentielles et centres-villes. Les 840 Shopi glissent du supermarché de proximité vers le supermarché « discount » en rapprochant leurs prix de ceux des maxi-discomptes. Le plan de modernisation des 995 magasins 8 à Huit est encore plus ambitieux. Ces petites surfaces (de 100 à 300 mètres carrés en moyenne) jouent sur une grande amplitude horaire, une large gamme de produits frais et des services (la livraison à domicile est le service le plus demandé) pour renouer avec la croissance. Avec succès, car après avoir perdu 13 % de leur chiffre d'affaires entre 1990 et 1994, les magasins rénovés en regagnent 15 % sur deux ans.

Le concept de l'enseigne AMI, enfin, en est encore à ses balbutiements. A l'occasion de l'opération « Mille villages », lancée par le ministre des entreprises et du développement économique, Alain Madelin, Prodim teste, dans les bourgs de 400 à 1 500 habitants, une formule de petits commerces de 50 à 100 mètres carrés, offrant également des services comme le carburant ou le développement des photos. Avec un chiffre d'affaires variant de 1 à 2,5 millions de francs par an, le modèle peut assurer un revenu minimum de 8 000 francs bruts mensuels à son exploitant franchisé, à condition de ramener ses frais de fonctionnement à 1 % de son chiffre d'affaires : par la mise à disposition d'un local gratuit ; par des subventions. *« Si les pouvoirs publics n'acceptent pas d'y participer, ce sera un échec »*, assure Jean Halley. Prodim se veut entreprise citoyenne, mais entreprise tout de même.

P.-A. G.

Rupert Murdoch est engagé dans une stratégie planétaire de conquête des médias

WASHINGTON
de notre correspondant,

Quelles sont les limites des ambitions de Rupert Murdoch ? A peine conclue sa *« formidable alliance »* avec MCI Communications *(Le Monde* du 13 mai), nº 2 américain des télécommunications longue distance derrière ATT, le voici qui semble avoir jeté son dévolu sur Fininvest, le groupe médiatique de Silvio Berlusconi. Il y a une quinzaine de jours, c'est de Londres qu'un cri d'alarme avait été lancé : Michael Grade, le directeur de la chaîne privée Channel 4, avait appelé la Chambre des communes à voter d'urgence une loi pour bloquer une éventuelle prise de participation du magnat de la presse anglo-saxonne dans la future cinquième chaîne de télévision britannique. *« Si les tentacules de Murdoch s'étendent maintenant au réseau national hertzien,* avait-il expliqué, *il va dominer tout le système de diffusion. A moins que le Parlement n'agisse, on ne pourra plus l'arrêter ! »*

Rupert Murdoch est aujourd'hui engagé dans une irrésistible stratégie médiatique globale. L'intérêt qu'on lui prête pour les chaînes de télévision de Silvio Berlusconi semble n'être qu'une pièce d'un puzzle à l'échelle planétaire. En Grande-Bretagne, il contrôle 36 % du marché de la presse écrite (avec, notamment, *The Times, The Sunday Times, The Sun, News of the World* et *Today),* et sa maison d'édition Harper & Collins est florissante. En Europe, son réseau de télévision par satellite, BSkyB, regroupe quatorze chaînes. En Asie, Star TV étend sa diffusion, et en Australie, sa patrie d'origine, ses intérêts sont multiples. Aux Etats-Unis, Rupert Murdoch possède le *New York Post* et contrôle les studios de la *Twentieth Century Fox.* Le capital de Fox Television est détenu à 99 % par News Corporation, la société australienne de M. Murdoch.

Fox Television n'est « que » le quatrième grand *« network »* américain, mais l'accord signé au début du mois entre News Corporation et MCI ouvre des perspectives de développement considérables dans le domaine des services électroniques d'information, d'éducation et de loisirs. MCI, dont 20 % du capital est détenu par British Telecommunications, contrôle déjà 20 % du marché américain, et ses revenus annuels s'élèvent à plus de 13 milliards de dollars (environ 65 milliards de francs). Par son réseau de transmission par satellites et fibres optiques, le géant de la télécommunication est présent dans une centaine de pays.

UN « TRÉSOR » DE GUERRE

En novembre dernier, le groupe a lancé Internet-MCI, dans le but de commercialiser les services de ce prototype des « autoroutes de l'information » qu'est Internet. De son côté, News Corporation est déjà présent sur « le réseau de réseaux », avec Delphi Internet Services Corporation (quelque 160 000 abonnés aux Etats-Unis). En s'associant, News Corp et MCI vont être en mesure d'offrir à des dizaines de millions de consommateurs des produits aussi divers qu'une version électronique du *TV Guide* de Rupert Murdoch, les films de la Fox, l'accès à un vaste ensemble de journaux et de services personnalisés, le tout dans le cadre d'un véritable « supermarché électronique ». Ensemble, ils vont pouvoir négocier, en position de force, des accords de transmission avec les câblo-opérateurs et les sociétés régionales de téléphone, comme Bell Atlantic Corporation.

Mais, pour Rupert Murdoch, ce « coup » stratégique était aussi financier. Lorsque les détails de ce *mariage industriel entre l'un des* plus grands réseaux de télécommunications du monde et l'un des « géants » de l'information et du divertissement furent connus, bien des rumeurs coururent à propos de la « dot » apportée par MCI, soit 2 milliards de dollars. En échange, Bert Roberts, le président de MCI, s'est contenté d'une prise de participation de 13,5 % (pouvant aller jusqu'à 20 %) dans News Corporation. Il est ainsi devenu le plus important actionnaire extérieur au sein du groupe Murdoch, sans que cette position puisse menacer celle de la famille Murdoch (40 % des parts).

OCCASION EN ITALIE

Rupert Murdoch, dont les réserves atteignaient plus de 1 milliard de dollars, se trouvait brusquement à la tête d'un solide « trésor de guerre », de quelque 3 milliards de dollars. L'homme d'affaires n'avait pas caché qu'il comptait utiliser cette manne pour accélérer ses projets d'expansion : *« Nous sommes en position forte pour procéder à une acquisition si quelque chose se présente »*, expliquait-il. Parmi les hypothèses évoquées figuraient notamment des projets de télévision en Allemagne et en Australie, un développement *du réseau de télévision par satellite* Star TV (détenu à 63 % par News Corp.), le rachat de la participation de Time Warner au sein du groupe de Ted Turner (CNN).

L'acquisition d'une partie de l'« empire » de Silvio Berlusconi est-elle l'option finalement retenue ? La position de faiblesse de M. Berlusconi constitue en soi une occasion : Rupert Murdoch peut tenter de réaliser un autre *« coup », dans le cadre de sa stratégie multimédia,* et dans des conditions financières particulièrement favorables. Une *entrée* au sein de Fininvest (le deuxième groupe médiatique en Europe, derrière l'allemand Bertelsmann) *lui* ouvrirait d'importantes perspectives dans le domaine, encore peu exploité en Italie, *de la télévision* par satellite.

Peut-on arrêter Rupert Murdoch ? Aux Etats-Unis, les *autorités* fédérales ont apparemment jeté l'éponge, au début du mois, en renonçant à exiger une refonte du capital de Fox Television. La Commission fédérale des communications (FCC) était saisie de plusieurs plaintes contre le président de News Corporation. Selon une loi datant des années 30, une société étrangère ne peut détenir plus de 25 % du capital d'une radio ou d'une télévision américaine. Or News Corporation possède 99 % du capital de Fox Television. En 1985, Rupert Murdoch avait pris la nationalité américaine, afin de pouvoir acheter six stations de télévision, qui allaient devenir le réseau Fox. Apparemment, il avait dissimulé l'étendue de son contrôle financier. Désormais, il est tranquille : la FCC est prête à faire une exception à la loi pourvu que Rupert Murdoch fasse la preuve que le réseau de la Fox est d'*« intérêt public »*. Cela ne devrait pas être trop difficile.

Laurent Zecchini

De mystérieuses tractations avec le groupe de M. Berlusconi

ROME
de notre correspondante

Vendra, vendra pas ? A un mois de la série de référendums sur le paysage audiovisuel, définis par Silvio Berlusconi comme *« le jugement de Dieu »*, et qui pourraient contraindre le fondateur de la Fininvest à se dessaisir de deux de ses chaînes télévisées, Rupert Murdoch, le magnat australo-américain des ondes, a-t-il décidé d'entrer en scène ? Entre rumeurs, démentis contradictoires, et peut-être mise en scène politique, la réponse n'est pas claire. Quoi qu'il en soit, tout a commencé vendredi 12 mai par une annonce choc en Italie, où se répandait la nouvelle que la News Corporation de M. Murdoch, au terme d'une série de consultations, venait de concrétiser une offre d'achat de Mediaset, l'empire télévisé de Fininvest.

Pour 4 600 milliards de lires (environ 14 milliards de francs), Rupert Murdoch aurait ainsi proposé de prendre immédiatement le contrôle de 51 % de Mediaset ; les 49 % restants étant acquis après les référendums, dont les résultats pourraient faire varier la valeur du groupe de l'ancien président du conseil. Compte tenu de l'évaluation de la Fininvest récemment établie par la banque d'affaires Morgan Stanley (environ 23 milliards de francs), la réalité de l'offre a donné lieu à de multiples *spéculations.* Une réunion de l'état-major de Silvio Berlusconi, samedi 13, dans sa résidence d'Arcore, près de Milan, n'a pas permis d'éclaircir le mystère. D'autant que du côté de Rupert Murdoch *on laissait entendre qu'« avec la Fininvest il y a seulement des contacts informels (...), aucune décision n'est imminente ».*

La presse italienne en est venue à se demander si M. Berlusconi ne s'était trop avancé, à dessein, en rendant publiques les tractations. Fedele Confalonieri, président de Fininvest, n'a pas caché, au cours de plusieurs déclarations, qu'il était ouvert à la participation de groupes étrangers, mais pas à la mainmise exclusive d'un seul. D'autres propositions existent ; circulent les noms du groupe allemand Kirch, du colosse américain Time-Warner, ou du prince saoudien Walid Ibn Talal Ibn Abdulaziz, déjà détenteur d'une bonne part de City Bank. Autre raison de douter : si M. Murdoch devient le « tycoon » de la télévision privée italienne à la place de M. Berlusconi, cela met fin au problème du conflit d'intérêts de ce dernier s'il persiste à poursuivre sa carrière politique, mais ne fait pas avancer celui de la réglementation anti-trust.

Marie-Claude Decamps

هكذا عن الأصل

Boeing livre son premier 777

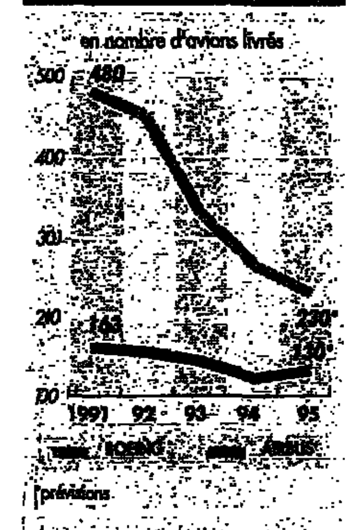
Le géant américain va tenter, avec ce biréacteur de grosse capacité, de distancer son challenger européen, Airbus, qui avec ses A 330 et A 340 avait pris une longueur d'avance

En livrant son premier B 777 à la compagnie United Airlines, Boeing relance contre Airbus une compétition qu'il domine toujours, mais moins nettement qu'autrefois. Son nouveau biréacteur peut transporter trois cents personnes en trois classes et est proposé officiellement à 122 milliards de dollars l'unité contre 117 milliards pour l'A 340. Entre les deux concurrents, une guerre à couteaux tirés est engagée compte tenu des performances d'Airbus l'an dernier faisant jeu égal avec Boeing en nombre de commandes, et du caractère stratégique de chaque entreprise pour l'activité industrielle et commerciale des deux côtés de l'Atlantique.

LE PREMIER Boeing 777 sera livré, lundi 15 mai, à la compagnie américaine United Airlines, qui le mettra en service dès le 1er juillet entre Chicago et Paris. Il s'agit d'un événement majeur pour le numéro un de l'aéronautique mondiale qui mise sur son nouvel appareil pour relancer son activité durement touchée par la crise. Cet avion – qui devrait être la vedette du Salon aéronautique du Bourget, du 11 au 18 juin – représente la nouvelle arme de l'avionneur américain pour tenter de distancer Airbus Industrie. Dans la guerre commerciale que se livrent les deux rivaux, le constructeur européen avait pris une longueur d'avance avec ses A 330 et A 340.

Le lancement du B 777 a été décidé alors que seule la compagnie américaine, United Airlines, avait passé une commande ferme de trente-quatre appareils, le 15 octobre 1990, et pris des options sur trente-quatre autres avions. Plutôt que de développer, comme son concurrent européen, un biréacteur (A 330) et un quadriréacteur (A 340) simultanément, Boeing a préféré lancer un seul avion. Ce biréacteur, capable de transporter plus de trois cents passagers en trois classes, s'insère dans la gamme entre les biréacteurs B 767-300 et les B 747-400, quadriréacteurs long courrier capables de transporter quatre cent vingt et un passagers en trois classes.

Le match des livraisons d'avions



En cinq ans, le rapport, qui était de 1 à 3 en faveur de Boeing, est passé de 1 à 2.

Le consortium européen, qui a déjà assemblé son centième avion de la famille A 330 et A 340, avait hésité entre le lancement d'un appareil de capacité moyenne à très long rayon d'action et un autre plus grand, mais à moindre rayon d'action. Il a finalement choisi de lancer les deux en 1987. L'A 340 s'est imposé comme une alternative au B 747, grâce à sa capacité moindre (appréciée en période de crise), doublée d'un long rayon d'action.

Avec son nouveau biréacteur B 777, Boeing fait mieux que l'A 330 en largeur et peut donc se targuer de disposer du plus gros et du plus spacieux biréacteur au monde. Mais il fait moins bien que l'A 340 en distance franchissable. Ce dernier a effectué, à l'occasion du Salon du Bourget, en juin 1993, le plus long vol jamais réalisé sans escale par un avion de ligne (19 100 kilomètres entre Paris et Auckland en Nouvelle-Zélande).

Depuis le lancement du programme 777 en octobre 1990, les compagnies aériennes ont passé des commandes fermes pour un total de cent quarante-quatre unités. De son côté, Airbus Industrie annonce deux cent soixante commandes pour ses deux avions (cent dix-sept pour l'A 330 et cent quarante-trois pour l'A 340), mais avec trois ans d'avance.

Boeing assure que son B 777 a un coût d'exploitation par siège 9 % inférieur à l'A 340. Complètement faux, rétorque Airbus, qui brandit des chiffres comparatifs non plus par siège mais par voyage. L'européen rappelle que son avion est moins cher (117 millions de dollars pour 122 millions pour le B 777). Le constructeur américain vante les commandes électriques de vol de son appareil (technologie qui équipe déjà les Airbus depuis l'A 320) et fait valoir que l'ergonomie de son poste de pilotage est sans pareil. Plutôt que d'installer un mini-manche comme dans les Airbus à commande électrique, le constructeur de Seattle a préféré disposer un manche normal pour ne pas perturber les pilotes dans leurs habitudes. Enfin, Boeing fait valoir que son avion a obtenu, en avril, la certification des autorités de l'aviation civile américaine ainsi qu'européenne. Ce dont dispose, bien sûr, les Airbus.

La guerre commerciale a pris un tour plus agressif récemment en Inde. Lors d'une étape à New-Delhi, fin avril, à l'occasion d'un tour du monde de présentation de son dernier-né, Boeing a affirmé qu'*« Airbus n'avait enregistré que trente-neuf commandes fermes pour l'A 330 et l'A 340 »*. Une médisance que les dirigeants du consortium européen, à Toulouse, se sont empressés de rectifier. Tous les coups semblent permis pour convaincre le client. Cette querelle de chiffres est intervenue alors que les deux avionneurs se battent pour obtenir une commande d'Air India. La compagnie indienne projette d'acquérir treize gros-porteurs, mais n'a pas encore fait son choix entre les appareils européens ou américains.

> La crise dans le secteur aéronautique n'est pas encore terminée et les constructeurs ne prévoient pas de renouer avec les années mirifiques de 1988 et 1989 avant cinq ans

La crise dans le secteur aéronautique n'est pas encore terminée et les constructeurs ne prévoient pas de renouer avec les années mirifiques de 1988 et 1989 avant cinq ans. Airbus Industrie, qui a déjà pris 30 % du marché mondial, se donne désormais pour objectif d'atteindre 50 % – comme pour les prises de commandes en 1994 – sans donner de date précise.

L'outsider d'hier agace de plus en plus le géant américain. Boeing n'a enregistré aucune commande pour son B 777 depuis le 1er janvier 1994 et se révèle d'autant plus impatient de décrocher un nouveau contrat. Airbus Industrie a bien vendu pour sa part trente A 340 l'an passé, mais aucun A 330. *« Les compagnies aériennes préfèrent, en période de crise, privilégier les fréquences avec des avions d'une moindre capacité »*, déclare un responsable d'Airbus pour expliquer ces méventes. Mais l'A 330 devrait en revanche profiter de la reprise, selon les spécialistes du consortium européen pour qui *« les études de marché montrent une nette tendance à la croissance de la capacité des avions »*. Ce qui est vrai pour l'A 330 devrait l'être, plus encore, pour le Boeing 777 capable de transporter plus de passagers.

Martine Laronche

Les bac Riviera au second marché de la Bourse

Le groupe marseillais complète ainsi dix ans de redressement

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Le groupe marseillais SPMP-Riviera, leader, en France, du bac à réserve d'eau, ce qui est connu, et des mécanismes de chasse d'eau, ce qui l'est moins, poursuit sa saga. Il annonce son intention d'entrer sur le second marché de la Bourse de Paris d'ici au dernier trimestre de 1995.

Issu de la Manufacture provençale de matières plastiques (MPMP), une société qui s'était spécialisée, à sa création, en 1942, dans le moulage des peignes et des jouets en plastique, SPMP Riviera avait failli disparaître, au début des années 80, à la suite de malversations financières, puis d'une opération de rachat qui avait mal tourné. Il avait, alors, été repris par ses salariés, en 1984, avec l'appui décisif de l'ancien maire (PS) de Marseille, Gaston Defferre, en se donnant pour PDG, un informaticien de trente-trois ans, Richard Armenante, chaud partisan de l'« entreprise citoyenne », devenu, depuis, adjoint à l'économie dans la municipalité Vigouroux.

En dix ans, grâce à sa capacité d'innovation et à sa force de vente, cette PME, qui emploie, *aujourd'hui, deux cents personnes*, a réussi son pari de maintenir, à Marseille, une activité industrielle spécialisée dans la plasturgie. Le produit phare de la holding SPMP-Riviera (société phocéenne de matières plastiques) est, toujours, le bac à réserve d'eau qui reste indémodable, depuis son lancement, en 1960, grâce à un système exclusif d'arrosage automatique des plantes par remontée capillaire (l'« hydrosystem » comportant une grille toilée, imputrescible, qui sépare la terre de la réserve d'eau).

Mais le groupe, qui détient quatre-vingt-neuf brevets, est également l'inventeur des premiers tableaux de bord en polyamide pour l'industrie automobile, du premier cubitainer à vin et, dans le domaine de l'équipement sanitaire – qui constitue, désormais, 55 % de son chiffre d'affaires – du premier mécanisme de chasse d'eau à bouton poussoir.

CRÉATION DE TROIS FILIALES

Après une année 1994, faste, qui lui a permis d'améliorer de 12 % son chiffre d'affaires (102 millions de francs dont 20 % à l'exportation), la SPMP-Riviera a adopté, au début de l'année, un ambitieux plan de développement sur cinq ans. Pour mieux organiser sa croissance, le groupe a créé trois filiales autonomes, dont la MPMP (qui n'était, jusqu'ici qu'une marque) spécialisée dans l'équipement sanitaire. Présent ou représenté dans une soixantaine de pays, il s'est fixé comme objectif un doublement de son chiffre d'affaires et de ses ventes à l'exportation parallèlement à une augmentation de ses effectifs de trente à quarante salariés.

Pour accompagner son développement il a décidé de faire appel au marché financier. Dans un premier temps, il doit procéder à un renforcement de ses fonds propres par une augmentation, de l'ordre de 10 millions de francs, de son capital qui est actuellement de 35 millions de francs (détenu à 60 % par les dirigeants et à 34 % par les salariés). Puis son introduction en Bourse devrait intervenir sous les auspices d'Europe Finances Industrie (EFI) par une ouverture du nouveau capital, de 5 à 10 millions de francs, au prorata des actionnaires présents.

La marque Riviera, distribuée auparavant dans les magasins spécialisés ou les jardineries, vient, d'autre part, de faire une entrée en force dans les circuits de la grande distribution (60 % des ventes) en France comme à l'étranger. La MPMP a également lancé, récemment, de nouveaux produits, dont une chasse d'eau « écologique » aux normes NF (« Austra »), qui permet d'économiser jusqu'à 30 % de la consommation d'eau. Désireux, enfin, de se diversifier, le groupe s'est implanté depuis peu, dans l'univers de la salle de bains.

Guy Porte

Les constructeurs automobiles relancent la guerre des prix

Fiat et Citroën élargissent le principe de la « prime à la casse » et entraînent leurs concurrents dans de nouvelles remises

TOUS LES CONSTRUCTEURS automobiles concurrents de Fiat l'avaient prédit : l'opération « prix nets » des marques du groupe italien, lancée en grande fanfare le 2 janvier dernier, ne ferait pas long feu. Elle consistait à intégrer une fois pour toutes dans le prix catalogue de certains modèles (Cinquecento, Panda, Uno, et Y 10 de Lancia) les rabais et offres promotionnelles divers (globalement évalués entre 5 % et 8 % du prix) afin, précisément, de ne plus avoir recours à ce type de pratique commerciale. Quatre mois plus tard, les prix nets ont vécu.

Il était clair que les concessionnaires du groupe turinois continuaient de négocier avec leurs clients. Une enquête parue dans *L'Auto journal* la première semaine de mars montrait que les remises *sur les voitures italiennes étaient* encore monnaie courante. Depuis le 1er mai, ces pratiques sont officialisées par des spots publicitaires annonçant la possibilité d'acheter, jusqu'au 31 mai, les Panda, Cinquecento et Uno D Start avec une reprise de l'ancien véhicule 5 000 francs au-dessus du prix de l'Argus. Ce sont les nouveaux « prix nets » (revus à la baisse) – à partir de 32 900 francs de la Panda. Une Cinquecento se voit désormais dotée d'un prix d'entrée de 38 800 francs, contre 43 800 francs à la fin du mois d'avril et 46 900 francs avant le 2 janvier. Et le groupe de Turin multiplie les offres promotionnelles sur ses autres modèles : 5000 francs pour l'achat d'une Punto neuve, 8000 francs une Tempra et 10 000 francs pour une Croma. Le tout n'excluant pas la prime Balladur.

DES ÉMULES

Citroën, qui avait déjà suivi Fiat sur ses prix nets en diminuant en mars dernier le prix catalogue de certains de ses modèles, récidive et offre à ses clients de leur reprendre leur ancienne voiture 6000 francs *au-delà du prix de l'Argus pour* l'achat d'une AX (sauf modèle Spot), 8000 francs pour une ZX (sauf modèle Flash), 10 000 francs pour celui d'une Xantia ou d'une Evasion. Une fois de plus, Fiat et Citroën distancent leurs concurrents en matière de promotions commerciales. Il sont les seuls constructeurs automobiles en France à avoir aujourd'hui repris à leur compte le système de la prime à la casse.

Ils font toutefois des émules. Ford, depuis le mois d'avril, rachète les véhicules anciens de ses clients pour un prix supérieur à celui de l'Argus dès lors qu'il acquiert un modèle diesel. Exemple, le client bénéficiera d'une prime de 7000 francs à l'achat d'une Fiesta diesel, ou encore de 8000 francs pour une Escort diesel, et 10 000 francs pour une Mondeo diesel. Renault accorde à ses clients des remises de 5000 à 12 000 francs sur les « balladurettes ». Peugeot de 8000 francs sur les 106, 306 et 205, et de 12 000 francs sur les 405, 605 et 806.

Volkswagen met en œuvre une politique de prix un peu particulière. La marque allemande, qui avait repositionné les Golf et Vento en mars en baissant leurs prix catalogue, n'a mis en place aucune mesure complémentaire sur ces modèles. De même que pour la Polo, estimée bon marché. Mais l'achat d'une Passat neuve est accompagné de la reprise d'une voiture ancienne au prix de l'Argus plus 15 000 francs. Opel ne propose de reprendre l'ancien véhicule à un prix supérieur à l'Argus que si le client achète une Omega ou une Frontera neuves, auquel cas il bénéficie d'une prime de 10 000 francs. Mais la marque accompagne la prime Balladur en ajoutant 6000 francs pour l'achat d'une Corsa et 7000 francs pour celui d'une Combo, d'une Astra ou d'une Vectra.

Voilà pour les remises dites officielles. Toutefois, rien n'empêche un concessionnaire de pratiquer d'autres remises, en dehors du cadre des primes Balladur et des promotions décrites par les constructeurs.

Virginie Malingre

LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

Indices attendus à l'étranger

● Mardi 16 mai : aux Etats-Unis, production industrielle (avril), utilisation des capacités de production (avril) ; au Japon, commandes d'équipement (mars), prix de gros (avril) ; au Canada, *indicateurs avancés (avril)*, salaires (annuel) ; en Espagne, taux de chômage (premier trimestre) ; aux Pays-Bas, chômage (mars) ; en Italie, rapport trimestriel sur l'emploi.

● Mercredi 17 : au Canada, livraisons et commandes industrielles (mars) ; en Grande-Bretagne, taux de chômage et emploi (avril), coût de la main-d'œuvre (mars) ; à Bruxelles, prévisions économiques semestrielles.

● Jeudi 18 : aux Etats-Unis, demande d'emplois, balance commerciale (mars) ; au Canada, balance commerciale (mars) ; en Grande-Bretagne, ventes de détail (avril) ; au Japon, balance commerciale (avril).

● Vendredi 19 : au Canada, ventes de détail (mars) ; en Grande-Bretagne, masse monétaire M4 (avril) ; au Japon, masse monétaire M1 (avril) ; en Italie, production industrielle (mars).

● Dans la semaine : en Allemagne, production industrielle (janvier), commandes industrielle (janvier), prix de gros (avril) ; en Espagne, agrégats monétaires (avril) ; en Italie (*prix à la production*).

Indices attendus en France

● Mardi 16 mai : production industrielle (février), prix de vente industriels (premier trimestre), prix des matières premières (avril).

● Lundi 22 mai : prix définitifs à la consommation (avril).

Evénements attendus

● Mercredi 17 : à Paris, prise de fonctions du président de la République, Jacques Chirac ; à Londres, publication des minutes de la réunion de la Banque d'Angleterre du 5 avril

● Jeudi 18 : à Francfort, conseil central de la Bundesbank.

INDICATEURS

Allemagne : incertitude pour l'année 1996

Même si la croissance se poursuit, la revalorisation du deutschemark vis-à-vis du dollar et des autres monnaies européennes risque de freiner les exportations et la production

L'économie ouest-allemande semble avoir poursuivi sa croissance vigoureuse. Selon l'institut de conjoncture IFO, les entrées de commandes ont continué à s'accroître au premier trimestre dans l'ensemble de l'industrie. La production automobile dépasse d'un quart celle d'il y a un an, comme la chimie et la construction mécanique. Cette évolution a été meilleure qu'on pouvait le craindre en début d'année en raison de la ponction fiscale et parafiscale supplémentaire de près de 30 milliards de deutschemarks. Mais l'incertitude vient de la revalorisation forte du mark vis-à-vis du dollar et des autres monnaies européennes. Selon les calculs de la Deutsche Bank Research, la croissance économique allemande – dans l'hypothèse d'un dollar maintenu à son niveau actuel – n'atteindrait plus que 2 % en Allemagne occidentale et 2,5 % pour l'ensemble de l'Allemagne.

AU COURS des premiers mois de 1995, l'économie ouest-allemande semble avoir poursuivi sa croissance vigoureuse. Pour les trois premiers mois de l'année, la production automobile dépasse de 25 % celle d'il y a un an, la chimie fait état d'une hausse de la production tout à fait comparable et, dans la construction mécanique, les carnets de commandes se sont gonflés, au *premier trimestre, de 20 % en* termes réels par rapport à l'an dernier, malgré le fléchissement des commandes de l'étranger enregistré en mars. Même si le commerce de détail a connu une stagnation de son chiffre d'affaires pendant les deux premiers mois de l'année par rapport à 1994, l'évolution a été *meilleure qu'on pouvait le craindre* en début d'année en raison de la ponction fiscale et parafiscale supplémentaire de près de 30 milliards de deutschemarks. Selon l'institut de conjoncture IFO, les entrées de commandes ont continué à s'accroître au premier trimestre dans l'ensemble de l'industrie ouest-allemande.

Bon nombre d'indices permettent d'affirmer que l'économie ouest-allemande a continué d'évoluer au premier trimestre dans la lignée de sa croissance vigoureuse de l'an dernier. De plus en plus d'experts doutent cependant de la poursuite de cette évolution au cours des prochains trimestres et *a fortiori* en 1996.

La raison en est la forte revalorisation du deutschemark, par rapport au dollar américain et aux monnaies d'une série d'Etats d'Europe occidentale. Mais il ne faut pas dramatiser les choses, car le dollar est remonté brutalement en fin de semaine passée, amorçant peut-être un changement de tendance, et *car les carnets de commandes bien* garnis devraient soutenir les exportations et la production durant l'année en cours. La plupart des entreprises allemandes, et pas seulement les fabricants de biens d'équipement, couvrent les risques de change par des opérations à terme, si elles n'établissent pas leurs fac*tures en deutschemarks. Cela signi*fie que, du moins pour l'année en cours, un manque à gagner majeur n'est pas à craindre du fait des changements de parité.

DÉPENDANCE ACCRUE

Mais, au cours des dernières années, la dépendance des produits allemands par rapport à l'évolution des taux de change s'est en effet accrue, dans la mesure où l'avance technologique s'est estompée et où les concurrents ont rattrapé l'Allemagne. Pourtant, les entreprises allemandes ont aujourd'hui encore de bons atouts de compétitivité hors du domaine des prix : capacité de livraison, service après-vente et large éventail de produits d'exportation.

Il ne faut pas non plus oublier l'effet de détente résultant de la revalorisation du yen de près de 30 % par rapport au mark au cours des deux dernières années. Cela profite à l'industrie allemande, non seulement en Europe, mais aussi dans le Sud-Est asiatique, la « chasse gar*dée » nippone, où les entreprises* allemandes ont pu gagner du terrain face au Japon.

Si l'on considère par ailleurs la baisse des prix à l'importation de matières premières et de produits semi-finis, on comprend pourquoi le gouvernement allemand et les instituts de conjoncture ont réagi jusqu'à présent de façon impassible à la revalorisation du mark. Au cas où le mark plafonnerait jusqu'à l'automne à son niveau actuel, il faudrait s'attendre pour 1996 à une croissance des exportations, des investissements et du PNB sensible*ment inférieure aux prévisions an*térieures. Selon les calculs de la Deutsche Bank Research, la croissance économique allemande sera – dans l'hypothèse d'un dollar continuant à osciller au cours de l'année 1995 autour de son niveau actuel – comprimée d'environ 0,8 point par rapport aux pronostics faits jusqu'à présent, n'atteignant plus que 2 % en Allemagne occidentale et 2,5 % pour l'ensemble de l'Allemagne.

Une telle évolution affectera également les pays voisins de l'Allemagne. La fermeté du mark stimule les exportations des pays européens ayant dévalué leur monnaie, de même que leurs investissements par le biais des bénéfices. Mais ces impulsions sont compensées par le freinage résultant d'une politique fiscale souvent plus restrictive. Il s'y ajoute que l'avantage obtenu grâce à la dévaluation pourrait fondre progressivement *au fur et à mesure* de la hausse des prix et des salaires. Des signes précurseurs en ce sens sont par exemple déjà perceptibles en Italie.

Plus cette période de surévaluation du mark se prolongera plus les pronostics faits pour 1996 devront être révisés à la baisse. L'année prochaine est donc pleine d'incertitudes. La remontée du dollar de la semaine passée apaise néanmoins un peu les craintes.

Les exportations allemandes

39,9 %

25,4 %

75,8 %

11 %

Rainer Veit

★ **Rainer Veit est économiste à la Deutsche Bank Research.**

RÉGION

Proche-Orient : entre « ventre mou » et intégration régionale

EN GÉOSTRATÉGIE, on appellerait cela un « ventre mou ». Alors que le désordre mondial s'étend et qu'en contrepartie s'ébauchent de grandes régions économiques (Nafta [Alena], Asean, Union européenne), le Proche-Orient demeure à l'écart des mouvements d'intégration. Le cinquantième anniversaire de la Ligue arabe, célébré avec force célébrations et séminaires, ne parvient pas à *masquer l'état de décomposition de la ré*gion. Après la dernière guerre du Golfe, les divisions ont ressurgi entre les monarchies du Golfe et leurs défenseurs, d'un côté, et les Etats opposés à l'intervention militaire des alliés, de l'autre. En outre, deux des Etats membres sont sous embargo international, la Libye et l'Irak.

Les gouvernements, surtout les moins *bien lotis, sont pourtant conscients de la* nécessité de resserrer les rangs. Mais les échanges intra-zones parmi les pays arabes ne dépassent pas 15 % de leur commerce extérieur. Les uns sont polarisés vers l'Asie (les producteurs d'hydrocarbures, comme les Emirats arabes unis [EAU], par exemple, fortement dépendants des ventes au Japon), les autres vers l'Europe (Egypte et Turquie).

Des ensembles ont bien été mis sur pied, mais l'exercice a trouvé ses limites. L'Union du Maghreb arabe (UMA), qui regroupe les cinq Etats maghrébins, est handicapée par l'isolement libyen et le *drame algérien. Le Conseil de coopération* arabe (CCA), créé en 1989 par l'Egypte, la Jordanie, l'Irak et le Yémen du Nord, a volé en éclats dès les premiers coups de semonce irakiens en août 1990. Reste le Conseil de coopération du Golfe (CCG), sorte de club monarchique dont la création, en 1981, relevait plus de soucis stratégiques et de défense commune que *d'une aspiration à l'unification écono*mique. Il a le mérite de perdurer, en dépit des ruades des Emirats face à l'emprise saoudienne, mais les négociations sur la mise en place de tarifs extérieurs communs traînent en longueur. La liberté *de mouvements de personnes et de capi*taux a constitué un premier pas vers une plus grande intégration, mais les avancées se font sans coordination générale. Le directeur général du Fonds arabe de développement économique et social (Fades), Abdellatif Al Hamad, reconnaissait en début d'année les limites de cet exercice commun : *« Nous aurions dû abandonner nos identités et nous penser comme un mini-bloc économique »*... Ce que le CCG n'est pas encore devenu.

L'ENNEMI ISRAÉLIEN

L'échec de l'intégration économique régionale a été mis sur le compte de la mobilisation des forces productives contre l'ennemi israélien, source de retard de dé*veloppement. La précipitation des monar*chies du Golfe à tisser des liens avec les acteurs économiques israéliens est particulièrement mal vue par de nombreux cercles locaux convaincus que le marché commun régional ne profitera qu'à *l'économie israélienne, et qu'une normali*sation est encore bien précoce au vu des développements en Cisjordanie, à Gaza et au sud du Liban.

Pendant que les gouvernants voisins d'Israël tergiversent, des pôles d'attraction forts se sont mis en place à la périphérie du monde arabe. Autour du pôle turc, en particulier, qui s'est libéré des en*traves imposées par sa qualité de bastion* de l'OTAN face à l'URSS menaçante. Plus à l'est, la Turquie, le Pakistan et l'Iran ont déterré l'ancien pacte stratégique du Cento et mis en place l'Economic Cooperation Organization (ECO), qui regroupe plus de 200 millions d'habitants avec l'intégration des Républiques d'Asie centrale. Le dernier sommet, incomplet, a eu lieu *en mars 1995, et même si les progrès ne* sont pas encore spectaculaires, les réunions se poursuivent régulièrement et des projets communs, bi ou tri-latéraux, se concrétisent.

L'incapacité du monde arabe à mettre *en place une véritable politique de coopé*ration régionale réside-t-elle dans l'absence d'un leadership clair ? L'Egypte, en son « cœur », regarde bien trop vers Washington, fait des appels du pied à l'UMA moribonde, boude une normalisation avec Israël et tente de séduire les monarchies du CCG. Le million de travailleurs égyptiens en Arabie saoudite et la specta*culaire progression des échanges* commerciaux entre les deux rives de la mer Rouge signifient peut-être l'émergence d'un bipôle susceptible de relancer une intégration. Mais le retour de l'Irak pourrait bien tirer la couverture vers le golfe Persique. Il faut décidément beaucoup de séances et de la persévérance pour durcir un ventre mou...

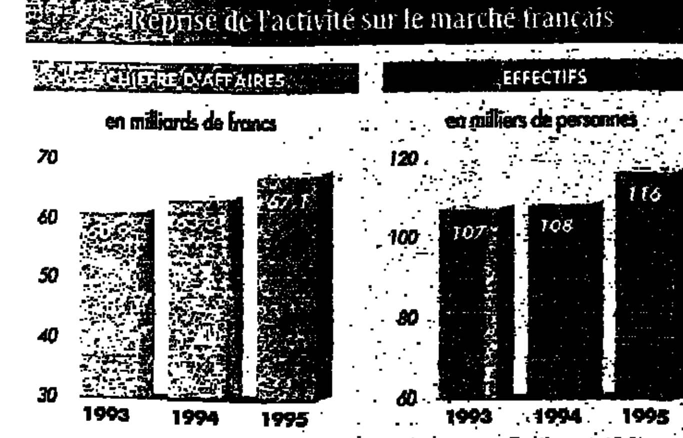
Yves Garousse

★ **Yves Garousse est analyste à Nord Sud Export.**

SECTEUR

Services et ingénierie informatiques : reprise

MÊME SI leur parcours est encore incertain, les autoroutes de l'information ont dopé l'activité des sociétés de services et d'ingénierie informatique (SSII) françaises. En 1994, selon Syntec Informatique (chambre syndicale formée en 1970 et regroupant 122 sociétés), le secteur dans son ensemble a vu son chiffre d'affaires progresser de 60,9 milliards de francs à 63,3 milliards (+3,8 %) sur le marché français. Et pour 1995 les prévisions font état d'une croissance de 6 %, qui porterait ce *chiffre d'affaires à plus de 67 mil*liards de francs. Déjà, la fin de l'année 1994 avait été meilleure que le début, marquant une rupture avec l'année précédente qui avait vu le marché reculer pour la première fois dans l'histoire des SSII. La progression de 1995 constituerait un prolongement du mouvement déjà amorcé, sans toutefois revenir aux croissances à deux chiffres de la glorieuse décennie 80. Les secteurs de l'industrie et de l'énergie (près d'un tiers du chiffre d'affaires), puis des services et des transports, ont été les plus dynamiques pour l'activité des sociétés de *services informa*tiques. Les spécialités pour lesquelles la croissance a été la plus forte se situent dans l'infogérance, compte tenu de la propension des entreprises à rechercher des gains de productivité en sous-traitant leur informatique, et de l'intégration de systèmes. Après un passage difficile, les missions d'étude et de conseil sont en hausse, alors que l'activité pour la maintenance et la formation est restée stable.



En incluant leurs activités à l'étranger, les sociétés françaises de services et d'ingénierie informatiques (SSII) ont réalisé un chiffre d'affaires de 81 milliards de francs en 1994.

Les SSII françaises ont toutefois intérêt à ne pas se cantonner à l'intérieur de l'Hexagone. La re*prise est plus sensible sur les mar*chés voisins, allemand et britannique, et deux fois plus forte sur le marché américain. Toutefois, compte tenu de la concurrence, les tickets d'entrée sont élevés hors des frontières et peu de sociétés parviennent à les franchir durablement. Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger par les SSII françaises a été évalué pour 1994 à 18,2 milliards de francs, soit un peu plus de 20 % du chiffre d'affaires total (85,1 milliards de francs) réalisé en France et à l'étranger. Sur l'ensemble de leurs activités, environ *60 % des SSII françaises ont* bénéficié d'une progression de leur chiffre d'affaires, et 25 % ont maintenu leurs performances.

L'appel d'offres lancé par le gouvernement pour la mise en place des autoroutes de l'information, dont les résultats furent communiqués au mois de mars, laisse entrevoir d'intéressants développements pour l'avenir. Cette opération, qui a permis à de nombreuses SSII de se positionner sur des projets à forts potentiels, a répondu aux souhaits de la profession tels que Syntec Informatique les avait formulés.

Le gouvernement d'Edouard Balladur a déjà sélectionné 49 projets dans la catégorie *« expérimentations d'intérêt public »*, et les 218 autres toujours en cours d'examen doivent bénéficier d'une enveloppe de 500 millions de francs destinée à les affiner. Il reste maintenant au premier gouvernement que Jacques Chirac mettra en place à concrétiser cette démarche. Reste un point sur lequel la chambre syndicale regrette une non-accélération du processus : l'introduction de la concurrence dans les télécommunications. Avec son précédent, la réforme du statut de France Telecom.

Dans ce contexte plutôt porteur, les sociétés de services françaises se prennent à augmenter leurs effectifs, qui ont atteint 108 000 sala*riés en France en 1994* (+2 % par rapport à 1993) et pourraient passer à 115 000 personnes à la fin de l'année 1995. Soit une progression de plus de 7 % en deux ans, non compris les salariés en poste à l'étranger (environ 20 000 personnes).

ENTREPRISE

Sligos devrait changer d'actionnaire

FILIALE à 57 % du Crédit lyonnais, Sligos, société de services informatiques, est suivie de près par les boursiers. Un changement d'actionnaire majoritaire est prévisible, puisque le nom de la société, numéro un européen des traitements monétiques, a été cité parmi les actifs « cessibles » du Crédit lyonnais. Prévisible mais pas forcément imminent. La direction générale reconnaît publiquement l'existence de contacts, sans plus.

Le groupe, organisé autour de *quatre grandes branches* – l'ingénierie (41,5 % du chiffre d'affaires), les services de paiement (33 %), la fabrication de cartes à mémoire (13 %), les réseaux de communication (groupe Marben, 12,5 % du chiffre d'affaires) – avait plutôt bien résisté au gel des budgets informatiques des entreprises. Une partie de son activité, comme le traitement des chèques et cartes, a joué le rôle d'amortisseur, car elle donne lieu à des contrats pluri-annuels. En 1994, Sligos, qui emploie 6 300 salariés, a ainsi réalisé un chiffre d'affaires de 4,09 milliards de francs, en progression de 2,1 % *à périmètre constant*.

Pour autant, la société de services informatiques a choisi de pénaliser son résultat 1994, en procédant à un nettoyage comptable, à savoir l'amortissement accéléré des écarts d'acquisitions à hauteur de 146 millions de francs. Sligos a ainsi terminé l'année 1994 sur une perte nette (part du groupe) de 145 millions de francs, contre un bénéfice net (part du groupe) de 160,6 millions de francs en 1993.

Comme la plupart de ses concurrents, le groupe a dû adapter son offre de services informatiques en matière d'ingénierie et réduire ses prestations d'assistance technique d'une part, se développer dans l'intégration de systèmes et l'infogérance d'autre part. Quelque 93 millions de francs ont été provisionnés pour faire face aux coûts de restructuration.

Fort de la reprise des investissements informatiques et de son repositionnement en ingénierie, Sligos table sur une croissance de 8 à 10 % de son chiffre d'affaires en 1995 et une marge nette positive de 2 à 3 %. Les analystes jugent convaincante la réorganisation de la société informatique mais s'interrogent sur la rapidité avec laquelle ses effets se feront sentir. Par ailleurs, le rapatriement par les banques de leur activité de traitement des cartes bancaires, un phénomène récent et surtout hexagonal, risque de fragiliser l'un des points forts du groupe. Sligos entend compenser cette évolution à l'international. Des directions européennes ont été créées pour développer les récentes acquisitions hors des frontières.

C. M.

George Magnus, économiste de la banque britannique Warburg

« La politique monétaire française est trop restrictive, les taux d'intérêt réels sont trop élevés »

George Magnus est responsable des études économiques de la prestigieuse banque S.G. Warburg. Il est, à ce titre, l'un des experts les plus réputés et les plus influents sur les marchés financiers internationaux. Il estime que, si le franc a bien réagi à l'élection de Jacques Chirac, la prudence reste de mise. La question d'un réajustement de la parité du franc pourrait être à nouveau posée dès l'automne, car la politique monétaire française est à son avis trop restrictive. Il pense qu'il existe une voie médiane qui permettrait à la France d'ajuster le cours du franc et de baisser ses taux d'intérêt pour stimuler l'emploi sans provoquer de crise au sein du système monétaire européen.

« Comment expliquez-vous la réaction positive des marchés financiers français à l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République ?

– Il est aujourd'hui très difficile de savoir si cette réaction résulte d'anticipations économiques favorables ou de la fin de l'incertitude politique ; si elle est une simple forme de soulagement ou si elle est plus fondamentale. Certains problèmes demeurent. Comment le prochain gouvernement pourra-t-il avoir une politique active de lutte contre le chômage tout en réduisant ses déficits publics, renforcer la croissance en maintenant un franc fort ? Il lui sera très difficile de tout concilier. De nombreux analystes estiment qu'assez rapidement – dès l'automne – la question d'un réajustement de la parité du franc face au deutschemark, qui permettrait de mieux remplir les priorités économiques énoncées par Jacques Chirac, pourrait être à nouveau posée. Pour l'instant, tout paraît très calme et le mark semble moins vigoureux. Cette situation pourrait ne pas durer très longtemps, notamment dans le cas dans d'une nouvelle baisse du dollar. Il est trop tôt pour dire que la crise est finie.

– La politique monétaire française est-elle compatible avec la lutte contre le chômage ?

– La politique monétaire française est probablement trop restrictive. Le niveau des taux d'intérêt réels est aujourd'hui en France trop élevé pour permettre une croissance soutenue de l'économie et faire baisser le chômage. Les derniers indicateurs économiques n'ont d'ailleurs pas été très favorables. Il ne s'agit pas d'une expansion confortable. Il arrive un moment où pouvoir disposer d'une faible inflation, à travers une monnaie et des taux d'intérêt élevés, constitue un échec. Même si le franc n'est aujourd'hui en aucune manière surévalué, l'environnement monétaire constitue un obstacle à la croissance et aux créations d'emplois qui sont les objectifs de tout gouvernement démocratique.

» Le prochain gouvernement ne prendrait d'ailleurs pas de grands risques en dévaluant sa monnaie, car l'inflation est très faible en France. Le contexte serait donc très favorable à un réajustement de la parité franc-mark. Cela ne signifie pas que la France devrait, comme l'a fait la Grande-Bretagne, contrainte et forcée, à l'automne 1992, quitter le mécanisme de change européen et laisser flotter sa monnaie. Si un gouvernement a le choix, il vaut mieux éviter de laisser flotter sa monnaie.

Mais le gouvernement britannique n'avait pas vraiment d'autre solution à l'automne 1992. La politique britannique a, certes, réussi en certains domaines. La croissance économique a été forte, l'inflation a été contenue jusqu'à présent. Mais les taux d'intérêt à long terme britanniques sont supérieurs aux taux français, ce qui prouve que les anticipations d'inflation sont plus grandes en Grande-Bretagne qu'en France. Il existe sans doute une voie médiane qui permettrait à la France d'ajuster le cours du franc et de baisser ses taux d'intérêt pour stimuler l'emploi. Ceci pourrait s'accompagner d'une annonce commune très ferme de la part des autorités françaises et allemandes sur la poursuite de la construction de l'union monétaire européenne.


GEORGE MAGNUS

– A quoi attribuer la faiblesse du franc face au deutschemark ?

– Si le franc s'est affaibli au cours des derniers mois face au deutschemark, c'est en raison de la faiblesse du dollar mais aussi de l'incertitude liée à l'élection présidentielle et de la politique suivie par le nouveau gouvernement. Cette incertitude subsiste en partie. Le soupçon des marchés financiers est que le prochain gouvernement prendra plus de mesures pour relancer la croissance et lutter contre le chômage que pour réduire les déficits. L'assainissement des finances publiques ne serait considéré que comme un objectif à moyen terme. Les marchés financiers considèrent que la Bundesbank dispose d'une liberté totale et que sa politique de lutte contre l'inflation est très crédible. Ils observent également que, en Allemagne, le retour de la croissance économique s'est accompagné d'une réduction des déficits publics et de la maîtrise de la masse monétaire. C'est pourquoi ils font une distinction entre le franc et le mark.

» Ce jugement ne pourrait être modifié que dans un contexte de confiance retrouvée dans l'union monétaire. Il ne pourrait avoir lieu que dans le cas d'une forte convergence des économies allemande et française. Il faudrait pour cela que le déficit public soit ramené en France en dessous de 3 % du produit intérieur brut, mais aussi que le taux de chômage y soit réduit sensiblement.

– Comment expliquer le rebond du dollar observé au cours des derniers jours ?

– La brutale hausse du dollar est avant tout d'ordre technique. Certains excès ont été corrigés. Il faut également noter que le retour à une certaine stabilité économique et politique chez plusieurs partenaires européens de l'Allemagne, comme la France ou l'Italie, a diminué l'attrait du deutschemark auprès des investisseurs. Deux raisons économiques majeures permettent d'expliquer la faiblesse du dollar observée depuis plus d'un an. La première est le déficit de la balance des paiements courants américaine et, non, comme certains responsables de pays européens ou japonais ont cru pouvoir l'affirmer, le déficit budgétaire américain. Le déficit de la balance des paiements, qui existe depuis quinze ans, est la clé du problème.

» La seconde raison vient du Japon. L'économie japonaise a été prise dans un cycle de déflation qui a entraîné une détérioration de la rentabilité des banques japonaises et a incité les institutions financières du pays à réduire leurs investissements à l'étranger. Le Japon n'a plus rempli son rôle de pays-créditeur. Enfin, l'instabilité des devises européennes, très favorable au deutschemark, est le troisième facteur permettant d'expliquer la très grande faiblesse du dollar. Pour que le dollar se reprenne durablement, il faudrait que ces trois facteurs négatifs disparaissent.

– Pensez-vous que l'administration américaine utilise la faiblesse du dollar comme arme commerciale face au Japon ?

– Oui. Les Etats-Unis étaient très frustrés de voir que toutes sortes de négociations commerciales avec le Japon ne progressaient pas. Une partie de l'administration américaine a estimé qu'un dollar très faible et un yen très fort forceraient les Japonais à ouvrir leur marché et à déréglementer leur économie. Cette stratégie n'aurait toutefois pas pu être mise en œuvre si les éléments économiques fondamentaux n'avaient eux-mêmes été propices à une baisse du dollar.

– Existe-t-il un risque de récession aux Etats-Unis ?

– Lorsqu'on sait que la durée moyenne d'une expansion économique est de quatre ans et que les Etats-Unis ont derrière eux quatre années de croissance, il y a inévitablement un risque de récession. La question qui divise aujourd'hui les analystes est de savoir si le récent ralentissement de l'économie américaine signifie que la récession surviendra dès cette année. Pour ma part, je ne le pense pas. Je crois plutôt que l'économie américaine entrera en récession à la fin de l'année 1996. Aujourd'hui, nous assistons à une simple pause dans l'expansion de l'économie. Mais nous aurons ensuite un rebond qui incitera la Réserve fédérale américaine à durcir à nouveau sa politique monétaire. Le mouvement de baisse des taux aux Etats-Unis n'interviendra pas avant l'année prochaine et avant le véritable ralentissement de l'économie. D'autres analystes pensent différemment et croient que la Réserve fédérale baissera ses taux avant même la fin de l'année en raison d'une arrivée plus rapide de la récession. Si c'était le cas, un plongeon de la Bourse de New York serait à craindre. »

Propos recueillis par
Pierre-Antoine Delhommais

« Pour certains analystes, un plongeon de la Bourse de New York serait à redouter avant même la fin de l'année, en raison d'une arrivée plus rapide de la récession »

Mitsubishi pris dans la faillite du Centre Rockefeller à New York

TOKYO
de notre correspondant

L'un des « trophées » de la puissance japonaise aux Etats-Unis est devenu le symbole d'un nouvel et cuisant échec de la politique d'acquisition menée au cours de la période de « bulle financière » de la fin des années 80. La décision des deux filiales américaines de la société immobilière du groupe Mitsubishi de demander au tribunal de commerce l'application de la procédure de redressement judiciaire au Centre Rockefeller, ensemble immobilier historique de New York, pourrait conduire les Japonais à se retirer du groupe américain, estiment la plupart des journaux japonais.

L'ardoise pour Mitsubishi est lourde. Sa prise de participation à hauteur de 80 % dans le groupe Rockfeller en 1989 s'est chiffrée à 800 millions de dollars (5,7 milliards de francs, à l'époque), mais, compte tenu des investissements ultérieurs destinés à accroître la part détenue par les Japonais, le coût total de l'opération s'est élevé à 1,3 milliard de dollars. En raison de la valorisation du yen, Mitsubishi aurait déjà perdu dans cette affaire plus de 200 millions de dollars, estime le *Nihon Keizai*. La chute des prix immobiliers a entraîné, en outre, fin mars, un déficit des comptes des deux filiales de Mitsubishi Estate Co. de 623 millions de dollars.

Pour l'instant, Mitsubishi affirme ne pas avoir l'intention de se retirer du groupe américain, mais la plupart des commentateurs estiment que le groupe japonais n'a guère d'alternative s'il veut enrayer une accumulation des pertes.

RETRAIT SANS GLOIRE

Un choix qui pourrait s'imposer d'autant plus que les difficultés économiques dans l'archipel incitent les entreprises à rapatrier leurs avoirs à l'étranger : un retrait sans gloire, comme ce fut le cas pour Matsushita avec MCA.

Les autres possessions japonaises aux Etats-Unis (telles que l'Arco Plaza ou le Citicorp Plaza à Los Angeles, l'Hôtel Hyatt de Waikiki, le Tishmam Building à New York) sont plus modestes. Parmi les derniers grands investissements immobiliers nippons à l'étranger, figurent l'achat du London County Hall par le groupe Shirayama Shokusan (94 millions de dollars) et, toujours à Londres, celui du Little Britain Building par la compagnie d'assurances Nippon Life (428 millions de dollars).

Ph. P.

Des actionnaires minoritaires contestent l'OPA sur Colbert

L'OPA SIMPLIFIÉE, lancée par le Crédit lyonnais sur sa filiale à 82,12 %, la Banque Colbert, a commencé comme prévu lundi 15 mai, et la cotation du titre, suspendue depuis le 6 avril dernier, a repris. L'opération ne se déroule pourtant pas comme l'avait pensé le Lyonnais, avec l'onction de la Commission des opérations de Bourse (COB). Deux actionnaires minoritaires, Franck Noël et la société pétrolière Total, ont déposé devant la cour d'appel de Paris un recours en annulation de la décision de la COB. Ils estiment que le prix offert de 77 francs par action et de 175 francs par obligation convertible lèse leurs intérêts. La démarche n'étant pas suspensive, l'OPA ne pourra pourtant pas être close avant la décision de la justice.

■ **PAPIER : les papetiers finlandais Enso Gutzeit et Veitsiluoto Oy** ont annoncé le 12 mai leur intention de fusionner. Les deux firmes étant nationalisées, le Parlement doit donner au gouvernement l'autorisation de *« renoncer au contrôle de Veitsiluoto Oy »*. Après l'agrément du Parlement, Enso, qui détient déjà 35 % du capital de son homologue, pourrait reprendre la totalité du capital. Le montage et les conditions financières de la fusion devraient être connus fin juin. Après la fusion, le nouvel ensemble se placera au premier rang des groupes papetiers finlandais avec un chiffre d'affaires de 23,8 milliards de marks finlandais (25,2 milliards de francs environ).

■ **SONATRACH : le doublement du gazoduc transméditerranéen** sera achevé en juin, a indiqué le 14 mai à Alger le directeur de la société nationale d'hydrocarbures, la Sonatrach, M. Farid Zouioueche. Les travaux mécaniques sont achevés et les techniciens procèdent aux essais des équipements à vide. Ce second gazoduc, qui entrera en service en juin 1996, relie le champ gazier de Hassi R'mel (Sud algérien) à l'Italie et la Slovénie via la Tunisie. La capacité sera ainsi portée à 24 milliards de mètres cubes, et pourrait atteindre les 30 milliards avec la mise en service des quatre stations de compression (deux en Tunisie et deux en Algérie). Premier producteur de gaz de l'OPEP, l'Algérie compte doubler sa production pour atteindre 60 milliards de mètres cubes à l'horizon 2 000.

■ ***MOBIL OIL BV : la filiale du groupe Mobil Corporation* aux Pays-Bas** a annoncé le 12 mai l'acquisition des 72 stations-service d'Elf Aquitaine dans ce pays. Ce réseau représente moins de 2 % du marché aux Pays-Bas, soit une part trop petite pour être rentable, selon les critères définis par le groupe pétrolier français. L'accord ne concerne pas les activités lubrifiants, bitumes et aviation d'Elf aux Pays-Bas. Cette opération intervient après la vente à Shell, début mai, des réseaux d'Elf en Belgique et au Luxembourg, pour les mêmes raisons.

■ **HITACHI : le groupe japonais d'électronique** prévoit une baisse de 10 % de son bénéfice imposable à 80 milliards de yens (4,7 milliards de francs) pour l'année fiscale en cours, qui se terminera en mars 1996, a annoncé dimanche le *Nihon Keizai Shimbun*. Cette chute, par rapport aux 88 milliards de yens de bénéfice imposable attendus pour l'exercice 94-95 clos en mars dernier, est due à l'appréciation du yen.

■ L'OR a ouvert en baisse lundi 15 mai sur la place de Hongkong. L'once s'échangeait à 383,50-383,90 dollars, contre 383,70-384,00 dollars vendredi en clôture.

■ GOLDMAN SACHS, la banque d'investissement américaine, pourrait renoncer à son statut de « spécialiste en valeurs du Trésor » (SVT), selon le *Financial Times*

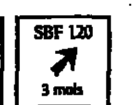
■ HEINER FLASSBECK, de l'Institut allemand de recherche économique de Berlin, recommande à la Bundesbank de réduire de 1 point son taux d'escompte pour compenser l'impact de la tempête monétaire

■ TOMIO TSUTSUMI, vice-ministre japonais du commerce international, a jugé que les récents mouvements sur le marché des changes commencent à refléter les fondamentaux économiques

■ LA BOURSE DE TOKYO a clôturé lundi 15 mai en hausse de 1,2 %. Le marché des actions japonaises a notamment profité de la confirmation de la reprise du dollar face au yen

LES PLACES BOURSIÈRES





CAC 40 – 1 an – SBF 120 – 3 mois





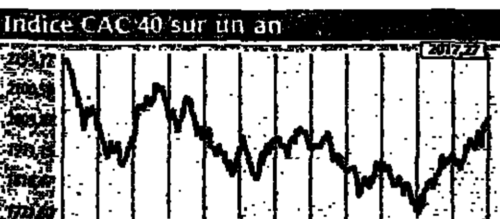

Pause à Paris

APRÈS UNE HAUSSE de 4,6 % en quatre séances, la Bourse de Paris subissait, lundi 15 mai, des prises de bénéfice dans un marché assez actif dans l'attente de la formation du gouvernement. En baisse de 0,11 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une perte de 0,89 % à 1 999,26 points. Il repassait ainsi sous le seuil des 2 000 points franchit jeudi.

Le Matif était en hausse de 0,04 % à 115,48 et le Pibor, de 0,10 % à 93,43. Le franc français est passé sous la barre des 3,50 francs à 3,4975 francs pour 1 mark. La Banque nationale de Belgique a baissé deux de ses taux directeurs, faisant ainsi passer son taux central de 4,75 % à 4,50 %.

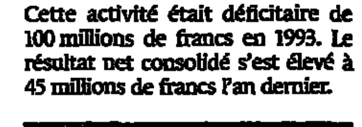
La fermeté du dollar a également contribué à la progression des marchés financiers européens ces derniers jours. Vendredi, à New York, il valait 5,07 FF, tandis que le taux des Bons du Trésor à 30 ans s'établissait à 7 %. Wall Street en hausse de 0,44 % a inscrit son cinquième record de la semaine.

Du côté des valeurs : à la reprise des cotations, la Banque Colbert monte de 18 %. Hausses également de 3,8 % d'Euro Disney de 3,6 % de Via Banque et de 2,7 % d'Alcatel-Câble. SFIM perd 5,8 %, CPR 4,6 % et Crédit foncier 3,4 %.

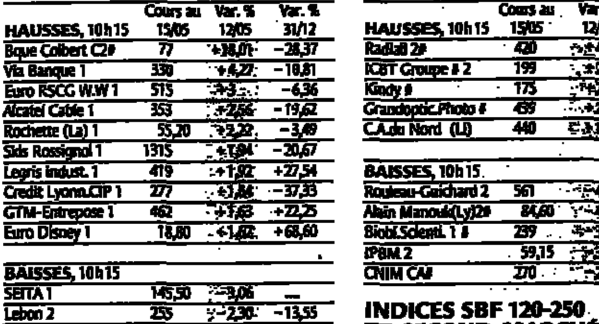


Legris industries, valeur du jour

L'ACTION Legris industries a gagné 3,8 % vendredi 12 mai (plus de 25 % depuis janvier), pour atteindre 411,10 francs. Le groupe spécialisé dans la mécanique bénéficie de l'annonce d'un recentrage sur ses principaux métiers (engins de levage et de manutention, raccords et de vannes pour les fluides industriels). Les conditions de la vente de la branche grues mobiles à l'américain Terex (pour environ 600 millions de francs) devraient incessamment être annoncées. Cette activité était déficitaire de 100 millions de francs en 1993. Le résultat net consolidé s'est élevé à 45 millions de francs l'an dernier.




PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

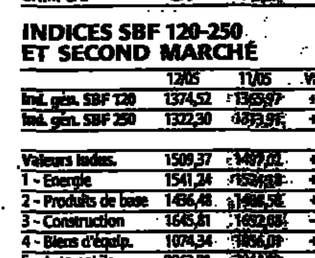


HAUSSES, 10h15	Cours au 15/05	Var. % 12/05	Var. % 31/12
Bque Colbert C2#	77	+18,01	−28,37
Via Banque 1	330	+4,27	−18,81
Euro RSCG W.W 1	515	[illegible]	−6,36
Alcatel Câble 1	353	+2,56	−19,62
Rochette (La) 1	55,20	+2,22	−3,49
Skis Rossignol 1	1315	+1,94	−20,67
Legris indust. 1	419	+1,92	+27,54
Credit Lyonn.CIP 1	277	+1,88	−37,33
GTM-Entrepose 1	462	+1,63	+22,25
Euro Disney 1	18,80	+1,82	+68,60
BAISSES, 10h15			
SEITA 1	145,50	−3,06	—
Lebon 2	255	−2,30	−13,55
Sovac 1	417	−2,23	+11,49
UIS 2	201	−1,95	−5,63
Saint-Louis 1	1540	−1,79	+12
Cap Gemini Sogeti1	173,10	−1,65	+1,82
B.N.P. 1	257,70	−1,57	+4,96
Essilor Intl 1	872	−1,47	+18,63
Ecco 1	685	−1,44	+8,04
Radiotechnique 1	505	−1,32	−3,80

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	15/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine 1	72126	29641308,30
Danone 1	23770	19411100
Euro Disney 1	839000	15918920
Saint-Gobain 1	22920	14819980
Eaux (Gle Des) 1	21430	12347010
Total 1	36888	12067251,90
Lafarge Coppee 1	28292	11579594,20
L'Oreal 1	6500	8561290
Societe Gale A 1	14180	8396380
Eurotunnel 1	513150	8233807,50

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

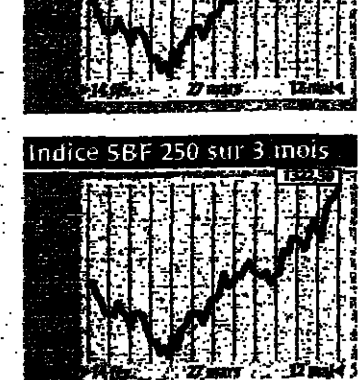


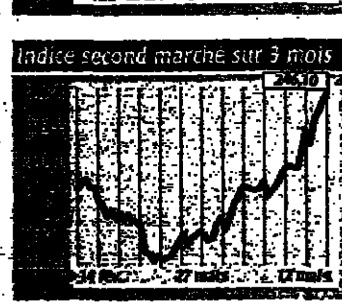
HAUSSES, 10h15	Cours au 15/05	Var. % 12/05	Var. % 31/12
Radiall 2#	420	+4,25	+46,85
ICBT Groupe # 2	199	+2,58	+11,79
Kindy #	175	+2,30	−12,06
Grandoptic.Photo #	459	+2,08	+12,85
C.A.du Nord (Li)	440	+1,85	−4,34
BAISSES, 10h15			
Rouleau-Guichard 2	561	−4,91	+23,56
Alain Manouk(Ly)2#	84,60	−4,51	−17,78
Biobl.Scienti. 1 #	239	−3,97	+3,10
IPBM 2	59,15	−3,03	−14,27
CNIM CA#	270	−2,85	+3,44

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ



	12/05	11/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1374,52	1365,97	+0,63
Ind. gén. SBF 250	1322,30	[illegible]	+0,64
Valeurs Indus.	1509,37	[illegible]	+0,83
1 - Energie	1541,24	[illegible]	+1,12
2 - Produits de base	1456,48	[illegible]	+1,58
3 - Construction	1645,81	[illegible]	−0,38
4 - Biens d'équip.	1074,34	[illegible]	+1,74
5 - Automobile	2063,21	[illegible]	−0,05
6 - Biens consom.	1919,87	[illegible]	+0,07
7 - Indus. agro-alim.	1405,08	[illegible]	+1,47
Services	1308,37	[illegible]	+0,38
8 - Distribution	2040,63	[illegible]	−0,14
9 - Autres services	1003,34	[illegible]	+0,77
Sociétés financières	1057,92	[illegible]	+0,46
10 - Immobilier	741,11	[illegible]	+0,81
11 - Services financ.	1119,37	[illegible]	+0,32
12 - Sociétés invest.	1142,33	[illegible]	+0,68
Ind. Second Marché	246,10	[illegible]	+0,27





Reprise à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a commencé à profiter de la remontée du dollar, amorcée de façon spectaculaire en fin de semaine dernière, et s'est inscrite en clôture lundi 15 mai en hausse de 1,2 %. L'indice Nikkei a gagné 188,94 points pour terminer la journée à 16 609,70 points.

Finalement, Wall Street a battu la semaine dernière cinq records consécutifs, terminant pour la première fois mercredi au-dessus du seuil des 4 400 points, mais ce mouvement vers le haut a été heurté en raison de prises de bénéfices et de fluctuations importantes sur le marché obligataire. La plupart des experts préviennent pourtant que la performance de Wall Street au cours des derniers mois ne devrait pas pouvoir se répéter avec la même intensité beaucoup plus longtemps.

Wall Street a quelque peu bénéficié durant la semaine d'une forte baisse des taux d'intérêt à long terme, amorcée vendredi dernier par l'annonce d'une hausse du taux de chômage et de pertes d'emplois en avril aux Etats-Unis. Le taux sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence sur le marché obligataire, était tombé à 6,90 % mardi en séance, repassant pour la première fois sous le seuil de 7 % depuis la fin mars 1994.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 12/05	Cours au 11/05	Var. en %
Paris CAC 40	2017,27	2003,62	+0,68
New-York/DJ indus.	4425,71	4411,19	+0,33
Tokyo/Nikkei	16420,80	16461,70	−0,25
Londres/FT100	3310,30	3317,90	−0,23
Francfort/Dax 30	2096,92	2078,08	+0,90
Frankfort/Commer.	773,44	770,17	+0,42
Bruxelles/Bel 20	1646,57	1646,57	—
Bruxelles/Général	1468,74	1451,95	+1,14
Milan/MIB 30	15492	15481	+0,07
Amsterdam/Gé. Cbs	288,10	287,40	+0,24
Madrid/Ibex 35	297,49	299,92	−0,82
Stockholm/Affarsal	1230,16	1222,12	+0,65
Londres FT30	2511,40	2514,10	−0,11
Hong Kong/Hang S.	9217,83	9025,66	+2,08
Singapour/Strait t	2179,87	2164,60	+0,70

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

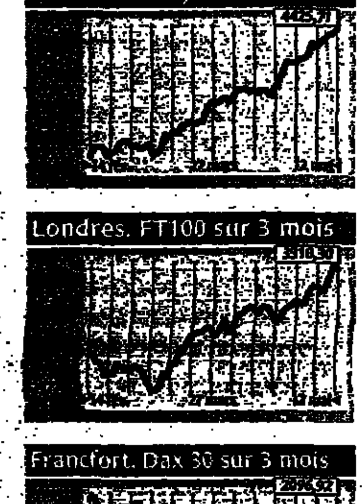
	12/05	11/05
Alcoa	46,62	44,50
American Express	35,25	35,62
Allied Signal	41,37	40,75
AT & T	51,50	51,50
Bethlehem	14,75	14,87
Boeing Co	54,75	54,37
Caterpillar Inc.	62,87	58,87
Chevron Corp.	47,37	47,62
Coca-Cola Co	58,87	60,87
Disney Corp.	54,37	54
Du Pont Nemours&Co	69,25	69
Eastman Kodak Co	60,75	61
Exxon Corp.	69,87	69,87
Gén. Motors Corp.H	42,37	41,62
Gén. Electric Co	59	58,37
Goodyear T & Rubbe	41	40,25
IBM	94,37	94
Intl Paper	81,75	78,87
J.P. Morgan Co	68,25	67,87
Mc Don Dougl	67,12	65,37
Merck & Co.Inc.	42,50	43,12
Minnesota Mng.&Mfg	61,62	61,75
Philip Moris	70,25	71,50
Procter & Gamble C	69,37	70,75
Sears Roebuck & Co	56,37	56,12
Texaco	68	68,12
Union Carb.	31,87	31,50
Utd Technol	75,25	76,37
Westingh. Electric	14,75	14,87
Woolworth	15,87	15,87

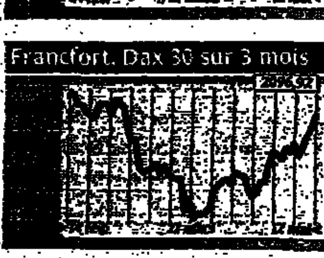
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	12/05	11/05
Allied Lyons	5,43	5,49
Barclays Bank	6,64	6,68
B.A.T. Industries	4,94	4,89
British Aerospace	5,40	5,40
British Airways	4,30	4,33
British Gas	3,02	2,99
British Petroleum	4,61	4,68
British Telecom	4,06	4,07
B.T.R.	3,37	3,41
Cadbury Schweppes	4,62	4,62
Eurotunnel	2,03	2,06
Glaxo	7,44	7,45
Grand Metropolitan	3,96	3,88
Guinness	4,76	4,73
Hanson Plc	2,50	2,44
Great Ic	6	6,05
H.S.B.C.	7,93	7,82
Impérial Chemical	7,63	7,70
Lloyds Bank	6,75	6,81
Marks and Spencer	4,28	4,28
National Westminst	5,48	5,54
Peninsular Orienta	5,94	5,85
Reuters	4,79	4,81
Saatchi and Saatch	1,04	1,04
Shell Transport	7,57	7,67
Smithkline Beecham	5,06	5,03
Tate and Lyle	4,37	4,37
Univeler Ltd	11,83	11,91
Wellcome	10,74	10,64
Zeneca	9,18	9,33

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	12/05	11/05
Allianz Holding N	2613	2592
Basf AG	306,80	312
Bayer AG	349,80	346,40
Bay hyp&Wechselbk	391	393
Bayer Vereinsbank	412	429
BMW	770	761
Commerzbank	348,60	344,50
Continental AG	215,30	214
Daimler-Benz AG	686	672,50
Degussa	440	433
Deutsche Babcock A	147	138
Deutsche Bank AG	705,30	701,50
Dresdner BK AG FR	396	393,30
Henkel VZ	547,50	550
Hoechst AG	301,70	298,80
Karstadt AG	604,50	604
Kaufhof Holding	495,50	496
Linde AG	827	813
DT. Lufthansa AG	193,50	187,50
Man AG	378	370
Mannesmann AG	409	403,70
Mettallges AG	24,10	26
Preussag AG	418	417,50
Rwe	475,70	474,50
Schering AG	973	956
Siemens AG	686,50	682
Thyssen	274,90	270,90
Veba AG	542	538,80
Viag	531	526
Wellag AG	1088	1082



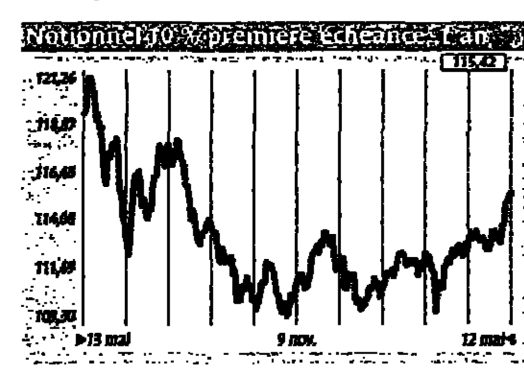


LES TAUX

PARIS → Jour le jour – PARIS ↗ OAT 10 ans – NEW YORK → Jour le jour – NEW YORK ↗ Bonds 10 ans – FRANCFORT ↗ Jour le jour – FRANCFORT → Bunds 10 ans

Hausse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert lundi matin en hausse. L'échéance juin gagnait 14 centièmes après quelques minutes de transactions à 115,58. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait à 7,45 %, soit un écart de 54 points de base (0,54 %) par rapport aux emprunts d'Etat allemands de même échéance. Le bon comportement du marché obligataire français s'expliquait notamment par la reprise, vendredi dans la soirée, des emprunts d'Etat américains. Le taux de rendement du Treasury Bond à trente ans est retombé à 7 % malgré la publication d'un médiocre indice des prix à la consommation au mois d'avril (+ 0,4 %). La détente se confirmait également pour les taux à court terme, les taux à 3 mois revenant à 7 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 12/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,69	7,89	8,44	1,80
Allemagne	4,50	7,08	7,70	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,20	3,31	4,75	0,20
États-Unis	5,88	7,02	7,35	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 12/05	Taux au 11/05	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,32	7,33	101,80
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,52	7,47	102,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,81	7,79	102,67
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,89	7,87	103,13
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,36	8,34	102,63
Obligations françaises	8,08	8,05	102,27
Fonds d'État à TME	−0,74	−0,74	100,17
Fonds d'État à TRE	−0,42	−0,42	99,41
Obligat. franç. à TME	−0,68	−0,57	99,92
Obligat. franç. à TRE	+0,09	+0,08	100,53

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 12/05	Vente 12/05	Achat 11/05	Vente 11/05
Jour le jour	7,68	—	—	—
1 mois	7,68	8,18	7,90	8,05
3 mois	7,56	8,06	7,95	8,20
6 mois	7,18	7,68	7,57	7,82
1 an	6,81	7,31	7,15	7,40
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,58	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	7,21	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	6,83	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	6,71	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	6,62	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	6,20	—	—	—
Pibor Ecu 6 mois	6,25	—	—	—
Pibor Ecu 12 mois	6,41	—	—	—

MATIF

Échéances 12/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	129426	115,42	115,54	115,10	115,44
Sept. 95	2226	114,84	114,90	114,70	114,86
Déc. 95	12	114,56	114,56	114,44	114,58
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	35432	93,30	93,39	93,24	93,33
Sept. 95	12982	93,83	93,90	93,77	93,84
Déc. 95	10120	93,83	93,87	93,77	93,81
Mars 96	3353	93,72	93,75	93,67	93,70
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	3071	85,44	85,52	85,24	85,46
Sept. 95	—	—	—	—	85,40

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 12/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 95	26851	2017	2029	2014	2022
Juin 95	4234	2001	2009	1997	2005
Juillet 95	1041	2002	2008,50	2002	2007
Sept. 95	405	2025	2025	2021	2025,50

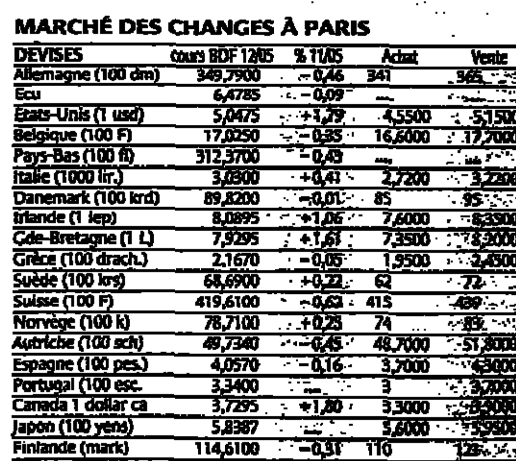
LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0475 – US/DM ↗ 1,4465 – US/¥ ↗ 87,0600 – DM/F ↘ 3,4979 – £/F ↗ 7,9295

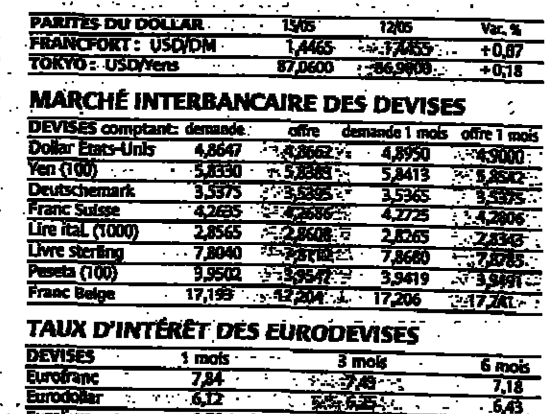
Le dollar toujours bien orienté

APRÈS SON REBOND spectaculaire observé à la veille du week-end, le dollar restait bien orienté lundi matin 15 mai lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,4530 mark, 87,20 yens et 5,08 francs. Si les raisons de la soudaine reprise du dollar restent mystérieuses, les professionnels n'en estiment pas moins qu'il s'agit d'un événement important et, peut-être, de l'amorce d'un véritable renversement de tendance. La hausse du billet vert a été accueillie favorablement par le gouvernement japonais. *« Les mouvements sur le marché des changes commencent à refléter les fondamentaux économiques »*, a estimé, lundi, Tomio Tsutsumi, vice-ministre japonais du commerce international et de l'industrie. Le franc, avec quelque retard, a fini par profiter de la hausse du dollar. Il est repassé sous la barre des 3,50 pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



DEVISES	cours BDF 12/05	% 11/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	349,7900	−0,46	341	365
Ecu	6,4785	−0,09	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,0475	+1,79	4,5500	5,1500
Belgique (100 F)	17,0250	−0,35	16,6000	17,7000
Pays-Bas (100 fl)	312,3700	−0,49	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0300	+0,41	2,7200	3,2200
Danemark (100 krd)	89,8200	−0,01	85	95
Irlande (1 iep)	8,0895	+1,06	7,6000	8,3900
Gde-Bretagne (1 L)	7,9295	+1,63	7,3500	8,2000
Grèce (100 drach.)	2,1670	−0,05	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	68,6900	+0,22	62	72
Suisse (100 F)	419,6100	−0,62	415	439
Norvège (100 k)	78,7100	+0,25	74	83
Autriche (100 sch)	49,7340	−0,45	48,7000	51,8000
Espagne (100 pes.)	4,0570	−0,16	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3400	—	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,7295	+1,80	3,3000	3,9000
Japon (100 yens)	5,8387	[illegible]	5,6000	5,9500
Finlande (mark)	114,6100	−0,31	110	123



PARITÉS DU DOLLAR	15/05	12/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4465	1,4455	+0,07
TOKYO : USD/Yens	87,0600	86,9900	+0,18

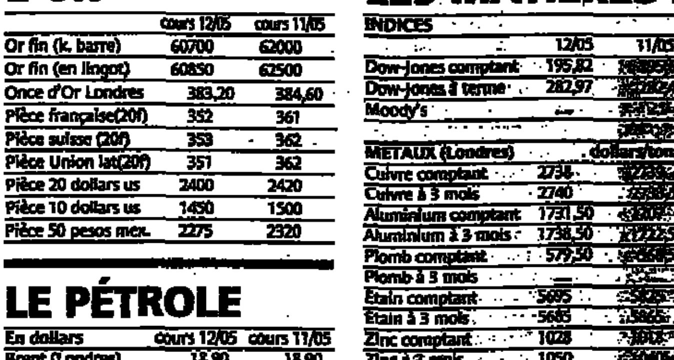
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	4,8647	4,8662	4,8950	4,9000
Yen (100)	5,8330	5,8385	5,8413	5,8642
Deutschemark	3,5375	3,5395	3,5365	3,5375
Franc Suisse	4,2635	4,2686	4,2725	4,2806
Lire ital. (1000)	2,8565	2,8608	2,8265	2,8343
Livre sterling	7,8040	[illegible]	7,8680	7,8785
Peseta (100)	3,9502	3,9542	3,9419	3,9491
Franc Belge	17,193	17,204	17,206	17,241

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,84	7,49	7,18
Eurodollar	6,12	6,25	6,43
Eurolivre	6,56	[illegible]	7,50
Eurodeutschemark	4,50	4,56	4,87

L'OR



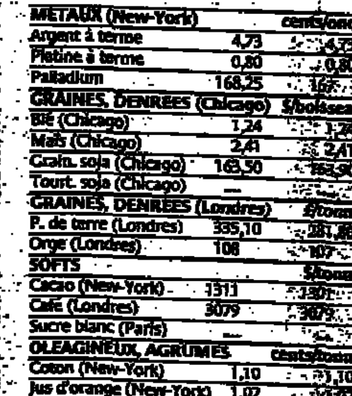
	cours 12/05	cours 11/05
Or fin (k. barre)	60700	62000
Or fin (en lingot)	60850	62500
Once d'Or Londres	383,20	384,60
Pièce française(20f)	352	361
Pièce suisse (20f)	353	362
Pièce Union lat(20f)	351	362
Pièce 20 dollars us	2400	2420
Pièce 10 dollars us	1450	1500
Pièce 50 pesos mex.	2275	2320

LE PÉTROLE

En dollars	cours 12/05	cours 11/05
Brent (Londres)	18,90	18,90
WTI (New York)	16,97	16,96
Crude Oil (New York)	20,30	20,30

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	12/05	11/05
Dow-Jones comptant	195,82	[illegible]
Dow-Jones à terme	282,97	[illegible]
Moody's	—	[illegible]
		[illegible]
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2736	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2740	[illegible]
Aluminium comptant	1731,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1738,50	1722,50
Plomb comptant	579,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Étain comptant	5695	[illegible]
Étain à 3 mois	5685	[illegible]
Zinc comptant	1028	[illegible]
Zinc à 3 mois	1050	[illegible]
Nickel comptant	7000	[illegible]
Nickel à 3 mois	7000	[illegible]



METAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	163,50	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	[illegible]
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1311	[illegible]
Café (Londres)	3079	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 15 MAI

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 8,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−1,10 %
CAC 40 : 1995,14

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7330	7350	+ 0,27	+ 15,74
B.N.P. (T.P)	1000	985	− 1,50	− 3,90
Cr.Lyonnais(T.P.)	865	865	—	+ 9,89
Renault (T.P.)	1928	1949	+ 1,08	+ 6,50
Rhone Poulenc(T.P)	2060	2041	− 0,92	+ 4,61
Saint Gobain(T.P.)	1170	1165	− 0,42	+ 1,30
Thomson S.A (T.P)	1090	1095	+ 0,45	+ 2,33
Accor 1	621	610	− 1,77	+ 3,17
Air Liquide 1	803	789	− 1,74	+ 10,50
Alcatel Alsthom 1	443,50	443,10	− 0,09	− 2,82
Alcatel Cable 1	344,20	352	+ 2,27	− 19,85
Alspi 1	373,10	373,10	—	− 3,58
AGF-Ass.Gen.France	191	187	− 2,09	+ 11,79
Axa 1	272,50	272	− 0,18	+ 9,94
Bail Invest. 1	880	880	—	− 3,83
Bancaire (Cie) 1	600	595	− 0,83	+ 15,53
Bque Colbert C2# ●	65,25	78	+ 19,54	− 27,44
Bazar Hot. Ville 2	539	535	− 0,74	− 6,14
Bertr.Faure (EBF)1	201	202	+ 0,50	+ 11,85
BIC 1	796	785	− 1,38	+ 16,98
BIS 1	392,50	386	− 1,66	+ 19,50
B.N.P. 1	261,80	256,70	− 1,95	+ 4,56
Bollore Techno.1	502	495	− 1,39	+ 11,94
Bongrain 1	2830	2815	− 0,53	− 0,37
Bouygues 1	621	613	− 1,29	+ 19,96
Canal+ 1	740	739	− 0,14	− 13,56
Cap Gemini Sogeti1	176	172,10	− 2,22	+ 1,23
Carnaudmetalbox 1	192,20	191,10	− 0,57	+ 3,87
Carrefour 1	2508	2496	− 0,48	+ 12,83
Casino Guichard 1	149,10	149,90	+ 0,54	+ 0,72
Casino Guich.ADP 1	120	119	− 0,83	+ 6,29
Castorama Dl (Li)1	828	828	—	+ 24,13
C.C.F. 1	232,80	231,90	− 0,39	+ 7,86
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	57,50	57	− 0,87	− 3,94
Cegid (Ly) 1	483	483	—	+ 15
CEP Communication1	510	509	− 0,20	+ 9,22
Cerus Europ.Reun 1	91	90	− 1,10	+ 0,55
Cetelem 1	1203	1185	− 1,50	+ 24,88
CGIP 1	1158	1170	+ 1,04	[illegible]
Chargeurs 1	1085	1093	+ 0,74	+ 3,12
Christian Dior 1	456,90	448,80	− 1,77	+ 7,36
Ciments Fr.Priv.B1	241	242	+ 0,41	+ 5,21
Clarins 1	455	464	+ 1,98	+ 6,42
Club Mediterranee1	518	507	− 2,12	+ 13,42
Coflexip	295	296	+ 0,34	+ 17,82
Colas 1	980	951	− 2,96	+ 7,94
Comptoir Entrep.1	219	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Moder. 1	1498	1493	− 0,33	+ 31,41
CPR 1 ●	372	370,30	− 0,46	+ 3,81
Cred.Fon.France 1 ●	642	640	− 0,31	− 16,88
Credit Local Fce 1	449	444	− 1,11	+ 16,23
Credit Lyonn.CIP 1	272	273,50	+ 0,55	− 38,12
Credit National 1	414	410	− 0,97	+ 1,48
CS(ex.CSEE)1	355,50	355	− 0,14	− 2,47
Damart 1	4840	4735	− 2,17	− 16,92
Danone 1 ●	812	810	− 0,25	+ 8,14
Dassault-Aviation1	472	460	− 2,54	+ 6,97
Dassault Electro 1	325	328	+ 0,92	− 17,58
De Dietrich 1	2689	2695	+ 0,22	− 5,76
Degremont 1	418,50	398	− 4,90	− 1,72
Dev.R.N-P.Cal#Li 2	68,10	68	− 0,15	− 4,22
DMC (Dollfus Mi)1	269,90	267	− 1,07	− 11,99
Docks France 1	765	763	− 0,26	+ 16,84
Dynaction 1	141,50	142	+ 0,35	+ 4,38
Eaux (Gle Des) 1	576	567	− 1,56	+ 9,24
Ecco 1	695	697	+ 0,29	+ 9,93
Eiffage 1	975	970	− 0,51	+ 19,90
Elf Aquitaine 1	412,50	408	− 1,09	+ 6,53
Eridania Beghin 1	752	759	+ 0,93	+ 8,11
Essilor Intl 1	885	870	− 1,69	+ 18,36
Essilor Intl ADP 1	605	600	− 0,82	+ 21,21
Esso 1	599	606	+ 1,17	− 15,24
Eurafrance 1	1636	1627	− 0,55	+ 4,27
Euro Disney 1	18,50	19,55	+ 5,68	+ 75,33
Euro RSCG W.W 1	500	506	+ 1,20	+ 8
Europe 1-1	1265	1260	− 0,40	− 13,81
Eurotunnel 1	16	16,05	+ 0,31	− 32,98
Filipacchi Medias1	745	755	+ 1,34	− 24,42
Finextel 1	81	82,90	+ 2,35	− 10,95
Fives-Lille 1	479,50	489,50	+ 2,09	+ 2,19
Fromageries Bel 1	4351	4355	+ 0,09	− 3,86
Galeries Lafayet.1	2085	2108	+ 1,10	− 7,94
GAN 1	185,90	182,10	− 2,04	− 33,29
Gascogne (B) 1	554	547	− 1,26	+ 13,72
Gaz et Eaux 1	1971	1975	+ 0,20	+ 16,17
Geophysique 1	390	389	− 0,26	+ 28,80
G.F.C. 1	398,90	395	− 0,98	+ 0,25
Groupe Andre S.A.1	455	458	+ 0,66	− 13,58
Groupe De La Cite1	890	887	− 0,34	+ 15,94
GTM-Entrepose 1	454,60	452	− 0,57	+ 19,60
Guilbert 1	488	484	− 0,82	+ 6,14
Guyenne Gascogne 1	1395	1390	− 0,36	+ 2,96
Havas 1	445	438	− 1,57	+ 5,03
I.D.I.A 1	137	137	—	+ 11,95
Imetal 1	585	573	− 2,05	+ 11,04
Immeubl.France 2	378	384	+ 1,59	− 5,18
Immob.Phenix 1	70,40	69,45	− 1,35	+ 37,52
Ingenico 1	85	85	—	− 2,41
Interbail 1	367,50	367,50	—	+ 2,08
Intertechnique 1	582	580	− 0,34	+ 31,96
Jean Lefebvre 1	367,70	369	+ 0,35	+ 15,31
Klepierre 1	600	587	− 2,17	+ 6,34
Labinal 1	848	859	+ 1,30	+ 26,32
Lafarge Coppee 1	406,80	401	− 1,43	+ 5,52
Lagardere (MMB) 1	113,60	114	+ 0,35	− 8,06
Lapeyre 1	338,50	337,50	− 0,30	+ 25,46
Lebon 2	261	255	− 2,30	− 13,55
Legrand 1	7600	7500	− 1,32	+ 15,74
Legrand ADP 1	4820	4835	+ 0,31	+ 9,76
Legris Indust. 1	411,10	402	− 2,21	+ 22,37
Locindus 1	862	870	+ 0,93	− 0,22
L'Oreal 1	1313	1306	− 0,53	+ 19,92
LVMH Moet Vuitton1	962	953	− 0,94	+ 13,04
Lyonnaise Eaux 1	531	525	− 1,13	+ 11,94
Marine Wendel 1	389	386	− 0,77	+ 7,85
Matra-Hachette 1	111,80	111	− 0,72	− 4,63
Metaleurop 1	70,40	69	− 1,99	− 9,44
Metrologie Inter.1	32,25	32,50	+ 0,78	+ 63,31
Michelin 1	231,70	230	− 0,73	+ 18,37
Moulinex 1	122	121,80	− 0,16	+ 21,19
Navigation Mixte 1	1010	990	− 1,98	+ 2,27
Nord-Est 1	144,50	143,50	− 0,69	+ 14,25
Nordon (Ny) 2	347	—	—	—
NRJ # 1	469	460	− 1,92	− 17,56
Olipar 1	11,75	11,55	− 1,70	+ 13,23
Paribas 1	334,10	329,90	− 1,26	− 7,07
Pechiney CIP 1	320	320	—	− 11,11
Pechiney Intl 1	131,80	131,90	+ 0,08	− 17,56
Pernod-Ricard 1	330,70	329,70	− 0,30	+ 5,56
Peugeot 1	764	761	− 0,39	+ 3,96
Pinault-Prin.Red.1	1139	1128	− 0,97	+ 18,98
Plastic-Omn.(Ly) 1	575	579	+ 0,70	+ 0,52
Poliet 1	468	465	− 0,64	+ 31,54
Primagaz 1	897	904	+ 0,78	+ 3,31
Promodes 1	1183	1174	− 0,76	+ 18,10
Publicis 1	439,80	438	− 0,41	− 0,45
Radiotechnique 1	512	506	− 0,78	− 3,23
Remy Cointreau 1	175	168,60	− 3,66	− 14,84
Renault 1	181,20	178,60	− 1,43	+ 1,18
Rexel 1	810	809	− 0,12	+ 15,57
Rhone Poulenc A 1	126,50	124	− 1,98	+ 0,08
Rochette (La) 1	54	54	—	− 5,59
Roussel Uclaf 1	731	730	− 0,14	+ 14,24
Rue Imperiale(Ly)1	3650	3690	+ 1,10	+ 4,56
Sade (Ny) 1	190	190	—	+ 4,97
Sagem 1	2625	2603	− 0,84	− 2,14
Saint-Gobain 1	651	640	− 1,69	+ 4,23
Saint-Louis 1	1568	1542	− 1,66	+ 12,14
Salomon (Ly) 1	2080	2065	− 0,72	− 3,27
Salvepar (Ny) 2	440,70	431,10	− 2,18	+ 7,05
Sanofi 1	291,50	287,20	− 1,48	+ 16,60
Sat 2	2155	2145	− 0,46	+ 7,51
Saupiquet (Ns) 1	1200	1188	− 1	− 4,57
Schneider 1	400	396,40	− 0,90	+ 11,97
SCOR S.A 1	119,70	116,20	− 2,92	− 2,35
S.E.B. 1	553	543	− 1,81	− 0,36
Sefimeg 1	315,50	310,50	− 1,58	− 18,18
SEITA 1	150,10	147	− 2,07	—
Selectibanque 1	160	161,10	+ 0,69	+ 4,54
SFIM 2	924	938	+ 1,52	+ 10,35
SGE 1	189	188	− 0,53	− 4,81
Sidel 1	1497	1501 #	+ 0,27	+ 37,70
Simco 1	466,10	464,50	− 0,34	+ 0,97
S.I.T.A 1	722	718	− 0,55	+ 3,60
Skis Rossignol 1	1290	1292	+ 0,16	− 22,05
Sligos 1	455	450	− 1,10	+ 24,65
Societe Gale A 1	593	588	− 0,84	+ 4,81
Sodexho 1	932	926	− 0,64	+ 8,76
Sommer-Allibert 1	1899	1890	− 0,47	+ 12,23
Sophia 1	455	455	—	+ 6,30
Sovac 1	426,50	411	− 3,63	+ 9,89
Spie Batignolles 1	232,50	232	− 0,22	− 12,45
Spir Communic. 1	480	475,10	− 1,02	− 18,08
Strafor Facom 1	646	647	+ 0,15	+ 5,20
Suez 1	272,40	271,10	− 0,48	+ 10,65
Synthelabo 1	253	250	− 1,19	+ 15,74
Technip S.A. 1	310	307,20	− 0,90	+ 25,95
Thomson-CSF 1	146,90	143	− 2,65	− 10,51
Total 1	328	325,50	− 0,73	+ 4,96
UAP 1	146,50	143,70	− 1,91	+ 4,28
UFB Locabail 1	384,50	382	− 0,65	− 10,11
UGC DA (M) 1	165	167,50	+ 1,52	− 12,98
Ugine S.A 1	375	372,50	− 0,67	− 0,66
UIC 1	96,10	96	− 0,10	− 66,37
UIF 1	471,50	470	− 0,32	+ 3,52
UIS 2	205	202	− 1,46	− 5,16
Unibail 1	504	502	− 0,40	+ 2,86
Union Assur.Fdal 1	552	550	− 0,36	+ 3,57
Valeo 1	287	284	− 1,05	+ 6,80
Vallourec 1	266	260,50	− 2,07	+ 0,96
Via Banque 1	316,50	328	+ 3,63	− 11,35
Worms & Cie 1	257	259,90	+ 1,13	+ 0,93
Z Gr.Zannier #Ly 1	118,50	118,50	—	− 17,07
Zodiac 1	626	620	− 0,96	+ 5,53
Elf Gabon 1	1010	1000	− 0,99	− 3,38

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Holding 1	185,20	189,90	+ 2,53	+ 3,71
American Express 1	180	177,10	− 1,61	+ 13,45
Anglo American 1	281,20	280	− 0,42	− 10,25
Amgold 1	457,90	—	—	—
Arjo Wiggins App.1	21,90	21,90	—	+ 5,28
A.T.T. 1	262	259,10	− 1,10	− 6,46
Banco Santander 1	190,20	—	—	—
Barrick Gold 1	116	115,60	− 0,34	− 3,10
B.A.S.F. 1	1078	1054	− 2,22	− 2,49
Bayer 1	1215	1242	+ 2,22	− 0,64
Blenheim Group 1	18,10	18,50	+ 2,20	− 9,97
Buffelsfontein 1	33	33	—	− 32,65
Chase Manhattan 1	230	230,30	+ 0,13	+ 23,48
Cordiant PLC 1	8,10	8,20	+ 1,23	− 33,87
Daimler Benz 1	2382	2605	+ 9,36	− 0,42
De Beers 1	140,10	140,10	—	+ 12,08
Deutsche Bank 1	2469	2459	− 0,40	− 1,44
Dresdner Bank 1	1386	1368	− 1,29	− 0,50
Driefontein 1	67,90	67,60	− 0,44	− 18,35
Du Pont Nemours 1	352	350,80	− 0,34	+ 18,51
Eastman Kodak 1	301	306	+ 1,66	+ 22,40
East Rand 1	4,94	4,96	+ 0,40	− 29,64
Echo Bay Mines 1	46,15	45,80	− 0,75	− 22,50
Electrolux 1	240,30	—	—	—
Ericsson 1	345	341,10	− 1,13	+ 14,15
Exxon Corp. 1	357	356,50	− 0,14	+ 10,71
Ford Motor 1	140	141,50	+ 1,07	− 3,47
Freegold 1	58,10	57,90	− 0,34	− 29,04
Gencor Limited 1	16,45	—	—	—
General Electric 1	297	297	—	+ 5,73
General Motors 1	230	236	+ 2,60	+ 5,35
Generale Belgique1	380	381,10	+ 0,28	+ 7,05
Grd Metropolitan 1	31,30	31,60	+ 0,95	− 6,23
Guinness Plc 1	38,25	38,65	+ 1,04	+ 3,34
Hanson Plc 1	19,75	20	+ 1,26	+ 1,78
Harmony Gold 1	41,20	40,60	− 1,45	− 23,25
Hewlett-Packard 1	350	349,90	− 0,02	+ 27,46
Hitachi 1	48,20	48,95	+ 1,55	− 7,81
Hoechst 1	1064	1060	− 0,37	− 7,90
I.B.M 1	474	476,20	+ 0,46	+ 19,34
I.C.I 1	59	60,35	+ 2,28	− 6,14
I.T.T. 1	570	571	+ 0,17	+ 21,24
Ito Yokado 1	256	255	− 0,39	− 9,57
Matsushita 1	75,50	77,50	+ 2,64	− 11,83
Mc Donald's 1	188	187,30	− 0,37	+ 19,37
Merck and Co 1	215	214,50	− 0,23	+ 3,22
Minnesota Mining 1	313	310,10	− 0,92	+ 11,14
Mitsubishi Corp. 1	59,30	—	—	—
Mobil Corporat. 1 ■	486,20	491,30	+ 1,04	+ 7,27
Morgan J.P. 1	342,40	343,60	+ 0,35	− 13,21
Nestle SA Nom.1	4910	4905	− 0,10	− 3,25
Nippon MeatPacker1	70	—	—	—
Norsk Hydro 1	205	207	+ 0,97	− 1,42
Petrofina 1	1598	1595	− 0,18	+ 2,24
Philip Morris 1	357	353,70	− 0,92	+ 14,83
Philips N.V 1	192	191,80	− 0,10	+ 21,70
Placer Dome Inc 1	112,80	113,40	+ 0,53	− 3,15
Procter Gamble 1	357	—	—	—
Quilmes 1	256	262	+ 2,34	+ 11,48
Randfontein 1	29,30	29,25	− 0,17	− 52,12
Rhone Poul.Rorer 1	209	208	− 0,47	+ 8,78
Royal Dutch 1	622	624	+ 0,32	+ 7,58
R T Z 1	64	64,85	+ 1,32	− 6,01
Sega Enterprises 1	224,80	224,50	− 0,13	− 27,58
Saint-Helena 1	45,90	45,90	—	− 12,15
Schlumberger 1	309,10	319	+ 3,20	+ 18,93
SGS Thomson Micro.	175	176,90	+ 1,08	+ 48,65
Shell Transport 1	60	61,25	+ 2,08	+ 6,33
Siemens 1	2388	2385	− 0,12	+ 7,43
Sony Corporation 1	243,60	249,80	+ 2,54	− 17,55
Sumitomo Bank 1	106,50	104,30	− 2,06	+ 4,19
T.D.K 1	222	217,70	− 1,93	− 14,96
Telefonica 1	63,65	65,05	+ 2,19	+ 3
Toshiba 1	33	32	− 3,03	− 15,78
Unilever 1	614	617	+ 0,48	− 2,06
Unit.Technologie 1	387	379	− 2,06	+ 12,13
Vaal Reefs 1	279,50	288	+ 3,04	− 42,16
Volkswagen A.G 1	1403	1405	+ 0,14	− 1,12
Volvo (act.B) 1	89	—	—	—
Western Deep 1	160,50	160	− 0,31	− 27,27
Yamanouchi 1	108,20	108	− 0,18	− 0,91
Zambia Copper 1	3,50	3,51	+ 0,28	− 13,11

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 15 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	107,50	4,794
CEPME 8,5% 88-97CA	103,15	7,405 ↓
CEPME 9%89-99 CA#	106,59	6,688 o
CEPME 9% 92-06 TSR	—	8,055
CFD 9,7% 90-03 CB	111,72	2,631
CFD 8,6% 92-05 CB	105,70	2,215
CFF 10% 88-98 CA#	108,35	5,616 ↑
CFF 9% 88-97 CA#	104,31	5,523 o
CFF 10,25%90-01CB#	113,08	1,708
CLF 8,9% 88-00 CA#	106,81	4,583
CLF 9%88-93/98 CA#	104,98	2,540
CNA 9% 4/92 CB	108,18	0,270
CRH 8,6%92/93/94CB	105	7,540
CRH 8,5% 87-88 CA#	104,48	1,849
EDF 8,6% 88-89 CA#	105,62	2,097
EDF 8,6% 92 CA#	106,38	0,846 ↑
Em.Etat10,26%86 CA	102,75	1,794
Emp.Etat 6%7/93 CA	98,71	4,981
Finansder 9%91CB#	109,10	4,192 d
Finansd.8,6%92 CA#	105,44	2,549 ↓
Floral9,75% 90 CA#	109,07	7,880
OAT 8,7%5/88-95CA#	100,07	8,462 d
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,97	2,819
OAT 8,50% 6/97 CA#	103,59	7,545 ↓
OAT 9,90%85-97 CA#	107,40	4,150
OAT 88-98 TME CA	100,60	2,196 ↑
OAT 9/1998 TRA	—	8,135 ↓
OAT 9,50%88-98 CA#	107,44	8,438 o
OAT TMB 01/99 CA	99,55	2,106
OAT 8,125% 99 CA#	104,26	7,902 d
OAT 8,50%90/00 CA#	106,37	1,139 ↓
OAT 85/00 TRA CA	102	5,048 ↑
OAT 10% 5/2000 CA#	112,15	5,671
OAT 01 TME CA	100	2,196 ↑
OAT 8,5% 11/02 CA#	106,81	3,982 d
OAT 8,50% 2019 CA#	106	8,704
OAT 8,50%92-23 CA#	105,26	0,864
PTT 11,2%85-95 CB#	—	4,722 d
SNCF 8,8% 87-94CA	104,60	2,459
Lyon.Eaux 6,5%90CV	859	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	430	440
Bains C.Monaco 2	687	720
B.N.P.Intercont.2	244	244
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2	14	14
Cambodge	770	763
Carbone Lorraine 2	620	620
CBC 1	274,50	263
Centenaire Blanzy	291	287
Ceragen Holding ◆	30	30
Champex (Ny) ◆	15,20	16,70 d
CIC Un.Euro.CIP 1	333	333
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2817	2817
Cpt Lyon Alem.2	375	378
Concorde-Ass Risq2	700	711
Gpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	14,85
Credit Gen.Ind. ◆	25	25
Darblay	445	445
Didot Bottin	639	621
Eaux Bassin Vichy ◆	2730	2730
Ecia 1	766	772
Ent.Mag. Paris ◆	4290	4290
Eridania Beghin Ci	746	751
Fidei(extramofice)2	111,40	111,40
Finalens	360	350
F.I.P.P. ◆	94,50	94,50
Fonciere (Cie) ◆	549	549
Fonciere Euris	185,10	185,10
Foncina #	446	445
France I.A.R.D.	611	638
France S.A 1	741	739
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1	284	283
Genefim ◆	170	170
Gevelot	1222	1200
G.T.I (Transport)2	452	449
Immobail 2	255,20	260
Immobanque 2	850	850
Im.Marseillaise 2	5130	5130
Invest.(Ste Cie.)	1385	1385
Lille Bonnieres	1850	1849
Locafinanciere ◆	402,10	407,10
Louvre 1	210	205,30
Lucia ◆	77	77
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix	157	158
Metal Deploye	461	445
Mors 2 #	16	16
Navigation (Nle) ◆	81	81
Origny-Desvroise ◆	1293	475,10 d
Paluel-Marmont ◆	346,20	363,80 d
Pap.Clairefont(Ny)	910	910
Parfinance 2	176	183
Paris Orleans	232,20	232
Piper Heidsieck ◆	950	950
Porcher	190,10	190
Promodes (Ci) ◆	874	874
PSB Industries 2Ly	399	400
Rochefortaise Com	166	171
Rosario 2	207	206
Rougier #	764	765
S.A.F.I.C Alcan	300	300
Saga	311,90	324
Salins du Midi 2	367,10	370
Savoisienne M. ◆	149,90	149,90
Silic 2	729	729
S.I.P.H. ◆	176,20	176,20
Sofal ◆	300	300
Soffo	391	391
Sofitam act.a reg. ◆	70,30	70,30
Sofragi ◆	3829	3829
Soudure Autogene ◆	905	905
Sovabail	409	411
Taittinger 1	2440	2403
Tour Eiffel	294	294
Elyo 2	264,90	263
Vicat 2	540	547
Virax ◆	128	128

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	1332	1294
Commerzbank AG	1198	1200
Fiat Ord	21,25	21,25
Gevaert	239,60	239,60
Gold Fields South	135	135
Kubota Corp.	35	35
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	45,70	45,70
Ottomane(cie Fin.)	189	189
Robeco	321,40	329,80
Rodamco N.V.	150,10	158,10
Rolinco	341,30	345
Solvay SA	2450	2450
Wagons Lit	1580	1580

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 15 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	54	54
AFE 2 #	474	470
Aigle 2 #	280	280
Alain Manoukian(Ly)2#	88,60	88,30
Albert S.A (Ns) ◆	120	120
Altran Techno 1 #	570	571
Arnault Associes ◆	500	500
Axime (ex.Segin)	259	259,50
B.A.C. ◆	23,70	23,70
Bque Picardie (Li) ◆	610	610
Bque Sofirec (M) ◆	450	450
Bque Tarneaud(B)#	213	202,40
Bque Vernes	645	645
Beneteau #	399	396
B I M P	80,50	80,50
Boiron (Ly) 1 #	462,50	466
Boisset (Ly)#	270,90	275
Brioche Pasq.(Ns)1	550	558
But S.A. 1	970	970
Cardif SA 1	656	635
CDA-Cie des Alpes2	134,90	134,90
C.E.E 2#	515	515
CEGEP #	157,10	157,10
Cermex 2 # (Ly) ◆	273	273
CFPI	262	257
Change Bourse (M)	240	239
Christ.Dalloz 2 #	821	838
Cipe France Ly 2 #	729	729
CNIM CA#	278	270
Codetour	305	307
Comp.Euro.Tele-CET	163	167
Conflandey S.A.	320	319
C.A. de la Brie 2	360	360
C.A.Gironde (B)	441,50	442
C.A.Haute Normand	398	399
C.A.Ile & Vilaine	325	325
C.A.Indre et Loire ■	299	301
C.A. Paris IDF 1	825	825
C.A.de l'Isere Ly#	369	370
C.A.Loire Atl.(Ns)	364	360
C.A.Loire/H.Loire# ◆	818	818
C.A.du Loiret CCI#	463	468
C.A.Morbihan (Ns)	342,50	341,50
C.A.du Nord (Li)	432	440
C.A. Oise CCI	245	245
C.A.Pas de Calais	408	415
C.A. Somme CCI 2	233,80	234
C.A.Toulouse (B)	343,50	341
CFJPE(exGAN part)#2	90	87,75
Chaine et Trame #	264,90	264,90
C.A. Midi CCI#(Ly)	220,50	219,20
Credit de l'Est ◆	426	426
Creeks	114,90	118,50
Dapta-Mallinjoud 2	150	149,50
Damal Expansion#2	61	58,90
Dauphin OTA	268,20	275
Delta Prot.# C2 Ly ◆	305	305
Desquenne Giraf	136,10	141,10
Devanlay 2	815	815
Deveaux(Ly)	588	590
Devernois (Ly)	491,10	491,10
Ducros Serv.Rapide ◆	65	65
Ecco Trav. Tempo 1	361	363
Elysee Inv. 1	35	35
Emin-Leydier# (Ly)	620	624
Eramet 2	366,30	363,50
Europ.Extinc.(Ly)#	272	274
Europ Propulsion 2	310	304
Expand 2 ◆	328	328
Factorem	474	472,40
Faiveley #2	284	285
Finabail 2	124,70	122,10
Finacor 2	176,80	175,20
Fininfo	430	430
Fructivie 1	604	610
Gautier France 2#	335	334
Gel 2000 2	125	120
GFI Industries #	390	379
Girodet # (Ly)	67,55	67,60
GLM S.A.	383	382
Grandoptic.Photo #	430	442
Gpe Guillin # Ly	161	155
Kindy #	171	176
Guerbet 2	324	319,90
Hermes internat.1#	670	670
Hurel Dubois	340	355
ICBT Groupe # 2	194,10	199
I.C.C. 2	190	195
Idianova ◆	60	60
Immob.Hotel 2 #	101,60	102,10
Installux (Ly)2	510	510
Int. Computer #	141	136
Invest.Paris 1	145	145
IPBM 2	61	58,50
J.Clairbois(Ly) ◆	112,10	112,10
Lambert-Riviere ◆	402	402
M6-Metropole TV 2	329,90	332,90
Manitou 2#	480	480
Manutan	489,90	489
Marie Brizard 2	1140	1139
Maxi-Livres/Profr.	460	455
Mecadyne	173	171
Mecelec 2 (Ly)	119	119
MGI Coutier 2#	540	534
Michel Thierry# 2	716	712
Monneret Jouet #	90	87,40
Naf-Naf 1#	135	138
Norbert Dentres.2#	439	430,10
N.S.C Schlum.2 Ny	925	929
OGF Omn Gest.Fin.1	750	750
Onet ◆	886	886
Paul Predault #	186,60	182
P.C.W. 2	71	71
Petit Boy #	103,50	108,50
Pier Import	95	96,10
Pochet 2 ◆	1120	1130
Poujoulat Ets (Ns)	210	210
Radiall 2#	403	420
Rallye(Cathiard)Ly	151	150
Reydel Indust.Li 2	1080	1085
Robertet #	1160	1160
Rouleau-Guichard 2	590	587
Securidev 2 #	135	136
Sediver 2 #	220	221
Seribo 2	332,20	325
Siparex (Ly) #	86,50	85
Smoby (Ly) 2 ◆	580	580
Sofco (Ly)	132	132
Sofibus ◆	400	400
Sogepag 2 #	137,20	138,50
Sogeparc (Fin) 1	602	614
Sopra 2	310	321
Steph.Kelian #	94	94,05
Sylea 2	530	538
Teisseire-France ◆	210,40	210,40
TF1-1	450,10	451
Thermador Hold(Ly)	468	461
Trouvay Cauvin 2#	136	130
Unilog 2	360	355
Union Fin.France 1	540	549
Via Credit(Banque)	227	227
Viel et Cie #	160,60	158,20
Vilmorin et Cie#2	365	365
Virbac	592	589

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ◆ cours précédent ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 12 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	35031,67	35031,67
Actimonétaire D	31425,49	31425,49
Agipi Ambition (Axa)	110,49	105,23
Amplia ○	109862,46	109862,46
Amplitude Monde D	689,53	669,45
Antigone Trésorerie	808235	808235
Arbitr. Court Terme	8937,97	8937,97
Asie 2000	659,53	640,32
Associa Première	35699,03	35699,03
Associc	1107,16	1107,16
Atout Amérique	108,64	105,99
Atout Asie	95,16	92,84
Atout Futur C	553,25	539,76
Atout Futur D	538,01	524,89
Aurecic	1373,72	1333,71
Avenir Alizes	1845,25	1809,07
Axa Valeurs PER	151,67	147,25
Cadence 1	1041,90	1031,58
Cadence 2	1031,84	1021,62
Cadence 3	1036,57	1026,31
Capimonetaire	7623,20	7615,58
Capiobliq	7700,32	7624,08
Capitacic	1587,65	1564,19
Cicamonde	1176,04	1141,79
Coexis	1626,07	1595,75
Comptavalor	2164,15	2160,91
Crédit Mutuel Capital	1538,70	1508,53
Créd.Mut.Ep.Cour.T	806,82	806,82
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	98,82	96,18
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	95,69	93,13
Créd.Mut.Ep.J	21299,17	21299,17
Créd.Mut.Ep.long.T	207,42	203,82
Créd.Mut.Ep.Monde	1080,62	1061,70
Créd.Mut.Ep.Quatre	1090,53	1061,34
Dieze	1629,10	1598,72
Ecocic	1212,86	1177,53
Ecupar	122,25	118,69
Ecur. Actions futur	198,69	192,90
Ecur. Distrimonétaire	10297	10297
Ecur. Expansion	300547,57	299350,17
Ecur. Géovaleurs	2744,21	2664,28
Ecur. Investissement	164,82	160,02
Ecur. Monepremière	10368,36	10368,36
Elanciel D	127,79	124,07
Elicash ○	870418,58	870418,58
Emergence Poste D	100,13	97,21
Eparcic ○	4483,32	4483,32
Eparcourt-Sicav	189,64	189,37
Epargne-Unie	1440,58	1405,44
Eufi Cash capi ◆	9628,43	9628,43
Eurco Solidarité	1206,90	1194,95
Eurocic Leaders	1268,53	1231,58
Eurodyn	1448,16	1412,84
Fonsicav	17987,46	17951,56
France Garantie ◆	270,33	269,79
France Obligations	450,25	445,79
Francic ◆	515,82	500,80
Francic Pierre	116,35	112,96
Francic-Regions	1427,83	1386,24
Gestilion	18378,21	18378,21
HLM Monétaire	17266,96	17266,96
Indicia ◆	1171,30	1142,52
Intensys D	105,66	105,48
Interoblig	5781,43	5724,19
Intersélection Fce	547,29	536,56
Japacic	175,59	170,48
Jeunepargne ○	346,67	341,55
Latitude C	2750,63	2746,51
Lion 20000	15922,21	15922,21
Lion Association	10965,27	10965,27
Lion Institution	38001,17	37906,40
Lionplus	1241,64	1217,29
Lion Trésor	2154,37	2133,04
Livret Bourse Inv.	608,96	591,22
Livret Portefeuil.	784,02	761,18
Méditerranée	219,93	213,52
Mensuel CIC	10098,28	9998,30
Moneden	84589,37	84589,37
Moné-Dis ○	10297,74	10297,74
Mone.J. ○	11023,02	11023,02
Monévalor	50812,58	50812,58
Mutualité dépôts	16910,20	16876,45
Natio Court Terme	12992	12992
Natio Court Terme2	353142	353142
Natio Epargne	20946,22	20738,83
Natio Ep. Capital	13766,97	13630,66
Natio Ep. Croissance	1996,22	1957,08
Natio Ep. Obligations	201,40	197,45
Natio Epargne Retraite	134,56	131,92
Natio Epargne Trésor	9684,73	9665,40
Natio Epargne Valeur	486,13	476,60
Natio France Index	1079,66	1058,49
Natio Immobilier	1226,65	1202,60
Natio Inter	1730,49	1696,56
Natio Monétaire	5099,25	5094,16
Natio Opportunités	145	142,16
Natio Patrimoine	1401,29	1373,81
Natio Perspectives	1206,10	1182,45
Natio Placements	72660,69	72660,69
Natio Revenus	1027,82	1017,64
Natio Securité	11638,91	11638,91
Natio Valeurs	945,72	927,18
Nord Sud Dévelop. ○	1940,62	1936,75
Oblicic-Mondial	3081,60	3036,06
Oblicic-Régions	1116,92	1100,41
Oblifutur	3494,92	3429,75
Oblig. ttes caté.	214,60	211,43
Obliion	1697,51	1680,70
Oblisécurité Sicav	5336,58	5336,58
Oblitys D	524,37	516,62
Oraction	1451,92	1416,51
Pervalor	619,83	607,68
Plénitude D	151,57	147,16
Poste Croissance C	3347,62	3344,28
Poste Gestion C	40863,47	40863,47
Première Oblig. C	12102,05	12102,05
Première Oblig. D	10528,13	10522,87
Proficic	974,11	955,95
Rentacic	162,19	159,79
Revenus Trimestr.	5173,94	5122,71
Revenu-Vert	1144,36	1123,82
St-Honoré Pacifique	726,70	693,75
St-Honoré Réal.	18427,53	18354,11
Sécuricic ○	2118,87	2118,87
Sécuritaux	1702,35	1702,35
Sensivalor	32821,41	32821,41
SEVEA ◆	106,77	104,17
SFI-CNP Assur	731,53	710,22
S.G. France opport. C	1493,57	1464,28
S.G. France opport. D	1458,95	1430,34
S.G. Monde opport. C	976,53	957,38
S.G. Monde oppor. D	976,53	957,38
Sicav Associations	2250,63	2250,63
Sicav 5.000	501,84	492
S.I. Est	1168,46	1134,43
Slivafrance	809,50	793,63
Slivam	426,68	418,31
Slivarente	224,61	220,21
Slivinter	518,53	508,36
Sogenfrance C	1394,62	1367,27
Sogenfrance D	1303,61	1278,05
Sogépargne	308,97	305,91
Sogevar	1134,10	1111,86
Soginter	1624,31	1592,46
Solstice D	2299,44	2293,71
State Street Act. Eur ◆	12394,84	12092,53
State Street Act. France ◆	11948,54	11657,11
State Street Act. Japon ◆	1384,16	1350,40
State Street Act. Monde ◆	972,88	949,15
State Street Activ.Asie ◆	1365,47	1318,85
State Street Alloc.Franc ◆	1049,83	1039,44
State Street Amér.Latine ◆	657,13	634,69
State Street Emer. Mts ◆	1450,11	1400,59
State Street Etats-Unis ◆	1273,07	1242,02
State Street OAT Plus ◆	13093,28	12963,64
State Str. Oblig. Monde ◆	1001,79	991,87
State Street Spinnaker2 ◆	1233,16	1203,08
State Street Trésorerie ◆	12727,85	12727,85
Stratégie Actions	983,93	946,09
Stratégie Rendement	1660,54	1608,27
Synthesis	13831,74	13560,53
Thésora D	779,05	771,34
Trésor Plus	1611,98	1596,02
Trésor Trimestriel	1007,68	997,70
Trésoricic ○	162139,24	162139,24
Trilion	5158,72	5092,52
Uni-Associations ○	121,23	121,23
Uni-Foncier	1253,53	1222,96
Unifrance	616,05	601,02
Uni-Garantie C	1499,70	1471,74
Uni-Garantie D	1301,79	1277,52
Uni Régions	1428,94	1394,09
Univar ○	285,18	285,16
Univers Actions	1589,31	1550,55
Univers Obligations	2019,32	1981,67
Valorg ◆	2328,27	2325,94
Valréal	32768,79	32752,41
Winterthur St-Honoré	248,09	236,54

SYMBOLES
○ cours du jour ; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

VOILE Vainqueur de la cinquième régate avec 1 minute 50 secondes d'avance sur *Young-America*, *Team-New-Zealand* a remporté la 29e édition de la Coupe de l'America, samedi 13 mai à San Diego. Depuis l'origine de l'épreuve en 1851, c'est la deuxième fois que les Américains, déjà battus en 1983 par les Australiens de John Bertrand, perdent le plus vieux trophée du monde. ● LES NÉO-ZÉLANDAIS se sont imposés par cinq victoires à zéro après avoir viré en tête aux trente bouées. Depuis le début des éliminatoires, ils ont remporté quarante-deux victoires et subi une seule défaite sur l'eau, contre *One-Australia*, dans l'une des régates de la finale des challengers (Coupe Louis-Vuitton). ● LE NEW YORK YACHT CLUB a déjà déposé son Défi pour la prochaine Coupe qui sera organisée à Auckland, de novembre 1999 à février 2000.

La Nouvelle-Zélande triomphe dans la Coupe de l'America

Depuis l'origine de l'épreuve en 1851, c'est la deuxième fois que Dennis Conner et les Américains sont dépossédés de l'aiguière d'argent. Auckland, la « cité des voiles », accueillera la prochaine Coupe en l'an 2000

SAN DIEGO
de notre envoyé spécial

Une grande bannière étoilée à la main, Dennis Conner, quatre fois vainqueur de la Coupe de l'America (1974, 1980, 1987 et 1988), est venu à flanc de *Team-New-Zealand* amarré au quai d'honneur du San Diego Yacht Club. A bord du grand voilier noir, Peter Blake et son équipage buvaient déjà le champagne à même l'aiguière d'argent offerte par la reine Victoria en 1851. Avec un sourire un peu crispé, « Monsieur America » a congratulé ses vainqueurs : « *Vous avez fait une campagne fabuleuse*, disait-il. *Je vous tire mon chapeau pour votre très bon management, votre très bon bateau et votre très bon équipage. Si la Coupe doit quitter San Diego, elle ne pouvait trouver de meilleure maison qu'à Auckland, en Nouvelle-Zélande.* »

Le skipper de *Stars-and-Stripes*, puis de *Young-America*, s'était rarement montré aussi beau joueur dans la défaite. Après la victoire de John Bertrand en 1983, il n'avait pas eu un mot de félicitations pour son vainqueur et son équipage. Il s'était contenté de souligner l'avantage technique de la quille à ailettes d'*Australia-II*. « *La grande différence avec 1983, c'est qu'avec un peu de chance, nous aurions alors pu gagner la dernière régate*, dit-il. *Cette fois, nous avons utilisé le meilleur bateau américain, nous avons acheté de nouvelles voiles et nous avons mis tout notre cœur dans la défense de la Coupe, mais nous avons subi une défaite totale.* »

Avec quarante-deux victoires et une seule défaite sur l'eau, *Team-New-Zealand* a exercé une domination sans précédent dans la Coupe de l'America. Malgré un équipage chevronné, *Young-America* n'a jamais été en mesure d'inquiéter les Néo-Zélandais qui ont viré en tête aux trente bouées des cinq régates. « *J'ai un énorme respect pour ces gars*, avoue Dennis Conner. *La preuve ? Quand j'ai voulu courir la Whitbread, j'ai fait appel à Brad Butterworth, leur tacticien, pour skipper* Winston. *J'avais pris Dean Phipps, leur équipier numéro un, et je considère Tom Schnackenberg comme le plus grand cerveau de la Coupe de l'America et le meilleur maître-voilier du monde. Si quelqu'un méritait de gagner la Coupe, c'est bien eux.* »

Après la victoire « scientifique » du milliardaire américain Bill Koch et des ordinateurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) en 1992, la Coupe de l'America a retrouvé une dimension plus humaine avec le succès des Néo-Zélandais. « *La vitesse d'un bateau résulte à 55 % de la science, à 30 % du travail de l'équipage et à 15 % de la chance. Pour gagner la Coupe de l'America, il suffit d'avoir le bateau le plus rapide* », estimait Bill Koch. « *On voit bien qu'il n'a pas beaucoup navigué*, répond Peter Blake. *La science ne donne pas d'idées. Elle est au service de l'homme. C'est lui qui doit concevoir le projet, réunir la meilleure équipe, évaluer ses besoins, utiliser ses moyens et manœuvrer le bateau.* »

Alors que Bill Koch avait dépensé 65 millions de dollars (325 millions de francs) et compté jusqu'à deux cent trente-quatre salariés, dont cinquante-sept docteurs ou ingénieurs en mathématiques, en physique, en hydraulique ou en dynamique des fluides, *Team-New-Zealand* n'a pas dépassé cinquante-huit salariés, équipage compris, et 18 millions de dollars (90 millions de francs) de budget. « *L'argent ne suffit plus dans la Coupe de l'America*, estime Peter Blake. *La victoire de* Team-New-Zealand *est celle d'un concept mis en œuvre par de fortes personnalités qui ont su travailler en équipe.* »

Parmi ces dernières, Doug Peterson était l'un des trois architectes principaux d'*America³* en 1992. « *Bill Koch, qui est diplômé du MIT, était très à l'écoute des scientifiques*, dit-il. *C'était une lutte d'influence permanente entre eux et nous. Peter Blake a introduit la démocratie dans le management d'un Défi. Il a d'abord demandé aux navigants quel type de bateau ils voulaient. Ils ne voulaient surtout pas un bateau original ou extrême. Nous nous sommes mis au travail, mais à tout moment ils pouvaient venir voir ce que nous faisions et pourquoi nous le faisions. Jamais je n'avais vu une telle coopération entre une équipe de conception et un équipage. C'est pour ça qu'ils ont mieux fait évoluer leur bateau qu'aucun autre équipage.* »

ÉQUIPE EXCEPTIONNELLE

Le meilleur symbole de cette implication totale de tous les artisans du Défi est sans conteste Tom Schnackenberg. A cinquante ans, ce physicien nucléaire entré dans la voile comme en religion, vivait sa septième campagne de l'America. Recruté par John Bertrand en 1983, il avait pris une part prépondérante dans le succès d'*Australia-II* en étant le premier à recouper les voiles entre chaque régate. Son expérience lui a permis cette fois de cumuler les responsabilités de coordinateur technique du Défi, de responsable du programme voiles et de navigateur à bord de *Team-New-Zealand*.

Obtenue par une équipe exceptionnelle, cette victoire de *Team-New-Zealand* consacre surtout l'extraordinaire vitalité de la voile dans un pays de 3,4 millions d'habitants, dont 700 000 plaisanciers. Depuis la première médaille d'or de Peter Mander et Jack Cropp aux Jeux de Melbourne en 1956, les Néo-Zélandais n'ont cessé d'accumuler les succès aux Jeux olympiques, puis en course au large depuis leur victoire dans Sydney-Hobart en 1967. Souverains dans les Ton Cup et la jauge IOR (International offshore rules) grâce aux plans de l'architecte Bruce Farr, ils se sont aussi imposés dans l'Admiral's Cup (1987) et les deux dernières courses autour du monde en équipage grâce à Peter Blake (1990) et à son ancien second, Grant Dalton (1994). Après avoir été champion olympique de Finn aux Jeux de Los Angeles (1984), Russell Coutts, skipper-barreur de *Team-New-Zealand*, avait été champion du monde de match-race en 1993 avant de tout sacrifier à la préparation de la Coupe.

Après deux échecs en finale des challengers (1987 et 1992), les marins des antipodes ont obtenu une consécration d'autant plus méritée dans la Coupe de l'America que les quatre barreurs des bateaux demi-finalistes de la Coupe Louis-Vuitton et Leslie Egnot, barreuse de *Mighty-Mary*, ont également un passeport néo-zélandais. Après l'indifférence de San Diego et les magouilles des trois syndicats américains, Peter Blake promet une Coupe populaire, ventée et sportive à Auckland, la « cité des voiles ». « *Nous allons nettoyer la Coupe*, affirme-t-il. *Il faut donner aux parents et à leurs enfants l'envie de s'intéresser à cet événement et à la voile.* »

Ces perspectives devraient assurer un succès sans précédent à la Coupe Louis-Vuitton. John Bertrand, qui espère lancer un nouveau Défi australien, pronostique une vingtaine de challengers pour la prochaine épreuve. Le premier Défi a déjà été déposé par le New York Yacht Club, qui sera le représentant des challengers (challenger of record). Dès le 13 mai, Robert James, vice-commodore du New York Yacht Club, a signé le protocole d'organisation de la trentième Coupe de l'America, établi par Peter Hay, commodore du Royal New Zealand Yacht Squadron. La Coupe devrait débuter en février 2000 et les éliminatoires en novembre 1999.

Gérard Albouy

« Mission accomplie ! »

AUCKLAND
de notre correspondante

« *Nous avons tellement espéré au cours des campagnes précédentes que, cette fois-ci, plus personne n'ose y croire* », disait, peu de temps avant la victoire, retransmise en direct sur Channel One, un jeune navigateur décontracté, flûte de champagne local à la main. « *Il a fallu se lever tôt, mais on attend ce moment depuis si longtemps* », explique, ravie, une vieille dame à la mise en plis parfaite, membre « *depuis des années* » du prestigieux club à l'origine de la campagne Team New Zealand, le Royal New Zealand Yacht Squadron, futur abri de l'America's Cup.

Alors, au passage de l'avant-dernière marque, tandis que *Team-New-Zealand* devance nettement *Young-America*, les serpentins et les pétards sont tout de même distribués aux membres du club, « *au cas où...* ». Et quand finalement « Black Magic » remporte cette cinquième régate, gagnant ainsi la Coupe de l'America, au Royal Squadron comme dans le port d'Auckland, à Wellington et dans nombre d'autres petites villes du pays, quelque trois millions de Néo-Zélandais prennent enfin conscience de leur performance historique.

« *Mission accomplie* », s'écrie, dans le vacarme du Port Niholson Yacht club, à Wellington, le premier ministre, qui a toutefois résisté aux pressions visant à instituer un jour férié pour le retour de l'équipe. Il a également écarté la possibilité d'appeler à des élections anticipées pour profiter de l'euphorie du moment.

« UNE AUTRE COUPE, MISTER CONNER ? »

Pour la Nouvelle-Zélande, cette victoire est d'autant plus glorieuse que le score est sans appel. Du « *bon travail* », dit-on modestement au Royal Squadron. « *Il va falloir quelques jours pour réaliser* », estime un avocat d'Auckland, fasciné par le déséquilibre des forces en jeu, en particulier dans le domaine technologique. Soixante-quinze fois moins peuplée que les Etats-Unis et avec un PNB près de cent cinquante fois inférieur, la « petite Nouvelle-Zélande » s'est révélée non seulement meilleure mais d'une écrasante supériorité sur ses adversaires américains, au premier rang desquels le maître des eaux de San Diego, le redoutable Dennis Conner, devenu, le temps d'une finale, « ennemi public numéro un » en Nouvelle-Zélande.

Dans la presse, lundi 15 mai, quelques entreprises rendent hommage à la performance des Kiwis en jouant de cet état d'esprit : Ectoplast prétend « *guérir les douleurs de la nation* » en publiant une grande photo de Dennis Conner, la bouche scotchée par un pansement, et Air New Zealand ironise par le biais d'une hôtesse de l'air qui propose avec un large sourire à un passager : « *Une autre coupe, Mister Conner ?* »

« *C'est incontestablement une victoire nationale* », affirme Grant Dalton, vainqueur de la dernière Whitbread. *Il estime que*, « *depuis une quinzaine d'années, un véritable pool de talents s'est créé dans le domaine de la voile en Nouvelle-Zélande, rassemblant des architectes navals, des navigateurs, des fabricants de voiles et des constructeurs de bateaux, capables de mettre en commun leurs qualités et de produire ainsi des résultats exceptionnels* ».

Et l'on se met déjà à imaginer l'organisation du « *plus grand challenge de la Coupe de l'America* », selon l'expression du *New Zealand Herald* du 15 mai, avec « *au moins vingt challengers* » qui vont faire gagner des millions, voire des milliards au pays... Au lendemain de cette victoire, la Nouvelle-Zélande semble, encore un peu, dans son rêve de la veille.

Florence de Changy

Les différences qui ont fait la différence

À PREMIÈRE VUE, *Team New Zealand* et *Young-America* sont presque semblables. L'analyse détaillée montre que les deux voiliers sont, en réalité, assez différents : *Team-New-Zealand* cumule de nombreuses petites particularités, que les conditions rencontrées pour la Coupe 1995 ont rendues positives (+). Avec d'autres conditions de vent et de mer, les points faibles de *Young-America* (–) auraient pu devenir des atouts. Encore fallait-il savoir anticiper.

Les Néo-Zélandais ont su maîtriser le passage de la coque dans la houle de San Diego. De façon étonnante, le bateau reste presque toujours horizontal. La moitié avant de la coque est affinée à l'extrême d'où un passage dans l'eau sans pointer le nez ni s'enfoncer : *Team-New-Zealand* se soulève au niveau de son lest et de son mât, grâce à un volume de coque immergé important, juste en arrière de la quille. Il redescend dans la vague sans basculer, grâce à son tiers arrière de carène bien resserré. Ce faisant le voilier ne ralentit pas dans la houle. D'une façon générale, *Team-New-Zealand* a des formes plus rondes, ce qui réduit sa surface mouillée, donc sa traînée. Partisan des bateaux étroits, l'architecte Dough Peterson, qui avait du mal à imposer son concept sur le vainqueur de 1992, *America³*, a pu s'exprimer librement dans l'équipe de Peter Blake.

Avec des ailettes longues et fines, placées sur l'arrière de son bulbe, *Team-New-Zealand* augmente sa capacité à remonter au vent et favorise sa stabilité. Son petit safran très fin offre peu de résistance.

L'originalité première de *Team-New-Zealand* réside dans l'emplacement très central du mât. D'où un balancement longitudinal (tangage) réduit. D'où aussi la possibilité d'un plus grand triangle avant (génois), donc une puissance d'accélération plus grande en sortie de virement de bord, au près, sans toucher au réglage de la grand-voile.

Les Néo-Zélandais ont trouvé quelle devait être la forme idéale du couple génois/grand-voile, pour créer un ensemble homogène. Le génois a son creux très en avant. Ce creux avancé accentue l'accélération des flux d'air. Ainsi le propre creux de la grand voile peut-il être reculé (voiles moulées 3DL), ce qui augmente la surface utile de propulsion de celle-ci. On atteint un concept aérodynamique évolué, très loin du couple traditionnel grand voile/foc de type biplan.

Malgré la formidable pression à laquelle elle est soumise, la chute de la grand-voile (partie arrière allant du mât à l'extrémité de la bôme) ne présente aucun dévers. La voile se comporte comme une aile rigide, qui ne fouette jamais, et garde tout son potentiel. C'est là que réside le secret de l'efficacité du moteur de *Team-New-Zealand*.

François Chevalier, Guy-Roland Perrin et Jacques Taglang

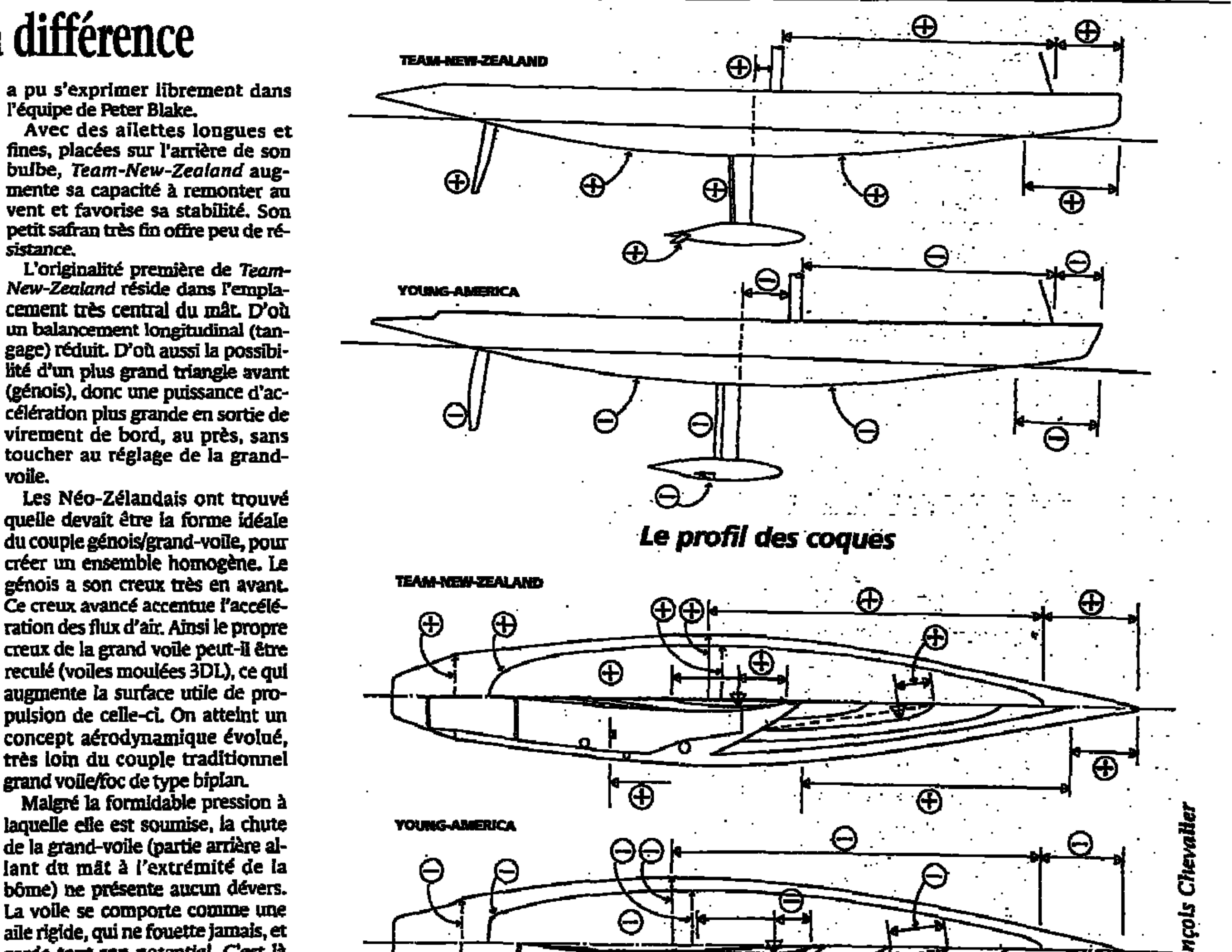
TEAM-NEW-ZEALAND — YOUNG-AMERICA

Plan de coupe

TEAM-NEW-ZEALAND

YOUNG-AMERICA

La grand-voile vue de dessus



Le profil des coques

Le plan des coques

Le Paris SG, vainqueur minimaliste de la Coupe de France

Le club de la capitale a sauvé sa saison

L'ÉMOTION, samedi soir au Parc des Princes, n'aura vécu qu'en marge du football. Avant la finale, lorsque François Mitterrand, pour le dernier acte public de son second septennat, est descendu sur la pelouse serrer les mains des joueurs qui, en majorité, et sous divers maillots, avaient déjà connu pareil rituel. Une heure et demie plus tard, lorsque Bernard Lama a brusquement « chipé » la Coupe, la soustrayant à la convoitise des photographes pour aller l'offrir, en compagnie de Vincent Guérin, au public du kop de Boulogne. Le tour d'honneur un peu turbulent qui s'ensuivit réveilla davantage les tribunes que tout ce qui s'était produit auparavant sur la pelouse.


COUPE

Si la Coupe, ballottée à bout de bras par les vainqueurs, est ce qu'il convient d'appeler un objet d'art, on ne peut en dire autant du match qui décida de son attribution. Les Parisiens pouvaient arguer des circonstances exténuantes d'une saison disputée sur tous les fronts ; et les Strasbourgeois du désavantage qu'il y a à disputer une telle rencontre sur le terrain de l'adversaire. Mais c'est plus sûrement l'importance de l'enjeu qui rogna les ailes des audacieux. Le Racing de Strasbourg, après une saison gâchée en querelles intestines, ne pouvait plus compter que sur ce match couperet pour accéder à une coupe d'Europe l'an prochain. Les joueurs du PSG avaient été sévèrement admonestés par leurs dirigeants après la dure défaite de la semaine précédente, à Rennes en championnat (0-4) : un faux pas dans cette finale que Michel Denisot qualifiait de *« sacrée »* aurait été un péché difficilement pardonnable.

Comme souvent, cette équipe héritée de la rigueur d'Artur Jorge a assuré un programme minimum. Sur coup de pied presque arrêté, Paul Le Guen, archétype du milieu de terrain industrieux voulu par le stratège portugais, a profité d'une balle perdue par le Strasbourgeois Rémi Garde pour faire voler en éclats les illusions alsaciennes. Le match venait à peine de reprendre (48e minute). Certains spectateurs, qui s'étaient attardés aux buvettes, n'auront pas vu le splendide tir du gauche dans la lucarne d'Alexander Vencel. Dommage pour eux. De la première mi-temps, insipide, ils n'auront aucun souvenir. De la fin du match, guère plus, sinon l'image d'un rideau défensif prestement tiré par les Parisiens sur la performance de Le Guen.

GAGNE-PETIT

L'esprit « gagne-petit », naguère reproché à Artur Jorge par la critique, soufflait encore, samedi, sur le PSG de Luis Fernandez. Les responsables du club, au moment de faire le bilan, pourront retenir que, sur quatre trophées convoités en début d'année, ils n'auront conquis que les deux moindres : Coupe de la Ligue et Coupe de France. Plus que l'échec en demi-finale de Coupe d'Europe face à Milan, le club de la capitale ruminera longtemps ses dix défaites en championnat de France, ainsi que sa troisième place au classement, très loin de Nantes. Faut-il le reprocher à Luis Fernandez ? Pour développer le beau jeu dont il se dit habité, il devra guider le recrutement rendu nécessaire par les départs de George Weah et de David Ginola, des Brésiliens Rai, Valdo et Ricardo, voire de quelques trentenaires ; bref, se libérer des vieux habits d'Artur Jorge.

Un recrutement réussi est affaire de moyens financiers, mais il dépend surtout de la vision et de la conception du jeu que l'on souhaite créer. Strasbourg, en dépit d'un recrutement ambitieux à l'intersaison, est l'illustration de cette difficulté qu'il y a à remanier profondément un groupe. Luis Fernandez, habile dans la gestion quotidienne des hommes pour des objectifs à court terme, est-il ce visionnaire capable de forger le Paris SG de demain ?

Jean-Jacques Bozonnet

Le duel entre Schumacher et Hill reprend de plus belle

La rivalité entre les deux pilotes a animé le Grand Prix d'Espagne de F 1

Grâce à sa victoire, dimanche 14 mai à Barcelone, sur le circuit de Catalunya, l'Allemand Michael Schumacher, sur Benetton-Renault, a ravi la première place au classement provisoire du championnat du monde des pilotes à son rival Damon Hill (Williams-Renault), longtemps deuxième de la course, mais qui a terminé quatrième.

BARCELONE
de notre envoyé spécial

L'un sourit aux anges, inlassablement ravi. L'autre a la mine sombre des mauvais jours. Le premier n'a jamais vécu un aussi beau dimanche ; c'était l'une de ces dates miraculeuses où chaque instant est bonheur, où l'on ne peut s'expliquer la suite inépuisable des moments parfaits. Le second se dit *« totalement vidé »*. Michael Schumacher redécouvre que la victoire embellit tout. Il a gagné facilement, déroulé ses soixante-cinq tours de circuit sans y croiser l'ombre d'un problème.

Damon Hill avait presque oublié ce goût amer qu'a la défaite. Il restait sur deux courses remportées à sa main, il s'était mis à croire que sa Williams était invincible. Et voilà que la belle lui a joué un bien mauvais tour : à quelques arpents de l'arrivée, une pompe hydraulique l'oblige à rétrograder de la deuxième à la quatrième place, lui faisant perdre la tête du championnat du monde des pilotes au profit de son rival.

LA GLACE ET LE FEU

Dans sa terrible monotonie, le Grand Prix d'Espagne aura au moins prouvé quelque chose. L'histoire continue. Amorcé l'année dernière, au terme d'une saison chaotique, le duel qui oppose Schumacher à Hill trouve un second souffle. Les deux hommes ne se ressemblent en rien. L'un est jeune, blond, allemand, incroyablement doué. Il est arrivé en formule 1 tel un conquérant, prenant à peine le temps de faire ses classes avant d'imposer au paddock la sûreté de son jugement, sa force sur la piste. L'autre atteint un âge où beaucoup de carrières sont déjà faites. Il est brun, britannique de surcroît, et porte le nom d'un père de légende qui a fait de Hill une marque déposée, au fil de deux victoires dans le championnat du monde (1962,1968). Il n'y a pas si longtemps, Damon, le fils du grand Graham, préférait la moto.

Tous deux travaillent pour deux patrons aussi dissemblables que le blanc et le noir, le pair et l'impair, la glace et le feu. Michael Schumacher est l'enfant chéri de Flavio Briatore, flamboyant manager de l'écurie Benetton, qui mêle avec aisance sport et business. Damon Hill est le énième élève modèle du maître Frank Williams, cloué sur une chaise roulante par la faute d'un accident de la route, mais dont les yeux témoignent, chaque seconde, d'une passion exclusive pour la compétition. Tout les éloigne, presque rien ne les rapproche.

HOMME A BATTRE

En 1994, Schumacher eut même quelques mots durs pour son rival, à l'ambition soudaine. En 1995, Damon Hill s'est promis de lui démontrer que les deux points qui lui ont manqué l'an dernier pour le titre ne sont plus qu'un mauvais souvenir, que son envie de vaincre sera irrésistible.

Seulement voilà : il y a la dure vérité des choses qui ne dépendent pas de lui. Lors des deux derniers Grands Prix, Hill et sa Williams semblaient disposer d'une avance confortable. La voiture du Britannique était la meilleure, la mieux née. Elle profitait au maximum de la seule chose que les deux pilotes ont en commun : le moteur V 10. La collaboration de Williams et de Renault a commencé en 1989, elle a déjà accouché de deux titres mondiaux des pilotes (1992,1993), trois titres des constructeurs (1992,1993,1994).

Pendant ce temps, Benetton, qui découvre cette année le moteur Renault, accumulait les problèmes mineurs qui, mis bout à bout, empêchaient la victoire. *« Ma voiture est moins bonne que celle de l'an dernier »*, affirmait le champion du monde. *« Il nous disait qu'il leur faudrait encore deux ou trois Grands Prix pour être au point »*, confiait Bernard Dudot, le directeur de Renault-Sport. Et Louis Schweitzer, le président-directeur général de la marque française, se sent obligé de rappeler : *« Nous ne faisons aucune différence entre les deux équipes dans la fourniture du matériel. Nous les avons simplement choisies parce qu'elles sont les meilleures »*.

Benetton a brûlé les étapes de sa reconquête pour réaliser en Espagne, grâce à la deuxième place de Johnny Herbert, le deuxième doublé de son histoire. Michael Schumacher en a été le premier bénéficiaire. Dès la fin du Grand Prix, il adressait ses remerciements à son équipe. Mécaniciens et ingénieur avaient travaillé toute la nuit au réglage de sa voiture avec, pour résultat, *« une amélioration sensible de l'équilibre général »*.

Damon Hill, tout à sa tristesse, se laissait aller à une réflexion désabusée : *« Les trois points que j'ai perdus ici sont peut-être ceux qui me manqueront à la fin de la saison. »* Il sait bien qu'une fois encore Schumacher redevient l'homme à battre. Il sait aussi qu'il est, pour l'instant, son meilleur rival, celui qui peut alimenter ces duels à épisodes dont raffole la formule 1, parce qu'ils donnent un sens à son existence, et une forte audience télévisée à ses courses.

Pascal Ceaux

Duo présidentiel

Louis Schweitzer, PDG de Renault, et Jacques Calvet, PDG de PSA, présents à Barcelone pour le Salon de l'automobile, ont assisté au Grand Prix d'Espagne. Les patrons des deux constructeurs français ont réaffirmé la force de leur engagement en formule 1. *« Le seul objectif de Renault est d'assurer la continuité dans la victoire. Nous voulons préserver une dynamique de succès »*, a déclaré M. Schweitzer. M. Calvet s'est dit satisfait de la coopération que Peugeot a entreprise cette saison avec l'écurie irlandaise Jordan.

Echaudé par la rupture avec McLaren, fin 1994, il a reconnu s'être posé un moment la question de savoir s'il fallait maintenir la présence de Peugeot en F1. Jacques Calvet a, par ailleurs, démenti pour son compte tout avenir ministériel : *« Il n'y a aucune chance pour que je me retrouve ailleurs qu'à la tête de PSA »*, a-t-il précisé, à la suite de rumeurs qui lui attribuent le ministère de l'industrie dans le prochain gouvernement.

■ **JUDO : les Français marquent le pas** en n'obtenant que huit médailles aux championnats d'Europe de judo qui se sont achevés dimanche 14 mai à Birmingham. Il faut remonter à 1981 pour retrouver un tel bilan et à 1986 pour constater l'absence d'un champion d'Europe français chez les hommes. L'équipe de France, qui alignait de nombreux nouveaux et des champions sur le retour (*Le Monde* du 12 mai), ne rapporte qu'un seul titre, celui d'Alice Dubois, championne d'Europe 1993, dans la catégorie des moins de 66 kilos. Déjà finaliste, en 1994, en moins de 48 kilos, Sylvie Meloux a encore vu s'échapper la médaille d'or face à l'Espagnole Yolanda Soler. Laurent Crost (toutes catégories), Laetitia Tignola (moins de 52 kg) et Yacine Douma (moins de 60 kg), qui étaient en course pour le bronze, dimanche, ont tous trois échoué. Après huit mois d'arrêt, Cathy Fleury-Vachon, championne olympique à Barcelone, en 1992, s'est adjugé une médaille de bronze prometteuse en moins de 61 kilos. – *(AFP.)*

■ **FOOTBALL : Blackburn est devenu champion d'Angleterre**, dimanche 14 mai, à l'issue de la dernière journée du championnat. Bien que battus à Liverpool (2-1), les Blackburn Rovers ont conservé un point d'avance sur Manchester United, qui a fait match nul à West Ham (1-1), et obtiennent ainsi leur premier titre depuis 1914. Nottingham Forest, Liverpool et Leeds disputeront la Coupe de l'UEFA. Crystal Palace, Leicester et Norwich descendent en deuxième division. – *(AFP.)*

■ **ESCRIME : le fleurettiste cubain Rolando Tucker** a confirmé son rang de numéro un mondial en battant l'Allemand Alexander Koch 15 touches à 9 en finale du challenge UAP, samedi 13 mai. Champion du monde en titre, le Cubain remporte la coupe du monde de fleuret, dont Paris était la dernière étape. Philippe Omnès, champion olympique à Barcelone, handicapé par une douleur aux côtes, s'était incliné en quarts de finale.

■ **TENNIS DE TABLE : la Chine a réussi un sans-faute** aux championnats du monde de tennis de table qui se sont terminés dimanche 14 mai à Tianjin, en République populaire de Chine. Après avoir remporté les titres masculin et féminin par équipes, les Chinois ont gagné les titres en simple messieurs avec Kong Linghui, et Deng Yaping chez les dames ; en double messieurs avec Wang Tao et Lu Lin, en double dames avec Deng Yaping et Qiao Hong, et en double mixte avec Wang Tao et Liu Wei. Malgré la perte de son titre mondial par Jean-Philippe Gatien, l'équipe de France rentre de Chine avec un bilan honorable : le bronze par équipe messieurs, et le bronze pour le double messieurs composé de Gatien et Damien Eloi. – *(AFP.)*

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORMULE 1
Grand Prix d'Espagne
1. M. Schumacher (All., Benetton-Renault) les 307,255 km en 1 h 34 min., 20 sec. (moyenne 195,320 km/h) ; 2. J. Herbert (GB, Benetton-Renault) à 51 sec. ; 3. G. Berger (Aut., Ferrari) à 1 min. 5 sec. ; 4. D. Hill (GB, Williams-Renault) à 2 min. 01 sec. ; 5. E. Irvine (Irl., Jordan-Peugeot), à 1 tour ; 6. O. Panis (Fra., Ligier-Mugen Honda) à 1 tour.
Championnat du monde des pilotes : 1. M. Schumacher, 24 pts ; 2. D. Hill, 23 ; 3. J. Alesi (Fra.), 14 ; 4. G. Berger, 13 ; 5. D. Coulthard (GB) et J. Herbert, 9.
Championnat du monde des constructeurs : 1. Ferrari, 27 pts ; 2. Williams-Renault ; Benetton-Renault, 23 ; 4. McLaren-Mercedes, 6 ; 5. Sauber-Ford, 3 ; 5, Jordan-Peugeot, 2 ; 7. Ligier-Mugen Honda, 1

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Finale (3e manche)

Antibes-Pau-Orthez	85-71

Antibes mène 2 victoires à 1

PLAY OFF DE LA NBA
Demi-finales
Conférence Est

Orlando-Chicago	110-101
Chicago-Orlando	106-95
(Orlando et Chicago sont à égalité 2-2)	
Indiana-New York	98-84
(Indiana mène 3 victoires à 1)	
Conférence Ouest	
Houston-Phoenix	118-85
Phoenix-Houston	114-110
(Phoenix mène 3 victoires à 1)	
LA Lakers-San Antonio	92-85
LA Lakers-San Antonio	71-80
(San Antonio mène 3-1).	

ESCRIME

COUPE DU MONDE D'ÉPÉE
Finale du tournoi de Legnano

E. Srecki (Fra.) b. A. Schmitt (All.)	15-9

COUPE DU MONDE DE FLEURET
Challenge UAP de Paris

R. Tucker (Cub.) b. A. Koch (All.)	15-9

COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS DE FLEURET
Finale, à Moscou

CSKA Moscou b. RCF Paris	45-40

COUPE DU MONDE DE SABRE A VARSOVIE
Finale du tournoi de Varsovie

L. Couderc (Fra.) b. D. Touya (Fra.)	15-14

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE
Finale

Paris SG-Strasbourg	1-0

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
42e et dernière journée

Wimbledon-Nottingham Forest	2-2
Liverpool-Blackburn	2-1
West Ham-Manchester United	1-1
Chelsea-Arsenal	2-1
Coventry-Everton	0-0
Manchester City-QPR	2-3
Newcastle-Crystal Palace	3-2
Norwich-Aston Villa	1-1
Sheffield Wednesday-Ipswich	4-1
Southampton-Leicester	2-2
Tottenham-Leeds	1-1

Classement final : 1. Blackburn, 89 pts ; 2. Manchester United, 88 ; 3. Nottingham Forest, 77 ; 4. Liverpool, 74 ; 4. Leeds, 73 ; 6. Newcastle, 72 ; 7. Tottenham, 62 ; 8. QPR, 60 ; 9. Wimbledon, 56 ; 10. Southampton, 54 ; 11. Chelsea, 54 ; 12. Arsenal, 51 ; 13. Sheffield Wednesday, 51 ; 14. West Ham, 50 ; 15. Everton, 50 ; 16. Coventry, 50 ; 17. Manchester City, 49 ; 18. Aston Villa, 48 ; 19. Crystal Palace, 45 ; 20. Norwich, 43 ; 21. Leicester, 29 ; 22. Ipswich, 27

HANDBALL

CHAMPIONNAT DU MONDE
Groupe A

Suisse-Hongrie	30-23
Corée du Sud-Islande	26-23
Tunisie-Etats-Unis	24-17
Suisse-Islande	24-21
Tunisie-Hongrie	25-24
Corée du Sud-Etats-Unis	30-20

Classement : 1. Suisse, 10 pts ; 2. Corée du Sud, 8 ; 3, Islande, 6 ; 4, Tunisie, 4 ; 5. Hongrie, 2 ; 6. Etats-Unis, 0.

Groupe B

Croatie-Russie	25-20
République tchèque-Slovénie	23-22
Cuba-Maroc	31-25
Slovénie-Maroc	37-16

Classement : République tchèque, 8 pts ; 2. Croatie et Russie, 6 ; 4. Cuba, 4 ; 5. Slovénie et Maroc, 0.

Groupe C

Allemagne-Algérie	25-15
Roumanie-Japon	31-22
France-Danemark	22-21
Danemark-Japon	35-22
Allemagne-France	23-22

Classement : 1. Allemagne, 10 pts ; 2. France, 6 ; 3. Algérie, 4,4 ; Roumanie, 4 ; 5. Danemark, 2 ; 6. Japon, 0.

Groupe D

Biélorussie-Koweït	39-18
Suède-Egypte	33-22
Espagne-Brésil	21-13
Koweït-Brésil	24-21

Classement : Suède et Espagne, 8 pts ; 3. Biélorussie et Egypte, 4 ; 5. Brésil et Koweït, 0.

RUGBY

CHALLENGE YVES DU MANOIR
Finale

Stade Toulousain-Bègles-Bordeaux	41-20

TENNIS

TOURNOI ATP DE HAMBOURG
A. Medvedev (Ukr) b. Goran Ivanisevic (Cro., nº 4), 6-3, 6-2, 6-1.

OPEN WTA DE ROME
C. Martinez (Esp., nº 3) b. A. Sanchez Vicario (Esp., nº 1) 6-3, 6-1.

VOILE

COUPE DE L'AMERICA
Finale
5e régate
Team-New-Zealand bat *Young-America* de 1 min. 30 sec.
Team-New-Zealand remporte la Coupe de l'America par 5 victoires à 0.

TOURISME

Au grand bazar du voyage

Travelstore, premier supermarché des vacances en France

SOUS LA PLACE de la Madeleine à Paris est installé un des plus grands distributeurs d'appareils ménagers. La publicité n'a pas manqué d'utiliser cette implantation pour le lancement, à proximité, d'une grande surface d'un type nouveau. *« Darty s'occupe de tout en télévision, hi-fi, électroménager, téléphonie. Qui se soucie des vacances ? »*, demandent les affiches placardées dans le quartier, pour mieux répondre : *« Travelstore, ne partez pas sans vous y arrêter. »*

La stratégie est claire. Installé tout près des grands magasins, au cœur même du royaume marchand de la capitale qui regroupe les offices de tourisme des pays étrangers et la plupart des grandes compagnies aériennes, Travelstore, précisément situé à deux pas du célèbre spécialiste des produits électroménagers, se présente comme le « Darty » du voyage.



COMPTANT OU À CRÉDIT

Cet espace commerçant, où l'on achète un voyage comme un Caméscope, se veut fonctionnel avant tout. Les 1 250 mètres carrés, répartis sur trois niveaux, sont *distribués à la manière d'un hall* d'aérogare. Au comptoir d'accueil, des hôtesses – uniformes marine, cravates sombres et galons argentés – distribuent aux personnes qui pénètrent dans le magasin un guide répertoriant les marques par ordre alphabétique, avec leur spécificité et leur situation dans le magasin, plans à l'appui. Ces hôtesses ont un rôle de conseil, elles orientent les éventuels clients dans le dédale des comptoirs, en leur proposant un itinéraire qui devrait permettre de trouver réponse aux attentes de chacun.

Ce mode de distribution s'apparente à celui d'un grand magasin offrant une cinquantaine de marques. Quarante voyagistes disposent de leurs propres comptoirs et de vendeuses ou vendeurs spécialement formés ; dix sont regroupées en un même rayon avec un personnel polyvalent. Ainsi, au fil des allées, on choisit parmi les formules de vacances les plus variées et toute une gamme des prix.

Billets d'avion, de train (la SNCF possède son propre guichet de réservation), de car (avec Eurolines, à travers toute l'Europe), voitures de location, forfaits, itinéraires culturels, séjours sportifs ou cures de *thalassothérapie, croisières ou* villas à louer s'achètent à la carte. On peut monter son voyage en kit, comme on équipe une maison, ou opter pour un circuit guidé, ou un séjour balisé. On vous garantit les meilleurs tarifs disponibles, promotions inclues. Il n'y a pas de produits maison, contrairement à ce qui se passe dans les grands magasins, ni de « super prix » comme dans les grandes surfaces.

L'originalité tient au rassemblement dans un même espace de tous ceux qui peuvent intervenir dans un déplacement, hôteliers, transporteurs, voyagistes généralistes, spécialistes d'un pays ou d'un type de voyage, mais aussi bureau de change, services pour l'obtention d'un visa, d'un crédit ou d'une assurance, « box office » pour la réservation de spectacles à Londres, New York, Prague ou Vienne, et librairie. Mieux, pour la première fois, les compagnies aériennes régulières françaises (Air France, Air Inter, AOM et Air Liberté) cohabitent avec les soldeurs, ces spécialistes de la vente de billets d'avion à prix cassés (notamment Access, Balad'Air, Forum Voyages, Go Voyages, Look, Kilroy ou Directours), qui commercialisent une partie des places disponibles sur les vols des compagnies régulières et les charters.

Le client fait son marché sur les « étals », se livre à des comparaisons, tarifs, contraintes (changements d'avion, longueur du voyage, caractéristiques du transporteur), horaires... avant de décider. Enfin, après avoir rempli un bon d'achat, il se rend à la caisse centrale et règle le voyage, comptant ou à crédit. *« Notre objectif*, déclare Denis Pollet, directeur général de Travelstore, *a été d'organiser le parcours du candidat au voyage. On s'est mis dans la peau de celui qui part, pour répondre aux problèmes précis qui se posent, notamment dans le transport. Notre clientèle est celle des salons de tourisme. Celle qui cherche, achète des guides, se renseigne avant de décider. Les gens savent ce qu'ils veulent. Chacun voyage différemment, et doit pouvoir trouver le bon interlocuteur. Il faut donner satisfaction à ceux qui ne rentrent jamais dans une agence de voyages. »* Les professionnels déplorent en effet que, sur les 60 % de Français qui partent en vacances (81,5 % restant en France et 18,5 % voyageant à l'étranger), seuls 11 % utilisent les services d'une agence de voyages, alors que les Allemands et les Anglais sont deux fois plus nombreux à recourir aux services des voyagistes.

UN CONCEPT TEXAN

Travelstore a adopté le concept (et presque le nom) de Travelfest, la première grande surface du voyage, ouverte en septembre 1994 à Austin (Texas). Initiative due à Gary Hoover, que le *Wall Street Journal* salua à la « une » de son édition du 3 février 1994 : *« Le pionnier des grandes surfaces du livre* (les Bookstop, sortes de FNAC à l'américaine) *a ouvert une Mecque des achats pour voyageurs. »* La fierté de Denis Pollet est d'avoir lancé une affaire similaire en France, et réussi, contre vents et marées, et sous les tirs de toute la profession, à concilier les antagonistes. *« A la manière des souks*, précise-t-il, *j'ai rassemblé les métiers et regroupé dans une même zone les produits concurrents et complémentaires. »* Au rez-de-chaussée, la billetterie, les transporteurs (SNCF, compagnies aériennes, cars et soldeurs). Au sous-sol, des séjours ou circuits thématiques présentés dans des banques d'information regroupant une sélection de spécialistes (thalassothérapie, aventure sportive et voyages culturels). Au premier, les voyagistes, avec tables et chaises pour prendre le temps de choisir par le menu un programme.

LA FRANCE ABSENTE

Pour que ce grand bazar du voyage fonctionne, l'information doit être riche et complète, sans parti pris. Aux hôtesses de maîtriser la diversité des propositions réunies sous un même toit afin de dispenser les bons conseils et donner le choix le plus large au voyageur en quête de renseignements. La force du magasin est dans la concurrence. Sur les 140 personnes employées à Travelstore, *une petite centaine est en permanence* au service du voyageur potentiel. L'objectif de rentabilité est de 150 à 200 ventes par jour, avec un chiffre d'affaires de 200 millions de francs par an, confie le directeur.

On regrette, ici ou là, l'absence de réponse à des questions concrètes posées par les clients. Deux petites dames aux boucles cendrées voulaient découvrir le Cambodge et le Laos en un même voyage, elles sont reparties bredouilles, alors que composer ce cocktail était presque un jeu d'enfant. On regrette aussi l'absence quasi totale de la France : un couple d'Américains cherchaient à découvrir les châteaux de la Loire ; ont-ils trouvé leur bonheur après avoir été menés par une charmante hôtesse d'un comptoir à l'autre ?

Florence Evin

★ Travelstore, 14, boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, tél. : (1) 53-30-50-00. Ouvert du lundi au samedi de 10 h 30 à 19 h 30 ; le jeudi, nocturne jusqu'à 22 h ; le dimanche, de 11 h 30 à 19 heures.

Dans le panier du voyageur

***Une semaine de vacances en mai ou en juin.* Pourquoi pas New York ? Un tour des comptoirs révèle les prix d'un billet d'avion aller-retour, taxes incluses : Air France propose un tarif promotionnel à 2 711 F, valable en semaine, jusqu'au 29 juin, à condition d'acheter son billet avant le 27 mai. Directours annonce un tarif « avion + hôtel » à 3 750 F en partageant une chambre double dans un établissement trois étoiles à Broadway, incluant le vol sur Pakistan Air et six nuits d'hôtel. *Chez Access, tarif promotionnel en juin sur British Air*ways : 2 110 F avec changement d'avion à Londres. Chez Forum, vols Tower Air : direct, 2 125 F jusqu'au 22 mai (2 515 F après) ou Continental : direct et quotidien, 2 900 F, avec quasi-garantie de place disponible. On réserve en même temps une chambre double pour 280 F par personne dans un trois étoiles au centre de Manhattan (exemple Milford Plaza). Look conseille une promotion, valable jusqu'au *15 juin, sur les vols de Continental ou Tower Air à 2 550 F. Chez Go* Voyages, le tarif le plus bas est celui de British Airways à 2 220 F, jusqu'au 30 juin et les hôtels sont au même tarif que chez Forum.**

Bouchon à trois kilomètres

par Claude Sarraute

GÉNIAL, non, ces longs week-ends printaniers de préférence flanqués d'une fête chômée et délicieusement étirés à l'aller et au retour par d'interminables embouteillages. Moi, je n'aime rien tant. Pas vous ? A d'autres, espèce de petits sournois ! Si c'était le cas, vous n'auriez pas laissé dans votre sillage au mois *de mars – par ici l'amnistie ! –* un nombre record de blessés et de morts. Et vous ne ralentiriez pas, fascinés – Non, mais regarde moi ça ! – devant l'amas de tôles froissées à l'origine de vos prétendus tourments. Alors au lieu de fixer, l'oeil rond, hypnotisé, le chien en peluche branlant de la tête sur la plage arrière de la Laguna immobilisée devant vous, faites comme moi, prenez-le à la rigolade.

Dès que s'allume le panneau signalant un bon bouchon un peu plus loin, carrez-vous sur votre siège comme vous le feriez devant un écran de cinéma : chouette, ça va commencer. Ça commence d'ailleurs, le plus souvent, par une saine, une roborative engueulade maison. Il (elle) fulmine : Je te l'avais bien dit ! Fallait partir tout de suite après le déjeuner. Protestez : Et pourquoi pas hier soir, pendant que tu y es ? Pas la peine d'aller en week-end si c'est pour...

– Pour en passer la moitié scotché sur de l'asphalte à s'enquiquiner avec...

– Avec qui ? Ben, dis-le !

Le temps de se retrouver pare-choc contre pare-choc, on s'est tout dit. On ne se parle plus. Profitez-en pour essayer de percer le huis-clos des bagnoles bloquées à votre hauteur : superbe, la nana au volant de cette Clio. Son mec, en revanche... Qu'est-ce qu'elle peut bien lui trouver ? Tiens, elle se marre, cherche pas, lui, ça doit être le genre Woody Allen. Et la dame assise à l'arrière de la Fiat Uno entre deux gamins braillards, c'est sûrement la mamy, à en juger par son air pincé – en voilà des méthodes d'éducation ! – quand son gendre (ou son fils ?) lui tend un paquet de bonbons : Tiens, ça les calmera...

Ce film à sketches manque un peu de peps ? Corsez-le en sortant de votre voiture pour aller aux renseignements : Qu'est-ce qui se passe, vous avez une idée ? Un simple accrochage à la hauteur d'Etampes ? Ça ne va pas tarder à se dégager ? Et revenez, catastrophé, les bras au ciel, en criant à la cantonade : un accident... des blessés... l'ambulance... les pompiers... on n'est pas près d'arriver ! Du coup, la belle-mère y va de ses caramels et la copine de Woody Allen l'invite à se dégourdir les jambes. Affalés sur le capot, ils commencent à se bécoter au moment précis où leur file redémarre. Coups de klaxon exaspérés. Ils remontent en rigolant dans leur bagnole et redémarrent. Pas vous. Tirez quand même sur le starter histoire de faire repartir votre querelle figée dans un silence hostile : Faut toujours que tu prennes la mauvaise file, tu le fais exprès ou quoi ?

Pas si mauvaise que ça, vu qu'elle s'ébranle à son tour. N'hésitez pas, stoppez-la net en pestant : Ben, qu'est-ce que t'attends ? De te faire emboutir par le camping-car qui te corne aux fesses ? Pour peu que de fureur elle (il) appuie sur le frein au lieu de l'accélérateur, c'est ce qui arrivera. Hurlements, insultes, constat... Le grand pied ! Egoïste, moi ? Allons donc ! Et les badauds agglutinés contre le parapet des pont qui enjambent l'autoroute et les pique-niqueurs attablés tout au bord, ils espèrent quoi d'après vous ?

RENDEZ-VOUS

■ **GUIDE DES LOGIS DE FRANCE.** L'édition de 1995 regroupe 4 050 hôtels-restaurants (situés dans 3 029 localités réparties dans 93 départements), la plupart en milieu rural, dans de petits villages, le long des circuits touristiques, culturels ou gastronomiques. Liés par une charte garantissant un accueil chaleureux et personnalisé, un hébergement confortable et une cuisine traditionnelle régionale, ces établissements, classés en 1, 2 ou 3 cheminées, proposent un bon rapport qualité-prix dans une gamme de tarifs comprise, en moyenne, entre 80 et 195 F pour les repas, 210 et 310 F pour les chambres. En prime, une carte de fidélité permet de gagner des repas gratuits. Vendu 70 F, ce guide de 420 pages (avec descriptif précis et cartographie détaillée) est disponible dans les librairies, grandes surfaces, hôtels membres et à la Fédération nationale des Logis de France, 83, avenue d'Italie, 75013 Paris, tél. : (1) 45-84-70-00.

■ **L'ART DU JARDIN À SAINT-CLOUD.** Le monde du jardin et de l'art de vivre au jardin, thème du salon grand public organisé, du 12 au 15 mai, au parc de Saint-Cloud, au pied de la grande cascade. L'occasion de rencontrer des professionnels, paysagistes, horticulteurs, pépiniéristes, décorateurs, fournisseurs de matériel et de mobilier. Avec la présentation de vingt jardins réalisés spécialement pour l'événement, le long de la Seine. Entrée : 50 F. Renseignements au (1) 47-04-39-12.

■ **ANTIQUAIRES EN FÊTE.** Association de renommée internationale regroupant une centaine d'antiquaires du septième arrondissement, le Carré Rive Gauche met en scène, du 17 au 21 mai, dans un périmètre délimité par le quai Voltaire, la rue de l'Université, la rue des Saints-Pères et la rue du Bac, les Cinq Jours de l'objet extraordinaire sur le thème des cinq continents. Renseignements au (1) 42-61-31-45.

■ **VACANCES EN FRANCE.** Pour la seconde année, la Fédération nationale des services de réservation Loisirs Accueil et la Fédération nationale des comités départementaux du tourisme lancent une opération destinée à promouvoir une sélection de produits touristiques dans l'Hexagone. A cette fin, deux catalogues thématiques (l'un sur les hébergements, l'autre sur les vacances actives et le patrimoine) ont été réalisés et sont disponibles sur simple demande au (1) 44-11-10-44.

■ **LA FRANCE EN COULEURS.** C'est ce que propose le nouveau guide Voir (Hachette) qui, à lire autant qu'à voir, allie précision de l'information (cartes détaillées, circuits touristiques, excursions et randonnées, textes pointus, renseignements pratiques, sélection d'hôtels, de restaurants, de cafés et de boutiques testés et commentés) et efficacité d'une illustration aussi généreuse (plus de 1 400 photos couleurs) qu'originale avec, notamment, des plans en trois dimensions pour visiter villes et quartiers ainsi que des maquettes en coupe et des dessins offrant une vision inédite des principaux édifices. Un kaléidoscope qui illustre la richesse de ce pays mosaïque. 672 pages, 149 F.

Passage pluvieux

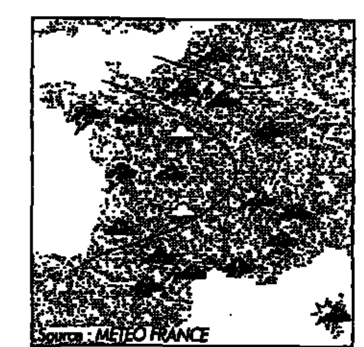
LE PAYS sera soumis à un flux perturbé d'ouest avec une succession de perturbations. En contrepartie, les températures remonteront tout en restant un peu faibles pour un mois de mai.

Mardi matin, les régions de la façade atlantique ainsi que le Poitou-Charentes, l'ouest du Massif central retrouveront un temps gris et pluvieux, les pluies pouvant prendre un caractère modéré. A l'avant, le ciel sera voilé et ménagera quelques éclaircies du nord de la Bretagne au Centre, aux régions Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées, ainsi qu'en Provence et en Corse. Sur le Languedoc, le voile nuageux sera renforcé par des entrées maritimes donnant quelques gouttes sur les contreforts du Massif Central. De la Normandie à l'Ile-de-France et au Nord-Est, la matinée sera assez nuageuse et quelques ondées pourront se produire. Près des frontières belges, le voile nuageux sera dense mais sans précipitations.

L'après-midi, le corps pluvieux va progresser vers le Nord-Est. Les pluies gagneront peu à peu le Centre, le sud de la Normandie, le Bassin parisien, la Bourgogne et la Franche-Comté, le massif alpin avec de la neige au dessus de 2 200 mètres, puis en fin de journée le Nord-Est. Sur toutes ces régions, les pluies prendront un caractère instable *avec des foyers orageux. Les ré*gions situées de la pointe du Cotentin aux Flandres resteront à l'abri des pluies mais pas des nuages. Sur la région Midi-Pyrénées et le littoral méditerranéen, le ciel deviendra nuageux au fil des heures mais les pluies seront très faibles et sporadiques. Enfin, les régions situées du littoral charentais au Pays basque verront les pluies s'estomper et la couverture nuageuse s'effilocher dans le courant de l'après-midi. Sur ces régions, le vent de sud-ouest soufflera modérément.

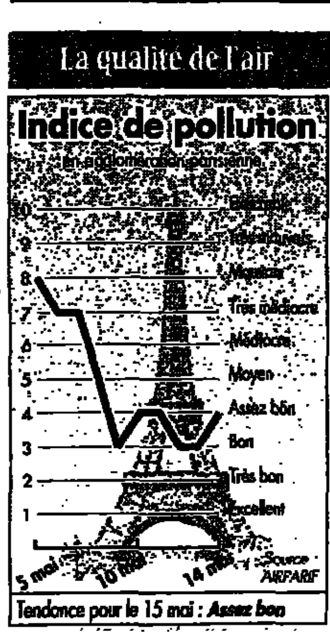
Les températures minimales *seront en hausse* avec la disparition des gelées : le mercure indiquera 4 à 7 degrés sur les régions du Nord et du Nord-Est, 8 à 12 partout ailleurs. Les maximales s'étageront entre 14 et 17 degrés au nord avec un minimum près de la Manche, et entre 16 et 20 au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

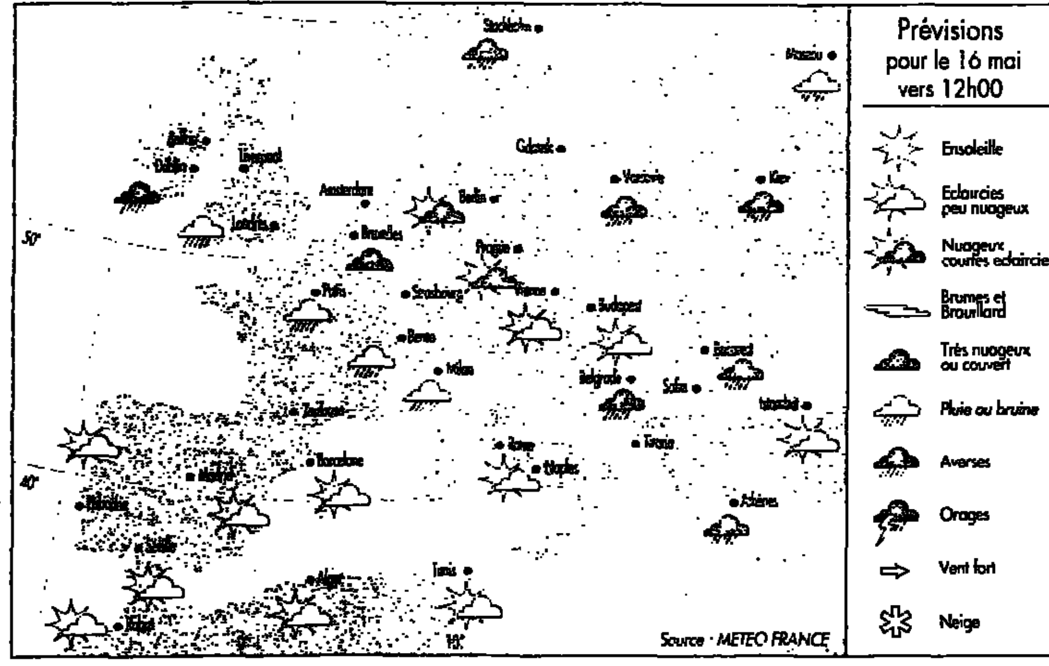


Prévisions pour le 16 mai vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 15 mai : **Assez bon**





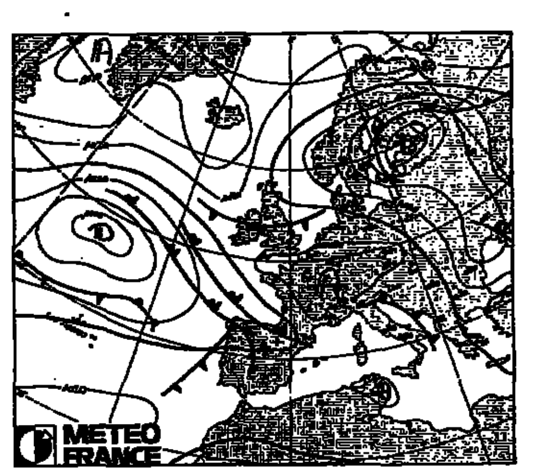
TEMPÉRATURES du 14 mai 1995 maxima/minima

FRANCE

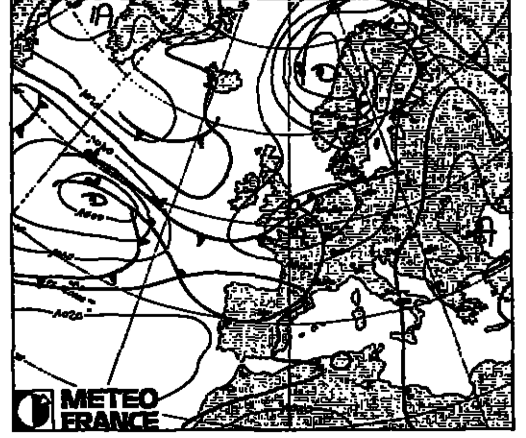
AJACCIO	16/7
BIARRITZ	17/10
BORDEAUX	17/9
BOURGES	12/1
BREST	14/5
CAEN	14/2
CHERBOURG	13/1
CLERMONT-F.	12/-1
DIJON	12/0
FORT-DE-FR.	31/22
GRENOBLE	13/2
LILLE	13/2
LIMOGES	12/3
LYON, BRON	13/1
MARSEILLE	16/5
NANCY	11/-1
NANTES	16/6
NICE	18/11
PARIS	14/6
PAU	17/9
PERPIGNAN	19/8
POINTE-A-PIT.	33/24
RENNES	16/5
ST-D.-RÉUNION	24/21
ST-ÉTIENNE	10/-1
STRASBOURG	12/1
TOULOUSE	16/7
TOURS	14/2

ÉTRANGER

ALGER	24/8
AMSTERDAM	12/5
ATHÈNES	25/14
BANGKOK	32/26
BARCELONE	17/11
BELGRADE	16/7
BERLIN	12/4
BOMBAY	33/28
BRASILIA	28/19
BRUXELLES	12/3
BUCAREST	23/9
BUDAPEST	10/7
BUENOS-AIRES	18/17
CARACAS	30/23
CHICAGO	19/12
COPENHAGUE	8/2
DAKAR	26/21
DJAKARTA	32/23
DUBAI	36/23
DUBLIN	13/1
FRANCFORT	13/1
GENÈVE	9/0
HANOI	28/22
HELSINKI	3/1
HONGKONG	29/24
ISTANBUL	25/13
JÉRUSALEM	33/18
KIEV	24/8
KINSHASA	31/23
LE CAIRE	34/19
LIMA	24/15
LISBONNE	23/16
LONDRES	15/3
LOS ANGELES	17/11
LUXEMBOURG	11/2
MADRID	24/14
MARRAKECH	33/17
MEXICO	28/16
MILAN	17/7
MONTREAL	21/12
MOSCOU	25/15
MUNICH	9/0
NAIROBI	24/16
NEW DELHI	44/29
NEW YORK	19/12
PALMA DE MAJ.	21/9
PÉKIN	22/13
PRAGUE	9/0
PRETORIA	19/5
RABAT	24/12
RIO DE JAN.	25/23
ROME	18/8
SAN-FRANC.	15/11
SANTIAGO	22/7
SÉVILLE	33/16
ST-PÉTERS.	9/8
STOCKHOLM	2/1
SYDNEY	23/11
TENERIFE	27/16
TOKYO	22/17
TUNIS	23/10
VARSOVIE	9/3
VENISE	19/10
VIENNE	12/6



Situation le 15 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 17 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

La question de Trieste

ITALIENS et Yougoslaves sont aujourd'hui dressés les uns contre les autres sur la question de Trieste comme ils le furent au lendemain de la première guerre mondiale sur celle de Fiume. Le différend serait cependant relativement aisé à régler si les intérêts de l'Italie et de la Yougoslavie étaient seuls en cause. Mais la question de Trieste dépasse de beaucoup le cadre d'un conflit localisé et risque de devenir une pomme de discorde entre les « Trois Grands ».

Les arguments des Italiens et ceux des Yougoslaves sont bien connus. Les uns et les autres ont leur valeur. Mais il n'est pas douteux que si l'Italie et la Yougoslavie étaient seules en présence, ceux de la seconde auraient toute chance de faire pencher la balance en sa faveur. La région de Goritsa et l'Istrie comptent une écrasante majorité de Slovènes et de Croates. Quant à Trieste même, la population italienne ou italianisée de la vieille ville y est battue de tous côtés par la marée slave.

D'autre part, les persécutions *systématiques et la terreur fasciste* dont les Slovènes et les Croates ont été les victimes sous le régime mussolinien leur ont rendu odieux le nom et le joug italiens. Rome n'a pas su se faire accepter – et encore moins aimer – de ses sujets slaves, qui, dans leur malheur, tournaient leurs regards vers leurs frères de race de l'autre côté de la frontière.

Enfin, Trieste, qui, au point de vue économique, a connu, entre les deux guerres mondiales, une sorte de mort lente, serait incontestablement plus utile à la Yougoslavie qui manque de ports qu'à l'Italie qui en est abondamment pourvue. La ville *sortirait de sa torpeur en revenant*, sous la souveraineté yougoslave, à sa destinée naturelle, qui est d'être le débouché d'une partie de l'Europe centrale et orientale.

(16 mai 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6561

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III					■				
IV				■					
V					■		■		
VI			■						
VII									■
VIII								■	
IX		■					■		
X					■				
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. C'est parfois s'attaquer aux minettes. – II. Un qui voudrait bien avoir la moitié. – III. En Suisse. Matière dont on fait des gants. – IV. Fait sauter. Est parfois mis dans le bain. – V. En Allemagne. Préposition. – VI. Qui est bien rentré. Abattues quand ça presse. – VII. Avaient leur côte au Togo. – VIII. Selon Eugène Fromentin, ils marchent du pas noble de l'autruche. – IX. Ne sont trouvés bons que lorsqu'ils sont chauds. Symbole. – X. Saint. Habit de... faîte. – XI. Un titre chez les Turcs.

VERTICALEMENT

1. Quand il est terminé, il peut ne plus y avoir de charme. – 2. Une femme spécialiste des étalages. – 3. Un couteau qu'on ne trouve pas dans la ménagère. Quand elle est est bonne, *sort de l'ordinaire. – 4. Ordre donné à la cocotte. Un* certain cas pour les Romains. – 5. Préposition. Pas ordinaire. – 6. A été prévenu plus d'une fois. – 7. Etoffe. Jetés pour jouer. Un vague sujet. – 8. Bien dressées. C'est parfois un vrai guêpier. – 9. Lac. Une veuve vraiment brûlante.

SOLUTION DU N° 6560

HORIZONTALEMENT

I. Gérontocratie. – II. Aboyeur. Eponges. – III. Rata. Torticolis. – IV. Gratien. Ire. – V. Ob. Lugubre. Se. – VI. Uélé. Réglisse. – VII. Irone. Iéna. Sol. – VIII. Perron. Cul. Io. – IX. Laies. Pelé. Ions. – X. Eon. Est. Attente. – XI. Mû. Aïe ! Testé. – XII. Etymologie. – XIII. Malines. Tarse. – XIV. Triste. Daphnies. – XV. Sûr. Nuer. Esope.

VERTICALEMENT

1. Gargouillements. – 2. Ebarber. Août. Ru. – 3. Rota. Lopin. Ymir. – 4. Oyat. Enée. Amas. – 5. Ne. Il. Erse. Olt. – 6. Tuteur. *Salien. – 7. Oronge. Option. – 8. Ugine. Egède. – 9. Retable.* La. Isar. – 10. Api. Rincette. – 11. Toc. Esaü. Te. Thé. – 12. Ino. Liés. Ans. – 13. Eglises. Ontario. – 14. Eire. Ointe. Sep. – 15. Esse. Close. Lèse.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

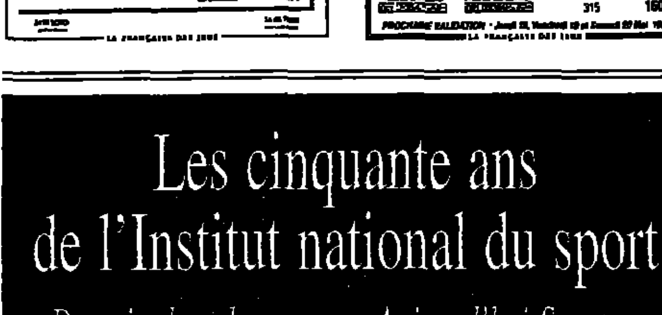
■ **CHYPRE.** Le gouvernement chypriote a confié à deux sociétés françaises, Aéroports de Paris et Sofreavia, l'élaboration d'un plan pour l'agrandissement de l'aéroport de Paphos, au sud-ouest de l'île. Le projet prévoit la construction d'une nouvelle tour de contrôle, d'une station de pompiers, d'un bâtiment pouvant accueillir environ 1,7 million de passagers par an dans un premier temps et l'élargissement des aires d'atterrissage. – *(AFP.)*

■ **AUSTRALIE.** La compagnie Ansett Australia a installé des sièges-couchettes à extension totale pour ses passagers de première classe sur les Boeing 747-300 de son service Spaceship. En outre, l'espace entre les sièges en classe affaires a été augmenté de 10 centimètres pour atteindre 138 centimètres.

■ **ISRAËL.** Israël et la Jordanie pourront désormais, en cas d'urgence, utiliser chacun l'aéroport international de l'autre. Israël a de plus prorogé l'autorisation accordée en mars à la compagnie Royal Jordanian de survoler le territoire israélien. – *(AFP.)*

■ **BORDEAUX.** Air Liberté desservira la ligne Bordeaux-Orly sud à partir du jeudi 18 mai à raison de quatre rotations quotidiennes les jours de se*maine. Le samedi, la compagnie* assurera un aller-retour et un aller Orly-Bordeaux et le dimanche un aller-retour et un retour vers Paris. Les vols, d'une durée d'une heure, seront effectués à bord de McDonnell Douglas. TAT, filiale de British Airways, desservira cette ligne à partir du mois de septembre. – *(Reuter.)*

■ **MANCHE.** Le trafic passagers entre Londres et les deux aéroports parisiens d'Orly et de Roissy-Charles-de-Gaulle a enregistré une baisse de 8 % au cours du premier trimestre. Cette baisse est due principalement à la concurrence de l'Eurostar, train à grande vitesse qui relie les deux capitales *via* le tunnel sous la Manche. – *(AFP.)*





PARIS EN VISITE

Mercredi 17 mai

■ **MUSÉE GUIMET :** exposition « Les ors de l'archipel indonésien » (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Mu*sées nationaux*).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Eva Prima Pandora*, de Jean Cousin, 12 h 30 ; le trésor de l'ordre du Saint-Esprit, 19 h 30 ; les Antiquités grecques, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS :** exposition « Architecture de la Renaissance italienne » (34 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (34 F + prix d'entrée) : les Thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'Hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **MAISONS D'ARTISTES** de la plaine Monceau (45 F), 14 h 30, sortie du métro Monceau (Paris pittoresque et insolite).

■ **MUSÉE DU PETIT-PALAIS** (25 F + *prix d'entrée) : un autre regard sur la* peinture, les étapes de l'œuvre, 14 h 45 (Musées de la Ville de Paris).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE RODIN** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 77, rue de Varennes (Découvrir Paris).

■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE** (55 F), 15 heures, 9 *bis*, rue Jean-de-Beauvais (Paris et son histoire).

■ **DU PASSAGE DES PRINCES** à l'Opéra (37 F), 15 heures, angle du boulevard Montmartre et de la rue de Richelieu (Monuments historiques).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel : 3615 LE MONDE	accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde*. 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex
PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CENTENAIRE Manifestation de réputation mondiale, la Biennale de Venise a cent ans. Elle réunit depuis 1980 cinq sections ; le théâtre donne le coup d'envoi le 18 mai ; les arts plastiques – section la plus prestigieuse – suivront le 11 juin ; la musique, le 1er juillet, avant le cinéma – la célèbre Mostra – le 30 août. Pour des raisons financières, l'exposition d'architecture est repoussée à 1996. ● UNE VIVE POLÉMIQUE secoue le monde culturel italien après que le commissaire français pour les arts visuels, Jean Clair, en a appelé au président du conseil, Lamberto Dini, pour sauver la Biennale des menaces qui, selon lui, pesaient sur elle. ● LLUIS PASQUAL, directeur de la section théâtre, a pu, dans une certaine adversité, mener à bien son projet, dont l'affiche réunit plusieurs grands artistes, notamment Patrice Chéreau, Robert Wilson, Bill T. Jones et Klaus Michael Grüber.

La Biennale de Venise s'ouvre sur fond de polémique

Jean Clair, commissaire français de la section arts visuels, critique vivement les défauts d'organisation de la manifestation dont le coup d'envoi est donné le 18 mai

CENT ANS de Biennale, cent ans de créativité et d'équilibrisme érigés en succès. Mais aussi un siècle de polémiques. De cette institution autonome qui doit à l'État son budget (pas excessivement copieux) et ses réfiexes bureaucratiques (pas excessivement légers), on croit avoir déjà dit les défauts : extravagances, immobilismes, approximations. La vieille dame vénitienne est géniale, mais a ses côtés « indignes », encouragés par cinquante ans de *lottizzazione*, la répartition du gâteau culturel selon la géographie des partis politiques au pouvoir. Particularisme auquel, dans l'élan de l'opération « Mani pulite » sur la corruption, on avait voulu pourtant remédier pour, disait-on, que *« la culture reprenne le pas sur la politique »*.

Réduire le nombre de conseillers du directoire de dix-neuf à cinq, en faire une sorte d'« académie de sages » aux dépens peut-être de la gestion ; exiger des critères professionnels plus stricts encore ; « privatiser » l'institution pour la rendre plus efficace, sinon plus transparente : nombre de solutions avaient été envisagées. Le gouvernement Berlusconi ne s'y est pas vraiment intéressé, et celui « technique » de Lamberto Dini s'est fixé d'autres priorités. Résultat : rien n'a vraiment changé. *« Ce sont les mêmes avec des dossards différents, mais toujours les bonnes vieilles habitudes »*, dit un premier « biennalologue », tandis qu'un second, qui ne veut pas plus être cité (les confidences masquées sont encore en vogue à Venise), ajoute : *« Il faut prendre son parti de la machinerie épuisante où chaque détail passe par la consultation du conseil d'administration, y compris le choix de la personne qui remet les Lions d'or du cinéma. Et surtout s'adapter au génie de l'improvisation italien. »*

En résumé, cartésiens s'abstenir : vers la Biennale compliquée, surtout ne pas aller avec des idées trop simples. Et c'est peut-être, à écouter les « contre-critiques » des Vénitiens, ce qui est arrivé justement à Jean Clair, directeur du Musée Picasso à Paris sous le nom de Gérard Régnier, et premier directeur non italien de la Biennale des arts visuels. C'est à lui que l'on doit la dernière polémique. Il s'agit d'abord de promesses non tenues, selon le directeur français, d'aménager en temps voulu et selon les critères internationaux le pavillon de l'Italie destiné à abriter une bonne partie de l'exposition « Identita e alterita ».

UN PAVÉ DANS LA LAGUNE

Jean Clair découvrit donc des tuyaux de ventilation de 1 mètre de diamètre qui tombaient du plafond au sol. Au *Monde*, il fit part de sa colère : *« J'avais prévu d'y installer près de quatre cents œuvres dont beaucoup de commandes à des artistes de renommée internationale comme Bruce Nauman et Gary Hill. Dans ces conditions, c'était impossible. »* Il accusait de ce retard le chargé des affaires culturelles de la ville de Venise, *« qui ambitionne d'installer un musée d'art contemporain dans ce pavillon italien après la Biennale »*. Il opposait le laisser-aller italien aux efforts des autres nations pour le centenaire de la prestigieuse manifestation : *« Les pavillons allemand et néerlandais sont de petites merveilles, le hongrois a retrouvé ses mosaïques de 1909 et, pour la première fois, il y aura un pavillon sud-coréen. »* Regrettant de ne pas avoir demandé un audit avant d'accepter son poste, il critiquait l'*« image dégradée de la Biennale à l'étranger »*, et ajoutait qu'aux Etats-Unis *« nombre de galeries ont appelé au boycott dans le* New York Times *suite à une affaire d'impayés »*. Pour finir, il s'étonnait des dysfonctionnements, des lourdeurs de la gestion et du dilettantisme des organisateurs de la Biennale.



Prenant une plume des plus acérées, Jean Clair a donc écrit le 8 mai au président du conseil italien, Lamberto Dini, pour lui faire part de ses déceptions (*« On m'a mis dans la position d'un otage d'abord, d'un bouc émissaire ensuite »*), de ses critiques (*« en dépit des engagements pris par les parties concernées – la Biennale et la municipalité –, l'état du pavillon Italia est tel qu'il est inutilisable »*) ; enfin de ses souhaits : trouver immédiatement un autre endroit pour les toiles et œuvres menacées de n'être pas exposées dans ledit pavillon.

Un pavé dans la lagune. Interrogé, le professeur Gianfranco Mossetto, l'adjoint à la culture de Venise (la ville est tenue de mettre en état les locaux qu'elle prête à la Biennale, d'en assurer le système de sécurité et la climatisation, mais non d'en exécuter l'aménagement « artistique » intérieur, à la charge des organisateurs de la manifestation), nous confiait, avec une légère pointe d'amusement, son incompréhension envers le geste *« impulsif »* et *« perfectionniste »* de Jean Clair : *« Je ne peux répondre pour la Biennale, mais le calendrier des travaux concerté avec M. Clair est respecté par la commune : le projet a été choisi parmi d'autres d'un commun accord ; depuis le début avril nous avons effectué six inspections du chantier auxquelles ont assisté toutes les parties concernées. Quant aux tardives objections « esthétiques » sur l'aménagement, il aurait pu les faire plus tôt. »* Et le professeur Mossetto de conclure : *« Pourquoi s'énerver, dans toutes les grandes expositions, c'est ainsi, la veille de l'ouverture il y a des marteaux partout. Moi qui suis un économiste, je reste calme, mais les artistes comme Jean Clair sont toujours anxieux... »*

SILENCES

Le maire de Venise, le philosophe Massimo Cacciari, écrit à son tour au président du conseil pour réfuter point par point les critiques, mettant sur le compte de *« l'angoisse du dernier moment »* le geste du directeur français. L'architecte Gae Aulenti, pressentie pour certains des fameux aménagements intérieurs en retard, expliquait au *Corriere della Sera* : *« Essayez de venir de France, comme Jean Clair, vous occuper de musées et d'expositions ici : le moins que l'on puisse faire est de perdre la tête ! »* Et la Biennale dans tout cela ? Silence tactique, ou coupable. Son directeur, le controversé andréottien Gian Luigi Rondi, « dinosaure », à plus de soixante-quinze ans, de l'institution vénitienne, a préféré se retrancher derrière le communiqué conjoint, publié vendredi 12 mai, qui mettait fin à l'épisode. Le matin même, alors que *certains gros titres de journaux se faisaient l'écho de la dispute*, au terme d'une réunion de *« conciliation »* improvisée entre la mairie, la Biennale et le directeur Jean Clair, était en effet décidé qu'une partie de l'exposition pourrait se tenir également au Musée Correr, permettant à l'inauguration d'avoir lieu le 11 juin, comme prévu. Beaucoup de bruit pour rien ? Non, car la presse s'est emparée de l'histoire et de nouvelles critiques semblent se profiler, cette fois contre les choix effectués par Jean Clair, que certains en sous-main n'hésitent pas à accuser d'avoir voulu, en déclenchant pareille querelle, même justifiée, chercher à se protéger en cas d'échec de l'exposition qui s'ouvrira dans un mois. Un mois de polémiques ?

Marie-Claude Decamps (à Rome) et Michel Guerrin

« Faire face » annulée

Prévue depuis l'automne dernier, l'exposition « Faire face », organisée par Marie-José Mondzain, chercheur au CNRS, en relation avec la thématique centrale de la Biennale : « Identité et altérité », a été annulée au dernier moment par le directeur de la Biennale, Jean Clair. Elle devait regrouper une quinzaine d'artistes originaires de l'ex-Yougoslavie *sans distinction d'ethnies*.

Les raisons de cette annulation ? Manque de place ? Manque d'argent ? Manque de temps ? Choix peu convaincant ? Crainte d'« incidents diplomatiques », alors que l'exposition était prévue à deux pas du pavillon national yougoslave, où une sélection *« nationale »* doit être présentée ? L'exposition, affirme Jean Clair, n'avait, de toute façon, fait l'objet d'aucun engagement officiel ni de la Biennale ni de lui. « Faire face, une exposition fantôme », sera accueillie dans un lieu privé, le palais Bragadin, pendant les journées de vernissage.

Cinq sections moins une

La Biennale de Venise est une association autonome cofinancée par l'Etat italien et la Ville de Venise. Elle réunit, de mai à septembre, différentes manifestations artistiques.

● **L'Exposition internationale d'art** : quarante-sixième édition de cette exposition, créée il y a cent ans. Elle a lieu du 11 juin au 15 octobre, principalement dans les pavillons nationaux des *Giardini di Castello*, au Palazzo Grassi, au Musée Correr et dans différents lieux de Venise. Elle est dirigée par le Français Jean Clair. Elle a pour thème « Identité et altérité, une brève histoire du corps humain au cours du dernier siècle ». Le pavillon français abritera une exposition du sculpteur César.

● **Le Festival international de théâtre** : trente-quatrième édition de ce festival, créé en 1934 par le metteur en scène et scénographe autrichien Max Reinhardt. Il a lieu du 18 mai au 21 juin au Teatro Goldoni, au cinéma Arsenale et dans les trois salles de la Corderie. Il est dirigé, pour trois ans, par le directeur catalan de l'Odéon-Théâtre de l'Europe à Paris, Lluis Pasqual. Il a pour thème « L'amour, le voyage, la mort ».

● **Le Festival international de musique contemporaine** : la nouvelle édition (non numérotée) de ce festival, créé en 1930, a lieu du 1er au 30 juillet à la Fenice, à la basilique Saint-Marc, au Teatro Goldoni et dans différents lieux de Venise. Il est dirigé par l'Italien Mario Messinis, producteur de la RAI, spécialiste de musique contemporaine. Il a pour thème « L'heure au-delà du temps ; moments de spiritualité dans la musique contemporaine ».

● **Le Festival international d'art cinématographique** : cinquante-deuxième édition de ce festival, créé en 1932. Il aura lieu du 30 août au 11 septembre au Palais du festival, au Lido. Il est dirigé par le cinéaste Gillo Pontecorvo.

● **L'Exposition internationale d'architecture** : la sixième édition de cette exposition créée en 1980, dirigée par l'Autrichien Hans Hollein, est reportée à 1996 pour des raisons financières.

★ **Biennale de Venise, San Marco, Ca'Guistinian, 30124 Venezia. Tél. : (19) 39-41-521-87-11. Télécopie : (19) 39-41-521-00-38.**

Lluis Pasqual, directeur artistique de la section théâtre

« Cette cité est le triangle du voyage, de l'amour et de la mort »

LE CATALAN Lluis Pasqual, directeur de l'Odéon-Théâtre de l'Europe à Paris, est responsable pour trois ans (1994-1996) de la section théâtre de la Biennale de Venise. En dépit de nombreuses vicissitudes, essentiellement d'ordre financier – réduction des subventions prévues et dépréciation de 35 % de la lire italienne –, il signe un programme éclectique, présenté, du 18 mai au 21 juin, dans les salles de l'Arsenal et au Teatro Goldoni.

« Le thème que vous avez choisi pour la section théâtre de la Biennale est "l'amour, le voyage, la mort". Comment vous est venue cette idée ?

– La question la plus difficile dans l'exercice du théâtre est celle-ci : pourquoi suis-je là et pourquoi l'ont-"ils" fait ? J'essaie toujours de trouver une raison d'être assis dans une salle de théâtre, au-delà du fait théâtral. Trop souvent, on ne peut pas répondre à cette question. La deuxième interrogation, c'était Venise. La tête d'affiche de la Biennale, c'est Venise. Venise est un voyage. Venise est l'amour, ou le souhait de l'amour. Venise est la mort, peut-être le plus beau cimetière du monde et le plus beau témoin de notre passé. Le théâtre ne reflète-t-il pas ce même miroir triangulaire ?

– La Biennale a aussi une forte réputation d'avant-garde. En avez-vous tenu compte ?

– La Biennale de théâtre a une une existence chaotique depuis sa création en 1934 par l'Autrichien Max Reinhardt. Mais, dans les années 60, avec le metteur en scène Luca Ronconi, ou dans les années 70, avec le critique Franco Quadri, elle a eu un réel retentissement. C'est dans cette lignée que j'ai voulu inscrire cette nouvelle édition. A la différence de grands rendez-vous, comme Avignon ou Edimbourg, la Biennale n'est pas obligée d'être plus ou moins consensuelle, de faire connaître des artistes à tout prix. On peut concevoir ici un objet rare, étrange même. Je ne voulais pas faire un "festival-menu". Je voulais avant tout que les spectacles puissent vivre au-delà de la Biennale. C'est pourquoi j'ai choisi le système de la coproduction et l'élargissement des collaborations, en l'occurrence avec le Piccolo Teatro de Milan, le Festival de Palerme et, bien sûr, l'Odéon.

» J'ai défini plusieurs axes pour un "festival-cœur" plutôt qu'un "festival-tête". Le premier était de réunir les figures historiques de la Biennale, Strehler, Brook, Wilson, venu ici en plasticien. Ce dernier a pu venir, de même que Patrice Chéreau ; ce sont des gens que j'aime. Le deuxième axe était ce qu'on peut appeler les spectacles "évidents", dans la mesure où ils reflètent les préoccupations d'aujourd'hui. C'est le cas de *Still/Here*, de Bill T. Jones, et d'*Angels in America*, de Tony Kushner, dont le texte américain est magnifique. *Zucco*, aussi, dont il ne faut pas oublier qu'il est né ici, à Venise. Genet, Pasolini monté par Capitani, Koltès : il y a là une filiation dont j'ai voulu témoigner.

> La Biennale n'est pas obligée d'être consensuelle. On peut concevoir ici un objet rare

– Avez-vous connu les mêmes difficultés que vos homologues des autres sections de la Biennale ?

– Pour marquer le centenaire de la Biennale, on attendait une subvention exceptionnelle de l'Etat pour relancer les secteurs musique, théâtre et architecture. Nous, nous n'avons pas eu beaucoup de temps : le montant réel de nos subventions n'a été connu qu'à trois semaines du début de la Biennale. Nous disposons donc d'une grosse moitié de la somme intialement prévue, soit 6 milliards de lires (18 millions de francs environ), dont la moitié paie les coûts d'infrastructure, 35 % les frais de séjour des artistes et 15 % leurs cachets. Le grand problème est qu'il n'y a pas de théâtre dans cette ville, en dehors du Goldoni et de la Fenice. J'ai essayé de faire rouvrir le Malibran, fermé depuis dix ans, mais c'était trop compliqué. A Venise, chaque fois que l'on veut ouvrir une porte, commence la litanie des corps constitués... Finalement, nous nous sommes installés dans un endroit extraordinaire, l'Arsenal, partie d'une caserne où des soldats sont encore en activité. Jean Genet serait radieux. Il a fallu construire des équipements, s'assurer de leur pérennité et de leur sécurité. Nous aurions pu disposer de deux ou trois places publiques en ville et de deux villas palladiennes en dehors, mais les coûts auraient été astronomiques. On verra bien ce qui se passera l'année prochaine. »

Propos recueillis par Olivier Schmitt

Le programme théâtre

● Le metteur en scène français **Patrice Chéreau** ouvre la Biennale le 18 mai avec une nouvelle création de *Dans la solitude des champs de coton*, de Bernard Marie Koltès (jusqu'au 20 mai, Cinema Arsenale).

● **L'Alley Theater de Houston** (Etats-Unis) présente sa version d'*Angels in America*, de Tony Kushner (19 au 21 mai, Corderie).

● **Lluis Pasqual** reprend *Los Caminos de Federico*, d'après Lorca (le 20 mai, Teatro Goldoni) et *Roberto Zucco*, de Koltès (du 26 au 28 mai, Corderie).

● **Le chorégraphe américain Bill T. Jones** reprend *Still/here* (22 et 23 mai, Goldoni).

● **Hannibal Peterson** crée en Europe *Diary Of An African American* (27 et 28 mai, Goldoni).

● **Les Russes du Gitis de Moscou** présentent *L'Aventure de Casanova*, d'après Tsetaeva, mis en scène par Ivan Popovski (1er au 4 juin, Corderie).

● **Le metteur en scène allemand Klaus Michael Grüber** reprend sa version milanaise de *Splendid's*, de Genet (8 au 10 juin, Goldoni).

● **Le metteur en scène italien Elio de Capitani** présente *I Turcs Tal Friul*, de Pasolini (11 au 14 juin, Arsenale) et Enzo Moscato *Recidiva* (18 et 19 juin, Arsenale).

● **L'Américain Robert Wilson** clôt la Biennale théâtre avec *Le Monologue d'Hamlet* (20 et 21 juin, Goldoni).

● **Le 20 mai**, un hommage intitulé *Le Plaisir et l'engagement* sera rendu par l'Association internationale des critiques de théâtre à Bernard Dort (Corderie).

Beyrouth accueille le Salon des artistes décorateurs

BEYROUTH
de notre correspondant

Pour la première fois de son histoire presque centenaire (il a été *créé en 1901), le Salon des artistes* décorateurs (SAD) de Paris, pensionnaire bisannuel du Grand Palais, va se tenir hors de Paris : au Liban, du 27 mai courant au 11 juin. Pour cette manifestation exceptionnelle, la France et le Liban – car la manifestation sera finalement franco-libanaise – offriront ce qu'il y a de plus remarquable dans le domaine des arts décoratifs. Durant deux semaines, sur quatre sites différents, dont la grande esplanade du centre-ville en reconstruction, 680 artistes et maîtres artisans – 450 venus de France et 230 sélectionnés au Liban – donneront à voir leurs œuvres contemporaines majeures dans une multitude de domaines : urbanisme, mobilier et équipement urbains, architecture, décoration, mobilier, vitraux, design, signalétique, lumière et arts plastique, design de produits, art de la table, et bien d'autres : 42 disciplines sont au programme.

« *Ce sera une fête* », souligne avec conviction le président de la Société des artistes décorateurs français, M. Jean-Pierre Kalifa. C'est en effet une scénographie de grande envergure qui est en train d'être mise en place. Quelques noms donnent le ton : Wilmotte pour l'architecture et le mobilier urbain, Vinum pour le vitrail, Licata pour la céramique, Castelbajac et Garouste pour le tapis, Rougemont pour la tapisserie, Starck et Mourgue pour le meuble. Ainsi *que Putman et Paulin du Mobilier* national. Il s'agira de présenter ce qui se fait de mieux en France et de plus contemporain dans le domaine des arts appliqués et d'y associer, chaque fois que possible, des créateurs libanais.

Sous un chapiteau, ce sera l'habitat, l'hôtellerie et le logement professionnel ; sous un autre, prolongé par une « avenue virtuelle » construite pour l'occasion, la ville avec ses équipements, son mobilier : lampadaires, fontaine, bancs, bornes, ainsi que des sculptures monumentales réalisées par des artistes renommés comme Ipousteguy et Sabatier et mis en scène parmi des ensembles paysagers de Thierry Huau. Dans la prestigieuse résidence des Pins, qui fut celle des ambassadeurs de France et doit le redevenir dans trois ans, après avoir été restaurée, les calligraphies arabe, si riche, et française, qui le fut, seront rassemblées. Au Musée Sursock prendra place une exposition de peintures et tapisseries.

On assiste dans la capitale libanaise à une floraison d'expositions internationales à objectif certes commercial, mais aussi à connotation socioculturelle, comme c'est le cas du SAD. La renaissance culturelle de Beyrouth est plus vive que sa reprise économique : chaque jour, une exposition, une pièce de théâtre, un film, une signature de livres – le prix Goncourt 1994 Didier Van Cauwelaert après Amin Malouf, lauréat l'année précédente, et Libanais d'origine, est venu au Liban pour cela –, un festival témoignent que, malgré deux décennies de guerre, Beyrouth a renoué avec son passé et amplifie même son rôle.

Lucien George

Les trésors de l'Afrique centrale émergent des réserves du Musée de Tervuren

Une grande exposition présente dans la banlieue de Bruxelles les plus belles pièces de l'ancien Congo belge

Le Musée royal d'Afrique centrale de Tervuren présente une exposition de grande envergure consacrée aux arts qui sont nés et se sont développés au Zaïre, l'ancien Congo belge. Les deux cent cinquante pièces présentées au public sont des trésors tirés des immenses réserves de l'établissement. Il se dégage une puissance magique des sculptures et des masques. Une fois encore surgit le vieux débat de la forme et de la fonction des objets d'art dit primitif opposant anthropologues et esthéticiens.

TRÉSORS CACHÉS DU MUSÉE DE TERVUREN, Musée royal de l'Afrique centrale, Leuvensesteenweg 13, 3080 Tervuren. Jusqu'au 26 novembre, de 9 heures à 17 h 30. Fermé le lundi. Tél. : (32-2) 769-52-11. Catalogue, 400 p., 300 photos, environ 220 F.

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Forêts et savanes, bords de mer et hauts plateaux, chasseurs et agriculteurs, villages perdus dans la brousse et cours royales, sociétés et croyances disparates sont évoqués dans cette exposition. Avec bien sûr des points communs : l'Afrique centrale, de l'océan Atlantique aux grands lacs, irriguée par le bassin du fleuve Zaïre, et trois quarts de siècle d'histoire commune : celle de la colonisation belge.

Le voyage commence sur la côte, avec les nkondi kongo : ces grands personnages à la mine agressive, le bras tendu, la bouche ouverte, le corps hérissé de pointes. Ils ont toute la force de l'art brut célébré par Dubuffet. Ces « fétiches à clous » sont destinés à lutter contre la sorcellerie.

Les petites « maternités », de la même ethnie, sont délicatement façonnées dans des bois teints, d'une facture réaliste. Ici la géométrie des formes renvoie à celle des scarifications corporelles soigneusement reproduites et témoignent de la finesse de ce naturalisme. Ces effigies destinées aux femmes en couche font peut-être allusion au système de filiation matrilinéaire de leur société. Vers l'est, les statuettes *téké*, plus schématiques, avec leur réceptacle à substances magiques, jouent du rapport entre la forme (la figurine) sèchement modelée et l'informe (la gangue qui l'entoure et contient le « charme »).

La loi des ancêtres s'incarne dans ce grand masque *soukou* (province du Bandundu) destiné aux rites de la circoncision, avec ses éléments de bois poli, creusés d'ombres et prolongés d'une barbe filasse. Quoi de plus étonnant que ce masque *pendé*, une ethnie voisine ? Cette métaphore de la maladie, du corps souffrant, avec son étrange dissymétrie, semble sortie des *Demoiselles d'Avignon*. Plus loin, on retrouve un grand masque *tchokwé* exaltant le versant tragique de la beauté féminine, effigie de la mort presque classique dans son modelé. La production des *Luluwa* du Kasaï, sous-groupe social difficile à cerner, est un îlot résolument maniériste dans un univers géométrique, avec ses statuettes aux coiffures contournées et ses minuscules incisions reproduisant les scarifications.

MASQUES ASSOCIÉS AUX ESPRITS

Cent fois reproduite, la porteuse de coupe du royaume Luba (Shaba) a été identifiée par Frans Olbrechts comme étant de la main du « maître de Bouli », un artiste ou un atelier, dont on a repéré d'autres œuvres dans la région. Ici l'expressionnisme est porté à sa perfection. Autre sphère, ce masque strié de lignes blanches et noires, apanage de la société initiatique du *kifwebé*. Une société secrète que l'on retrouve un peu plus au nord chez les *Songye* (est du Kasaï). Les stries sont anguleuses, les couleurs plus nombreuses et les bouches en entonnoir. Chez les *Luba*, ces masques sont associés aux esprits et sont porteurs d'un pouvoir de contre-sorcellerie , chez les *Songye*, ils représentent des monstres, nettement du côté du mal. Chaque pièce a un sens précis. Mais certaines, même parmi les plus fameuses sont muettes, comme ce grand heaume luba, figure humaine ronde redoublée d'une paire de cornes courbes. « *On ne sait rien de ce masque*, note Luc de Heusch, l'un des organisateurs de l'exposition. *On ignore tout de sa provenance exacte. C'est le cas des objets les plus prestigieux de nos collections.* »



PHOTO ROGER ASSELBERGHS

Masque songye

L'art africain, lourd de significations, doit-il forcément passer par le discours des anthropologues ? La conscience de sa fonction va-t-elle modifier notre façon de les voir ? « *Telle statue hemba mérite assurément de figurer à côté d'un Donatello dans notre musée Imaginaire – et pourquoi pas au Louvre ?*, écrit Luc de Heusch dans la préface d'*Objets-signes d'Afrique*, un ouvrage publié à l'occasion de l'exposition. *Mais cette promotion dans l'univers platonicien de la beauté ne saurait nous dispenser de continuer à nous interroger sur l'identité historique et culturelle de ces objets promus désormais à un culte d'un nouveau genre : l'admiration fervente d'une élite internationale pour qui Beauté et Vérité constitue les dieux majeurs d'un nouveau panthéon.* » Et cet ancien élève de Griaule, qui a participé aux combats de Cobra, avant-garde plastique dont sont issus les peintres Alechinsky, Appel, Dotremont et Jorn, ajoute : « *L'esthétique de l'art pour l'art est à bout de souffle. Elle ne peut mener qu'à un nouvel académisme.* » Il s'abrite également derrière Michel Leiris, qui remarquait que « *l'art africain est un art hyperintellectualiste* ». Rien de moins fortuit, de plus médité, que ces formes, ces assemblages souvent hétéroclites de matériaux divers.

Effectivement, dans la sculpture africaine l'anecdote est rare, le mythe tout-puissant, le visible et l'invisible s'articulent. Sa beauté, qui résulte de l'agencement des volumes, est donnée en plus. Une beauté (longtemps refusée par l'Occident) qui obéit à des canons imposés par la communauté. La personnalité de l'artiste n'en demeure pas moins. Pourquoi sinon existerait-il tant de ratages et si peu de réussites – comme partout ailleurs ? Il suffit de parcourir les réserves du Musée de Tervuren où sont entassés, soigneusement classés, des centaines d'objets provenant d'une même ethnie pour s'apercevoir qu'une ou deux pièces destinées aux mêmes fonctions font soudain le vide autour d'elles.

FORME OU FONCTION ?

Mais si la « pure contemplation » est insuffisante pour apprécier l'art africain, pourquoi alors une exposition quasi « muette » dans un établissement scientifique dont la vocation n'a rien d'artistique *(lire ci-contre)* ? Les deux cent cinquante pièces tirées des collections ont été choisies sur des critères purement esthétiques par des personnalités extérieures, dont un collectionneur, Jean-Paul Barbier ; un conservateur de musée d'art, Alain *Nicolas ; un artiste, Leo de Vriese* ; un archéologue, Pierre de Maret ; à côté d'ethnologues comme Marie-Louise Bastin, Gustaaf Verswjiver, Viviane Baeke – ou Luc de Heusch, par ailleurs cinéaste de talent. Les pièces retenues et présentées sont d'abord (ou aussi) des objets d'art. Et la formidable puissance magico-religieuse de la majorité de ces sculptures, de ces masques, ne doit pas faire oublier la charge proprement esthétique qui les écarte de la pure interprétation ethnographique. Nous voyons à Tervuren une grande poterie anthropomorphe *mangbetu* (haut Zaïre), destinée à recueillir du vin de palme et vraisemblablement employée dans le rite du *naundo* pratiqué par cette ethnie. L'information nous dit-elle quelque chose de plus sur l'extraordinaire composition poétique de cette cruche qui n'a rien à envier aux plus belles productions occidentales ou asiatiques de ce type ?

Forme ou fonction ? La querelle ne manquera pas de rebondir. Demain. Ailleurs. Aujourd'hui, à Tervuren la trêve a été décrétée pour le plus grand bénéfice de l'Afrique qui prouve ici que ce continent n'est pas seulement *un réceptacle de maladies et de misères*, le théâtre de guerres et de massacres.

Emmanuel de Roux

★ A lire : *Objets-signes d'Afrique*, sous la direction de Luc de Heusch, Annales du Musée de Tervuren, 214 p., 150 F environ.



Un des derniers musées nationaux

Le Musée royal d'Afrique centrale de Tervuren fut d'abord la vitrine de « l'Etat libre du Congo », la propriété privée du roi Léopold II. Il fut conçu en 1898 par le souverain belge pour persuader ses sujets d'accepter le cadeau qu'il allait leur faire à sa mort, en 1909. Commandé à l'architecte du Petit Palais de Paris, Charles Girault, l'établissement fut achevé en 1910. Ses activités, plus larges que celle du Musée de l'homme de Paris, sont pluridisciplinaires : ethnographie, archéologie, ethnomusicologie, linguistique, mais aussi sciences naturelles (zoologie, botanique, minéralogie) et économie. Les collections ethnographiques comptent aujourd'hui plus de 250 000 objets, dont 800 sont exposés en permanence. Mais l'argent manque pour une des rares institutions encore nationales dans un pays qui se fédéralise rapidement. *De plus, son passé colonial* le rendait légèrement suspect aux yeux des pouvoirs publics. Une équipe nouvelle et dynamique a pour ambition de réveiller le vieux musée. L'exposition organisée aujourd'hui veut montrer les richesses de ses collections et l'intérêt de l'institution. Mission accomplie.

A Lorient, Roland Castro met l'architecture au service de la réhabilitation d'un quartier

DU CENTRE DE LA VILLE de Lorient bombardée au début de 1943 n'avaient subsisté que de rares immeubles. La renaissance fut lente, moins doctrinale qu'à Saint-Malo et au Havre. La ville présente aujourd'hui un paysage finalement assez diversifié, bâti sur le tracé des rues d'avant-guerre.

Georges Tourry, architecte et polytechnicien, responsable de la reconstruction de la ville depuis les années Pétain, avait d'abord envisagé de combler le bassin, à l'emplacement duquel se seraient dressés six immeubles dérivés de la Cité radieuse de Le Corbusier. Il renonça en 1949 à poursuivre son funeste projet, mais il restait à reloger des dizaines de familles.

RENOUER AVEC L'URBANITÉ

Vers 1960, l'architecte construisit donc trois barres de douze étages, la plus longue face à la mer, muraille de 160 mètres. Au total près de 500 logements installés sur la rive du port, dévolue aux entrepôts de charbon. Trois immeubles juchés sur d'énormes *poutres de béton* armé hautes de deux étages qui condamnaient les étages bas voués aux celliers. Ces logements sociaux avaient été bien accueillis, pour ce qu'ils apportaient de confort et de modernité à l'époque.

Il y a quelques années, on avait cru bon de les affliger d'énormes motifs à la façon de Vasarely. La municipalité entreprit en 1991 une refonte plus radicale : il s'agissait de faire de ces trois barres un quartier normalement articulé ; d'ouvrir une nouvelle voie en direction de la rade ; de réimplanter des *équipements. Le tout sans* quasiment déplacer la population. La mission fut confiée aux architectes Castro et Denissof.

TRAVAIL SOCIAL

On sait que Roland Castro prétend renouer avec l'urbanité perdue, suivant une doctrine qu'il défend depuis plus de dix ans, notamment dans le mouvement Banlieues 89 (avec Michel Cantal-Dupart), et qu'il a réaffirmée dans un ouvrage paru cet automne chez Plon. L'antenne DSQ (développement social des quartiers) conduisit donc un travail de concertation sur la transformation intérieure des logements jugés souvent trop novateurs ou mal adaptés aux habitudes des familles. Au terme de l'*aventure, on est passé de quatre* types d'appartements à plus de cinquante, la moitié des locataires auront changé d'appartement au sein même de l'ensemble.

Certains ont transité dans des logements-hôtels, d'autres sont restés dans leur logement pendant qu'une pince hydraulique broyait délicatement le béton des étages sacrifiés. On a réaménagé les halls sur deux niveaux, maintenant vastes et bien éclairés. On a fractionné, semé des balcons courbes, des jeux de terrasses, des corniches, un filet bleu et des aplats de bardage gris pour casser la monotonie des grandes surfaces planes. Des immeubles transversaux plus bas ont été construits. Ils organisent des rues et des cours intérieures, abritent quelques équipements, des bureaux, des logements étudiants.

En quelques endroits, Roland Castro s'est plu à certains motifs plus « castriens », vagues réminiscences d'il ne sait plus trop quel constructiviste russe. L'architecte se soucie peu des fautes de goût « *si elles plaisent aux gens, même si elles font grincer les dents des architectes* ». Une faille s'est, en effet, établie en France entre une architecture assujettie à ses ambitions esthétiques et le travail social plus banal de transformation des villes, et notamment des quartiers ratés des années 60. C'est dommage, car il y a dans le réalisme de Castro à travailler avec des populations non fantasmées, dans des situations urbaines difficiles, quelque chose d'essentiel pour la société contemporaine.

François Chaslin

Le ballet du Capitole de Toulouse se donne l'ambition du renouveau

La reprise en main de la compagnie par l'Américaine Nanette Glushak affiche ses premiers résultats

Nommé directeur du théâtre du Capitole de Toulouse, il y a cinq ans, le metteur en scène d'opéra Nicolas Joël a trouvé une maison dotée d'un excellent orchestre dirigé par Michel Plasson depuis 1969, riche d'une réputation lyrique incontestée mais dont le ballet était, comme d'autres en région, mal en point. En nommant Nanette Glushak, Nicolas Joël veut redonner le niveau d'excellence qui justifie les subventions allouées à ce type d'institution.

***DU NÉO-CLASSIQUE À LA MODERNITÉ*, ballets de Van Manem, North et Tetley. Les 9, 10 et 11 mai. Prochain programme : *La Sylphide*, les 16, 17 et 18 juin, 20 h 30. Théâtre du Capitole, Toulouse. Tél. : 61-22-80-22. de 55 F à 160 F.**

Il a fallu moins d'un an à Nanette Glushak – formée à l'école du New York City Ballet, attachée au ballet de George Balanchine, elle a effectué sa carrière au sein de l'American Ballet Theater – pour commencer à donner au Ballet du Capitole le niveau qui doit être le sien. « *Rien n'est facile*, dit Nicolas Joël, metteur en scène d'opéras et directeur du théâtre lyrique depuis cinq ans. *Dès qu'un certain milieu classique a su que Jacques Fabre, à la tête du ballet depuis vingt-trois ans, ne resterait pas, j'ai subi des pressions, reçu des lettres. On passe facilement pour le fossoyeur du ballet classique quand on veut qu'une compagnie serve à autre chose qu'aux divertissements d'opérettes, ou de simple faire-valoir aux artistes invités. Avant mon arrivée, pour attirer le public, les ballets du répertoire étaient montés en faisant appel à des solistes célèbres. C'était reconnaître implicitement que les danseurs n'avaient pas le niveau pour danser les rôles principaux. J'ai voulu mettre fin à ces pratiques. En faisant appel à Nanette Glushak, le ballet est en train, peu à peu, de se métamorphoser.* » Au programme des soirées des 9, 10 et 11 mai, intitulées, un peu vite, *Du néo-classique à la modernité*, étaient inscrits des ballets du Néerlandais Hans Van Manem et des Américains Glen Tetley et Robert North. Les danseurs sont à l'aise dans *In et Out* de Van Manem, écrit en 1983 sur des musiques de Laurie Anderson et de Nina Hagen. En maillots muticolores, entassés dans trois cabines de bains, ils s'en éjectent pour des duos, des quatuors. L'écriture, simple, met surtout en valeur les longues jambes des danseuses. Dans *Sarcasmes*, autre ballet de Van Manem, daté de 1981, Evelyne Spagnol – beau tempérament de comédienne –, se mesure sans ménagement à Luca Tozzi, tandis que l'excellente Fang-Yi Lee joue les *Cinq Pièces pour piano, op. 17*, de Prokofiev. Les huit garçons de *Troy Game*, ballet signé en 1974 par Robert North, s'amusent tant de leurs acrobaties qu'ils réussisent à faire passer la lourdeur d'un argument visant à moquer la musculature virile, le narcissisme. Patrice Lasserre et Minh Pham mènent le jeu avec l'assurance que donne une technique qui sait se faire oublier.

DÉBUTS ENCOURAGEANTS

En revanche, *Voluntaries*, beaucoup plus difficile dans son vocabulaire résolument classique, souffre de trop d'application. Les jeunes danseurs donnent l'impression d'avoir soudain du plomb dans les jambes. Ils sont encore dépourvus de cette musicalité corporelle qui réussit à faire passer glorieusement la rampe à ce type d'œuvres qui, par ailleurs, ne valent que par leurs embûches techniques. *Troy Game*, qui clôturait la soirée, déclenche l'enthousiasme de la salle. « *Les Toulousains sont habitués au classique, on ne saurait aller trop vite. Ils avaient l'habitude de venir voir* Le Lac des cygnes *en famille, en groupe. Nous sommes en train de conquérir un public plus jeune, celui des étudiants de Toulouse. Pour 100 francs, ils peuvent acheter "la clé Capitole" qui leur donne droit à trois spectacles à choisir parmi la programmation des concerts, des opéras et des ballets* », explique Valérie Mazarguil, chargée de communication du ballet.

Débuts encourageants, mais encore timides. « *Un ballet d'opéra ne se justifie que par son excellence. Supporter quarante-deux salaires est une charge suffisamment lourde pour qu'elle soit justifiée par des résultats*, affirme Nicolas Joël, à l'issue de la représentation. *Nos partenaires financiers, mairie et région, découvrent que les cachets qu'il faut payer à des chorégraphes connus sont parfois aussi élevés que ceux des solistes invités par l'orchestre. La saison prochaine, il est question que nous présentions* Dark Elegies *d'Antony Tudor. Au bout de tant d'années, le ballet n'a pas de répertoire. Il faut le constituer avec le même œcuménisme que celui qui préside aux choix musicaux, qui vont de Haendel à Berg.* »

Le renouveau du ballet toulousain se situe dans un mouvement maintenant irréversible, débuté brillamment avec le Lyon Opera Ballet et le Ballet du Rhin (*Le Monde* du 25 avril). Ces deux réussites montrent que toutes les options sont possibles. Soit se tourner résolument vers le contemporain, comme le Lyon Opera Ballet. Soit remonter le répertoire qui a écrit l'histoire de la danse, ainsi que s'y emploie le Ballet du Rhin, avec, par exemple, le répertoire de l'Allemand Kurt Joos. Une telle modernisation empêche-t-elle de danser *Giselle* correctement ? « *Oui !* », hurle en chœur une infime partie du milieu de la danse classsique, persuadée qu'elle seule détient la vérité, mais qui n'a jamais rien entrepris pour enrayer le déclin des ballets d'opéras de régions. Et ce n'est pas faute d'argent ! « *La danse classique se meurt parce qu'il n'y a plus de grands professeurs pour transmettre cette technique admirable (...). Mieux vaut abandonner le répertoire que de mal l'interpréter* », déclarait sans ambages Kader Belarbi, superbe danseur-étoile de l'Opéra de Paris, à *Infomatin*, le 11 mai 1995.

Le Ballet du Capitole, ainsi que ceux de Nice et de Lyon, vient de bénéficier d'une convention de développement signée entre l'Etat et les collectivités locales. Rouen, Avignon et Tours vont bénéficier d'aides aux projets. Et Eric Vu An, jeune danseur-étoile de l'Opéra de Paris, a pris la tête du Ballet de Bordeaux. Il donnera à partir du 25 mai sa propre version, très attendue, de *Don Quichotte*.

Dominique Frétard

■ **MUSÉES : un protocole d'accord *« sur une politique muséale commune »* a été signé,** mercredi 10 mai par François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, et Jacques Toubon, ministre de la culture. Il concerne les Musées de l'homme ; des arts et traditions populaires ; des arts d'Afrique et d'Océanie ; des antiquités (à Saint-Germain-en-Laye) et celui des Eyzies. Les deux ministres rappellent qu'ils ont sous leur tutelle plusieurs musées dont « *la plupart entrent dans une phase de rénovation* ». « *Il est indispensable*, soulignent-ils, *de coordonner leurs efforts, autant pour élaborer une politique patrimoniale commune (acquisition, conservation, valorisation des objets et des connaissances, diffusion), que pour définir les modalités d'une articulation avec une recherche vivante* ».

Trois improvisateurs de jazz marquent la fin des Temps modernes

L'association fondée au Mans cesse ses activités

JOE McPHEE, EVAN PARKER ET DAUNIK LAZRO, à La Fonderie, Le Mans, jeudi 11 mai.
Prochain concert, au Festival Musicaction, Centre culturel André-Malraux, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, Vandœuvre-lès-Nancy 54500. Mardi 23 mai, à partir de 20 h 30 : le *CIM jouera François Rossé*, le Concert impromptu Frank Zappa, Jean-Louis Charpille, Pierre-Alain Jaffrennou, Frank Nuyts et Elliott Carter, avant l'entrée en scène du trio. *Renseignements*, tél. : *83-56-15-00* et 83-57-52-24. 90 F.

Les Temps modernes plient bagage. Sept ans d'association, sept ans d'amitié, sept ans de dévergondages, sept ans de programmes ahurissants, toniques, pénétrants, sept ans de festivals sur fond de musiques improvisées, de contestation globale et de gaieté, pour aboutir à ça, sans aigreur ni violence, à l'extinction des feux soufflés par « *de petites médiocrités et de grandes lâchetés, ici, en France, où une pensée pétainiste a désormais pénétré la société entière et gangrené jusqu'à la la vie culturelle* ». Aujourd'hui, lorsque les organisateurs de manifestations un peu étranges, pas bien dans le rang, se croisent, comme à La Fonderie (nouvel espace culturel du Mans), lorsqu'ils discutent un soir d'adieu aux Temps modernes, ils échangent quoi ? Des tuyaux pour répondre aux tracasseries et aux pressions. Des ficelles pour prévenir ce qui va les étouffer. Ils ne représentent presque rien. Financièrement, économiquement, ils ne constituent qu'une parcelle symbolique des budgets culturels.

GOÛT DE L'ACCIDENT

Mais, en bout de chaîne, ils paient les pots cassés. Partis la fleur au saxophone il y a quinze ou vingt ans, par goût de l'improvisation, par passion d'autre chose, par plaisir de vivre ensemble, ils sont rivés à leurs dossiers, anxieux des contrôles et pénalisés. Entre-temps, ils auront perdu trois cheveux, quelques dioptries, pas mal d'argent, aucune illusion.

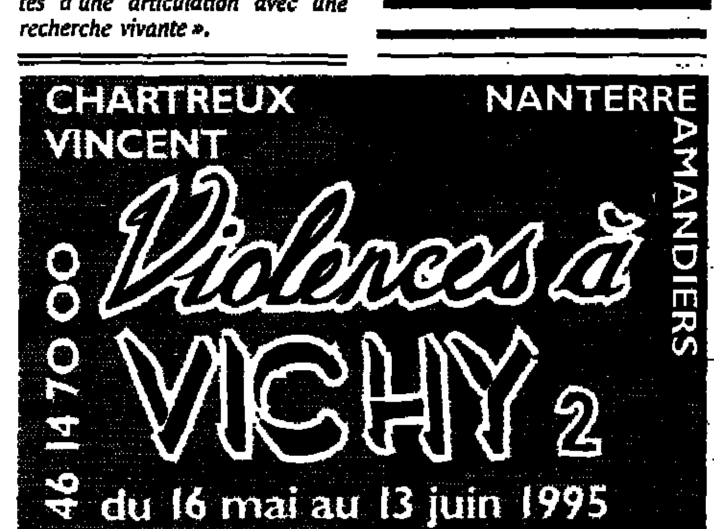
Il est une branche vive du jazz que l'on ne sait jamais très bien nommer. On l'appelle « musique improvisée », mais d'autres ne le sont pas moins. Elle s'exprime en Europe, mais le Japon est preneur et, partout dans le monde, de brèves communautés transversales s'y retrouvent. Elle n'a ni héros ni meneurs, mais des références aimées : les sentiers du jazz, Giuffre, Braxton, Cecil Taylor, Che Guevara, Rilke, Ornette, Albert Ayler...

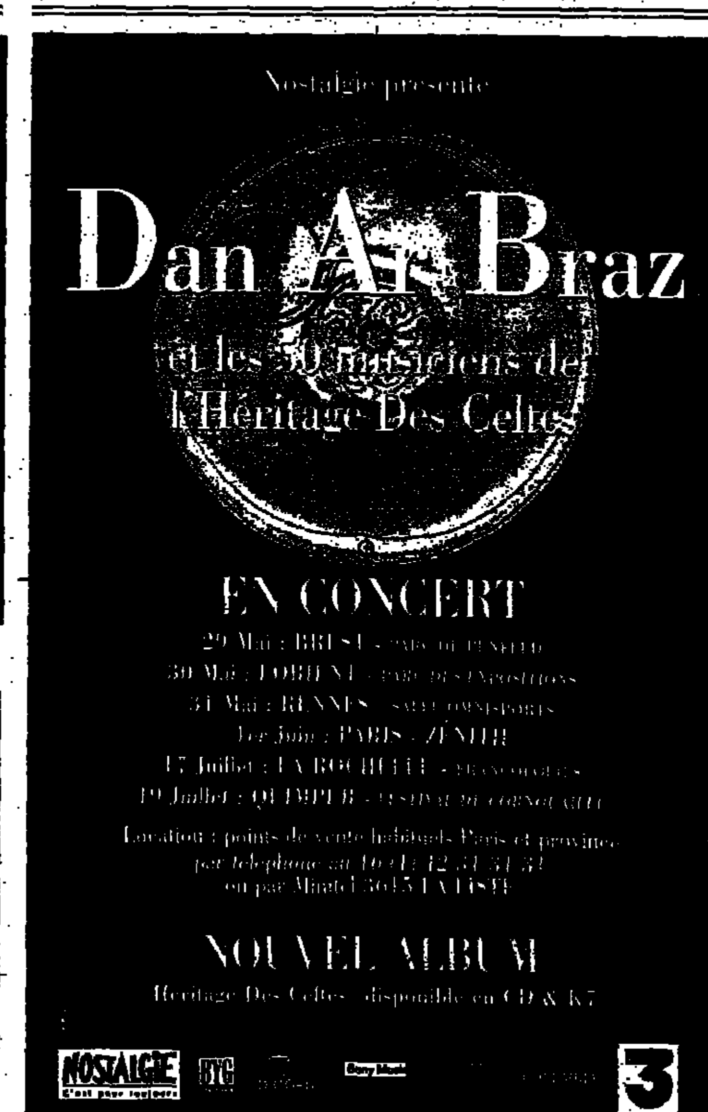
Joe McPhee (Afro-Américain, né à Miami en 1939), Evan Parker (né à Bristol en 1944) et Dannik Lazro (Chantilly, 1945), *tous trois souffleurs* (toute la gamme des saxophones, clarinettes et trompette pour McPhee), maître ès techniques surprenantes, en sont *d'éminents représentants*. Ils vivent comme les derniers poètes du monde. L'existence ne leur est pas facile. Ils ne se plaignent jamais. Ils sont d'une liberté totale, enviable et méconnue. L'âge n'a pas sur eux cette prise saumâtre qu'il a sur les humains. La musique est la plus belle du monde : « *On est bien loin de la musique contemporaine.* » Mais la présence réelle, les enjeux réels, le goût de l'accident et le respect changent tout. On est bien loin des formes *communautaires (musique ethnique* ou folklorique). Mais leur musique est une musique jouée demain. On est bien loin du jazz dans sa version vivante, libérée, insouciante.

Quand on les entend – comme devant une image de Godard –, le reste, tout le reste, est soudain périmé sans angoisse, périmé sans méchanceté. Simplement périmé. Quand on retrouve le reste, c'est l'oreille qui a changé, la perspective aussi et l'intelligence du monde. Ils ne tuent pas : ils aident à repérer. Ce sont des énergumènes, des guérilleros désarmés, des jeunes gens très civilisés qui n'en démordent pas. Ils aident à penser la vie. Ils ne jouent pas quelque chose : ils jouent. *Ils* ne jouent pas n'importe quoi : ils jouent. Ils sont les derniers, ou les premiers, à séjourner dans le ténu, le presque silence, à l'aube du souffle, et soudain, *dans le déchaînement de* la voix, la rage de l'expression, ce surlyrisme qui défait et crève l'inconscient. On sort heureux de les voir. Que les Temps modernes les *réunissent pour en finir est un signe*. Place au doute et à la conscience de la vie. Plus que jamais, « *Demain, c'est la question* » (Ornette Coleman), « *La vérité est en marche* » (Albert Ayler)...

Le souffle suspendu dans un silence que l'on n'entend nulle part. *On écoute des pleurs et des éclats de* rire comme une musique annoncée sans concertation, un chant d'amour, un appel. Rien d'un enterrement. D'évidence, quelque chose *commence, mais quoi ?*

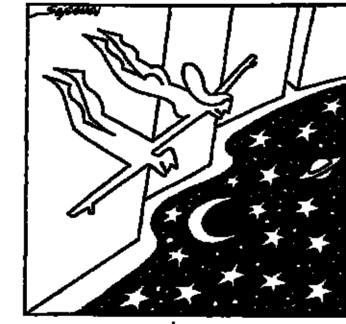
Francis Marmande





Herbie Hancock à l'Auditorium

Le pianiste se remet ponctuellement au trio acoustique



INVITÉ pour animer une « masterclass » dans une école de musique parisienne la veille de son dernier concert parisien début juillet 1994 (*Le Monde* du 8 juillet), le pianiste Herbie Hancock avait alors redit son plaisir à se mettre au grand piano acoustique, pour jouer du jazz *« classique »* – selon ses termes. Au cours de plusieurs rencontres, il avait aussi laissé entendre que ses préférences allaient plutôt vers les musiques électroniques du *funk* cybernétique et des réseaux multimédias. C'est en tout cas en trio acoustique – avec Dave Holland à la contrebasse et Gene Jackson à la batterie – que jouera le pianiste. On peut s'attendre à une révision intelligente et de quelques-uns de ses grands classiques, devenus des standards (*Maiden Voyage, The Sorcerer...*). Hancock, au-delà du discours, a toujours en de telles circonstances le souci de démontrer son extrême musicalité et sa sophistication.

★ **Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mo Châtelet-les Halles. 20 h 30, les 16 et 17. Tél. : 42-36-13-90. De 130 F à 150 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Véronique Pestel
Véronique Pestel chante en s'accompagnant au piano de jolis thèmes conçus comme au temps de la « grande » chanson française. L'Olympia lui donne sa chance, et c'est justice.
Olympia, 28, boulevard des Capucines. Paris-8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 15, le 15. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. 140 F.

Dominique A.
La Mémoire neuve, son nouvel album, vient de sortir, et Dominique A. s'affirme comme l'un des chanteurs les plus doués de la nouvelle génération. Toujours imprévisible en scène, ce bricoleur adepte du synthétiseur portable, s'est adjoint le concours de musiciens atypiques et d'une chanteuse, Françoiz Brrr, double parfait de cet économe de mots et d'émotions qui en fait pourtant passer d'énormes en douce.
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9e. Mo Notre-Dame-de-Lorette. 20 heures, le 15. Tél. : 42-55-48-50. De 60 F à 100 F.

Michel Portal/Louis Sclavis
Qu'importe le prophète, le disciple et tout le saint-frusquin, Portal et Sclavis se sentent formidablement bien en duo. En première partie du big band autrichien Nouvelle Cuisine, adepte de l'humour free. C'est l'une des soirées déraisonnables du onzième TBB Jazz.
Boulogne-Billancourt (92). TBB, 60, rue de la Belle-Feuille. Mo Marcel-Sembat. 20 h 30, le 16. Tél. : 46-03-60-44. Location Fnac. De 110 F à 160 F.

Denis Colin Trio
Le souvenir d'un concert Banlieues bleues 1994 a été enregistré (*In situ à Banlieues bleues*, Transes européennes). Le répertoire a changé mais le dialogue exigeant de ce trio exprime toujours une grâce rayonnante et une force vitale. Jazz et folklores avec Denis Colin (clarinette basse), Didier Petit (violoncelle) et Pablo Cueco (zarb).
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 20 h 45, le 16. Tél. : 41-37-94-20. De 70 F à 120 F.

CLASSIQUE
Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 15 MAI

Quatuor Debussy
Fauré : *Quatuor à cordes ; Impromptu pour harpe.* Debussy : *Danse pour harpe et orchestre à cordes.* Caplet : *Conte fantastique.* Christine Icart (harpe).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mo Passy. 19 heures, le 15. Tél. : 42-30-15-16. 20 F.

The Bear
de Walton. Guénaël Goldstein (Smirnov), Nathalie Barbary (Popova), Yusuf Samantar (Luka), Grégory Abramian (piano), Minh Hoang (mise en scène).
Espace Château-Landon, 31, rue de Château-Landon, Paris-10e. Mo Château-Landon. 19 heures, le 15 ; 21 heures, le 16. Tél. : 46-07-84-12. De 70 F à 100 F.

Laurent Korcia (violon), Bruno Rigutto (piano)
Schumann, Bartok, Beethoven : *Sonates pour violon et piano.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 15. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 75 F à 160 F.

Andreas Scholl (haute-contre), Andreas Martin (luth)
Pièces de Dowland, Verdelot et Purcell.
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 20 h 30, le 15. Tél. : 48-24-16-97. Location Fnac. De 90 F à 200 F.

Quatuor Alban Berg
Haydn : *Quatuor à cordes no 79.* Schoenberg : *Trio à cordes.* Beethoven : *Quatuor à cordes op. 131.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 15. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

MARDI 16 MAI

La Flûte enchantée
de Mozart. Donald Kaasch (Tamino), Donna Brown (Pamina), Simon Keenlyside (Papageno), Inge Dreisig (Papagena), Yelda Kodalli (la Reine de la nuit), Robert Lloyd (Sarastro), David Wilson-Johnson (l'orateur), Volker Vogel (Monostatos), Chœurs et Orchestre de l'Opéra de Paris, Alan Hacker (direction), Robert Wilson (mise en scène), Andy Degroat (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 16 et 20. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 570 F.

Ensemble orchestral de Paris
Bach : *Cantate BWV 198, Magnificat.* Nancy Argenta (soprano), Ursula Kunz (alto), John Mark Ainsley (ténor), Michel Brodard (basse), Ensemble vocal de Lausanne, Michel Corboz (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 16. Tél. : 49-52-50-50. De 90 F à 270 F.

Brigitte Bladou (piano)
Debussy : *Minstrels.* Satie : *Menus propos enfantins, Enfantillages pittoresques, Pécadilles importunes, Les Trois Valses du précieux dégoûté, Avant-dernières pensées, Sports et divertissements.* Ravel : *Sonatine pour piano.* Granados : *Allegro de concert.* Falla : *L'Amour sorcier*, extrait. Raymond Acquaviva (récitant).
Salle Chopin (Pleyel), 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 16. Tél. : 45-61-53-00. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 150 F.

Gustav Leonhardt (orgue)
Pièces pour orgue de Scheidemann, Praetorius, Van den Kerkhoven, Pachelbel, Fischer, Muffat, Coll, Blow et Kuhnau.
Eglise Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, 12, rue des Blancs-Manteaux, Paris-4e. Mo Rambuteau. 21 heures, le 16. Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 130 F.

L'Opéra de quat' sous
de Weill. Solistes vocaux, musiciens, Jean-Louis Chautemps (direction), Charles Tordjman (mise en scène).
Noisiel (77). La Ferme du Buisson, allée de la Ferme. 20 h 30, les 16 et 17. Tél. : 64-62-77-77. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 110 F.

Jean-Philippe Collard (piano)
Schumann : *Trois Fantasiestücke pour piano, Kreisleriana.* Fauré : *Barcarolles pour piano op. 26, 70, 101, Nocturnes pour piano op. 36, 119, Ballade pour piano op. 19.*
Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. Mo Bourg-la-Reine. 20 h 45, le 16. Tél. : 46-61-36-67. 125 F.

MERCREDI 17 MAI

Caroline Sageman (piano)
Tchaïkovski : « Chant d'automne » (octobre), « Barcarolle » (juin) et « Troïka » (novembre) des *Saisons.* Rachmaninov : *Etude-tableau op. 39 nos 5 et 1.* Scriabine : *Cinquième Sonate.* Chopin : *Sonate pour piano op. 58.* Liszt : *Liebestraume no 3, Rapsodie espagnole.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e, Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 17. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Orchestre de Paris
Berlioz : *La Damnation de Faust.* Suzanne Mentzer (mezzo-soprano), Laurence Dale (ténor), Jean-Philippe Lafont (baryton), Peter Mikulas (baryton-basse), Chœur de l'Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. 20 h 30, les 17 et 18 ; 16 h 30, le 20. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 320 F.

Gustav Leonhardt, Ivète Piveteau (clavecin)
Bach : *Sonates pour deux violons, violoncelle et clavecin BWV 1037, Concerto pour clavier et cordes BWV 1052, Concerto pour claviers et cordes BWV 1061.* Xavier Julien-Laferrière (violon), Gustav Leonhardt, Ivète Piveteau (clavecin), L'Ensemble Jubilate.
Eglise Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e. Mo Michel. 21 heures, le 17. Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 150 F.

A la recherche de l'innocence
Martins : *A la recherche de l'innocence*, création. Enfants capverdiens, Classe de harpe celtique du conservatoire de Saint-Denis, Maîtrise du conservatoire de Nijni-Novgorod, Chœur d'enfants de l'école primaire de Saint-Denis et du conservatoire de Bézons, Ensemble vocal Soli-Tutti, Ensemble instrumental Futurs-Musiques, Denis Gautheyrie (direction), Jean-Claude Fall (mise en scène).
Saint-Denis (93). Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules Guesde. Mo Saint-Denis-Basilique. 14 heures, le 17 ; 10 heures et 14 heures, le 18 ; 20 h 30, le 19. Tél. : 42-43-17-17. De 60 F à 80 F.

JEUDI 18 MAI

Quatuor Sine Nomine
Dvorak : *Quatuor à cordes op. 105.* Brahms : *Klavierstucke op. 117, Quintette pour piano et cordes op. 34.* Avec Jean-Marc Luisada (piano).
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Mo Solferino. 20 heures, le 18. Tél. : 40-49-47-17. De 60 F à 130 F.

Orchestre national de France
Ives : *Symphonie no 2.* Bolcom : *Concerto lyrique pour flûte et orchestre*, création française. Varèse : *Amériques.* James Galway (flûte), Leonard Slatkin (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, le 18. Tél. : 42-30-15-16. De 50 F à 175 F.

Chœur de femmes de Radio-France
Caplet : *Messe à trois voix, Trois prières, Le Miroir de Jésus.* Hanna Schaer (mezzo-soprano), Catherine Michel (harpe), Quatuor Parisii, François Polgar (direction).
Eglise Notre-Dame-du-Travail de Plaisance, 59, rue Vercingétorix, Paris-14e. Mo Pernety. 20 heures, le 18. Tél. : 42-30-15-16. 80 F.

Ensemble Itinéraire
Hummel : *Distances, Mémoire et Terre.* Fineberg : *Empreintes.* Pascal Rophé (direction).
Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, Paris-4e. Mo Rambuteau. 20 heures, le 18. Tél. : 44-78-12-33. De 60 F à 90 F.

Giselle Magnan (piano)
Mozart : *Adagio et fugue pour cordes KV 546, Concerto pour piano et orchestre no 133.* Nielsen : *Suite pour cordes.* Beethoven : *Quatuor à cordes op. 133.* Orchestre national de chambre de Toulouse.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 18. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 75 F à 220 F.

VENDREDI 19 MAI

Ensemble Ultréia
Chansons de femmes du XIe au XVe siècle. Ensemble Ultréia.
Musée national du Moyen Age - Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris-5e. Mo RER Cluny - la Sorbonne. 12 h 30, le 19 ; 15 heures, le 20. Tél. : 46-34-51-17. 52 F.

Alain Planès (piano)
Janacek : *Sur un sentier recouvert, 1er et 3e cahier.*
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mo–Châtelet. 12–h 45, le 19. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Des applications diverses de la gestuelle baroque
Béatrice Cramois (soprano), Hélène D'Yvoire (flûte, piccolo), Alix Verzier (viole de gambe), Yoko Honda (violon), Elisabeth Joye (clavecin).
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes, Paris-10e. Mo Jaurès, Louis-Blanc. 21 heures, les 19 et 20 ; 17 heures, le 21. Tél. : 43-49-08-15. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 100 F.

SAMEDI 20 MAI

Orchestre des Concerts Lamoureux
Honegger : *Concerto pour violoncelle et orchestre.* Tchaïkovski : *Variations sur un thème rococo.* Saint-Saëns : *Concerto pour piano et orchestre op. 22.* Sonia Weider-Atherton (violoncelle), Jeffrey Biegel (piano), Orchestre des Concerts Lamoureux, Victor Puhl (direction).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mo Miromesnil. 19 h 45, le 20. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 60 F à 90 F.

DIMANCHE 21 MAI

Les King's Singers
Chansons d'amour de la Renaissance à nos jours.
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris-9e. Mo Rue-Montmartre. 11 heures, le 21. Tél. : 48-24-16-97. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 200 F.

Discantus
Œuvres du XIIe pour voix de femmes a capella.
Musée national du Moyen Age - Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris-5e. Mo RER Cluny-la Sorbonne. 18 h 30, le 21. Tél. : 46-34-51-17. Location Fnac. De 70 F à 100 F.

Maîtrise de la Primatiale Saint-Jean
Vercken : *Le Lucernaire.* Les Petits Chanteurs de Lyon, Maîtrise de la Primatiale Saint-Jean de Lyon, Jean-François Duchamp (direction).
Eglise Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 21 heures, le 21. Entrée libre.

DANSE
Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Centre chorégraphique national de Grenoble
Jean-Claude Gallotta : *Prémonitions.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mo Châtelet. 20 h 30, les 16, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 26 et 27 ; 15 heures, le 21. Tél. : 42-74-22-77. De 95 F à 160 F.

Ballet Aire Flamenco
Cante jondo, Flamenco.
Sartrouville (78). Théâtre, place Jacques-Brel. 21 heures, le 16. Tél. : 39-14-23-77. 120 F.

London Contempory Dance School
Jonathan Lunn : *Metaphorically Speaking.* Arthur Pita : *Serenade.* Siobhan Davies : *Sphinx.* Richard Alston : *Electric Counterpoint.*
Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 18. Tél. : 40-40-46-33. Entrée libre.

Elhadi Chériffa, Nacéra Tolba
Danses traditionnelles du Maghreb.
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris- 5e. Mo Jussieu. 20 h 30, le 18. Tél. : 40-51-38-37. De 50 F à 70 F.

Compagnie l'Esquisse
Joëlle Bouvier. Régis Obadia : *L'Effraction du silence.*
Montigny-le-Bretonneux (78). Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou. 20 h 30, le 20. Tél. : 30-96-99-00. De 60 F à 110 F.

CINÉMA
Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

DELLAMORTE DELLAMORE
Film italo-français de Michele Soavi, avec Rupert Everett, François Hadji-Lazaro, Anna Falchi, Stefano Masciarelli, Mickey Knox, Clive Riche (1 h 40).
Interdit – 12 ans.
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LAST SEDUCTION
Film américain de John Dahl, avec Linda Fiorentino, Peter Berg, Bill Pullman, J. T. Walsh, Bill Nunn, Bill Pullman (1 h 50).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
VF : Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

MÊME HEURE L'ANNÉE PROCHAINE
Film italien de Gianfrancesco Lazotti, avec Jean Rochefort, Giovanna Ralli, Lando Buzzanca, Paolo Bonacelli, Carla Cassola, Paolo Ferrari (1 h 25).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA PROIE
Film américain de J.-F. Lawton, avec Christophe Lambert, John Lone, Joan Chen, Yoshio Harada, Yoko Shimada, Mari Natsuki (1 h 50).
Interdit – 12 ans.
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

A LA CAMPAGNE
de Manuel Poirier,
avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin.
Français (1 h 48).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ASTÉRIX ET LES INDIENS
de Gerhard Hahn,
dessin animé allemand (1 h 24).
VF : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AU TRAVERS DES OLIVIERS
de Abbas Kiarostami,
avec Hossein Rezai, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kheradmand, Zarifeh Shiva, Tahereh Ladania, Mahbanou Darabin.
Iranien (1 h 43).
VO: Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CHUNGKING EXPRESS
de Wong Kar-Wai,
avec Brigitte Lin Chin-Hsia, Takeshi Kaneshiro, Tony Leung Chiu-Wai, Faye Wang, Valérie Chow.
Hong Kong (1 h 37).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

CIRCUIT CAROLE
de Emmanuelle Cuau,
avec Bulle Ogier, Laurence Côte, Frédéric Pierrot.
Français (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LA CONQUÊTE DE CLICHY
de Christophe Otzenberger,
avec Didier Schuller, Gilles Catoire.
Français (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'ÉMIGRÉ
de Youssef Chahine,
avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud Hémida, Khaled El Nabaoui, Safia El Emary.
Egyptien (2 h 08).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

FREDDY SORT DE LA NUIT
de Wes Craven,
avec Robert Englund, Heather Langenkamp, Miko Hughes, David Newsom, Tracy Middendorf, John Saxon.
Américain (1 h 52).
Interdit – 12 ans.
VO : Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JLG/JLG
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07; réservation: 40-30-20-10).

LE GRAND BLANC DE LAMBARÉNÉ
de Bassek Ba Kobhio,
avec André Wilms, Marisa Berenson, Alex Descas, Elisabeth Bourgine, Philippe Maury, Magaly Berdy.
Franco-gabonnais-camerounais (1 h 34).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

L'INONDATION
de Igor Minaïev,
avec Isabelle Huppert, Boris Nevzorov, Macha Lipkina.
Franco-russe (1 h 40).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

LE LIVRE DE LA JUNGLE
de Stephen Sommers,
avec Jason Scott Lee, Cary Elwes, Lena Headey, Sam Neill, John Cleese, Jason Flemyng.
Américain (1 h 50).
VO : Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

PETITS MEURTRES ENTRE AMIS
de Danny Boyle,
avec Kerry Fox, Christopher Eccleston, Ewan McGregor, Keith Allen, Ken Stott, Colin McCradle.
Britannique (1 h 35).
Interdit – 12 ans.
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH
de Gillian Armstrong,
avec Winona Ryder, Samantha Mathis, *Christian Bale, Mary Wickes, Gabriel* Byrne, Kirsten Dunst.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

REALITY SHOW
de Michel Poulette,
avec Martin Drainville, Agathe de La Fontaine, Dominique Michel, Yves Jacques, Patricia Tulasne, Benoît Brière.
Français (1 h 29).
Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

71 FRAGMENTS D'UNE CHRONOLOGIE DU HASARD
de Michael Haneke,
avec Gabriel Cosmin Urdes, Lukas Miko, Otto Grünmandl, Anne Bennent, Udo Samel.
Autrichien (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

SONATINE
de Takeshi Kitano,
avec Takeshi Kitano, Aya Kokumai, Tetsu Watanabe, Masanobi Katsumuru, Susmu Terashima, Ren Ohsugi.
Japonais (1 h 34).
Interdit – 12 ans.
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

THE KILLER**
de John Woo,
avec Chow Yun-Fat, Danny Lee, Sally Yeh, Chu Kong.
Hongkong (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

UN ANGLAIS SOUS LES TROPIQUES
de Bruce Beresford,
avec Sean Connery, Colin Friels, Joanne Whalley-Kilmer, John Lithgow, Diana Rigg, Louis Gossett Jr.
Britannique (1 h 36).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

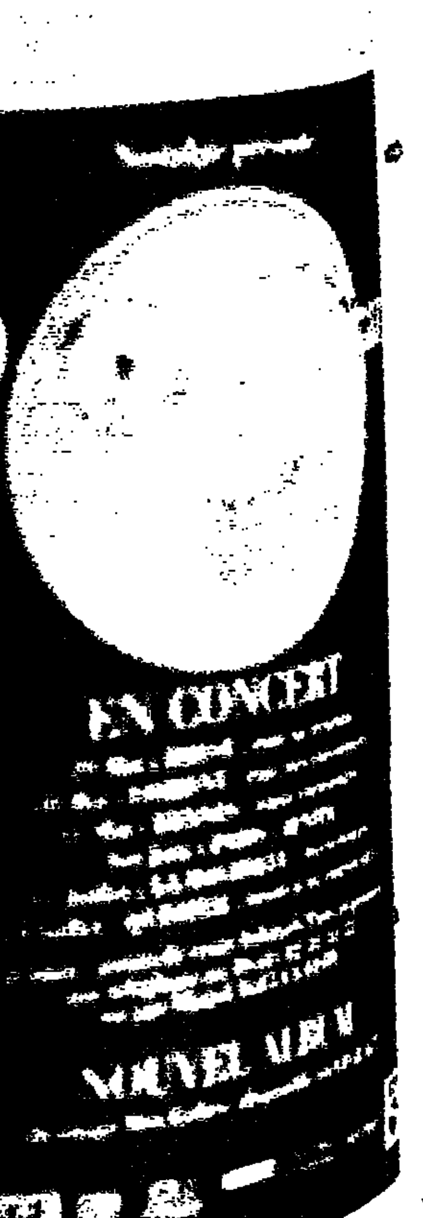
CHRONIQUE D'ANNA-MAGDALENA BACH
de Jean-Marie Straub,
Danièle Huillet,
avec Gustave Leonhardt, Christiane Lang.
Allemand, 1968 (1 h 35).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

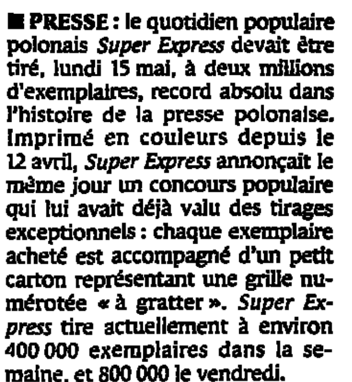
CITIZEN KANE
de Orson Welles,
avec Orson Welles, Dorothy Comingore, Joseph Cotten, Everett Sloane.
Américain, 1945, noir et blanc (2 h).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE
de Stanley Kubrick,
avec Keir Dullea, William Sylvester, Gary Lockwood.
Américain, 1968 (2 h 25).
VO : Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10).

HELLO DOLLY !
de Gene Kelly,
avec Barbra Streisand, Walter Matthau, Louis Armstrong.
Américain, 1969.
VO : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.





■ **PRESSE** : le quotidien populaire polonais *Super Express* devait être tiré, lundi 15 mai, à deux millions d'exemplaires, record absolu dans l'histoire de la presse polonaise. Imprimé en couleurs depuis le 12 avril, *Super Express* annonçait le même jour un concours populaire qui lui avait déjà valu des tirages exceptionnels : chaque exemplaire acheté est accompagné d'un petit carton représentant une grille numérotée « à gratter ». *Super Express* tire actuellement à environ 400 000 exemplaires dans la semaine, et 800 000 le vendredi.

■ **AUDIOVISUEL** : le syndicat national CFDT souhaite la réouverture *« immédiate »* de négociations sur l'emploi et les salaires dans l'audiovisuel public, *« faute de quoi des préavis de grève seront rapidement déposés »*. Le syndicat a rappelé que des préavis de grève avaient été déposés par la CFDT, FO et la CFTC pour le 25 avril et avaient été suspendus, *« faute d'interlocuteurs du côté des ministères »*. La CFDT envisage de déposer à nouveau ces préavis dans l'audiovisuel public, pour demander une augmentation salariale et la *« résorption de l'emploi précaire (CDD, pigistes et intermittents) »*.

■ **SANCTIONS** : le comité d'entreprise de France 2 a demandé à Jean-Pierre Elkabbach de *« lever la sanction frappant »* le journaliste de France 3 Grenoble, Philippe Descamps. Dans un texte voté *« à l'unanimité moins une abstention »* – celle de la direction –, le comité d'entreprise rappelle que le *« motif allégué »* dans cette suspension de ses fonctions serait d'avoir *« porté atteinte aux intérêts de l'entreprise »* dans le livre *Le Système Carignon*, dont il est un des auteurs (*Le Monde* du 13 mai). Selon le texte du CE, le PDG de France-Télévision *« n'a donné aucune explication sur les atteintes »* dont Philippe Descamps serait l'auteur.

Conflit d'actionnaires à « Nice-Matin »

Le quotidien est désorienté par l'opposition entre son PDG, Michel Bavastro et la famille Comboul à propos de la recomposition du capital

NICE
de notre correspondant régional

Comment va *Nice-Matin* ? *« Il se porte bien »*, réponde laconiquement son PDG, Michel Bavastro. Pour le reste, par principe, il *« ne répond pas aux curieux qui s'intéressent aux affaires qui ne les regardent pas »*. Avec un bénéfice de 18 millions de francs en 1994 (en augmentation de 38,01 % sur l'exercice précédent), des réserves financières de l'ordre de 120 millions de francs et un endettement – purement symbolique – de 2 millions, le quotidien niçois nage dans la prospérité. Comme l'ensemble des titres de la presse quotidienne régionale, mais à un moindre degré, *Nice-Matin* est pourtant touché par une lente érosion de sa diffusion (-4 % depuis 1985). En particulier dans les Alpes-Maritimes où, parallèlement, la population s'est accrue de plus de 10 %.

En outre, *Nice-Matin* est en proie à des turbulences au sein de son conseil d'administration. En avril 1994, la famille Bavastro, principale actionnaire, avait acquis auprès d'autres d'actionnaires de la SA Nice-Matin (la famille Buchet quasi exclusivement), un peu plus de 700 actions. Puis, en novembre de la même année, elle en avait rétrocédé 400 (soit 4,26 %) au groupe Havas, régisseur publicitaire du journal depuis cinquante ans. Elle possédait alors 35,39 % du capital. Parallèlement, la famille Comboul – Monique Comboul, veuve de l'ancien vice-PDG du journal, Raymond Comboul et ses deux fils, Michel, rédacteur en chef adjoint, et Gérard, grand reporter –, deuxième actionnaire de *Nice-Matin* en importance (20,22 % du capital), a manifesté son intention de vendre 200 actions au groupe Havas, au prix de 60 000 francs l'une. Mais les négociations ont échoué et, le 21 avril, Michel Comboul, porte-parole de sa famille, demandait l'agrément du conseil d'administration pour réaliser l'opération avec... Matra-Hachette.

Informé de ce projet, Michel Bavastro, PDG de *Nice-Matin*, a aussitôt crié à la trahison : vendre au propriétaire du concurrent, le groupe marseillais Le Provençal, impensable ! La famille Comboul a contre-attaqué avec cet argument : M. Bavastro a lésé les autres actionnaires en vendant un « paquet » d'actions au groupe Havas, de façon privilégiée (à *Nice-Matin*, on évoque un prix de vente double de celui de l'achat). Il convient donc de faire contrepoids au nouvel actionnaire par l'arrivée d'un groupe d'envergure similaire.

VIFS DÉBATS

Lors du dernier conseil d'administration, les débats auraient été très vifs, l'entente des dirigeants du journal volant en éclats. Neuf voix ont refusé l'agrément – dont celles des trois représentants de la coopérative de main-d'oeuvre, qui avaient déjà été hostiles à l'entrée d'Havas, et qui disposent dans le capital de *Nice-Matin*, société anonyme à participation ouvrière, de 2 350 actions dites « de travail », aux côtés de 9 400 actions dites « de capital ». Trois voix se sont exprimées en sa faveur, soit celles de Monique et Michel Comboul, soutenus par l'économiste Alain Cotta, frère de la journaliste Michèle Cotta.

Le conseil d'administration de *Nice-Matin* dispose de trois mois pour proposer un autre acquéreur à la famille Comboul. Mais M. Bavastro, en fin manoeuvrier, devrait calmer le jeu car ce conflit inédit entre actionnaires a désorienté le personnel. En effet, en toile de fond des événements actuels se pose le problème de la succession du patron de *Nice-Matin* – le plus ancien de toute la presse quotidienne française puisqu'il exerce ses fonctions depuis la Libération.

A plusieurs reprises, les statuts du journal ont été modifiés pour proroger l'âge limite du président et des administrateurs, finalement fixé à quatre-vingt-dix ans. Pour M. Bavastro – dont, chaque jour, la « forme » étonne son entourage –, cette échéance devrait se situer en décembre 1996. Mais il ne la voit pas comme un couperet. *« Aussi longtemps que l'on me gardera,* nous a-t-il déclaré, *je resterai à la tête de cette maison. »* Son fils, Gérard, quarante-neuf ans, qui occupe le poste de directeur général depuis novembre 1978, devrait lui succéder.

Pour prévenir tout conflit, une convention, signée en 1986 entre les principaux actionnaires, prévoit que Michel Comboul – également âgé de quarante-neuf ans –, deviendrait vice-PDG. Mais M. Bavastro vient, unilatéralement, de la dénoncer...

Guy Porte

« Libération » doit procéder à de nouvelles économies

Le comité d'entreprise se réunit le 17 mai

SERGE JULY, directeur de *Libération*, devrait annoncer de nouvelles mesures d'économies au conseil de surveillance, puis au comité d'entreprise, qui doivent avoir lieu mercredi 17 mai. Le lendemain, il est prévu que le directeur s'adresse aux salariés de l'entreprise pour leur faire part de ces diverses décisions.

Après le lancement, en septembre 1994, d'une nouvelle formule baptisée *Libé III*, un premier plan d'économie de 50 millions de francs, destiné à contenir le déficit prévu en 1995 à 62 millions, au lieu des 110 millions budgétés dans un premier temps, a été annoncé il y a trois mois. Ce plan comprenait une réduction d'effectifs – sans licenciement sec – de cent personnes (dont la moitié en contrat à durée déterminée), une baisse de la pagination moyenne de 80 à 52 pages et l'augmentation du prix de vente à 7 francs. A ces mesures, s'est ajoutée la décision de suspendre le magazine vendu avec le quotidien le samedi.

En dépit d'une augmentation de la diffusion ces dernières semaines, liée à la période de l'élection présidentielle, ces mesures s'avèrent insuffisantes pour ne pas dépasser les 62 millions de francs de pertes. Il s'agit de réduire encore *« la voilure »* en remaniant à nouveau les charges structurelles du journal.

Le groupe Chargeurs – qui a souscrit une émission d'obligations convertibles en actions de 75 millions de francs – a lié son appui à une baisse des dépenses. Parmi les salariés de l'entreprise, les rumeurs les plus diverses circulent sur l'ampleur de ces nouvelles mesures. La crainte d'une nouvelle vague de départs n'est toujours pas exclue, mais les hypothèses semblent s'orienter vers des recherches de solutions qui n'impliqueraient pas de licenciements : suppression du treizième mois, mise au point de temps partiels et nouvelle réduction de la pagination.

Le nom d'un nouveau directeur général – qui succéderait à Jean-Louis Péninou, lequel a démissionné au mois de février – devrait être annoncé en juin. Un nouveau supplément magazine, dont la formule et le prix ont été revus à la baisse (il serait vendu 10 francs au lieu de 13), pourrait être lancé à l'automne. Des changements à la rédaction en chef sont aussi évoqués, mais ils n'auraient pas lieu nécessairement dans un avenir immédiat.

La rédaction réclame cependant *« une nouvelle dynamique éditoriale »*. Une dynamique *« qui suppose une direction de la rédaction mobilisatrice, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui »*, souligne ainsi un tract de la société des journalistes, créée en février. Les responsables de cette société expliquent que *« le journal est plongé dans la crise d'identité la plus sévère de son histoire. Quel journal, pour qui et pour quelles valeurs ? Ces questions vitales appellent un* new deal *rédactionnel urgent qui conditionne la survie immédiate de* Libération ».

LUNDI 15 MAI

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
17.55 Série : Le Miracle de l'amour.
18.25 Série : K 2000.
19.20 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 1.45).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.45 Magazine : Perdu de vue.
Comme chaque mois, Jacques Pradel fait appel aux téléspectateurs pour retrouver la trace de personnes disparues.
22.55 Série : Columbo.
Rançon pour un homme mort, de Richard Irving.
0.15 Sport : F1 Magazine.
0.50 Série : Paire d'as.
1.50 Journal et Météo.
2.00 Magazine : 7 sur 7 (rediff.).
Invité : Philippe Séguin.
2.50 Programmes de nuit.
TF 1 nuit (et 3.55, 4.30) ; 3.00, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 4.05, Intrigues ; 4.40 Musique ; 5.15, Histoires naturelles.

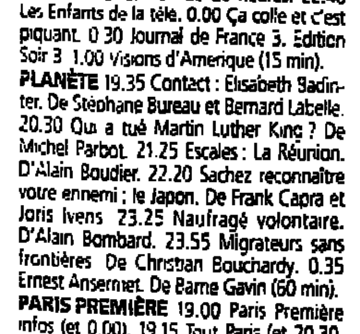
FRANCE 2

13.50 Série : L'Inspecteur Derrick.
14.55 Série : L'Enquêteur.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.10).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.15 Série : Sauvés par le gong.
18.40 America's Cup.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.10).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 1.50).
19.50 Bonne nuit les petits.
19.59 Journal, Météo.

20.50 Téléfilm : Samson le magnifique.
D'Etienne Perier, avec Charlotte Rampling, Roger Hanin.
22.20 Magazine : Ça se discute.
Présenté par Jean-Luc Delarue. Comment éviter les pièges de l'alcool ? [1/2]. Alcool et modération, un mariage difficile.
23.55 Les Films Lumière (rediff.).
0.00 Journal, Météo, Journal des courses.
0.30 Le Cercle de minuit.
La Relève théâtrale. Invités : Laurent Pelly, Dominique Pitoiset, Jean-Louis Martinelli, François Le Pillouer, etc.
2.15 Programmes de nuit.
J'ai un problème... Et alors ? (rediff.) ; 3.40, 24 heures d'info ; 4.00, Jeu : Pyramide (rediff.) ; 4.30, D'un soleil à l'autre (rediff.) ; 4.55, Loubard des neiges ; 5.45, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Simon et Simon.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Une pêche d'enfer.
Présenté par Pascal Sanchez en direct du Festival de Cannes.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.40 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.



20.50 Cinéma : L'Homme des hautes plaines. ■■
Film américain de Clint Eastwood (1973).
22.40 Météo, Journal.
23.10 Théâtre : Celimare le bien-aimé.
Pièce d'Eugène Labiche, mise en scène de Jean-Louis Thamin, avec Francis Perrin, Xavier Bouvier, Yves Gourvil.
0.50 Musique Graffiti.
Nomad Soul, par Antoine Illouz, trompette, Philippe Drouillard, guitare, Patrick Villanueva, clavier, Jean-Philippe Fanfant, batterie (15 min).

M 6

13.30 Téléfilm : Les Routes de la vie.
De Michael Landon, avec Michael Landon, Barney Martin.
15.05 M6 boutique (rediff.).
15.20 Boulevard des clips (et 5.20 rediff.).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : O'Hara.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Agence Acapulco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ciné 6.
Présenté par Laurent Weil.

20.50 Cinéma : La Théorie des dominos. ■
Film américain de Stanley Kramer (1977).
22.40 Téléfilm : Danger au paradis.
D'Alan Roberts.
0.20 Culture pub.
0.50 Magazine : Jazz 6.
Présenté par Philippe Adler. Diane Schuur & Count Basie Big Band. *Concert enregistré à Los Angeles en 1987.*
1.45 Magazine : La Tête de l'emploi.
2.10 Rediffusions.
Le Ballet royal ; 3.05, La Syrie ; 4.00, Fréquenstar ; 4.55, Fanzine.

CANAL +

13.35 Téléfilm : Au-dessus de la loi, les avocats.
De Peter Barber-Fleming.
15.10 Magazine : [illegible] (rediff.).
16.05 Cinéma : Héros malgré lui. ■
Film américain de Stephen Frears (1992).
18.00 Canaille peluche.
Rocko and Co.
En clair jusqu'à 20.35
18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Grandeur et Descendance. ■
Film britannique de Robert Young (1992).
22.00 Flash d'informations.
22.05 ▶ Cinéma : Masques. ■■
Film français de Claude Chabrol (1987).
23.45 Documentaire : Oh Boy ! It's a Girl.
De Brigitte Cornand.
0.34 Pin-up (rediff.).
0.35 Surprises.
0.40 Cinéma : Le Labyrinthe des passions. ■■
Film espagnol de Pedro Almodovar (1982) (v.o.).
2.15 Musique : Velvet Underground (50 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Cinéma : Les Grandes Familles. ■
Film français de Denys de la Patellière (1958). Avec Jean Gabin.
15.30 Qui vive.
[illegible] (rediff.).
15.45 Allô ! La Terre [illegible] [1/5].
16.00 La Preuve par cinq.
L'année 1945 (rediff.).
16.35 Inventer demain [1/5].
16.45 Cours de langues vivantes.
Anglais.
17.00 Jeunesse.
La Vie devant moi : charpentier ; La Panthère rose ; Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Cinq sur cinq.
18.15 L'Œuf de Colomb.
Le billet de banque.
18.30 Le Monde des animaux.
Un gorille père de famille.
18.55 Le Journal du temps (rediff.).

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
Le métier de doubleur au cinéma.
19.30 Documentaire : La Légende du sport.
20.00 Magazine : Actuel.
Le président bâtisseur : les grands chantiers de François Mitterrand, de Heinz Cadera.
Le président François Mitterrand portraitisé par des architectes de renom.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Cinéma : Un dimanche à la campagne. ■■
Film français de Bertrand Tavernier (1984).
22.20 Cinéma : Le Sacrifice. ■■■
Film franco-suédois d'Andreï Tarkovski (1986, v.o.).
0.40 Courts métrages : Court-circuit.
Hommage à Roman Polanski [1/2].
Meurtre (1957) avec Nikola Todorov.
Deux minutes d'action entre l'ouverture et la fermeture d'une porte.
Rire de toutes ses dents (1957, 2 min) avec Nikola Todorov.
Un homme observe une jeune femme nue à sa toilette.
Cassons le bal (1957, 8 min).
Incruste et baston au bal costumé.
Deux hommes et une armoire (1958) avec Yakub Goldberg, Henryk Kluba.
1.10 Cinéma : Sous les ponts. ■■
Film allemand de Helmut Käutner (1944, N., v.o., 92 min, rediff.).

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Thalassa. Rediff. de France 3 du 12 mai. 21.00 Enjeux-Le Point. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Les Enfants de la télé. 0.00 Ça colle et c'est piquant. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.35 Contact : Elisabeth Badinter. De Stéphane Bureau et Bernard Labelle. 20.30 Qui a tué Martin Luther King ? De Michel Parbot. 21.25 Escales : La Réunion. D'Alain Boudier. 22.20 Sachez reconnaître votre ennemi ; le Japon. De Frank Capra et Joris Ivens. 23.25 Naufragé volontaire. D'Alain Bombard. 23.55 Migrateurs sans frontières. De Christian Bouchardy. 0.35 Ernest Ansermet. De Barrie Gavin (60 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.00). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.30). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Buzz. 21.00 F comme Fairbanks. ■■ Film français de Maurice Dugowson (1975). 22.45 The Line, the Cross and the Curve. de Kate Bush. 0.15 Concert : Sade. Enregistré à San Diego, aux Etats-Unis, en 1993 (50 min).

CANAL J 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Tip top clip : 18.25, Skippy ; 18.55, A vos marque-pages ; 19.00, Regarde le monde ; 19.15, Les Animaux superstars ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Série : M.A.S.H. 20.25 Souvenir. Tous en scène. 21.40 Série : New York Police Blues. 22.25 Chronique de la combine. 22.30 Arizona Junior. ■■ Film américain de Joel Coen (1986). 0.00 Concert : Queen «Live in Rio». Enregistré le 12 janvier 1985. 1.00 Quatre en un (30 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Mystères à Santa Rita (et 21.30). 22.20 Le Club. 22.30 Série : Code Quantum. 23.15 Série : Equalizer. 0.00 Série : Wolff, police criminelle. 0.50 Série : La Florentine (45 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Passion pub. 21.15 Cinémascope. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 Autour du groove. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Concert : Live Unplugged : Premiere. Enregistré à New York, en février 1995. 22.00 Série : The Real World 1. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 First Look. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Cyclisme. Résumé. Tour d'Italie : 3e étape : Spoleto-Marotta (162 km). 19.30 Eurosportnews. 20.00 Speedworld. 22.00 Eurogoals. 23.30 Boxe. Championnat du Commonwealth : poids légers. Billy Schwer (G-B)-Steve Shungu (Zam). A Londres (Angleterre) (60 min). 0.30 Eurogolf (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.45 Comment l'esprit vient aux femmes. ■■ Film américain de George Cukor (1950, N.). 20.30 El tango en Broadway. ■ Film argentin de Louis Gasnier (1934, N., v.o.). 21.50 Le silence est d'or. ■■■ Film français de René Clair (1947, N., 100 min). 23.30 Les Compagnons de la nouba. ■■ Film américain de William A. Seiter (1934, N., v.o.). 0.35 Feux croisés. ■■ Film américain d'Edward Dmytryk (1947, N., v.o., 85 min).

CINÉ CINÉMAS 19.00 Ni avec toi, ni sans toi. ■ Film français d'Alain Maline (1984). 20.30 La Preuve. ■■ Film australien de Jocelyn Moorhouse (1991). 21.55 Fort Yuma. ■ Film américain de Lesley Selander (1955, v.o.). 23.15 Taxi Blues. ■■ Film franco-soviétique de Pavel Lounguine (1989, 110 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Michel Déon (Je me suis beaucoup promené...). 19.30 Perspectives scientifiques. Les grandes tendances de la recherche en environnement aujourd'hui (1). 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Joutes musicales. 1. Stravinsky-Schoenberg. 20.30 Le Grand Débat. Le clivage droite-gauche est-il dépassé ? Avec Jacques Julliard, Alain-Gérard Slama, Jean-François Kahn, Olivier Duhamel. 21.30 Fiction. L'Amuseur, d'Eric Naggar. 22.40 Accès direct. Gildas Bourdet, metteur en scène. 0.05 Du jour au lendemain. Paul Chemetov (Le Territoire de l'architecte). 0.50 Coda: La Pavane. 1. Esquisse d'une danse défunte. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec William Burroughs ; 3.06, Jean-Pierre Vernant (L'Homme grec) ; 3.36, Nantes aux baisers de feu ; 3.56, Mardis du cinéma : James Cain.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Olivier Merlin, journaliste. 20.00 Avant concert. 20.30 Concert (Transmis simultanément sur Espace 2 et sur la RTBF). En direct du Victoria Hall, à Genève, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Armin Jordan : Exempla pour grand orchestre, de Malec (création mondiale) ; Concerto pour violon et orchestre, de Schumann, Raphaël Oleg, violon ; L'Apprenti sorcier, de Dukas. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Rautavaara, Hämeenlenti. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Mozart, Chostakovitch, Rachmaninov. 0.05 La Rose des vents. Concert donné le 21 janvier, à la Cité de la musique, à Paris (extrait). Algérie. Musique arabo-andalouse d'Alger : çanaa, par l'Association artistique culturelle de musique andalouse Es-Soundoussia ; Mohamed Khaznadji et son ensemble. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Haendel, Tartini, Richter, Mozart, Liszt, Fauré, Hersant, Jenkins, Purcell, Marais, Corrette, CPE Bach, Schumann, Rimski-Korsakov, Glazounov, Stravinsky, Peterson, Copland, Bernstein.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Françoise Chandernagor (*L'Enfant des Lumières*, chez Denoël) ; Jean-Marie Colombani (*Le Double Septennat de François Mitterrand*, chez Grasset).

RTL, 18 h 30 : Dossier sur le double septennat de François Mitterrand : les institutions (« Controverses »).

France-Inter, 19 h 20 : « François Mitterrand : dernier portrait sur les marches de l'Elysée » (« Le téléphone sonne »).

L'Europe en mal de langues

La chaîne culturelle franco-allemande Arte montre à travers le 150e numéro du magazine « Transit » que, face à l'anglais, une reconquête linguistique s'est engagée

AVEC ses quinze pays membres, l'Union européenne mobilise onze langues officielles et une multitude d'interprètes. Mille deux cents traducteurs travaillent chaque semaine pour l'une des cinquante réunions de la Commission européenne, la traduction mobilisant 20 % des effectifs à la Commission, 50 % au Parlement et 80 % à la Cour de justice européenne. Babel linguistique ? Pas si simple. L'allemand est aujourd'hui la langue maternelle la plus parlée en Europe, la place du français est remise en question dans les institutions européennes, et l'anglais a depuis longtemps conquis une place écrasante comme langue d'échange à Bruxelles et à Strasbourg.

Pour le cent cinquantième numéro du magazine « Transit », la chaîne culturelle franco-allemande Arte a – et c'est bien le moins – choisi de faire le point sur la place des langues en Europe. Sous un titre sans équivoque : « Hors l'anglais, point de salut ? » Les reporters d'Arte sont allés enquêter en Hongrie, où l'allemand opère un véritable retour en force par le biais de la télévision par satellite, en Catalogne, à l'intérieur de la fourmillière de Bruxelles, mais aussi au Vietnam, où, dans un pays en plein développement, la francophonie s'échine à conserver ses positions face à l'anglais, imposé par les échanges commerciaux.



En Catalogne, l'immersion dans la langue retrouvée – le catalan – après quarante ans de franquisme, qui en avait interdit l'usage, commence dès l'âge de trois ans, à l'école maternelle. Quinze ans après l'autonomie, la moitié seulement des habitants écrivent et parlent le catalan. Dans la région de Barcelone, la bataille de la langue est un enjeu politique. Et la « catalanisation » entamée depuis une dizaine d'années a ses détracteurs virulents : la communauté des *emigrados*, venus des autres régions d'Espagne, et qui revendique le droit à une éducation donnée en espagnol, la langue nationale. La résistance s'organise. La famille Cruz, qui réside dans une petite localité au sud de Barcelone, en est devenue le symbole. Retirés de l'école en janvier, les deux enfants des Cruz sont désormais scolarisés à Grenade, à 800 kilomètres, et les parents suivent, en vidéo, les progrès de leurs enfants en espagnol.

LA BATAILLE DU VIETNAM

La bataille est d'un autre ordre au Vietnam, où la convoitise des investisseurs étrangers impose bien des choix, y compris linguistiques. *« De toutes les dominations subies par ce pays, chinoise, japonaise, française, américaine et russe, la colonisation française est celle qui a laissé le meilleur souvenir »*, assène brutalement le reportage. La francophonie y est, en tout cas, en très nette perte de vitesse. Il n'y a plus guère que 350 000 Vietnamiens qui parlent le français (0,5 % des habitants), et la population francophone vieillit.

Quand Nong, né il y a vingt-cinq ans dans une famille aisée de commerçants pendant l'occupation française, berce son bébé au son d'un *Frère Jacques* impeccable, l'image un peu désuète qu'il offre est une exception. Ces écoliers en uniforme, bien alignés, qui répètent : *« Le nez des Français est pointu »*, le sont aussi. Ils sont élèves du très réputé collège Colette, à Hô Chi Minh-Ville, dans une des classes bilingues ouvertes il y a trois ans. Entièrement financé par la France, le programme concerne mille jeunes, à raison de dix heures de français par semaine. L'objectif, clairement affiché, est de former une élite qui rêve de décrocher une bourse pour partir étudier en France.

La diffusion quotidienne sur la seule chaîne de télévision du pays d'un journal entièrement en français, animé par de jeunes journalistes vietnamiens, est une autre intiative de la France pour tenter de préserver la francophonie dans cette partie de l'Asie. Ces efforts conjugués ont-ils quelque chance de succès ? Les entreprises françaises qui viennent investir au Vietnam organisent elles-mêmes, pour les cadres vietnamiens recrutés sur place... des formations à l'anglais.

Christine Garin

★ **Arte, magazine « Transit », *L'Europe et les langues*, mardi 16 mai, 20 h 40.**

Petites souris

par Agathe Logeart

ON NOUS CONVOQUE quand les projecteurs s'allument. On nous congédie quand ils s'éteignent. Parfois, pourtant, nous avons droit à une gâterie, une image subreptice d'une vedette dans la loge de la maquilleuse. Un mouchoir de papier a été glissé dans son encolure, l'homme politique ferme les yeux sous le pinceau, s'abandonne au velouté de la houpette. D'être ainsi été admis fugitivement dans la coulisse est toujours dépaysant : nos grands hommes nous paraissent tout à coup plus humains. Comme nous, ils ont le droit d'avoir les yeux cernés et le teint brouillé. Aux mains des maquilleuses, ils ressemblent à de grands bébés qu'on lange, à des divas qui collent leurs faux-cils. Une fois pomponnés, ils jettent un oeil au miroir, contrôlent leur reflet. La représentation terminée, nous les voyons, quelquefois, se lever en ombre chinoise. A la façon dont ils tiennent leurs épaules, dont ils se passent la main dans les cheveux, nous devinons s'ils sont contents d'eux ou déçus de n'avoir pas été meilleurs. Mais cela ne va jamais bien plus loin. En principe, les téléspectateurs ne sont pas faits pour être de petites souris.

Mais il arrive que l'on s'assoie sur les principes. C'est ce qu'a fait « Télédimanche », l'émission de Canal Plus, qui diffusa quelques minutes d'images tournées *« pour le plaisir »* sur ordre de son réalisateur juste après le fameux débat entre Jacques Chirac et Lionel Jospin, à l'insu de ses participants. Le gentil organisateur Alain Duhamel avait l'air très content de lui-même et de ses vedettes. *« Un bon ton, pas de bassesse »*, commentait-il pendant que les deux candidats se débarrassaient de leurs micros. *« Les Francais n'aiment pas ça* [...] *On se fait plaisir dans toute agressivité. On fait plaisir aux militants »*, approuvait Jacques Chirac. Inquiet, Lionel Jospin vérifiait : *« On parle entre nous, là ? »* Mais oui, mais oui, il pouvait bavarder sans crainte, le pauvre pigeon, et échanger avec son adversaire cette rude expérience de campagne vindicative *qu'ils vivaient* à l'unisson dans leur camp respectif. *« Vous avez eu la même chose, hein ? Des « Tu vas le plier »... »* L'air navré de celui qui a beaucoup battu la campagne, le pas-encore-président opinait. C'était la faute de ces incorrigibles militants, toujours prêts à exciter leurs coqs de combat. *« Oui, oui, absolument,* approuvait Lionel Jospin. *Mais pas tous. » « L'ensemble des Français c'est pas ça,* [ceux-là], *c'est ceux qui gueulent ! »*, relevait, avec un grand sourire, Jacques Chirac en repoussant sa chaise, pour marquer la fin de ce dialogue qu'il ne savait pas volé.

De cette indiscrétion, l'Histoire ne gardera sans doute pas le souvenir. On se dira seulement que ces deux-là auront été « sport » au-delà de l'extinction des feux, rejetant sur leurs supporters la responsabilité de l'âpreté de l'affrontement. Quant aux mœurs télévisuelles, il n'est pas sûr qu'elles en sortent sans tache. Nous, nous avions collé l'oreille à la porte, comme les enfants, lorsque les parents croient qu'ils sont couchés.

MARDI 16 MAI

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
17.55 Série : Le Miracle de l'amour.
18.25 Série : K 2000.
19.20 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 1.30).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.45 Cinéma : Rambo 2 : La Mission. □
Film américain de George Pan Cosmatos (1985).
22.30 Tiercé.
22.35 Les Films dans les salles.

22.40 Série : Perry Mason.
La femme qui en savait trop, de Christian I. Nyby, II.
0.25 Magazine : Je suis venu vous dire.
Présenté par Florence Belkacem. Invité : David Ginola. Débat avec Guy Sorman et Olivier Duhamel : Jacques Chirac pourra-t-il tenir ses promesses ?
1.35 Journal, Météo.
1.50 Programmes de nuit.
Reportages (rediff.) ; 2.10, TF 1 nuit (et 3.15, 3.50) ; 2.20, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 3.25, *Mésaventures* ; 4.00, *Histoires naturelles* (et 5.05) ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.00).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeux : Que le meilleur gagne (et 3.15).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.25).
Invités : les Inconnus.
19.50 Bonne nuit les petits.
Gros Nounours pêche à la ligne.
19.59 Journal, Météo.

20.50 Cinéma : Family Business. ■
Film américain de Sidney Lumet (1989).

22.55 Magazine : Ça se discute.
Présenté par Jean-Luc Delarue. Comment éviter les pièges de l'alcool [2/2]. Vin : le bon et le moins bon.
0.25 *Les Films Lumière* *(rediff.)*.
0.30 Journal, Météo, Journal des courses.
1.00 Le Cercle de minuit.
2.50 Programmes de nuit.
Urti : Rome, ville impériale ; 3.40, 24 heures d'info ; 4.05, Jeu : *Pyramide* (rediff.) ; 4.30, Jeu : Les Z'amours (rediff.) ; 5.40, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Simon et Simon.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeux : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Le Temps des collines, de Pierre George.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Spectacle : 19e Festival international du cirque de Monte-Carlo.
Présenté par Sergio.
Créé en 1974, ce festival est la manifestation la plus importante dans le monde du cirque.
22.25 Météo, Journal.

22.50 Mardi chez vous.
Programme des treize télévisions régionales.
0.20 America's Cup.
1.20 Musique Graffiti.
Symphonie n° 59, de Haydn, par la Sinfonietta de chambord, dir. *Amaury du Closel (30 min).*

M 6

13.25 Série : Equalizer.
L'Affaire Chrysalis. De Tony Wharmby (en deux épisodes diffusés à la suite).
15.05 Boulevard des clips (et 5.20, rediff.).
17.00 Variétés : Hit Machine.
Emission présentée par Yves Noël et *Ophélie Winter.*
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : O'Hara.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Agence Acapulco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : E = M 6.
Présenté par Mac Lesggy.
20.45 Magazine : Grandeur nature.
Caroline Avon en Judée.

20.50 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.
Joyeux Noël. Robot crime

22.45 Téléfilm : Les Jumelles du FBI.
De Paul Lynch.
0.20 Magazine : Zone interdite.
Présenté par Patrick de Carolis.
1.50 Culture pub (et à 4.30).
2.15 Rediffusions.
Fanzine, 2.40, Ceylan, Maldives ; 3.35, Fréquenstar ; 4.55, La Tête de l'emploi.

CANAL +

13.35 Cinéma : Présentation du film par Claude Chabrol.
13.40 ▶ Cinéma : Masques. ■■
Film français de Claude Chabrol (1987). Avec Philippe Noiret.
15.10 Documentaire : Oh Boy ! it's a Girl.
De Brigitte Comand.
16.05 *Le Journal du cinéma.*
16.10 Cinéma : La Disparue. □
Film américain de George Sluizer (1992).
17.55 Surprises.
18.00 Canaille peluche.
Rocko and Co.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Basket-ball.
Pau-Orthez-Antibes. Match n° 4 de la finale du championnat de France.

20.35 ▶ Cinéma : L'Enfer. ■■
Film français de Claude Chabrol (1993).
22.10 *Flash d'informations.*
22.20 Cinéma : Naked. ■■
Film britannique de Mike Leigh (1992) (v.o.).
0.27 Pin-up (rediff.).
0.30 Cinéma : Critters 4. □
Film américain de Rupert Harvey (1992).
2.00 Documentaire : Cent ans de cinéma américain.
7. La Génération de l'école du cinéma.
2.50 Surprises (10 min)

LA CINQUIÈME

13.30 Le Sens de l'Histoire.
François Mitterrand : une certaine idée du pouvoir [1/2] (rediff.).
15.30 Qui vive.
L'Œil et la vision (rediff.).
15.45 Allô ! La Terre [2/5].
16.00 La Preuve par cinq.
L'Année 1945 (rediff.)
16.35 Inventer demain [2/5]
16.45 Cours de langues vivantes.
Anglais.
17.00 Jeunesse.
La Vie devant moi : présentateur TV ; La Panthère rose ; Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Les Grandes Inventions.
Louis Pasteur, Robert Koch et la bactériologie.
18.15 Les Alphabets de l'image.
18.30 Le Monde des animaux.
Une vie de singe : bébés en danger.
18.55 Le Journal du temps (rediff.).

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Les Routes du Moyen Age.
Les brasiers de la foi [3/5]
20.20 10 minutes extra.
Autorisation de fumer, photo-animation de Monica Carlsson.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit (et 1.45).
Hors l'anglais, point de salut ?
Le français ? L'allemand ? L'anglais ? Transit s'interroge sur l'avenir linguistique de l'Europe.

21.50 Soirée thématique : Karl Valentin, comique.
Présentée par Rufus.
21.55 Cabaret Valentin [1/2] (et 22.45 [2/2]).
De Hans Peter Cloos et Marie Pawlotsky
22.40 Le Bureau neuf.
Court métrage de et avec Karl Valentin (1914, muet, N.).
23.30 La Veste à carreaux.
Court métrage d'Erich Engels, avec Karl Valentin (1936, v.o.).
23.45 J'ai fait un rêve.
De Hans Peter Cloos et Marie Pawlotsky.
0.20 L'Héritage.
Court métrage de Jacob Geis (1936, N.) avec Karl Valentin.
0.40 Bibliographie.
0.50 ▶ Téléfilm : *La Nuit bengali.*
De Nicolas Klotz [1/3]. Avec Hugh Grant (rediff., 55 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. Rediff. de France 2 du 11 mai. 21.30 Perfecto. *22.00 Journal* de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. 0.00 Alice. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.05 Martin Veyron, l'enfance de l'art. De Tessa Racine. 19.35 L'Homme libre. D'Annette Dutertre. *20.30 La Rivière* Moraq. De Bernard Pack. 21.20 ▶ Une école à la ville. De Jean-Louis Marcos. 21.50 Contact : Elisabeth Badinter. De Stéphane Bureau et Bernard Labelle. 22.40 Qui a tué Martin Luther King ? De Michel Parbot. *23.40 Escales : La Réunion.* D'Alain Boudier. 0.35 Sachez reconnaître votre ennemi : le Japon. De Frank Capra et Joris Ivens (60 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.30, 15 min). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.00). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Premières loges (et 21.55). 21.00 Jean-Edern's Club. 22.20 Jeux d'artifices. □ Film français de Virginie Thévenet (1987). 0.45 The Line, the Cross and the Curve. De Kate Bush (45 min).

CANAL J *17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose.* 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Skippy ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, Cinéma ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro. 20.00 Cajou.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 21.25 Série : Michel Vaillant. 21.55 The Muppet Show. Invité : Elton John. 22.20 Chronique bakélite. 22.25 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. 23.15 Cambouis. 0.10 Série : Monty Python's Flying Circus (35 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Supercopter (et 0.00). 21.35 Le Club. 21.40 Série : Mission impossible. *22.30 Série : Code Quantum.* 23.15 Série : Equalizer. 0.50 Série : La Florentine (45 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 X Kulture. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 MCM Backstage. 0.30 Blah-Blah Metal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Guide to Alternative Music. 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. *23.30 Série : The Real World 1. 0.00 The End ?* (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 19.30 Cyclisme. Résumé. Tour d'Italie : 4e étape : Mondolfo-Loreto. 20.00 Motors. 22.00 Boxe. Championnat *d'Europe : poids plume. Mehdi Labdouni* (Fr)-Duke McKenzie (G-B). A Fontenay-sous-Bois. 23.00 Snooker. European League 95 : 12e match. Alan McManus-Ronnie O'Sullivan (60 min).

CINÉ CINÉFIL 19.00 Feux croisés. ■■ *Film américain d'Edward Dmytryk (1947,* N.). 20.30 Les salauds vont en enfer. ■ Film français de Robert Hossein (1955, N.). 22.00 Les Compagnons de la nouba. ■■ Film américain de William A. Seiter (1934, N., v.o.). 23.05 El tango en Broadway. ■ Film argentin de Louis Gasnier (1934, N., v.o.). 0.30 Le silence est d'or. ■■■ Film français de René Clair (1947, N., 95 min).

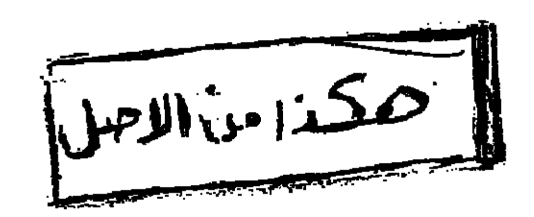
CINÉ CINÉMAS 18.20 Love. ■■ Film britannique de Ken Russell (1969, v.o.). 20.30 L'Adolescente. ■ Film franco-allemand de Jeanne Moreau (1978). 22.00 Rocky. ■ Film américain de John G. Avildsen (1976, v.o.). 0.00 La Mort aux enchères. ■ Film américain de Robert Benton (1982, 90 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Françoise Chandernagor (L'Enfant des Lumières). 19.30 Perspectives scientifiques. Bilan et perspectives de la recherche en environnement. 2. *Risques industriels* et écotoxicologie. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Joutes musicales. 2. Brahms-Wagner. 20.30 Archipel science. La radio a cent ans. Avec la revue *La Recherche*. 21.28 Poésie sur parole. La radio a cent ans (2) (rediff.). 22.40 Les Nuits magnétiques L'Envol. 1. Rêves et bricoles (rediff.). 0.05 Du jour au lendemain. Hubert Nyssen (L'Italienne au rucher). 0.50 Coda. La Pavane. 2. Esquisse d'un pas de danse à la française. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Le Romancero du Cid, d'Alexandre Arnoux ; 2.38, Carmen, *présenté par Jean-Louis Barrault* ; 2.56, Le Secret de l'échafaud, de Villiers de L'Isle-Adam ; 3.20, Etranger mon ami, d'Alberto Moravia ; 3.52, L'Homme du hasard, de Yasmina Reza ; 5.13, Principes et modernité de la littérature chinoise (5) ; 5.33, Tony Morrison et Max Roach.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Concert. Donné le 10 mai, à la Salle Pleyel, à Paris, par l'*Orchestre philharmonique de Radio-*France, dir. Marek Janowski : Valses nobles et sentimentales, de Ravel ; Concerto pour violon et orchestre n° 3, de Saint-Saëns, Reiko Watanabé, violon ; Symphonie n° 3 « Rhénane », de Schumann. 22.00 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste, chef d'orchestre. Egmont, ouverture, de Beethoven ; L'Italienne a Alger, ouverture, de Rossini ; Rosamunde von Cypern, musique de scène D 797 (entracte n° 3), de Schubert, par l'Orchestre du XVIIIe siècle, dir. Frans Brüggen. 22.25 Dépêche-notes (rediff.). 22.30 *Musique pluriel. Concert donné le 31 jan*vier (extrait). Quatuor à cordes, de Koskinen, par le Quatuor Avanti ; De Tartuffe, je crois..., de Lindberg, par l'Ensemble Endymion, dir. John Whitfield ; Renaissance pour bande, de Parmerud. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Franck, Chausson, Poulenc. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres d'Aguado, Brito, Pazmino, Hidrobo, Weiss, Miteran. 1.00 Les Nuits de France-Musique Programme Hector. Œuvres de Messager, Magnard, Chabrier, Chopin, Mendelssohn, Benda, Zelenka, Bach, Rameau, De Visée, *anonyme*, *Mudarra*, *Encina*, *anonyme*, Flecha, Soler, Albeniz, De Falla.

Les programmes complets de radio, de télévision et une *sélection du câble sont publiés* chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.



Le Monde

MARDI 16 MAI 1995

Le cyber-sexe à l'index

Pierre Georges

RIEN N'ÉCHAPPE au Vatican. Tenant congrès à Rome, des experts catholiques, laïcs et ecclésiastiques, ont lancé, samedi, un appel à intervenir *« avant qu'il ne soit trop tard »* contre ce qu'il est convenu d'appeller le cyber-sexe.

Ils y voient se profiler une nouvelle tyrannie, une prochaine et funeste *« catastrophe de l'amour »* qui menace les rapports traditionnels entre hommes et femmes, l'invention d'un univers sexuel artificiel.

Déjà que l'Eglise avait suffisamment à faire avec l'univers sexuel réél ! Mais au moins les choses étaient-elles relativement simples. Il y avait le bien et le mal. Le haut et le bas. La spiritualisation de la sexualité du couple ou son abaissement bestial dans la pornographie et la licence. Vision un peu schématique et conduisant à des interdits hors des sociétés et du temps, mais vision somme toute parfaitement balisée.

Tandis qu'avec ce qui s'annonce, l'étreinte multimédiale en somme, l'Eglise a évidemment quelque souci à se faire. Et elle s'en fait. C'est un véritable *« fléau »* qui menace, et d'autant plus pernicieux qu'il échappe à tout contrôle. Les experts du Vatican en ont largement conscience, notant que l'industrie du sexe, toujours aux aguets et à la pointe du progrès technique, a pris une longueur d'avance sur la morale et l'éthique chrétiennes.

Cette industrie est déjà, disent les experts, sur le marché des simulateurs domestiques et de la pornographie inter-active. Elle est dans l'offre du *« succedané »* sexuel aussi pernicieux, pour elle, que l'excès sexuel. Elle est, soulignent-ils, à l'heure des pornographes inter-actifs sur matériel porno-informatique et des amants télématiques. Elle se situe déjà *« dans cet espace illusoire, artificiel »*, *« dans cette échappatoire facile à l'incapacité d'une confrontation responsable entre personnes »*.

Elle est déjà, cette industrie du sexe, dans le troisième millénaire, celle de la consommation des rapports sexuels à distance à une ou plusieurs partenaires dans le cyberspace. On conçoit volontiers, que faisant ce constat, l'Eglise puisse s'en inquiéter.

Le monde virtuel, du moins celui qui s'annonce, cet étrange et sophistiqué meilleur des mondes sexuels, n'est pas de ceux qu'elle pourra maîtriser facilement. L'Eglise se fonde sur des certitudes, des dogmes, certainement pas sur des virtualités. Elle dit et dicte le couple, la fidélité, l'amour conjugal. Elle dit et interdit aussi, au risque de heurter, de choquer, voire de susciter une notable incompréhension sur la non-utilisation du préservatif à l'ère du sida.

Elle campe en somme de façon un peu intemporelle mais ferme sur ses positions face au réél. Mais face au couple et aux amours cybernétiques ? Voilà bien un domaine du « progrès » où l'Eglise va être confrontée à un singulier défi, celui de l'intemporel contre le virtuel, du religieux contre le spatial, de l'éthique contre la technologie sexuelle. Lui faudra-t-il mettre l'ordinateur à l'index ? Rejeter le cyberspace amoureux au rayon des enfers ? En somme réarmer au plus vite, toujours et encore, contre son multiforme et éternel adversaire, le sexe ?

Le futur gouvernement devrait bénéficier d'une croissance économique soutenue

Mais le chômage continuerait à baisser lentement

LE GOUVERNEMENT qui arrivera aux affaires dans les prochains jours aura plus de chances que celui d'Edouard Balladur. Ce dernier avait dû faire face à une forte récession, la plus grave que la France ait connue depuis la Libération. Le nouveau bénéficiera d'une conjoncture excellente, même si elle ne contribuera à faire reculer le chômage que très lentement. C'est ce que laisse présager le dernier « point conjoncturel » de l'Insee, publié lundi 15 mai.

Selon les experts de l'institut, la reprise économique se confirme. La croissance au cours du premier semestre de l'année 1995 devrait atteindre 1,6 %, soit, en rythme annualisé, un taux proche de 3,2 %. Ce niveau est, certes, en léger retrait sur les prévisions précédentes puisqu'en mars, on tablait sur une hausse du produit intérieur brut (PIB) proche de 3,5 %, en rythme annuel. Mais cette légère correction à la baisse modifie peu le diagnostic d'ensemble : globalement, l'économie française se porte bien.

Il y a d'ailleurs une statistique qui ne trompe pas. A la fin du mois de juin, ce que les prévisionnistes appellent *« l'acquis de croissance »* (c'est-à-dire la croissance qui serait constatée en fin d'année, dans l'hypothèse où la hausse du PIB serait nulle au second semestre), devrait déjà approcher 2,7 %. En six mois, la France aura donc connuune croissance exactement équivalente à celle enregistrée sur l'ensemble de l'année 1994. Sauf accident, improbable, l'objectif des 3,5 % de croissance devrait être atteint sans trop de mal pour la fin de 1995.

Si, maintenant, le moteur de l'économie tourne rond, encore faut-il observer qu'il n'a pas encore atteint sa pleine puissance. L'environnement international, qui reste très porteur, contribue au bon niveau de l'activité. De même, l'investissement des entreprises apporte une contribution très forte à la reprise. Ainsi, selon la dernière enquête auprès des chefs d'entreprise, publiée par l'Insee en même temps que ce « point conjoncturel », l'investissement industriel devrait-il progresser en 1995 de 11 % en volume, après avoir diminué de 5 % à 6 % en 1994. Ce retournement de tendance est le facteur principal du dynamisme retrouvé de l'économie hexagonale.

CONSOMMATION ANÉMIQUE

En revanche, la consommation, elle, reste encore très plate. Déprimée durant toute la période de récession, elle ne s'est redressée que très lentement. Partie à 0 % au quatrième trimestre 1994 et progressant de seulement 0,8 % au premier semestre 1995, elle est toujours anémique. Or, c'est là que le bât blesse, car pour que la croissance soit harmonieuse et durable, il faut progressivement que la consommation prenne le relais de l'investissement et que les industriels soient convaincus que leurs produits trouveront acheteurs. Pour le prochain gouvernement, c'est donc l'un des indicateurs économiques les plus préoccupants. Devra-t-il prendre des mesures d'ajustement pour soutenir la demande ? La réponse à la question est évidemment attendue, Jacques Chirac ayant fait campagne en répétant que *« la feuille de pale n'est pas l'ennemie de l'emploi »*. L'autre grand sujet d'inquiétude, c'est l'emploi. Avec la reprise, les chefs d'entreprise ont, certes, recommencé à embaucher, et même dans de fortes proportions. Selon l'enquête trimestrielle du ministère du travail *« sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre »*, publiée lundi, l'emploi a ainsi progressé de 0,4 % au premier trimestre de 1995 (+53 000 emplois) et de 1,7 % de fin mars 1994 à fin mars 1995 (+245 000 emplois). Plus spectaculaire encore, l'Insee note que *« la vigueur de l'activité dans l'industrie permet depuis la fin de 1994 des créations nettes d'emplois, ce qui est exceptionnel dans ce secteur »*. Mais la tendance n'est pas homogène. *« Avec la moins bonne orientation du bâtiment et des travaux publics, l'emploi total ne connaîtra pas d'accélération au cours du premier semestre »*, prévient l'Insee.

Au total, le nombre des demandeurs d'emploi devrait donc continuer de baisser, mais lentement. *« Le taux de chômage*, explique l'institut, *s'établit à 12,2 % de la population active à la fin du premier trimestre 1995, en repli de 0,2 point depuis la fin de l'année dernière. Il baisserait encore de deux dixièmes de points d'ici à la fin du semestre. »* La prévision corrobore donc ce que tous les experts pressentaient : la croissance prévisible au cours des prochaines années sera suffisante pour faire baisser légèrement le chômage, mais insuffisante pour résorber la *« fracture sociale »*. C'est le défi majeur auquel sera confronté le nouveau gouvernement.

Laurent Mauduit

M. Blanc présidera Air Inter par intérim

*« **A LA DEMANDE** du commissaire du gouvernement et en tant que président du groupe* [Air France], *j'ai accepté d'assumer la présidence d'Air Inter. Je l'ai accepté, étant entendu que lorsque le prochain gouvernement se sera prononcé sur la politique du groupe et de ses deux filiales, je remettrai ce mandat à sa disposition »*, a déclaré Christian Blanc au conseil d'administration d'Air Inter, réuni le lundi 15 mai à Paris afin de prendre acte de la démission de son président, Michel Bernard, annoncée le 12 mai *(Le Monde* daté 14 et 15 mai). Comme envisagé dès la fin de la semaine dernière, Christian Blanc va assumer la présidence de la compagnie intérieure pour éviter qu'une vacance au sommet de l'entreprise n'accentue le chaos. Toutefois, si le mandat est d'abord provisoire, il pourrait fort bien être reconduit, permettant au président du groupe Air France d'assumer en même temps la présidence de ses deux filiales pour mieux réaliser l'unité de l'édifice. Hypothèse des plus plausibles, mais qui implique l'installation du nouveau gouvernement pour se concrétiser.

TENSIONS

« Je ne serai pas l'homme de l'absorption d'Air Inter par Air France, que cette absorption soit franche ou hypocrite », a réaffirmé Christian Blanc pour apaiser les tensions au sein de la compagnie intérieure. *« Les salariés d'Air France ont fait (...) une révolution culturelle d'une ampleur insoupçonnée »*, a t-il ajouté pour ménager également les personnels de la compagnie nationale. *« Vous savez enfin que la scission du groupe serait une catastrophe »*, a t-il enfin souligné en guise de synthèse, signifiant qu'il n'existe pas, selon lui, d'avenir pour chacune des deux compagnies hors du groupe Air France, et qu'elles sont condamnées à coopérer *« sous peine de ne plus exister ou de ne plus être françaises dans moins de cinq ans »*.

Toutefois, si Christian Blanc a repris le projet initial de deux compagnies, l'une (créée par la réunion d'Air Inter et de la division Europe d'Air France) assurant le court et le moyen-courrier, et l'autre le long-courrier, le patron du groupe a introduit un autre schéma possible d'organisation, toujours sur la base de deux compagnies : l'une assurerait les vols sans correspondances *« dans l'espace économique européen »* ; l'autre desservirait l'international *« autour d'un hub »*, c'est-à-dire d'une plateforme de correspondance, et se chargerait des vols alimentant en passagers les long-courriers, ce que M. Blanc appelle *« les vols d'alimentation »*. Ainsi, après la démission de Michel Bernard, chargé de réaliser le premier projet de Christian Blanc, ce dernier introduit une autre formule, proche du modèle allemand de Lufthansa et sur lequel un groupe de travail se penche actuellement, sans s'engager lui-même sur un choix. L'actionnaire devra trancher.

G. B.

La justice pénale se prononce sur les cas de Bernard Tapie, d'Henri Emmanuelli et d'Alain Carignon

LA JOURNÉE du lundi 15 mai devrait être riche en décisions judiciaires. Le tribunal correctionnel de Valenciennes devait en effet rendre, dans l'après-midi, son jugement dans l'affaire de corruption présumée du match OM-VA. Lors de l'audience, le procureur, Eric de Montgolfier, avait requis dix-huit mois d'emprisonnement dont six ferme à l'encontre de l'ancien président de l'Olympique de Marseille, Bernard Tapie. Pour les autres prévenus – Jean-Pierre Bernès, Jean-Jacques Eydelie, Marie-Christine Robert, Christophe Robert et Jorge Burruchaga –, le procureur avait demandé des peines de prison avec sursis *(Le Monde* du 22 mars).

Au même moment, le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) devrait rendre son jugement dans l'affaire Urba-Sages-Blé, qui concerne les financements occultes du Parti socialiste et du Parti communiste dans le département de la Sarthe. Lors du procès, le procureur, Yves Boivin, avait requis une seule peine d'emprisonnement ferme contre l'ancien PDG de la SAGES, Michel Reyt, soupçonné d'enrichissement personnel. M. Boivin avait en outre requis deux ans de prison avec sursis à l'encontre du premier secrétaire du PS, Henri Emmanuelli, qui était poursuivi en sa qualité d'ancien trésorier, et de Gérard Monate, ancien PDG d'Urba (*Le Monde* du 16 mars).

Pour sa part, le sénateur et ancien président (UDF-PR) du conseil général du Var, Maurice Arreckx, devait être libéré, lundi 15 ou mardi 16 mai. Mis en examen pour corruption puis recel d'abus de confiance, M. Arreckx était incarcéré depuis août 1994. Entendu, le 3 mai, par le juge d'instruction, Thierry Rolland, M. Arreckx avait confirmé et complété les informations recueillies par la justice helvétique au sujet de ses comptes suisses. Il avait notamment déclaré qu'ils avaient été alimentés de 1988 à 1994 par sept ou huit sociétés françaises appartenant pour la plupart à la Compagnie générale des eaux (CGE) et la Lyonnaise des eaux *(Le Monde* du 6 mai).

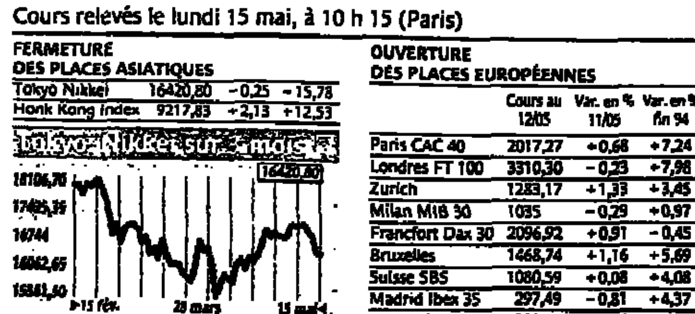
C'est également le 15 mai que devait s'ouvrir à Lyon le procès du maire (RPR) de Grenoble, Alain Carignon. Selon toute vraisemblance, ce procès devait être reporté, la Cour de cassation devant se prononcer le 26 juin sur un recours formé par ses avocats. Ceux-ci estiment que les faits reprochés à l'ancien ministre de la communication relèvent de la Cour de justice de la République et non pas d'un tribunal correctionnel.

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le lundi 15 mai, à 10 h 15 (Paris)



FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16420,80	-0,25	-15,78
Honk Kong Index	9217,83	+2,13	+12,53

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 12/05	Var. en % 11/05	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	2017,27	+0,68	+7,24
Londres FT 100	3310,30	-0,23	+7,98
Zurich	1283,17	+1,33	+3,45
Milan MIB 30	1035	-0,29	+0,97
Francfort Dax 30	2096,92	+0,91	-0,45
Bruxelles	1468,74	+1,16	+5,69
Suisse SBS	1080,59	+0,08	+4,08
Madrid Ibex 35	297,49	-0,81	+4,37
Amsterdam CBS	288,10	+0,24	+3,63

DEMAIN dans « Le Monde » :

JEANNE MOREAU, OU LE TEMPS DE LA MOISSON : présidente du jury du 48e Festival de Cannes, Jeanne Moreau est devenue l'ambassadrice du cinéma français, tout en continuant de tourner. *« Si travailler c'est vivre,* dit-elle, *je vis... »*

Tirage du *Monde* daté dimanche 14-lundi 15 mai : 581 133 exemplaires

DANS LA PRESSE

La « cohabitation » Juppé-Séguin

LE FIGARO

Entre les deux hommes forts de la Chiraquie, une délicate cohabitation commence. M. Chirac devra la gérer avec soin. M. Chirac doit maintenant répondre aux espérances qui se sont levées dans le pays. Il faudrait s'inquiéter pour lui s'il n'abordait cette épreuve dans les meilleures conditions. Il aura toujours une solution de rechange : celle que M. Séguin ne manquera pas de développer dans les prochains mois.

Franz-Olivier Giesbert

LCI

A priori, il eût paru plus logique que Jacques Chirac désignât Philippe Séguin à Matignon. D'emblée, en effet, le nouveau président a voulu afficher la priorité de son septennat. Le pari eût cependant été audacieux. La présence de Philippe Séguin à Matignon risquait d'affoler les milieux financiers internationaux. Jacques Chirac a donc opté pour une solution plus subtile. C'est à Alain Juppé qu'il reviendra de faire la politique préconisée par Philippe Séguin. Et c'est à ce dernier qu'il appartiendra de surveiller de manière sourcilleuse l'action de celui-là. Le risque est évidemment que cette surveillance instituée se transforme à tout moment en conflit ouvert.

Pierre-Luc Séguillon

INFOMATIN

Il y a longtemps que Philippe Séguin a renoncé à Matignon : les balladuriens, l'UDF, les marchés financiers, Helmut Kohl, trop d'ennemis, trop d'obstacles ; trop d'atouts pour Juppé. Alors son orgueil l'a conduit à tout dédaigner, même la mairie de Paris. Il n'a pas renoncé au « Front républicain » d'inspiration mendésiste que Chirac et Juppé lui ont rapidement fait ravaler. Séguin continue à croire qu'il a davantage d'atomes crochus avec des gens de la « première gauche », comme Henri Emmanuelli, qu'avec ceux de la « deuxième droite », girondine et fédéraliste européenne, comme Giscard, Léotard...

Eric Zemmour

■ **PHILIPPINES : les autorités ont reconnu l'existence de fraudes** lors des élections *« à mi-parcours »* du 8 mai, alors que le décompte des suffrages, non encore terminé, annonce une probable victoire du président Fidel Ramos. Les irrégularités porteraient sur 30 000 suffrages. – *(AP)*

■ **INDE : la population du Cachemire s'est livrée**, le week-end des 13 et 14 mai, à des représailles anti-hindoues après la destruction, jeudi 11 mai, d'un lieu saint musulman dans la ville de Charar-e-Sharif. A Srinagar, la capitale, des manifestants ont incendié trois temples et déclenché des batailles rangées avec la police. – *(AFP)*

■ **COUR DES COMPTES : trois postes de conseillers référendaires à la Cour des comptes** ont été pourvus par la voie du tour extérieur, indique le *Journal officiel* du samedi 13 mai. Ont été nommés : Anne de Danne, conseiller technique au cabinet d'Edouard Balladur, Vincent Feller, chef de bureau à la direction du budget, et Catherine de Kersauson, chef du bureau Nord-Sud et affaires industrielles à la direction des relations économiques extérieures du ministère de l'économie, ancien conseiller technique de Dominique Strauss-Kahn.